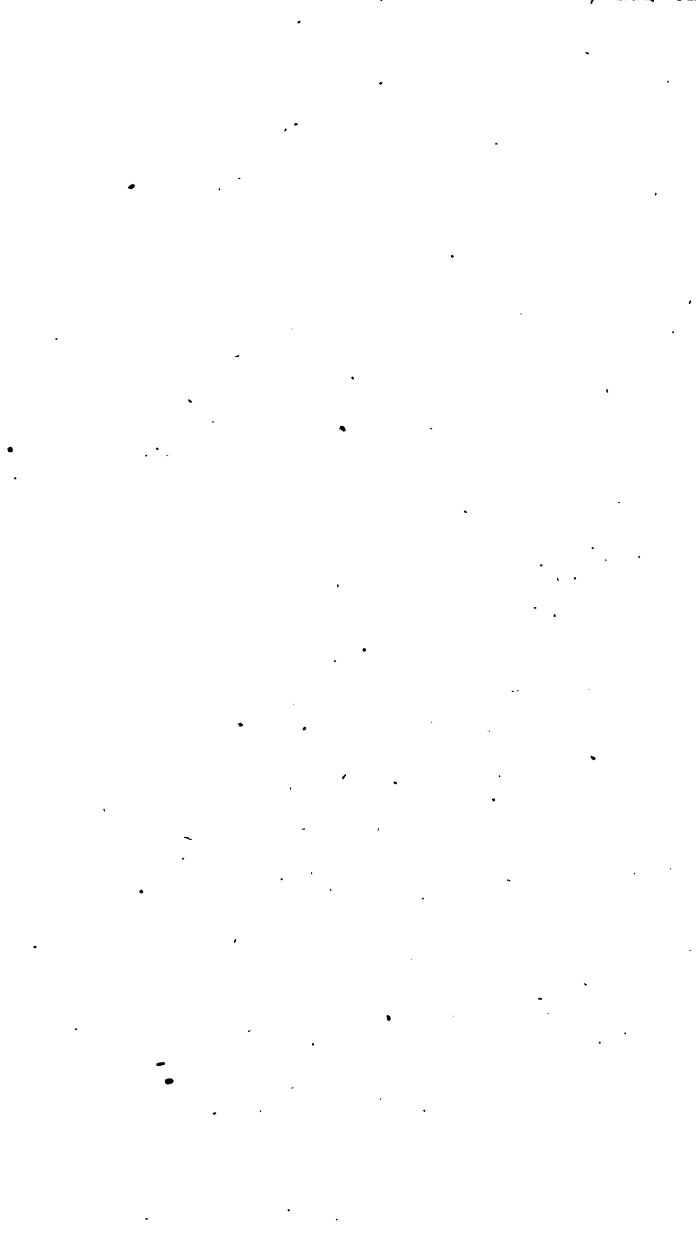


Sir Windham Dalling, Bart.


TAYLOR INSTITUTION
DOMI NUS ILLU
MINA TIO MEA



LES VIES
DES
HOMMES ILLUSTRES
DE LA
FRANCE,

Depuis le commencement de la Monarchie jusqu'à présent.

TOME QUATORZIEME.

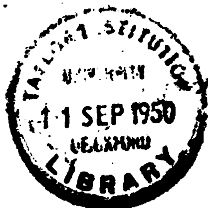


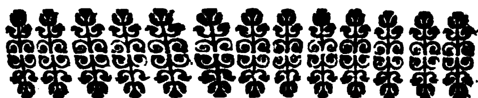
A AMSTERDAM,
Et se vend
A PARIS, chez LE GRAS, Grand-Salle du Palais, à l'L couronnée.

M. DCC XLVII.

Quæ Veritati operam dat Oratio, incompoſita ſit & ſimplex.

Senec. Epiſt. xl.





LES HOMMES ILLUSTRES

Contenus dans le Tome XIV.

GASPARD II. du nom, *Comte de Coligni, Seigneur de Châtillon-ſur-Loing, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur & Lieutenant général de la Ville de Paris & de l'Iſle de France, de Picardie, d'Artois, du Havre de Grace & de Honfleur; Colonel général de l'Infanterie Françoiſe, & Amiral de France. Sous François I, Henri II, François II, & Charles IX.*

LES



LES HOMMES ILLUSTRES DE LA FRANCE.

GASPARD SECOND DU NOM, COMTE DE COLIGNI,

Seigneur de Châtillon-sur-Loing, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur & Lieutenant général de la Ville de Paris & de l'Isle de France, de Picardie, d'Artois, du Havre de Grace & de Honfleur; Colonel général de l'Infanterie Françoise, & Amiral de France. Sous François I, Henri II, François II, & Charles IX.



UELQUE partialité que l'on remarque dans les Auteurs qui ont parlé de l'Amiral de Coligni, il n'en est point cependant qui ne convienne

des rares qualités de ce grand homme & des riches talens qu'il possedoit pour la conduite des armées & pour le maniement des affaires.

Aussi grand homme d'Etat que brave Capitaine, il fit toujours voir dans le courant de sa vie une grandeur d'ame peu commune, & une force d'esprit incapable d'être abattuë par les revers les plus cruels. Il sembloit tirer des lumieres de l'obscurité même des difficultés, & au milieu des dangers les plus évidens, il conservoit toujours cette sage fermeté qui éclaire l'esprit sur les moyens dont on peut faire ressource dans les dernieres extrêmités.

Il se seroit fait une réputation peut-être plus brillante qu'aucun des grands hommes de son tems, si sa politique eût pu changer d'objet. Né d'un sang illustre & décoré des premieres Charges de l'Etat, il auroit pu rendre à son Souverain & à sa Patrie les services les plus importans, s'il eût sçû se garantir d'entrer dans des discussions qui n'étoient point de son ressort; mais une certaine austérité de moeurs qui lui étoit naturelle, lui ayant inspiré du goût pour la réforme de Calvin, il

en devint bientôt le partisan & le protecteur.

Le zéle avec lequel il embrassa les nouvelles opinions parut prendre de nouveaux accroissemens à mesure que ses ennemis personnels montrerént plus d'ardeur à poursuivre les Sectaires. Les esprits s'étant rapidement échauffés, la fureur qui accompagne toujours l'esprit de parti, fit naître ces divisions cruelles qui déchirerent alors le Royaume, & qui aboutirent enfin à une tragédie sanglante dans laquelle une partie des François crut faire un acte de pieté d'égorger inhumainement ses Compatriotes.

Coligni fut la premiere victime qu'on immola dans cette journée affreuse, où un zele indiscret de religion parut avoir absolument anéanti dans tous les cœurs, jusqu'au moindre sentiment d'humanité. Il auroit été à souhaiter qu'un événement si odieux eût pu être enseveli dans les ténébres de l'oubli : *Mais*, dit un illustré moderne, *il faut en perpétuer la mémoire, toute affligeante & toute flétrissante qu'elle est pour le nom François, afin que les hommes toujours prêts à entrer dans de malheureuses querelles de Religion, voyent*

à quel excès l'esprit de parti peut enfin conduire. On verra l'origine & la suite de toute cette affaire dans la vie que j'entreprends d'écrire.

1516. Gaspard de Coligni II du nom, naquit le 16 Février 1516. Il fut le troisiéme de quatre garçons, que Gaspard de Coligni son pere eut de son mariage avec Louise de Montmorenci, sœur aînée d'Anne Duc de Montmorenci, Connétable de France. Le premier se nommoit Pierre, & mourut encore jeune. Le second appellé Odet, fut connu dans la suite sous le nom de Cardinal de Châtillon; le troisiéme fut celui dont il s'agit, & le quatriéme appellé François, est connu dans l'histoire sous le nom d'Andelot, dont je parlerai dans la suite.

Naissance de Coligni.

Le Chef de cette illustre Maison, qui avoit droit par sa naissance & ses services d'espérer pour ses enfans les graces & les faveurs les plus signalées de la Cour, s'occupa de bonne heure du soin de les en rendre dignes, en leur donnant une éducation convenable. Il s'y appliqua lui-même, & eut pour objet principal de tâcher de découvrir d'abord leur caractére & leurs

véritables inclinations ; & il crut ne pouvoir mieux y réussir qu'en portant son attention jusqu'aux simples amusemens de l'enfance, parce que cet âge tendre qui ne connoît point encore la dissimulation, est le seul tems de la vie où l'on se montre à découvert.

Il ne put joüir long-tems du plaisir de former lui-même ces jeunes plantes. Le Roi eut besoin de ses services & lui ordonna de se rendre en toute diligence sur la frontiere ; il fallut donc se séparer de ses chers enfans ; & ce fut pour ne les revoir jamais.

Comme les ordres du Roi étoient pressans, & qu'il étoit important de secourir Fontarabie que les Espagnols venoient d'assiéger, Châtillon força sa marche pour s'y rendre au plûtôt, mais il fut contraint de s'arrêter auprès de Bayonne, où il tomba subitement malade d'une fiévre maligne qui l'emporta au neuviéme jour. Il mourut à Acqs le 4 d'Août 1522. 1522.

La veille de sa mort il fit son Testament dans lequel il recommandoit au Roi & au Connétable, sa femme & ses enfans. Il écrivit aussi plusieurs Lettres, qui toutes respiroient la tendre affection qu'il avoit pour sa

1522. famille; il manda entr'autres au Connétable d'avoir une attention particuliere sur *son Gaspard* (c'étoit ainsi qu'il appelloit son second fils) il ajouta que ce jeune enfant méritoit qu'on en prît soin, & qu'il seroit bien trompé s'il ne répondoit un jour à l'estime qu'il en avoit conçuë.

Madame de Châtillon aidée des conseils du Connétable, ne négligea rien pour répondre aux intentions de son mari, & elle fut bien récompensée de ses soins par les rapides progrès que firent ses enfans. Ils eurent pour Précepteur le fameux Nicolas Bérault, un des plus sçavans hommes de ce tems; mais comme il n'étoit précisément qu'homme de Lettres, & qu'en cette qualité il ignoroit ou faisoit peu de cas de ce qu'on appelle les belles manieres du grand monde, on confia cette partie de leur éducation à un Gentilhomme de mérite nommé Prunelai, qui avoit servi long-tems sous le Connétable, & à qui on pouvoit s'en rapporter pour inspirer ces façons nobles & aisées, si nécessaires à ceux qui représentent dans le monde.

Les jeunes éléves étoient de ces caractéres heureux, qui d'eux-mêmes

se forment au bien. Les Maîtres n'avoient autre chose à faire qu'à leur indiquer la route qu'il falloit suivre, ils s'y portoient aussi-tôt avec une ardeur égale. Cette conformité de goût qui attache plus que les liens du sang, produisit dans ces trois freres une union si étroite, que rien ne fut jamais capable de les désunir. 1522.

Les soins du Connétable ne se bornerent pas à l'éducation de ses neveux, il s'appliqua de bonne heure à leur frayer le chemin de la fortune. Comme il joüissoit alors de la bienveillance du Roi, ce Prince lui avoit accordé la nomination à un Chapeau de Cardinal pour un de ses enfans; mais aucun d'eux n'ayant voulu prendre le parti de l'Eglise, il jetta les yeux sur un des Colignis.

Le jeune Coligni refuse de prendre l'état Ecclésiastique.

Odet étant l'aîné, on ne pensa pas à lui, parce qu'on le regardoit comme devant soutenir dans le monde le nom & l'honneur de la Maison; Montmorenci s'adressa donc à Gaspard, mais le jeune Seigneur qui n'avoit pas plus de goût que ses cousins pour l'état Ecclésiastique, répondit avec tant de fermeté qu'il ne seroit jamais d'Eglise,

1522. que le Connétable ne crut pas devoir le presser davantage.

Il revint à l'aîné, & le trouva dans les dispositions qu'il souhaitoit. Odet quoique d'un caractére assez vif, étoit cependant grand amateur du repos; on avoit même observé que dans les amusemens de l'enfance, Gaspard & d'Andelot avoient un goût particulier pour les armes; & quoique ces sortes d'inclinations ne décident de rien dans un âge tendre, on n'avoit pu se refuser de former quelques préjugés sur l'ardeur qu'ils témoignoient lorsqu'ils voyoient une épée, un pistolet, une arquebuse. Odet au contraire se comportoit tout differemment à cet égard; de sorte que quand son oncle lui proposa de prendre le parti de l'Eglise, il n'hésita pas d'un moment à le satisfaire sur le choix d'un état, où il voyoit peu de choses à faire, beaucoup à espérer, & rien à craindre.

Il fut bientôt magnifiquement récompensé de la condescendance qu'il avoit bien voulu avoir pour la volonté de son oncle: le Roi le pourvut de très-bons Bénéfices, & le Connétable

ayant écrit en Cour de Rome, Clément VII qui occupoit alors le trône Pontificale le revêtit de la pourpre, quoiqu'il n'eût encore au plus que seize ans. On n'avoit point encore vu de Cardinal si jeune, excepté dans les Maisons Souveraines. 1522.

Gaspard fut regardé alors comme l'aîné de sa Maison, & après avoir passé quelque tems au Collége & à faire ses autres exercices, on le présenta à la Cour, où par son grand air & ses manieres douces & faciles, il s'aquit l'estime & l'amitié de tout le monde.

Il va à la Cour.

Il s'y distingua bientôt par la sagesse de sa conduite; & comme la jeunesse de la Cour vivoit alors dans une extrême licence, Coligni fut très-circonspect dans le choix de ses connoissances. La réserve avec laquelle il vivoit au milieu de toute la jeune Noblesse, le fit soupçonner de hauteur; & l'on fut persuadé que les soupçons étoient bien fondés, lorsqu'on remarqua qu'il ne forma de liaison intime qu'avec le Prince de Joinville, fils aîné de Claude de Lorraine, Duc de Guise. On imagina que la qualité de Prince avoit déterminé son choix, &

Il se lie avec le fils du Duc de Guise.

1522. qu'appréhendant de trouver dans la Noblesse bien des personnes qui auroient pu prétendre à juste titre aller de pair avec lui, il avoit mieux aimé se lier à un Seigneur de Maison Souveraine, à qui il pouvoit céder sans honte.

Sans vouloir pénétrer les motifs particuliers qui porterent Coligni à former cette liaison, il est certain qu'en général, ce jeune Seigneur ne pouvoit faire choix d'un ami plus estimable à tous égards; indépendamment de sa haute naissance, le Prince de Joinville étoit le Seigneur le plus accompli qu'il y eût à la Cour. Il ne lui manquoit aucune des qualités nécessaires pour former un grand homme; & il joignoit à ces avantages un port majestueux qui annonçoit un grand Prince.

Leur union devint si étroite qu'elle se manifestoit même dans les plus légeres circonstances: rarement on les voyoit l'un sans l'autre; leurs plaisirs étoient les mêmes, ils faisoient les mêmes visites & s'habilloient ordinairement l'un comme l'autre. Auroit-on pu imaginer alors qu'une liaison si intime eût dû se terminer un jour par

une haine implacable, qui fut cause enfin de la mort tragique de tous les deux ? c'est ce qu'on verra dans la suite de cette histoire. 1541.

Ces deux amis passerent ainsi quelques années à la Cour, sans qu'il se présentât d'occasion de signaler le goût qu'ils avoient l'un & l'autre pour le métier de la guerre. On étoit alors en paix avec l'Empereur, c'est-à-dire, qu'il n'y avoit point de guerre ouvertement déclarée. Depuis la malheureuse journée de Pavie, on s'étoit occupé à faire des Traités & à les enfraindre, personne cependant ne vouloit se déclarer le premier. Les Puissances se plaignoient l'une de l'autre, & se reprochoient réciproquement d'avoir commencé à manquer de foi.

Il étoit aisé de voir que l'on en viendroit bientôt à une rupture ouverte, dès que l'on pourroit le faire avec un certain honneur. Charles V en avoit déja fourni plusieurs fois l'occasion; mais François I avoit jugé à propos de dissimuler pendant quelque tems, afin de prendre toutes les mesures convenables pour se fortifier de troupes & d'alliances; il eut bientôt sujet de s'applaudir de la diligence qu'il avoit

1541. apportée pour la levée des troupes; ce Prince fut outragé de nouveau dans la personne de deux de ses Ambassadeurs qui furent assassinés par les ordres du Marquis du Guast, Général des troupes Impériales.

Tous les Princes de la Chrétienté furent informés de cet attentat & en eurent horreur. Le Roi en demanda raison à l'Empereur; mais ce Prince se défendit comme un homme qui a tort, il donna de mauvaises excuses & se rejetta sür la recrimination. Le Roi résolut alors de ne plus rien menager avec lui, & il lui envoya déclarer la guerre.

François premier mit sur pied cinq armées, pour attaquer son ennemi par cinq endroits differens; la premiere étoit commandée par le Dauphin en personne, & devoit marcher en Roussillon; la seconde étoit destinée pour entrer dans le Luxembourg sous les ordres du Duc d'Orléans, à qui on donnoit pour guide dans cette expédition Claude Duc de Guise; la troisiéme alloit en Brabant, la quatriéme en Flandres & la cinquiéme en Piémont.

Toute la jeune Noblesse qui brûloit

d'envie de se signaler, se prépara à se 1541.
mettre en campagne, & la plûpart prit le parti de suivre le Dauphin en Roussillon. Coligni auroit bien voulu faire ses premieres armes sous les yeux de ce Prince; mais le Duc de Guise ayant emmené son fils dans l'armée du Duc d'Orléans, l'amitié l'emporta sur toutes les raisons que Coligni pouvoit avoir pour servir sous le Dauphin, & il partit pour se rendre dans le Luxembourg.

Coligni fait les premieres armes sous le Duc d'Orléans.

L'Armée du Duc d'Orléans après avoir passé la Meuse, attaqua d'abord Damvilliers qui fit peu de résistance; d'autres Places parurent vouloir se rendre plus difficiles; mais Arlon ayant été prise & abandonnée au pillage, les autres se soumirent bientôt dans la crainte d'être traitées avec la même severité. Le Prince de Joinville & Coligni, qui avoient une ardeur égale pour la gloire, se présenterent de bonne grace dans toutes les occasions. Ils alloient même au-devant des dangers, & la noble émulation qui étoit entr'eux, pensa être cause plus d'une fois de la perte de l'un & de l'autre.

Le courage, surtout dans la jeunesse, tient toujours un peu de la témérité,

1541. & l'espéce d'ivresse que cause l'amour de la gloire, fait souvent hazarder les démarches les plus imprudentes. Le Duc de Guise qui aimoit Coligni, mais qui avoit encore un intérêt plus particulier à la conservation de son fils, prit des mesures pour les retenir dans de justes bornes; & il leur apprit que le véritable courage ne consistoit pas à s'exposer comme ils faisoient en toutes sortes de rencontres, & qu'il étoit nombre de circonstances dans lesquelles on devoit se ménager, afin de se réserver pour celles qui pouvoient décider des avantages & de la gloire du Prince pour lequel on portoit les armes.

Danger qu'il court au siége de Monmedi.

Cette leçon fit son effet, & Coligni se conduisit dans la suite avec un peu plus de circonspection, cela ne l'empêcha pas de courir risque de la vie au siége de Monmedi, que le Duc d'Orléans venoit d'attaquer; une balle perça son chapeau en deux endroits & lui fit une forte contusion à la tête; le Prince de Joinville qui étoit auprès de lui, le crut d'abord blessé considérablement & en parut fort allarmé, mais heureusement cet accident n'eut point de suite.

Après la prise de Monmedi, le Duc d'Orléans se proposa de faire le siége de Luxembourg. Coligni se préparoit à partir avec l'armée, lorsqu'il reçut un Courier qui vint lui dire que le Connétable son oncle avoit des affaires de la derniere conséquence à lui communiquer, & qu'il le prioit de se rendre au plûtôt auprès de lui. 1541.

Ce Seigneur étoit alors en disgrace. François I au désespoir de s'être vu leurrer par Charles-Quint au sujet du Milanès, dont il avoit promis de donner l'investiture au Duc d'Orléans, s'étoit vengé sur Montmorenci du manque de parole de ce Prince; en effet, c'étoit lui qui avoit opiné pour qu'on se contentât d'une simple promesse de Charles, conduite imprudente surtout avec un Prince qui se faisoit un jeu de manquer à sa parole. Montmorenci fut donc exilé dans ses terres, & sa disgrace fut sans retour pendant la vie de François; il ne parut à la Cour qu'après la mort de ce Prince.

Le Connétable qui chérissoit tendrement sa famille, apprit avec fraïeur les dangers ausquels son neveu s'étoit exposé dès les commencemens de la

campagne. Il fut plus allarmé lorsqu'on l'informa du projet qu'on avoit formé sur Luxembourg, & comme ce siége devoit être extrêmement meurtrier, il prétexta des affaires de famille pour empêcher son neveu de s'y trouver.

Le Connétable rappelle Coligni auprès de lui.

Coligni se transporta aussi-tôt à Chantilli, & il fut fort étonné d'apprendre les motifs que son oncle avoit eus de le rappeller, il ne put s'empêcher de se plaindre amérement de ce qu'on l'empêchoit de faire son devoir; & il lui parla à ce sujet d'une façon si pressante, que le Connétable fut obligé de consentir à le laisser partir pour l'armée.

Coligni va servir en Flandre.

Cependant comme Montmorenci s'étoit imaginé que son neveu ne s'étoit exposé que par émulation pour le Prince de Joinville, il crut qu'il seroit plus prudent lorsqu'il ne serviroit plus avec lui; c'est pourquoi il ne consentit à son départ qu'à condition qu'il iroit prendre du service dans une autre armée, & il lui désigna celle de Flandre.

1542. Cette précaution eut un effet tout different de ce que Montmorenci espéroit. Coligni livré à lui-même, eut

moins de crainte que lorſqu'il avoit à appréhender pour ſon ami, & il ne fut pas plûtôt arrivé en Flandre, qu'il parut toujours des premiers dans les occaſions les plus délicates. 1541.

Il reçut au ſiége de Bains un coup de mouſquet dans la gorge, qui ne l'empêcha pas cependant de continuer de ſe battre, malgré les ſollicitations qu'on lui fit pour l'obliger de ſe retirer. Il eſt vrai que ſa bleſſure, quoique conſidérable en apparence, n'étoit nullement dangéreuſe; mais elle penſa le devenir par la faute du Chirurgien qui le penſa; le mal fut réparé par un plus habile, que le Connétable lui envoya auſſi-tôt qu'il eut appris la nouvelle de ſa bleſſure.

Il est bleſſé au ſiége de Bains.

Il ne garda ſa chambre que dix jours, après leſquels ſans s'embarraſſer du tort que l'air ſeul étoit capable de lui faire, il reprit ſon train ordinaire & acheva de ſe guérir au milieu des fatigues militaires. Il termina cette campagne par une action d'éclat, qui lui fit beaucoup d'honneur: étant en détachement avec un parti de Cavalerie, il rencontra un gros d'ennemis qu'il alla auſſi-tôt attaquer à la tête de ſa troupe, il les chargea avec tant de

Il défait un gros de Cavalerie.

fureur qu'ils les mit en déroute, & fit le Commandant prisonnier.

Il revient à la Cour.

Le Roi qui avoit été exactement informé de tout ce qui s'étoit passé, lui fit à son retour une réception très-flateuse, qui lui donna alors quelque crédit auprès de ce Prince; il n'en eut cependant pas assez pour faire ce qu'il auroit le plus ardemment souhaité.

Coligni avant d'arriver à la Cour avoit passé par Chantilli. Le Con-
1542. nétable qui avoit remarqué dans ce jeune homme un génie extrêmement délié, & capable de noüer une intrigue à la Cour, l'avoit chargé de ses intérêts auprès du Prince. Il espéroit sans doute que le Roi qui l'avoit aimé reprendroit ses premiers sentimens, & le rappelleroit auprès de lui; mais toutes les démarches furent inutiles, & Coligni s'apperçut bientôt que ce Monarque étoit encore trop prévenu pour qu'on osât risquer de demander le retour de Montmorenci.

Differens partis à la Cour.

L'attachement de Coligni pour ce Seigneur & la déference qu'il avoit pour ses conseils, pensa lui nuire à la Cour. Elle étoit partagée alors en deux factions, l'une étoit pour le Dauphin & l'autre pour le Duc d'Orléans. Le

Dauphin par l'avantage de sa naissance sembloit devoir réunir les suffrages, mais le Roi son pere ne l'aimoit pas, & cette aversion étoit encore fomentée par la Duchesse d'Etampes, Maîtresse de ce Monarque, qui jalouse du grand crédit que Diane de Poitiers avoit sur l'esprit du Dauphin, entreprit de traverser ce Prince, & de tourner toute l'affection du Roi du côté du Duc d'Orléans, son second fils. L'inclination du Souverain avoit déterminé les suffrages des Courtisans sur ces deux freres, & la plûpart s'étoient rangés du côté du cadet, au préjudice de l'aîné. 1542.

Coligni s'attache au Dauphin.

Les intérêts du Connétable déciderent Coligni en faveur du Dauphin; & ce Prince qui aimoit sincérement Montmorenci, & qui entretenoit toujours avec lui une correspondance intime, malgré les défenses que le Roi lui en avoit faites, fut charmé d'avoir à sa cour un jeune Seigneur rempli de mérite, & qui appartenoit de si près à l'homme du monde qu'il estimoit le plus.

Ce choix fut peut-être cause que Coligni ne fut pas si bien à la Cour qu'il auroit pu être; cependant il n'eut

aucun sujet de mécontentement ; & le Roi parut toujours lui faire beaucoup d'accueil.

1543. Ce qu'il y avoit alors d'affligeant pour ceux qui tenoient le parti du Dauphin ; c'est que ce Prince venoit de faire une campagne malheureuse : au lieu que le Duc d'Orléans avoit mieux réussi d'abord ; cependant comme il n'avoit pas fini aussi heureusement qu'il avoit commencé, on n'avoit pas à la Cour beaucoup de sujet de s'y réjoüir.

Révolte des Rochellois.

On y reçut alors une nouvelle qui inquiéta encore plus que le peu de succès de la derniere campagne ; le Roi fut informé que les Rochellois s'étoient opposés à l'établissement de la Gabelle dans leur Pays, & que leurs mouvemens étoient enfin dégenerés en une révolte ouverte. François I résolut de s'y rendre au plûtôt pour punir les séditieux.

Coligni suivit le Roi dans ce voyage ; & comme le Maréchal de Châtillon son pere avoit eu beaucoup de rélations avec les principaux de la Rochelle, & que son nom y étoit encore en grande considération, la Ville députa vers le fils pour le prier d'in-

tercéder en sa faveur. Coligni s'engagea avec plaisir d'employer tout son crédit ; mais comme le Député n'avoit point de Lettre qui pût constater la disposition des habitans de la Rochelle, Coligni le renvoya pour en chercher une, & lui promit de la présenter lui-même au Roi. 1543.

Ils implorent la protection de Coligni.

Il falloit user de diligence, car ce Prince avançoit toujours vers la Rochelle avec ses troupes : aussi le Député partit au plus vite pour s'acquitter de sa commission ; mais il alla malheureusement donner dans un gros de Cavalerie, qui avoit été commandé pour devancer le Roi. Cet homme fut arrêté, & on l'interrogea. Il répondit simplement qu'il venoit d'auprès de M. de Coligni, qui l'envoyoit promptement à la Rochelle pour en rapporter des Lettres.

Les ennemis de Coligni, c'est-à-dire ceux du Connétable, profiterent de cette occasion pour tâcher de le desservir auprès du Roi ; mais ce Prince loin de se prévenir, voulut parler à Coligni lui-même, & le seul exposé de la conduite qu'il avoit tenuë le justifia pleinement des soupçons qu'on vouloit mettre sur son compte ; cet

1543. incident commença même à mettre le Roi dans des dispositions favorables à l'égard des Rochellois. Ce Monarque vit avec plaisir qu'ils n'avoient pas dessein de persister dans leur rébellion.

Ce Prince continua cependant toujours sa marche vers la Rochelle, & ayant rencontré à un quart de lieuë de cette Ville un grand nombre des principaux habitans qui venoient implorer sa miséricorde, il ordonna qu'ils fussent garottés & les fit entrer ainsi dans la Ville. Jusques-là on s'attendoit à voir les exécutions les plus sanglantes; mais le Roi se laissa enfin fléchir; & après leur avoir remontré leur faute par un discours également tendre, éloquent & majestueux, il leur pardonna à tous, délivra les prisonniers, & fit sortir les soldats de la Ville; & pour regagner tout à fait leur confiance, il voulut être gardé ce jour-là, & même servi à sa table par les Bourgeois. Conduite bien différente de celle de Charles-Quint, qui peu d'années auparavant s'étoit montré si cruel dans la punition des rébelles de Gand, dont il avoit fait mourir un grand nombre.

Clémence de François I à l'égard des Rochellois.

Le Roi partit peu après, & alla visiter les troupes qu'il avoit envoyées dans le Pays d'Artois, afin de s'opposer aux efforts de l'Empereur, qui venoit de faire une ligue avec la Couronne d'Angleterre, pour attaquer la France. Ce Monarque fit fortifier Landreci & il passa ensuite à Luxembourg, dont le Duc d'Orléans venoit de se rendre maître ; il entreprit de faire fortifier cette Place, sans que les frais immenses qu'il falloit faire, à cause de son grand circuit & de son assiette bisarre, pussent l'en détourner.

Coligni & son frere accompagnerent ce Prince dans ce voyage ; ils eurent en même tems la gloire d'être du nombre de ceux qui contribuerent à la levée du siége de Landreci. Charles V étoit venu attaquer cette Place avec une armée formidable ; cependant après deux mois de travaux, il se trouva très-peu avancé ; & la nouvelle de l'approche de l'armée du Roi s'étant répanduë, l'Empereur renonça à son projet.

Coligni se trouve à la défense de Landreci.

Les affaires n'avoient pas eu un si bon succès en Italie ; l'armée Françoise n'ayant pas été secondée par Barberousse qui commandoit la Flote des 1544.

1544. Turcs, avoit été obligé de lever le siége de devant Nice. Le Duc de Savoye & le Marquis du Guast, qui commandoit les troupes de l'Empereur, avoient repris Mondevis & Carignan. Le Comte d'Enguien à qui le Roi venoit de donner le commandement de l'armée d'Italie, se disposa à prendre sa revanche dès le commencement de l'année; ce Prince prit si bien ses mesures, que non-seulement il bloqua Carignan, mais il mit même le Marquis du Guast dans la nécessité d'en venir à une bataille. Cependant les contretems qu'on avoit essuyés l'année précédente ayant rendu le Conseil du Roi extrêmement reservé, on avoit recommandé au Duc d'Enguien de ne rien hazarder & de ne chercher qu'à contenir l'ennemi; mais ce Prince ayant trouvé une occasion favorable, envoya au plus vite en Cour pour demander permission de livrer bataille. Après bien des difficultés le Roi y consentit, & aussi-tôt la plus grande partie de la Noblesse demanda à partir pour se rendre à l'armée du Prince.

Coligni va servir en Italie.

Coligni & d'Andelot son frere, qui brûloient d'envie de se signaler dans une

une circonstance dont tout le monde connoissoit le danger, firent une diligence extraordinaire pour arriver au plutôt auprès du Comte d'Enguien. Ce Prince âgé tout au plus de vingt ans, se conduisoit déja en Capitaine d'une expérience consommée ; & quoiqu'il fût alors beaucoup moins en forces que son ennemi, & que d'ailleurs il eût affaire à un Général qui sçavoit mettre en œuvre toutes les ruses militaires, le jeune Prince réussit à éventer ses desseins & à rendre inutiles toutes ses entreprises.

Le Comte d'Enguien en prenant le commandement des troupes, avoit eu pour premier point de vûë d'éloigner les Impériaux de Turin & de rétablir la communication entre les Places d'en-deçà & d'au-delà du Pô : mais son dessein principal étoit de reprendre Carignan, dont les ennemis s'étoient emparés. Il avoit commencé d'abord par se rendre maître de plusieurs petits postes où il avoit mis des garnisons, & il s'étoit avancé ensuite vers Carignan pour en faire le siége.

On reconnut bientôt combien cette entreprise étoit difficile à tous égards. Les ennemis en reprenant cette Place 1544.

1544. l'avoient d'abord fortifiée de cinq bastions, & avoient augmenté la garnison de quatre mille hommes, partie Espagnols & partie Allemands, des meilleures troupes de l'Empereur. D'ailleurs la rigueur de la saison étoit un autre obstacle qui empêchoit de faire un siége dans les formes, ainsi le Prince prit le parti de se contenter d'un blocus, afin de prendre la Place par famine. Il cantonna aussi ses troupes dans les Bourgs & les Villages des environs, & fit enfin une si belle disposition, que l'ennemi ne pouvoit entreprendre de secourir la Place qu'en y venant avec une armée.

C'étoit aussi le dessein du Marquis du Guast, qui commandoit alors les troupes de l'Empereur. Ce Général pressé par les vives instances des Assiégés, dont les magazins diminuoient considérablement, assembloit des troupes de toutes parts, pour venir à leur secours; il parut enfin à la tête d'une armée plus forte de dix mille hommes que celle des François, & il vint se camper sur une montagne voisine de Carmagnole. Le Comte d'Enguien s'avança aussi, & se posta entre les ennemis & Carignan; le Prince

qui avoit remarqué l'avantage de sa position vouloit à l'instant livrer bataille, & l'on sçut peu après que la circonstance étoit la plus favorable qu'on pût souhaiter, mais quelques Officiers Généraux s'y étant opposés, le Comte déféra à leur avis ; il ne tarda pas à reconnoître la faute qu'il avoit faite, & il résolut de la réparer le lendemain, quelque obstacle qu'on voulût y apporter. 1544.

Coligni n'ayant encore aucune fonction à l'armée, je n'entrerai point dans le détail de cette bataille, dont j'ai parlé ailleurs. Je dirai seulement que dans le partage qui fut fait des troupes, le Comte d'Enguien se mit au corps de bataille & rassembla auprès de lui la haute Noblesse & tous les jeunes Volontaires de qualité, qui étoient venus pour être présens à cette action. Ce fut-là que Coligni combattit sous les yeux du Général, dont il reçut ensuite les justes loüanges qui étoient dûës à sa valeur : à l'égard du jeune Prince qui commandoit, sa gloire fut d'autant plus complette, que les ennemis ne furent totalement défaits, qu'après s'être défendus avec toute la bravoure

Bataille de Cerizoles.

1554. possible ; le Marquis du Guast leur Général, s'acquitta dans cette circonstance des devoirs de Capitaine & de Soldat : il reçut même une blessure considérable, qui le mit hors d'état de penser à rétablir le combat.

Tel fut le succès de la fameuse bataille de Cerizoles (ainsi appellée à cause qu'elle se donna auprès du Village de ce nom) dans laquelle le Comte d'Enguien s'acquit une gloire immortelle. Ce Prince qui avoit vû avec quelle ardeur la jeune Noblesse s'étoit comportée dans cette action, récompensa leur bravoure sur le champ de bataille. Il fit plusieurs Chevaliers avec tout l'appareil militaire, qui étoit usité dans ce tems-là ; Coligni & son frere Andelot furent du nombre ; & le Prince qui avoit pour eux une estime particuliere, fit sçavoir au Roi combien il avoit lieu d'en être satisfait.

Coligni est fait Chevalier sur le champ de bataille.

Le Comte d'Enguien, après la défaite de ses ennemis, se trouva en état d'assiéger Carignan dans toutes les formes ; il s'approcha de cette Place, & disposa toutes choses pour attaquer au plûtôt la contrescarpe. Coligni & son frere se rendirent des premiers

dans la tranchée, & se mirent à la tête de tous les travaux : le Comte d'Enguien voulut d'abord les en empêcher, en leur représentant que des personnes de leur naissance devoient se comporter avec plus de ménagement, & ne pas s'exposer comme le simple soldat ; mais loin de se rendre aux remontrances du Prince, ils continuerent toujours d'affronter les hazards. 1544.

Il y eut alors une action d'éclat qui leur fit beaucoup d'honneur, & qui accélera même la prise de la Place. Avant qu'on donnât le signal de l'attaque, ils conseillerent aux Officiers de jetter leurs drapeaux dans la contrescarpe, & les assurerent que tout le monde étant interessés à les ravoir, il étoit vraisemblable que les soldats ne les abandonneroient pas, dès qu'ils les verroient marcher des premiers pour les recouvrer.

La chose réussit comme ils l'avoient prévu, ils donnerent eux-mêmes l'éxemple en montant les premiers à l'assaut, chacun les suivit malgré les dangers qu'il y avoit à essuyer, & il n'y eut personne qui ne fît paroître le même courage. Les François s'étant

1544. ainsi emparés de la contrescarpe, les affaires se trouverent tellement avancées, que deux jours après le Comte d'Enguien se vit maître de la Place.

La prise de cette Ville fut le fruit du gain de la bataille, & cette conquête fut bientôt suivie de celle de tout le Marquisat de Montferrat, à l'exception de Casal. Le Milanès auroit eu sans doute le même sort, si le Roi eut envoyé les secours d'argent & de troupes, que le Prince demandoit avec grande instance; mais loin de le servir selon ses desirs, on lui retira près de douze mille hommes.

Ligue de l'Empereur & du Roi d'Angleterre contre la France.

François I. avoit un besoin pressant de jetter du secours ailleurs. L'Empereur venoit de se liguer avec le Roi d'Angleterre, & ils devoient venir tous deux ensemble attaquer la France en même tems; ils se flattoient tellement de réussir, qu'ils avoient déja fait entr'eux le partage de ce Royaume; ils comptoient prendre d'abord differentes Places chacun de leur côté, & se réunir ensuite devant Paris, saccager cette grande Ville, & ravager ensuite tout le Pays jusqu'à la Loire.

Ce grand projet auroit pu réussir, mais il auroit fallu que ces deux Mo-

narques eussent toujours conservé une parfaite intelligence ; mais heureusement ils ne s'entendirent pas longtems. 1544

Le Roi d'Angleterre entre en Picardie.

Le Roi d'Angleterre vint le premier sur les frontieres du Royaume, & trouva la Picardie très-peu garnie de troupes, parce qu'on en avoit tirées considérablement pour renforcer les garnisons des differentes Places de Champagne, qui paroissoient ménacées par l'Empereur.

La facilité de faire des conquêtes en Picardie, y arrêta le Roi d'Angleterre : il oublia alors la convention qu'il avoit faite avec l'Empereur, & ne pensa plus à marcher vers Paris : il ne manqua pas de prétextes pour autoriser sa conduite ; ce Prince ne vouloit, disoit-il, avancer qu'à coup sûr ; & il n'auroit pas été prudent de laisser derriere lui un nombre considérable de Places fortes, qui auroient pu ruiner absolument ses desseins. En conséquence, il résolut de commencer par s'emparer de Boulogne & de Montreüil.

L'Empereur s'empare de Luxembourg.

L'Empereur de son côté voulut aussi faire des conquêtes, il fit assiéger Luxembourg, & s'en rendit maître en quinze jours, il réussit de même à

1544. l'égard de Commerci sur la Meuse, & s'empara ensuite de Ligni en Barrois, de-là il vint à Châlons sur Marne; mais ayant appris que la garnison étoit très-nombreuse, il changea de dessein & alla mettre le siége devant Saint Dizier, petite Place peu fortifiée: ce Prince, à l'étonnement de tout le monde, y fut pourtant arrêté pendant six semaines, par la bravoure du Gouverneur qui ne se rendit qu'après avoir fait la plus vigoureuse résistance.

Ce fut de-là que l'Empereur envoya sommer le Roi d'Angleterre de s'approcher de Paris suivant leurs conventions; mais ce Prince répondit qu'il ne s'avanceroit qu'après la prise de Boulogne & de Montreüil. L'Empereur ne pouvant en tirer d'autres réponses, & voyant d'ailleurs que son armée s'affoiblissoit de jour en jour, lui envoya faire part de sa situation, & lui fit demander en même tems qu'il ne trouvât pas mauvais s'il prenoit le parti de s'accommoder en cas qu'on lui fît quelques propositions. Le Roi d'Angleterre consentit à tout, mais il ne voulut pas qu'il fût fait mention de lui dans aucun Traité,

Il se croyoit sans doute assez fort pour faire seul des conquêtes en France. 1554.

Cependant l'Empereur, quoiqu'affoibli par la perte qu'il avoit faite de quantité de ses troupes, continua toujours sa marche, & descendant le long de la Marne, il entra très-avant dans la Champagne. Le Dauphin qui cotoyoit toujours son armée, le serra alors si étroitement, que la disette se fit bientôt sentir parmi ses troupes. Cependant malgré cet inconvénient, l'Empereur vint encore à bout de surprendre Epernai & ensuite Château-Thierri, où il trouva des magazins de vivres qui lui furent d'un grand secours.

Le Dauphin marche contre l'Empereur.

Tout le monde fut étonné des progrès de ce Prince, & Paris ayant pris l'allarme de voir l'ennemi de si près, tout y étoit en désordre, & chacun pensoit déja à se sauver de differens côtés. Le Dauphin détacha alors sept à huit mille hommes d'Infanterie & quelques escadrons de Cavalerie, pour les faire entrer dans Paris en cas que l'armée ennemie prît sa route vers cette Capitale. Il vint lui-même se camper à la Ferté-sous-Jouarre, & mit

1544. une forte garnison dans la Ville de Meaux.

Il donne un Régiment à Coligni.

Coligni servoit alors dans l'armée du Dauphin, & ce Prince dès le commencement de cette campagne, l'avoit gratifié d'un Régiment, dont le Colonel venoit de mourir. Le danger où il vit le Royaume, lui faisoit souhaiter plus que jamais de voir le Connétable rétabli à la Cour. Il en conversoit souvent avec le Dauphin; & ce Prince qui aimoit sincérement Montmorenci, en parla au Roi, & lui représenta les obligations que la France lui avoit d'être venu à bout de ruiner l'armée de l'Empereur, lorsque ce Prince avoit entrepris d'y faire une irruption par la Provence. Il comptoit que cet exemple pourroit engager le Roi à faire quelques réfléxions en faveur du Connétable, il le supplia de terminer enfin sa disgrace; mais François I reçut mal cette demande, & ceux qui étoient au fait des intrigues de la Cour, ne furent pas surpris de ce refus.

La Duchesse d'Etampes qui étoit maîtresse de l'esprit & du cœur du Roi, avoit soin de l'indisposer contre

le Dauphin & contre ceux qui parois- 1544.
soient avoir les bonnes graces de ce Prince. Ce fut elle qui s'opposa toujours constamment au retour du Connétable. Elle fit plus, sa haine pour le Dauphin la porta à éventer tous les projets dans le tems qu'il marchoit contre les ennemis ; & lorsque l'Empereur réduit presque aux abois réussit à s'emparer des magazins d'Epernai & de Château-Thierri, il n'en fut point redevable ni à son intelligence ni à sa bonne fortune, mais uniquement à la trahison de cette Dame, qui se servit pour cette intrigue du ministére de Nicolas de Longueval, Comte de Bossu (a). Elle arrêta même les troupes qui vouloient aller se joindre au Dauphin pour

Trahison de la Duchesse d'Etampes, Maîtresse du Roi.

(a) Cette insigne trahison resta impunie pendant le reste du régne de François I ; mais sous Henri II, le Comte de Bossu fut mis entre les mains de la Justice ; il étoit prêt à subir le supplice des traîtres, lorsqu'il s'avisa d'implorer la protection du Cardinal de Lorraine, Archevêque de Reims, à qui il promit sa belle maison de Marchez près de Laon, s'il pouvoit lui sauver la vie. La proposition fut acceptée, & le Cardinal s'employa si bien, que le Comte sortit heureusement d'affaire.

1544. grossir son armée, & elle engagea le Roi à les faire filer vers le Boulonois; comme si la conservation de Boulogne eût été plus importante, que de chasser l'ennemi qui étoit aux portes de la Capitale.

Le Dauphin se vit ainsi privé des moyens d'acquérir de la gloire; car tout ce qu'il put faire dans les conjonctures où il se trouvoit alors, ce fut d'incommoder l'ennemi, & en même tems d'éviter avec soin d'en venir aux mains avec lui. Cependant l'Empereur malgré la rapidité de ses progrès, consentit à écouter des propositions d'accommodement. Il s'y prêta d'autant plus volontiers, que les conditions lui étoient extrêmement avantageuses. Le Roi lui remit un grand nombre de Places, & ne reçut en échange que Saint Dizier, Epernai & Château-Thierri, avec l'expectative du Milanès & des Pays-Bas, que l'Empereur promettoit de donner pour dot à la Princesse sa fille, qui devoit épouser le Duc d'Orléans. La mort de ce Prince qui arriva l'année suivante, fournit à l'Empereur un prétexte spécieux pour garder le Milanès, dont il n'avoit d'ailleurs aucun dessein de se

Traité de paix entre l'Empire & la France.

défaire, malgré toutes les paroles qu'il avoit données. 1544.

Coligni rétablit la discipline militaire.

Coligni dans la campagne qu'il venoit de faire avec le Dauphin ; n'ayant pu apprendre autre chose que ce qu'il falloit faire pour éviter le combat, & se tenir toujours à propos sur la défensive, crut devoir mettre à profit cette espéce d'oisiveté pour rétablir une exacte discipline dans son Régiment ; ses soins ne furent point inutiles, & il parvint même à réformer les mœurs de ses soldats, c'est-à-dire, qu'il en bannit les vices grossiers, ou du moins il les mit dans la nécessité de conserver un extérieur de sagesse, & de ne plus faire parade de leurs désordres.

Il entreprit aussi de réformer parmi les Officiers, quelques défauts qui paroissoient dèshonnorer leur profession. Il avoit remarqué que pendant l'inaction de la derniere campagne, la plûpart avoit pris l'habitude de garder le lit pendant toute la matinée ; cette espéce de mollesse lui parut indigne d'un Militaire, qui selon lui ne devoit jamais dormir le jour, excepté lorsque son devoir l'avoit tenu occupé toute la nuit. Pour détruire

1544. cette mauvaise habitude, Coligni imagina un expédient, qui lui réussit à la vérité, mais ce ne fut pas sans quelques murmures.

Il leur représenta qu'il étoit convenable que des Officiers se trouvassent tous les jours au lever de leur Colonel, qui avoit toujours à leur communiquer au sujet du service quelque chose de particulier, qu'il pouvoit alors leur expliquer bien plus tranquillement qu'en toute autre circonstance. On se rendit à ses remontrances, mais en même tems on regarda ce qu'il exigeoit comme un trait d'un homme vain, qui vouloit faire valoir sa place & sa qualité, & qui profitoit de tout pour se former une espéce de cour.

Coligni, qui se doutoit bien des discours que sa conduite pourroit occasionner, ne parut pas y faire attention: il s'appliqua seulement par sa politesse & ses manieres gracieuses, à dédommager en quelque façon ses Officiers du cérémonial gênant auquel il les assujettissoit; en effet, il étoit d'autant plus incommode, que ce Colonel se levoit tous les jours de très-bonne heure. Enfin après avoir

ainsi vêcu long-tems avec eux, il crut qu'ils avoient assez bien contracté l'habitude de se lever matin, pour ne plus leur cacher le motif qui l'avoit fait agir; & dès cet instant, il les dispensa de venir à son lever. Les Officiers charmés de l'accueil obligeant qu'il leur avoit toujours fait, ne profiterent point de cette dispense, ils continuerent d'eux-mêmes à avoir pour lui les mêmes attentions, & en toutes circonstances ils parloient de ses procédés avec de si grands éloges, qu'ils faisoient envier leur sort par les Officiers des autres Régimens. 1544.

La paix ayant été concluë avec l'Empereur, le Roi donna ordre au Dauphin de marcher au secours de Boulogne, dont les Anglois pressoient toujours le siége. Ce Prince partit en diligence avec Coligni, & il se flattoit déja de l'espérance de se faire une grande réputation dans le Royaume, en délivrant la frontiere d'un ennemi aussi dangéreux que l'étoit alors le Roi d'Angleterre; mais lorsqu'il n'avoit plus que deux petites journées à faire pour se rendre devant Boulogne, il reçut la nouvelle de la capitulation.

Coligni marche au secours de Boulogne.

Le Maréchal de Biez qui y com-

1544. mandoit au commencement du siége, avoit mis cette Place en état de faire une longue résistance : mais les Anglois ayant assiégé en même tems Montreüil, qui n'étoit pas si bien fortifiée, ce Maréchal vint se jetter dans cette derniere Place & la défendit courageusement. En quittant Boulogne, il confia le commandement à son gendre Jacques de Conci-Vervins, jeune homme sans expérience & facile à épouvanter, qui rendit la Place dans le tems qu'il pouvoit encore y tenir long-tems.

Le Dauphin fut au désespoir lorsqu'il apprit la reddition de cette Place; & soupçonnant que ce pouvoit être une suite des intrigues de la Duchesse d'Etampes, il conserva un tel ressentiment, soit de la trahison, soit de la lâcheté de ce Gouverneur, que lorsqu'il fut parvenu à la Couronne, il mit Vervins au Conseil de guerre, & le fit condamner à avoir la tête tranchée.

Ce fut ainsi que Boulogne fut perduë alors pour la France. Les Anglois se contenterent de la prise de cette Place, & leverent quelque tems après le siége de devant Montreüil, parce

que les troupes auxiliaires de l'Empereur s'étant retirées aussi-tôt que son traité de paix eût été rendu publique, le Duc de Nortfolk qui commandoit pour les Anglois à ce siége, ne se trouva pas assez fort pour le continuer. 1544.

Le Dauphin attaque les Anglois dans Boulogne.

Le Dauphin pour ne pas rendre tout à fait inutile le secours qu'il venoit d'amener, résolut de faire au plûtôt une tentative contre les Anglois, & de les attaquer dans Boulogne avant qu'ils eussent le tems d'en réparer les brêches. Pour faire réussir ce projet, il fit semblant de rebrousser chemin, puis il revint subitement pendant la nuit, & arriva devant Boulogne deux heures avant le jour.

Coligni entre dans la Ville basse avec son Régiment.

Il attaqua la Ville basse avec une fureur à laquelle rien ne put résister, & il s'en rendit maître facilement : Coligni qui étoit de cette attaque, entra dans la Place à la tête de son Régiment ; on espéroit déja pouvoir s'emparer aussi aisément de la Ville haute, & peut-être y auroit-on réussi, si les troupes eussent observé une discipline exacte ; mais la facilité que les soldats avoient trouvée dans cette premiere expédition, leur donnant une fausse

1544. confiance pour le reste, ils se mirent à piller les bagages que les Anglois avoient laissés dans cet endroit.

Les François sont repoussés.

Pendant ce désordre, les Anglois de la Ville haute eurent le tems de prendre les armes. Le bruit s'étant répandu alors qu'ils s'étoient emparés des brêches pour couper le retour aux François, ceux-ci ne penserent qu'à se sauver : la nuit qui augmentoit la frayeur, empêchant d'ailleurs le ralliment, quelques efforts que pussent faire les principaux Officiers, il fallut nécessairement faire retraite ; Coligni, Andelot, Noailles & plusieurs autres, se distinguerent par leur bravoure & furent cependant obligés de céder.

On étoit néanmoins résolu de revevir à la charge, & de profiter du nombre & de l'ardeur des troupes pour entreprendre le siége de la Place ; mais le mauvais tems, les pluyes continuelles qui avoient rendu le terrain impratiquable, tout le Pays ruiné, la difficulté d'avoir du fourage qu'il auroit fallu aller chercher jusqu'à Abbeville, tous ces obstacles déterminerent le Dauphin à renoncer à son entreprise & à mettre ses troupes en quartier.

La perte de Boulogne fit bien de la peine au Roi, & comme cette Place laissoit aux Anglois une libre entrée dans le Royaume, il donna des ordres pour faire pendant l'hyver tous les préparatifs nécessaires, pour marcher contr'eux dès que la saison le permettroit; il chargea en même tems le Maréchal de Biez de construire plusieurs Forts aux environs de Boulogne. Ce Général en fit élever un entr'autres, qu'on appella le Fort d'Outreau, près de l'embouchure du Port de Boulogne, & dont le canon pouvoit battre tous les Vaisseaux qu'on entreprendroit d'y faire passer.

1545.

Nouveaux préparatifs contre Boulogne.

Coligni qui étoit venu passer quelque tems auprès du Roi, n'y séjourna pas long-tems, il vit bien que dans l'agitation où l'on étoit alors pour les préparatifs de guerre, ce seroit faire sa cour au Prince que de se rendre à son poste, il partit aussi-tôt pour aller rejoindre son Régiment.

On regarda néanmoins son départ comme un effet de sa politique: on prétendit que c'étoit pour se ménager avec le Dauphin & le Duc d'Orléans, qui continuoient toujours à vivre très-mal ensemble; en effet, Coligni

1545. en s'éloignant d'une Cour où la diversité des partis formoient tous les jours differentes cabales, avoit lieu d'espérer que sa conduite pourroit lui conserver l'amitié du Prince à qui il étoit dévoüé, sans l'exposer à encourir l'indignation de celui qui étoit alors en faveur.

La belle saison étant revenuë, les armées se mirent en campagne. Le Roi prit le chemin de Boulogne avec ses troupes, & en même tems il fit avancer son armée navale sous les ordres de l'Amiral d'Annebaut, qui devoit attaquer la Flotte Angloise, s'il la rencontroit, & faire même une descente en Angleterre, tandis que ce Prince iroit en personne attaquer Guine & ravager ensuite les environs, pour affamer Boulogne qui tiroit ses provisions de ce côté-là.

Coligni étoit alors dans l'armée du Maréchal de Biez avec le Prince de Joinville son ami, & quoique l'on ne fit pas le siége de la Place dans les formes, il y avoit cependant tous les jours de vigoureuses escarmouches, dans lesquelles ces deux amis se signalerent à l'envi l'un de l'autre. Coligni eut le bonheur de s'en tirer sans aucun

accident, Joinville au contraire dans une sortie que firent les ennemis, reçut un furieux coup de lance, qui lui entroit par l'angle d'entre l'œil droit & le nez, & sortoit par-derriere entre la nuque du coup & l'oreille. Ce qu'il y avoit de plus fâcheux dans cette cruelle blessure, c'est que le fer de la lance avec un tronçon de bois étoit resté dans la playe, sans qu'il parût y avoir assez de prise pour pouvoir l'arracher. 1545.

On ne peut exprimer quelle fut la douleur de Coligni, en voyant le déplorable état où son ami étoit réduit; il le pleuroit déja comme mort, lorsqu'Ambroise Paré, premier Chirurgien du Roi, ranima tout à coup les espérances de tout le monde; il fut assez adroit pour réussir à arracher ce tronçon avec des tenailles de Marêchal: & cette horrible opération eut le succès le plus heureux, le Prince fut rétabli en peu de têms.

Cependant tous les efforts que l'on fit contre Boulogne, n'eurent d'autres effets que de faire voir le courage des Officiers & des soldats, & en même tems de faire périr beaucoup de monde de part & d'autre; mais ce

qu'il y eut de plus malheureux, c'est que les troupes furent attaquées de maladies contagieuses, qui firent un ravage effroyable; le Duc d'Orléans qui étoit venu avec le Roi à cette armée, tomba malade comme beaucoup d'autres, & fut enlevé en peu de jours.

Cette mort apporta un grand changement dans les affaires; l'Empereur qui avoit promis le Milanès à ce Prince en lui donnant sa fille en mariage, se crut alors en droit de garder cet état; & comme il se doutoit bien que le Roi ne le voudroit pas souffrir, il chercha à s'accommoder avec les Princes Protestans d'Allemagne, afin de pouvoir faire face à la France.

1546. Traité avec l'Angleterre au sujet de Boulogne.

Le Roi qui pénétroit les desseins de l'Empereur, crut devoir prendre au plûtôt ses mesures pour n'avoir pas à la fois tant d'ennemis à combattre, il fit faire des propositions au Roi d'Angleterre. Ce Prince qui de son côté craignoit un soulévement dans son Royaume, & voyant d'ailleurs qu'il n'avoit ni homme, ni argent pour continuer la guerre, fut bien-aise d'entrer en composition. On fit alors un Traité, par lequel le Roi

d'Angleterre s'engageoit de rendre dans huit ans la Ville de Boulogne, moyennant une somme que la France devoit lui payer.

Après la conclusion de ce Traité, Coligni partit de devant Boulogne, & accompagna le Roi dans un voyage que ce Prince voulut faire, pour visiter ses frontieres & les garnir de troupes, afin de se précautionner contre les entreprises de l'Empereur. Il eut une attention particuliere à fortifier les frontieres de Champagne, parce que c'étoit de ce côté-là que le péril paroissoit le plus éminent.

Après avoir pris ces mesures contre une puissance redoutable, le Roi revint à Saint Germain-en-Laye, où il reçut la nouvelle de la mort du Roi d'Angleterre. On remarqua qu'elle fit sur ce Prince une vive impression; ils étoient l'un & l'autre de même âge & de même compléxion, ils avoient eu les mêmes foiblesses, & leurs santés avoient commencé à dépérir en même tems. Ces réfléxions chagrinantes jetterent le Roi dans une noire mélancolie qu'il ne put surmonter; son inquiétude le promenant d'un lieu en un autre, il séjourna successivement

1547. Mort du Roi d'Angleterre.

1547. dans differens endroits; mais enfin étant venu coucher à Ramboüillet, la fiévre qu'il avoit depuis longtems s'augmenta si considérablement, qu'elle l'emporta le dernier jour de Mai 1547.

Mort de François I.

Henri II lui succéde.

Coligni vit donc alors monter sur le trône un Prince à qui il avoit toujours été constamment attaché, & de la protection duquel il pouvoit espérer les graces les plus signalées & les postes les plus éminens. La premiere grace que le nouveau Roi accorda fut en faveur de sa famille. Ce Prince rappella le Connétable, exilé de la Cour depuis long-tems. François I qui avoit conservé de l'aversion pour ce Seigneur jusqu'à l'heure de la mort, avoit expressément recommandé au Dauphin de ne jamais rappeller Montmorenci. Il lui avoit donné en même tems plusieurs autres avis, qui ne furent pas mieux suivis: dès que ce Prince eut les yeux fermés, Henri II dépêcha un Courier vers le Connétable, pour le presser de revenir à la Cour.

Le Connétable revient à la Cour.

Coligni impatient d'annoncer à son oncle une nouvelle si flatteuse, partit en diligence & arriva à Chantilli, quelque

quelque tems avant le Courier. Le Connétable comptoit assez sur l'amitié du Prince, pour n'être point surpris de la grace qu'il lui accordoit, il en ressentit cependant tout le prix, comme s'il n'eût pas eu lieu de s'y attendre. Ce Seigneur fut reçu du Roi avec tant de marques de bontés, qu'il oublia bientôt le chagrin que sa retraite lui avoit causé. Il se vit tout d'un coup dans la plus haute faveur, & recherché de toute la Noblesse & même des Princes du Sang.

1547. Le Connétable revient à la Cour.

Le retour du Connétable donna encore un nouveau lustre à la considération dont joüissoit Coligni. Le Roi le mit de toutes ses parties de plaisirs, & le combla de tant de graces qu'il passoit à la Cour pour avoir auprès du Prince autant de crédit que son oncle.

Montmorenci, loin d'en être jaloux, ne s'occupa que du soin de pousser sa fortune aussi loin que celle de ses enfans. Il pensa alors à l'établir richement, & lui proposa en mariage Mademoiselle de Rieux, Comtesse de Laval & de Montfort, qui joignoit à une fortune immense & à la plus illus-

1547. tre naissance, toutes les graces & les vertus de son sexe.

Coligni ne répondit point aux empressemens du Connétable, peut-être sa froideur fut-elle occasionnée par quelque passion cachée. Quoiqu'il en soit, il remercia Montmorenci de sa bonne volonté, & le supplia de ménager cet établissement pour Andelot son frere. Le Connétable qui n'aimoit pas à être contredit, & qui voyoit d'ailleurs que rien n'étoit plus convénable que l'alliance qu'il avoit projettée, ne put s'empêcher de faire à son neveu des reproches assez durs sur sa résistance, mais rien ne put l'ébranler, & il demeura ferme dans sa premiere résolution. Andelot ne fut pas si difficile, lorsque Montmorenci lui eut fait part des vûës qu'il avoit, il ne demanda qu'un quart-d'heure pour se déterminer, & ce ne fut que pour prendre l'avis de son frere : tout fut bientôt terminé. Andelot épousa Mademoiselle de Rieux & se trouva ainsi à la tête des biens considérables que lui apportoit cette riche héritiere.

Le refus de Coligni inquiétoit cependant toujours le Connétable ; &

dans la crainte qu'il eut que quelque passion ne causât du dérangement dans sa fortune, il lui parla fortement sur les suites funestes des engagemens que la foiblesse du cœur & l'illusion font souvent prendre aux jeunes gens. Coligni eut beau se défendre, les soupçons subsistoient toujours, & il ne trouva d'autre moyen pour calmer le Connétable, que de consentir enfin à l'alliance que ce Seigneur lui proposa avec une Demoiselle de l'illustre Maison de Laval, très-proche parente de sa belle-sœur. Ce mariage fut célebré peu après celui d'Andelot en 1547.

1547.

Mariage de Coligni.

La complaisance que Coligni avoit euë pour son oncle, le rétablit entiérement dans son esprit; & ce Seigneur, qui outre sa Charge de Connétable faisoit encore les fonctions de premier Ministre, ne laissa passer aucune circonstance sans procurer à son neveu les avantages qu'il pouvoit espérer de sa grande faveur. Le Roi donna à Coligni le Collier de son Ordre, & peu après il le fit Colonel général de l'Infanterie Françoise. Ce nouveau grade le mit à portée d'établir dans toute l'Infanterie la même discipline

Le Roi le fait Chevalier de l'Ordre & Colonel général de l'Infanterie.

1547. qu'il avoit introduite dans son Régiment, & le Roi en fut si content qu'il l'honora bientôt de la dignité de Lieutenant général, afin de lui donner sur la Cavalerie la même inspection que sa Charge lui donnoit sur l'Infanterie.

Les Traités qu'on avoit conclus avec l'Empereur & les Anglois, faisoient qu'on étoit alors assez tranquille en France. Cependant il y avoit à craindre qu'il n'y eut bientôt de nouvelles broüilleries au sujet de la Ville de Boulogne, que les Anglois prétendoient pouvoir fortifier aussi bien que toutes les Places voisines, sans que les François fussent en droit de s'y opposer, parce que, disoient-ils, c'étoit une des clauses du Traité.

Ils envoyerent à ce sujet une Ambassade au Roi qui étoit alors à Anet, maison superbe qu'il avoit fait bâtir pour la Duchesse de Valentinois. Après que l'Ambassadeur eut fait compliment à ce Prince sur son avénement à la Couronne, il lui proposa les différens chefs de sa négociation; il insista particuliérement sur l'observation du Traité, & il demanda qu'en conséquence les sommes promises

fussent délivrées par la France, ou qu'il fut permis aux Anglois de s'assurer de Boulogne en faisant fortifier cette Place. 1547.

Le Roi répondit qu'il ne refusoit point de tenir les conditions du Traité, ni de payer les sommes dont on étoit convenu; mais qu'auparavant il étoit nécessaire de décider de quelle façon, en quel tems, & par qui la Place seroit renduë. Ce Prince parla ensuite sur le Traité dont on lui demandoit la ratification. Il faut observer qu'il avoit été négocié par le Capitaine Polin, peu de tems avant la mort de François I, & qu'un des articles accordoit aux Anglois la permission de fortifier Boulogne. Le Roi représenta à l'Ambassadeur que le Prince son pere n'avoit jamais voulu approuver ce Traité, que pour lui il ne vouloit pas non plus prendre un engagement de cette espéce; c'étoit dire assez clairement qu'on ne verroit pas tranquillement les Anglois travailler à s'établir dans Boulogne.

Démêlé entre la France & l'Angleterre, au sujet de la Ville

Les Anglois comprirent aisément les desseins de la Cour de France, & ils se mirent néanmoins en devoir de prendre des mesures pour s'assurer de

1547. de Boulogne.

leur conquête, ils commencerent par étendre les limites de ce qu'ils possedoient sur la frontiere. On étoit convenu dans le tems du Traité, que la marée de la pleine lune leur serviroit de bornes du côté de nos fortifications, & qu'une ligne depuis la source de la riviere qui arrose le pays, & qui a son embouchure environ trois cens pas au-dessous de la Ville de Boulogne, termineroit le territoire de l'autre part. Il y eut une querelle par rapport à la source de cette riviere. Les Anglois prétendirent qu'elle étoit au-delà du Monthulin, & commencerent par s'emparer de tous les Bourgs & Villages sur lesquels on n'étoit point d'accord.

Coligni fut envoyé alors pour commander dans les Forts qu'on avoit fait bâtir autour de Boulogne, afin de contenir les Anglois; & comme le Roi avoit des raisons pour ne pas leur déclarer encore la guerre ouvertement, il prit le parti de ne répondre à leur premier acte d'hostilité qu'en usant de represailles: il donna ordre aux Généraux qu'il avoit sur la frontiere, de reprendre sans beaucoup de bruit toutes les petites Places dont les

Anglois s'étoient emparés. Dès que 1547.
la nouvelle en fut répanduë, les Ambassadeurs d'Angleterre qui avoient suivi le Roi d'Anet à S. Germain, s'en plaignirent à ce Prince, & enfin cette querelle fut terminée par des Arbitres, sur le rapport desquels il fut décidé que chacun garderoit ce qu'il avoit alors en sa puissance.

Peu après les Anglois donnerent encore de nouveaux sujets de mécontentement. Sous prétexte de fortifier le Port de Boulogne, ils entreprirent d'élever à grands frais un Môle à l'entrée de ce Port. C'étoit contrevenir au Traité, par lequel ils étoient convenus de n'élever aucune fortification. Coligni en écrivit aussi-tôt au Roi, & ce Prince donna ordre sur le champ à son Ambassadeur en Angleterre, d'en porter ses plaintes à cette Cour. On fut long-tems sans rien répondre de positif, & cependant on pressoit extrêment les Ouvriers commandés pour l'élévation du Môle, & enfin les Anglois répondirent qu'ils ne contrevenoient en rien au Traité, & que l'ouvrage qu'ils avoient fait construire n'étoit destiné à autre chose qu'à assu-

1547. rer la navigation & rendre le Port bien plus commode.

Coligni par des Lettres réitérées, fit bientôt voir que la sûreté de la navigation & la commodité du Port, n'étoient qu'un spécieux prétexte ; en effet, aussi-tôt après la construction du Môle, les Anglois y firent placer du canon & y bâtirent des Casernes. Le Roi, ne pouvant tirer aucune raison valable de la conduite des Anglois, résolut de venir lui-même visiter cette frontiere. Ce Prince s'arrêta dans quelques Places, dont il fit relever les fortifications, & il envoya devant lui le Connétable & le Prince de Joinville (qu'on appelloit alors Duc d'Aumale) pour examiner les endroits qui seroient commodes pour se fortifier contre les entreprises des Anglois.

Coligni fait construire un Fort près de Boulogne.

Par l'avis de Coligni, on choisit une colline qui commandoit sur le Port & sur le Môle. Ce fut-là que l'on construisit un Fort, auquel on donna le nom de son Auteur, on l'appella le *Fort de Châtillon.* Du haut de cette éminence, on pouvoit aisément braquer le canon contre le Port & en

fermer ainſi l'entrée aux Vaiſſeaux qui venoient d'Angleterre ; avantage qn'on n'auroit pas pu attendre des autres Forts bâtis par ordre du feu Roi, parce qu'ils étoient trop éloignés. Le ſeul qui auroit pu faire quelque effet à cauſe de ſa proximité, étoit celui que le Maréchal de Biez avoit fait conſtruire ſous le dernier régne ; mais il s'y étoit pris ſi mal, qu'on n'en pût faire aucun uſage : on crut même que quelque intelligence ſecrete avoit engagé ce Seigneur à trahir ſon devoir dans cette occaſion ; & à l'avenement de Henri à la Couronne, il en fut puni par la perte de ſes Charges & de ſes dignités.

Le Roi alla viſiter les travaux, & parut content des meſures que Coligni avoit priſes pour prévenir les entrepriſes des Anglois. Ce Prince parcourut enſuite differentes Places, & revint à Saint Germain où il ratifia enfin la trêve qui avoit été concluë entre la France & l'Angleterre, bien réſolu cependant de ne rien négliger pour recouvrer Boulogne dès qu'il s'en préſenteroit une occaſion favorable.

Il ſe paſſa quelque tems ſans qu'on 1548.

fût en état de rien entreprendre de ce côté-là; des mouvemens domestiques occuperent le Roi dans son Royaume, & il étoit d'autant plus nécessaire de les réprimer au plûtôt, qu'on sçavoit que les ennemis de l'Etat les fomentoient sous-main, & qu'ils en attendoient le succès pour agir ensuite ouvertement. Ces troubles occuperent la plus grande partie de 1548. L'an-
1549. née suivante se passa presqu'entiérement en fêtes & en réjoüissances, elles furent occasionnées d'abord par la naissance d'un Prince dont la Reine accoucha à Saint Germain. Quelque tems après cette Princesse fut couronnée à Saint Denis, & elle fit ensuite son entrée dans Paris avec la pompe la plus somptueuse.

Ce fut vers la fin de cette année que le Roi résolut de rompre avec les Anglois. Ce Prince avoit déja sur pied un nombre de troupes assez considérable: d'ailleurs la magnificence des fêtes qui s'étoient données à la Cour, y avoit appellé la plus grande partie de la Noblesse du Royaume; de sorte que le Roi se trouva prêt à se mettre en campagne, sans qu'on eût entendu parler d'aucun préparatif de guerre.

Le Roi avoit d'autant plus de droit de redemander Boulogne les armes à la main, qu'il paroissoit que l'Angleterre vouloit absolument garder cette Place. François I avoit offert plusieurs fois à Henri VIII de recevoir le remboursement des sommes dont on étoit convenu pour la restitution de cette Ville, & le Roi d'Angleterre avoit toujours éludé sur differens prétextes. 1549.

Mais ce qui acheva de déterminer alors Henri II à prendre les armes, ce fut la situation actuelle des affaires d'Angleterre. La guerre civile y étoit fort allumée par la révolte de l'Amiral d'Angleterre, qui avoit formé un parti considérable contre le Duc de Sommerset son frere, un des Tuteurs du jeune Roi Edoüard. D'ailleurs le Roi étoit bien informé des nouveaux embarras que les Princes d'Allemagne avoient suscités à l'Empereur, de sorte que n'ayant rien à craindre de ce côté-là, & voyant les Anglois armés chez eux les uns contre les autres, il crut devoir profiter habilement de toutes ces conjonctures pour regagner Boulogne.

Ce Prince se rendit promptement à

1549. Abbeville à la tête de sa Maison ; delà il passa à Montreüil, où le Connétable & le Duc d'Aumale vinrent le joindre. Ces deux Seigneurs avoient précedés de quelques jours le départ du Roi pour aller sur la frontiere faire la revûë des troupes. Toute l'armée s'étant rassemblée, on marcha droit à Boulogne.

Pendant que l'armée s'avançoit vers cette Place, Léon Strozzi qui commandoit la flotte de France, s'étoit mis en mer de bonne heure & avoit déja remporté plusieurs avantages sur les Anglois, une partie de leurs Vaisseaux avoit été coulée à fond, & l'autre s'étoit sauvée avec beaucoup de peine dans l'Isle de Garnesei, qui appartient à l'Angleterre. Les troupes de terre firent de leur côté differentes attaques, & s'emparerent de la plûpart des petits Forts qui couvroient la Place. On trouva plus de résistance à l'endroit appellé la Tour-d'Ordre, qui étoit très-difficile à attaquer par l'avantage de sa situation ; comme l'hyver approchoit, on ne voulut point fatiguer davantage les troupes. Le Roi content de ses premiers succès, mit de bonnes garnisons dans les Forts

qu'il venoit de prendre, & il congédia ensuite le reste de son armée, bien résolu de reprendre ce siége dès que la saison le permettroit.

Les affaires changerent de face pendant l'hyver qui suivit cette campagne. Les Anglois voyant leurs finances épuisées, par les guerres qu'ils avoient eu à soutenir tant au-dehors qu'au-dedans même de leur Isle, penserent serieusement à la paix, & ils firent offrir au Roi de lui rendre Boulogne aux conditions du Traité fait entre François I & Henri VIII. Il y eut à ce sujet des Plénipotentiaires nommés de parts & d'autres, qui s'assemblerent dans un endroit entre Boulogne & le Fort d'Outreau. Coligni qui s'étoit distingué dans cette guerre contre les Anglois, fut nommé par le Roi pour être un des Négociateurs du Traité qu'on devoit conclure avec eux. Après un grand nombre de conférences, il fut enfin décidé entr'autres articles, que les Anglois rendroient Boulogne & tous les Forts qu'ils avoient fait bâtir dans le Boulonois, avec le canon & les munitions de guerre qui y étoient, & que le Roi de France leur donneroit pour les dé-

1550.

Les Anglois demandent la paix.

Coligni est chargé de la Négocier.

1550. dommager quatre cens mille écus d'or en deux payemens, sçavoir la moitié quand les François entreroient dans la Ville & le reste à la mi-Août. Cet accord fut signé de part & d'autre le 24 de Mai, & quelque tems après il y eut un autre Traité avec le Roi d'Angleterre, par lequel le mariage de ce Prince fut arrêté avec Elizabeth de France, fille du Roi, âgée alors de six ans.

Le Roi s'étant ainsi assuré du côté de l'Angleterre, commença à avoir moins de ménagement pour l'Empereur ; il se rendit plus attentif sur toutes ses démarches, & prit le parti de ne lui rien passer de ces manieres impérieuses, dont il avoit quelquefois usé avec François I. Il parut même vouloir lui chercher querelle ; & sans lui déclarer la guerre ouvertement, il fit tout ce qu'il falloit pour lui faire sentir qu'il se mettoit peu en peine de l'avoir pour ennemi.

Le Pape ayant armé contre les Farneses pour les priver de la Principauté de Parme, l'Empereur se déclara pour le Pontife ; le Roi envoya aussitôt des troupes au secours des Farneses. Ce Prince tint la même conduite

à l'égard des Proteſtans d'Allemagne, Charles-Quint entreprit de les réduire, il remporta même ſur eux differens avantages ; dès que le Roi n'eut plus rien à craindre de la part des Anglois, il fit une ligue avec les Princes Proteſtans de l'Empire, & accepta le titre de Protecteur de la liberté Germanique.

On ne pouvoit pas dire que ce fût 1551.
par aucun goût pour les opinions nouvelles en matiere de Religion, que le Roi fut porté à embraſſer le parti des Princes Proteſtans d'Allemagne ; car dans le tems même qu'il ſe liguoit avec eux, loin de favoriſer le Proteſtantiſme dans ſes Etats, il le pourſuivoit à toute outrance, & on puniſſoit tous les jours par les plus cruels ſupplices ceux qui ſe déclaroient pour la nouvelle doctrine. Cette conduite n'étoit pas conſéquente, mais l'objet principal de la Cour de France étant d'affoiblir la trop grande puiſſance de l'Empereur & de ſa Maiſon : on crut donc devoir mettre tout en uſage pour y parvenir, ce fut ce qui détermina le Roi de faire auſſi une ligue avec le Turc, pour occuper l'Empereur du côté de la Hongrie, afin de pouvoir l'attaquer avec avan-

1551. tage du côté des Places voisines de la France.

Le Roi se déclare contre l'Empereur.

Lorsque le Roi eut bien pris toutes ses mesures, il commença à agir ouvertement contre l'Empereur, & le fit attaquer en même tems dans le Piémont, sur la frontiere de Lorraine, & dans l'Artois & le Hainault. On crut d'abord pendant quelque tems que Coligni auroit le commandement des troupes de Piémont, du moins le Connétable Ministre & Favori du Roi, sollicita vivement pour son neveu; mais la Maîtresse du Roi l'emporta sur le Favori, & elle fit donner la Lieutenance Générale de cette armée à Charles Cossé de Brissac, Capitaine de réputation, pour lequelle cette Dame avoit d'ailleurs un peu plus que de l'estime. Le Roi qui aimoit ce Seigneur, mais qui en même tems redoutoit sa présence à la Cour, fut charmé de trouver un prétexte honorable pour l'éloigner.

La Maîtresse du Roi avoit sollicité pour Brissac avec d'autant plus de chaleur, qu'indépendamment de l'inclination qu'elle avoit pour ce Seigneur, elle vouloit aussi chagriner Coligni contre qui elle étoit vivement piquée,

à l'occasion du discours qu'il avoit tenu il y avoit déja du tems au Prince de Joinville, au sujet du mariage du Comte d'Aumale son frere, avec une des filles de Diane. Ce Prince ayant prié Coligni de lui dire son avis sur cette alliance, & de lui parler à cœur ouvert comme si il s'agissoit de ses propres intérêts : *Pour moi*, répondit Coligni, *je ferois plus de cas d'un peu de bonne renommée, que de toutes les richesses qu'une femme pourroit apporter dans ma Maison.* Les Guises qui s'attendoient à une autre réponse, furent très-étonnés de celle-ci, & ils imaginerent que Coligni ne parloit que par un principe de jalousie, & que son dessein étoit de les broüiller avec Diane, pour empêcher par-là leur aggrandissement. Dès ce moment la grande intimité cessa entre ces amis si intimes, & la Duchesse à qui cet entretien fut rapporté, se promit bien de s'en ressouvenir dans l'occasion. 1551.

Coligni sert dans l'armée du Duc de Nevers.

Le crédit de l'oncle & la faveur du neveu, ayant donc échoüé vis-à-vis les sollicitations de la Maîtresse du Roi, Coligni prit le parti d'aller servir dans l'armée qui marchoit sur les frontieres de Lorraine. Le comman-

1551. dement général en fut donné à François de Cléves, Duc de Nevers, Gouverneur de Champagne. Il ne se passa presque rien de mémorable de ce côté-là, & le Duc se contenta de ravager dix à douze lieuës de Pays; il auroit eu à redouter les efforts du Comte de Mansfeld, Gouverneur de Luxembourg, qui avoit déja fait irruption sur nos frontieres pour le surprendre; mais la bravoure du Régiment de Coligni le débarrassa de ce redoutable Adversaire, qui fut appellé ailleurs par la nouvelle qu'il reçut de la défaite d'un Corps considérable de troupes Flamandes, que Lusarche Lieutenant de Coligni avoit mises en déroute, près de Montcornet dans les Ardennes. Cet avantage fut suivi de la prise & du pillage de quelques petites Places, après quoi comme l'hyver approchoit, le Duc de Nevers se retira.

Ligue des Princes Protestans contre l'Empereur.

Ce fut pendant l'hyver de cette année, que les Princes Protestans d'Allemagne de concert avec la France, prirent enfin les dernieres mesures pour attaquer l'Empereur; les Puissances confédérées publierent des Manifestes, par lesquels elles détail-

loient les raiſons qui les engageoient à prendre les armes ; & dès que la ſaiſon le permit, chacun ſe mit en campagne. 1552.

Le Roi qui ſuivant un des articles du Traité fait avec les Princes Allemans, devoit s'emparer de Metz, Toul & Verdun, partit dès la mi-Mars pour exécuter ce projet. Il prit ſa route par Meaux & Château-Thierri, & ſe rendit enſuite à Châlons-ſur-Marne avec toute ſa Cour. Le Connétable s'étoit déja avancé à Vitri, où étoit le rendez-vous général des troupes. Les garniſons des Places frontieres s'y étoient renduës, & le Roi y avoit auſſi mandé de Piémont vingt Compagnies de vieux Corps, qui formoient environ deux mille hommes d'Infanterie ; on leur joignit environ trente-cinq Compagnies de nouvelles troupes, levées dans les Provinces de Languedoc & de Guyenne, au nombre d'environ dix mille hommes ; toutes ces troupes furent commandées par Coligni, comme Colonel de l'Infanterie Françoiſe.

Le Roi s'empare de Toul & de Metz.

Il y avoit outre cela une Cavalerie nombreuſe tant Françoiſe qu'Allemande, dont une partie étoit ſous les

1552. ordres de Claude de Lorraine, qu'on appelloit alors Duc d'Aumale, depuis que François de Lorraine son frere aîné, avoit quitté le nom de ce Duché pour prendre celui de Duc de Guise.

Le Connétable à la tête de cette armée s'avança vers la Ville de Toul, qui lui envoya les clefs de ses portes à l'instant. La Ville de Metz eut plus de peine à s'y résoudre; Montmorenci s'étant rendu devant cette Place, fit sçavoir aux habitans que le Roi étoit près d'arriver, & leur commanda de lui ouvrir les portes. Les Magistrats & les Bourgeois se trouverent divisés entr'eux, & furent quelque tems sans rendre de réponse; mais le Connétable leur ayant fait dire que s'ils n'obéissoient promptement, il alloit faire approcher du canon; ils vinrent le supplier de ne point user de violence, & promirent de le recevoir dans la Ville avec les Princes qui étoient avec lui, à condition cependant qu'on ne feroit entrer que deux Compagnies d'Infanterie.

Metz refuse d'ouvrir ses portes.

Telles furent les conditions que les habitans de Metz exigerent pour ouvrir leur Ville; elles furent accor-

dées, mais on sçut habilement les éluder. Au lieu de deux Compagnies, qui ne devoient être que de trois cens hommes chacune, Coligni forma deux Compagnies, qui faisoient ensemble quinze cens hommes des meilleures troupes de l'armée. Le Connétable étant entré avec les Princes & les Seigneurs, les habitans de Metz furent très-étonnés de voir entrer chez eux un plus grand nombre de soldats qu'ils n'attendoient, ils crurent pouvoir y remédier en fermant leurs portes; mais il n'étoit plus tems, nos troupes les repousserent, & l'armée entiere défila dans la Ville. Le Roi y mit Artus de Cossé pour Gouverneur, & donna des ordres pour en rétablir les fortifications & en faire de nouvelles. Il marcha ensuite en Alsace & voulut s'assurer de Strasbourg, afin d'y passer le Rhin, pour pénétrer le plus loin qu'il pourroit dans l'Allemagne; mais les habitans supplierent le Roi de ne rien entreprendre sur leur Ville, & d'ailleurs ils envoyerent des ordres à toutes les Villes & aux Bourgs voisins, pour faire porter des vivres à son camp; mais à l'égard du passage, ils le refuserent absolument. On ne crut pas

1552.

L'armée du Roi y entre.

1552. devoir les presser davantage, parce qu'on fut informé qu'ils avoient mieux pris leurs mesures que ceux de Metz; leurs magazins étoient remplis de vivres & de munitions, & ils paroissoient résolus de se défendre jusqu'à la derniere extrêmité.

Le Roi conduit ses troupes dans la basse Alsace.

Le Roi s'éloigna donc de Strasbourg & conduisit son armée dans la basse-Alsace, où il s'étendit depuis Haguenau jusqu'à Wissembourg: après y avoir séjourné quelque tems, la difficulté qu'il trouva à faire subsister les troupes dans ces quartiers, le détermina à faire retraite pour se rapprocher de ses frontieres: il étoit porté d'ailleurs à faire cette démarche par des raisons très-pressantes: Martin Rossen un des Généraux des troupes Impériales, faisoit de grands ravages dans la Champagne, où il s'étoit déja emparé de Stenai. D'un autre côté, l'Electeur de Saxe l'avoit informé des conférences qu'il avoit eues à Lintz avec le Roi des Romains, par lesquelles il paroissoit que l'Empereur étoit à la veille de se raccommoder avec les Princes Protestans: en effet, il se tint quelque tems après une Assemblée solemnelle à Passaw, où la paix fut

concluë entre l'Empereur & les Princes d'Allemagne, sans qu'il y fût fait aucune mention des intérêts du Roi, à qui ils avoient cependant déferé solemnellement le vain titre de Protecteur de la liberté Germanique. 1552.

Le Roi revient sur ses frontiéres.

Pendant que tout cela se négocioit en Allemagne, le Roi étoit rentré en France avec son armée; & à son approche les Impériaux s'étoient retirés de Champagne, & avoient abandonné Stenai pour couvrir le Luxembourg. Le Roi conduisit son armée dans cette Province, & ses troupes y firent ce que les Impériaux avoient fait dans la Champagne, tout le Pays fut ravagé.

Il ravage le Luxembourg.

Le Roi attaqua d'abord une Place forte appellé Rode-marck ou Roc-de-Mars, Château situé entre Thionville & Tréves, sur la pointe d'une colline le long de la Moselle; c'étoit-là que les Seigneurs & les principales Dames du Pays s'étoient retirés, parce qu'on crut que le Roi s'attacheroit d'abord à attaquer Thionville; de sorte qu'on fut très-surpris lorsqu'on vit arriver ce Prince, qui envoya d'abord sommer la garnison de se rendre. Sur le refus qu'elle en fit, on prit le parti

1552. de la mettre à la raison, on fit avancer quatorze piéces de canon, qui arriverent plus promptement qu'on n'auroit pu s'y attendre. Cette artillerie foudroya les murailles & fit une brêche assez considérable; la garnison effrayée, témoigna alors qu'elle vouloit capituler: mais les soldats qui étoient prês d'aller à l'assaut, craignant qu'une composition ne les privât du butin, n'attendirent pas les ordres des Généraux, ils gravirent sur la muraille à moitié abattuë, s'emparerent de la Place & se mirent à piller.

Roc-de-Mars pris d'assaut.

Le désordre auroit été poussé aux plus affreuses extrêmités, si le Comte Rhingrave qui étoit parent de la Dame de cet endroit, n'eût fait en sa faveur les plus pressantes sollicitations: à sa priere, Coligni fut chargé d'user au plûtôt de toute son autorité pour contenir le soldat; ses soins eurent tout le succès qu'on pouvoit en espérer, & s'il ne garantit pas entiérement la Place du pillage, il fit du moins en sorte qu'il lui épargna bien des horreurs.

Coligni empêche le pillage.

L'armée passa ensuite la Moselle, & alla brûler le Mont-Saint-Jean & Solieuvre; de-là elle se rendit par Estain vers

vers Danvilliers, où elle reçut un renfort considérable. On mit le siége devant cette Place, qu'on crut d'abord facile à emporter, parce que les marais qui la rendent inaccessible pendant les mauvais tems étoient alors absolument desséchés par les excessives chaleurs de cette année; mais les fréquentes sorties de la garnison interrompirent souvent les travaux & rendirent le siége plus long. Cependant une batterie placée à propos sur une colline ayant fait une brêche considérable, on se vit en situation de risquer un assaut, mais la garnison demanda aussitôt à capituler. On fut long-tems à disputer sur les conditions, & enfin on arrêta que les Chefs & les principaux Seigneurs demeureroient prisonniers, que les soldats seroient renvoyés sans armes, & que le Roi disposeroit à son gré des effets des habitans. Ce dernier article fut extrèmement favorable à Coligni; aussi-tôt après la reddition de la Place, le Roi lui fit présent de tout le butin. (*a*)

1552.

Prise de Danvilliers

Le Roi donne tout le butin à Coligni.

(*a*) L'Auteur de la Vie de Coligni, imprimée en 1686. rapporte à cette occasion un trait qui feroit beaucoup d'honneur à Coligni s'il étoit vrai. Il assure qu'aussi-tôt que

1552. Après la prise de Danvilliers, le le Roi partit pour Verdun ; cette Ville se soumit à ce Monarque, qui de son côté promit de ne donner aucune atteinte à ses priviléges & à ses immunités ; il nomma pour Gouverneur Gaspard de Saulx-Tavanes. Ce Prince conduisit ensuite son armée du côté d'Yvoi, dont il fit le siége : cette Ville fut bientôt réduite par la défection des Allemans & des soldats de Cleves, qui refuserent de seconder les efforts du Comte de Mansfeld, Commandant de la Place : la conquête d'Yvoi

Prise d'Yvoi & de Montmedi.

le Roi lui eut fait présent du butin de Danvilliers, ce Seigneur transporta son droit aux soldats qui en eurent quarante mille écus. Cet Ecrivain a apparemment imaginé ce fait, pour relever son Héros aux dépens du Connétable, qui ayant reçu dans le même tems une pareille gratification, ne fit pas difficulté de tout garder pour lui. L'Auteur en prend occasion de faire l'éloge de la générosité de Coligni, il assure même que le Connétable fut si irrité de cette action, qui étoit un reproche tacite de sa conduite, qu'il en fit des reproches à son neveu. Je crois que sur ce fait il vaut mieux s'en rapporter à M. de Thou. On y voit que les soldats furent aussi mécontens de l'oncle que du neveu, parce qu'ils garderent l'un & l'autre ce qui leur avoit été donné.

entraîna peu après celle de Montmedi. 1552.

Ces rapides ſuccès animerent de plus en plus le courage du ſoldat ; dès que les François paroiſſoient quelque part, il ſembloit que tout devoit leur céder : en vain Boüillon & les autres Places de ce Duché voulurent s'opposerent au torrent, ces troupes victorieuſes ne purent être arrêtées par aucun obſtacle. Le Roi ſortit enfin du Luxembourg & alla faire le dégat aux environs de Thionville ; il attaqua un Château très-fort nommé Arlon, où Coligni eut le chagrin de perdre François Anglure d'Eſtauge, Officier de réputation, qui étoit un de ſes Lieutenans. Cette perte fut cruellement vangée à la priſe de cette Place ; on fit main-baſſe ſur toute la garniſon, & Glayon qui fut emporté peu après eut le même ſort qu'Arlon.

Après diverſes autres expéditions qui ſuivirent celles-ci, les troupes qui étoient extrêmement fatiguées par tant de ſiéges & par les pluyes exceſſives qui tomberent alors, furent miſes pour la plus grande partie en quartiers de rafraîchiſſemens ; & quoiqu'on ne fût encore qu'au mois de Juillet, on

1552. en congédia cependant une partie pour épargner la trop grande dépense.

Ce fut pendant que le Roi étoit occupé à ces differentes conquêtes, que l'Empereur fit à Passaw avec les Princes Protestans d'Allemagne, l'accord dont j'ai parlé. Ce Prince rassuré par ce Traité & par les troupes qui lui venoient d'Italie, d'Espagne, du Tirol & de ses autres Etats, ne respiroit que la vengeance contre les François. Il crut cependant devoir dissimuler, & il colora cet armement du prétexte de secourir la Hongrie attaquée par les Turcs; il envoya même dans ce Royaume Maurice Electeur de Saxe, avec un corps de troupes très-nombreux, & fit courir le bruit que dans peu il le joindroit; mais dès que ses troupes furent rassemblées, il tourna tout d'un coup du côté du Rhin. On crut alors qu'il alloit attaquer ouvertement la France; mais il dissimula encore, & il fit répandre qu'il avoit armé contre le Marquis Albert de Brandebourg, ennemi déclaré de l'Empire, qui ravageoit les Etats de Tréve, de Spire & de Mayence. Comme Albert s'étoit toujours déclaré contre l'Assem-

blée de Passaw, il n'avoit point été compris dans le Traité qui y avoit été conclu, & il en profitoit pour continuer à piller les terres de l'Empire. 1552.

Quoique ce Prince fut armé contre l'Empereur, il n'en étoit cependant pas plus lié avec le Roi de France : il se flatoit néanmoins d'être attaché à ce Prince ; mais le désir qu'il avoit de faire du butin, le porta toujours à se conduire en ennemi partout où il passoit, & lorsqu'il vit avancer l'Empereur sur lui, il s'éloigna peu à peu, passa la Moselle & se jetta dans le Luxembourg, qu'il ravagea ; de-là il repassa en Lorraine dans le dessein de prendre enfin un parti ou avec l'Empereur ou avec le Roi de France, toujours prêt à se déclarer pour celui des deux qui lui donneroit de plus grands avantages.

L'Empereur arme contre la France.

Dès qu'on sçut en France que l'Empereur marchoit du côté du Rhin, on se douta bien que ce Prince, extrêmement jaloux de sa puissance & de sa gloire, ne se serviroit des forces de l'Empire qu'il menoit avec lui, que pour tâcher de reprendre les Villes qu'il disoit avoir été enlevées à l'Empire. Les succès qu'il avoit toujours eus sur

1552. les frontieres de Champagne, l'animoient dans ses desseins, & il étoit fortement persuadé que la guerre qu'il alloit faire de ce côté-là lui seroit aussi utile que glorieuse; dans la confiance qu'il avoit de faire bientôt la conquête de Metz, Toul & Verdun, il se repaissoit déja de l'idée flateuse d'être à l'abri de tout ce que les armes étrangeres pourroient désormais entreprendre, lorsqu'il seroit possesseur de ces trois Villes; mais toutes ses espérances échouërent bien vîte, & l'entreprise qu'il fit alors sur la Ville de Metz, fut le terme fatal de ses prospérités.

Le Roi donne des ordres pour défendre Metz contre les Impériaux.

Le Roi qui de son côté trouvoit aussi que les trois Villes, & Metz surtout, lui étoient très-nécessaires pour couvrir ses Etats, avoit pris les mesures les plus efficaces pour se les conserver. Il avoit chargé le Duc de Guise de se transporter sur cette frontiere, & d'y mettre tout en état de résister aux efforts de l'ennemi. Ce Seigneur se rendit à Metz au commencement du mois d'Août, & depuis ce jour jusqu'au dix-neuviéme d'Octobre que les troupes Impériales commencerent à paroître, on travailla jour & nuit à

fortifier cette Place importante, dont le sort devoit décider de toutes les autres. 1552.

Tous les Princes & la plûpart des Seigneurs qui n'étoient point commandés pour cette expédition, voulurent cependant y avoir part, & ils se rendirent auprès du Duc de Guise pour servir en qualité de Volontaires sous ses ordres.

Dans le tems qu'on étoit le plus occupé à travailler aux fortifications de Metz, le Duc de Guise apprit que le Marquis Albert de Brandebourg s'en approchoit de bien près; on ne tarda pas à avoir de ses nouvelles, & ce Prince se comportant alors comme allié des François, envoya plusieurs fois demander des vivres pour ses troupes. Le Duc de Guise lui en fit donner deux fois, mais à la troisiéme il lui envoya le fameux Strozzi pour lui représenter qu'étant à la veille de soutenir un siége, il n'étoit pas naturel qu'il dégarnît ses magazins: il lui conseilla de s'étendre vers la Franche-Comté, où il trouveroit abondamment ce qui lui seroit nécessaire.

Conduite artificieuse du Marquis

Albert parut se rendre aux remontrances de Strozzi; mais cependant

1552. de Brandebourg. avant de s'éloigner, il demanda une entrevuë au Duc de Guise. Ce Général l'accorda, à condition néanmoins qu'Albert viendroit le trouver à Metz, mais la proposition ne fut pas de son goût : on prétend que ce Prince artificieux cherchoit à attirer vers lui le Duc de Guise, afin de s'en saisir & de mériter par cette insigne trahison sa réconciliation avec l'Empereur.

Coligni est député vers ce Prince. Dans le tems de ces differens pourparlers, le Connétable étoit à Saint Michel en Lorraine, où il rassembloit son armée : ayant été informé par le Duc de Guise des procédés du Marquis de Brandebourg, il chargea Coligni & la Chapelle-Biron d'aller trouver ce Prince & de tâcher d'en tirer une réponse précise ; mais on ne put y parvenir. Il parut plus irrésolu que jamais, & ne s'attacha qu'à former des difficultés sur tout ce qu'on lui proposoit ; de sorte que Coligni & Biron ne rapporterent de sa part que des réponses générales, qui déterminerent enfin le Connétable à le regarder désormais comme ennemi ; il le fit annoncer partout, & envoya ordre à tous les Capitaines qui tenoient la campagne de se tenir sur leurs gardes.

Albert prit à la fin son parti, & il écrivit au Roi qui alors étoit à Reims, qu'il voyoit bien que Sa Majesté n'agréoit pas son service, & qu'ainsi il étoit résolu de se retirer avec ses troupes en Allemagne, pourvu qu'on lui accordât la liberté du passage. Le Roi qui ne demandoit pas mieux que de le voir éloigné, donna à ce sujet tous les ordres nécessaires; le Marquis se contenta d'aller camper auprès de Toul, où il fit un ravage effroyable, & de-là il revint joindre l'armée de l'Empereur devant Metz, & prit son quartier au Mont Saint Quentin. 1552.

Siége de Metz.

L'arrivée de ce renfort ferma le seul endroit par lequel on avoit encore quelque liberté pour sortir de Metz, & l'Empereur avec ce nouveau secours s'imagina réduire la Place en peu de tems. Ce Prince fit commencer les attaques avec toute la vigueur possible, mais le siége n'en avança pas davantage; & enfin après deux mois de travaux & de peines, l'Empereur voyant ses troupes presque entiérement ruinées, fut obligé de décamper.

L'Empereur est contraint de décamper.

Dans le tems que ce Prince paroissoit le plus animé à la poursuite du

1552. siége, le Duc de Guise avoit tellement pourvu à la défense de la Place, qu'il écrivit au Roi que Metz étoit hors de danger, & qu'ainsi Sa Majesté pouvoit faire passer où elle jugeroit à propos, les troupes qui étoient à S. Michel sous les ordres du Connétable; mais que pour lui il répondoit encore de plus de dix mois de défense, sans rien craindre. Il finissoit sa Lettre par conseiller au Roi de se servir de ses troupes pour reprendre Hédin, dont les ennemis s'étoient emparés depuis peu.

Coligni fait le siége de Hédin.

Le Roi s'étoit avancé alors jusqu'à Châlons-sur-Marne, où il avoit mandé le Connétable pour conférer avec lui sur les conjonctures actuelles; on adopta l'avis du Duc de Guise, & le Roi chargea Coligni de conduire l'armée en Artois pour reprendre Hédin, ce Seigneur eut la conduite de ce siége sous les ordres du Duc de Vendôme Prince du Sang; la Place fut emportée en peu de tems, & cette expédition fut suivie de près de la prise de Téroüane.

Il est nommé Amiral de France.

Ce fut dans ce tems-là que Coligni fut nommé Amiral de France, il succéda dans cette Charge à Claude

d'Annebaut : Homme, dit M. de Thou, d'une probité digne des anciens tems & d'un désintéressement parfait. Ce Seigneur qui étoit tombé dans la disgrace à l'avénement de Henri à la Couronne, avoit cependant toujours conservé malgré cela une espéce de crédit, & il mourut estimé de tout le monde : outre la dignité d'Amiral, il avoit été Maréchal de France ; mais Henri II à son avénement au trône, ayant fait un Edit qui portoit qu'une même personne ne pourroit occuper deux grandes Charges, d'Annebaut opta celle d'Amiral & remit au Roi son Office de Maréchal de France, qui fut donné à d'Albon de Saint André. 1552.

Coligni se trouvoit alors dans le cas de l'Edit, & obligé par conséquent de se défaire d'une de ses Charges. Son dessein étoit de se démettre de son état de Colonel général de l'Infanterie, & en même tems de faire nommer en sa place son frere d'Andelot ; mais il y avoit une difficulté qui ne pouvoit être levée que par une grace spéciale. Ce Seigneur étoit prisonnier depuis du tems, & on ne sçavoit point quand on pourroit le ra-

voir : il avoit été pris par les ennemis pendant la guerre de Parme avec Marsilli de Sipierre, & on les avoit envoyés l'un & l'autre à Milan. Le Roi eut la bonté de lever cet obstacle, en permettant à Coligni de garder les deux Charges jusqu'à ce que son frere eut recouvré la liberté : il conserva donc l'un & l'autre titre, & les ordres qu'il donnoit étoient expédiés alors, *de par Monsieur l'Amiral, Colonel général de l'Infanterie Françoise.* Le Roi crut devoir faire une exception en faveur de son mérite personnel & des services qu'il venoit de rendre à l'Etat dans les differentes expéditions où il s'étoit distingué.

Le Roi permet à Coligni de garder la Charge d'Amiral & celle de Colonel de l'Infanterie.

1555. La vigoureuse défense de Metz & les autres avantages qu'on venoit de remporter dans la derniere campagne, inspirerent une telle confiance aux François, qu'ils ne daignerent pas penser à prendre des précautions pour la campagne suivante ; ils s'imaginoient que la situation des affaires de l'Empereur, l'empêcheroit de rien entreprendre si-tôt ; d'ailleurs on apprit dans ce même tems que ce Prince étoit malade, & comme on amplifie volontiers les nouvelles qui peuvent être

de quelque avantage, on fit courir le bruit qu'il étoit mort, & on le crut; mais on ne fut pas long-tems dans l'erreur. 1553.

Ce Prince avoit passé tout l'hyver dans les Pays-bas, & il s'y étoit occupé à imaginer des moyens pour se venger de l'affront qu'il avoit reçu au siége de Metz. Il profita de la sécurité dans laquelle il sçut qu'on vivoit à la Cour de France, pour faire de nouvelles tentatives, & il chargea le Comte de Rœux d'aller attaquer Téroüane dans le Comté de Ponthieu. On fut informé à la Cour des desseins de l'Empereur dans le tems qu'on y étoit uniquement occupé de festins, de bals & de tournois, à l'occasion du mariage de Diane, fille du Roi, avec Horace Farnese. Cette nouvelle troubla un peu les réjoüissances, on donna au plus vîte des ordres pour la défense de Téroüane; mais la précipitation empêcha de prendre des mesures assez justes, ou plûtôt la confiance qu'on avoit de repousser facilement un ennemi qu'on avoit battu l'année précédente, fut cause qu'on ne fit pas marcher autant de troupes qu'il auroit été nécessaire. Téroüane fut em-

L'Empereur prend & rase Téroüane.

1553. portée & rasée presque aussi-tôt.

Les Impériaux s'emparent de Hédin.

Après la prise de cette Place, les ennemis allerent assiéger Hédin, ayant à leur tête Emmanuël Philbert, Prince de Piémont, que l'Empereur chargea de cette expédition; la Ville fut prise d'emblée, on la traita comme Téroüane, elle fut entiérement rasée. Les Impériaux marcherent ensuite vers Dourlens, & se préparoient à s'emparer de cette Place, lorsque le Connétable contre la lenteur duquel on murmuroit déja beaucoup en France, réussit enfin à arrêter les ennemis dans leur course. Ce Général avoit rassemblé son armée auprès d'Amiens, & y avoit appellé les Suisses & les Grisons qui se firent long-tems attendre. Le Connétable voyant qu'ils n'arrivoient pas, & que cependant il étoit important de s'opposer promptement aux entreprises des Impériaux, il envoya quelques détachemens qui étant venus aux mains avec les ennemis, les mirent entiérement en déroute.

Ils sont mis en déroute vers Dourlens.

Cette défaite rallentit l'ardeur des Impériaux, qui loin de penser alors à faire de nouvelles entreprises, furent très-embarrassés pour trouver une retraite. Ils avoient compté pouvoir

ſe renfermer dans les Forts de Beau- 1555.
queſné où étoit leur camp ; mais cet endroit ne pouvoit plus les couvrir, parce que les François avoient eu ſoin de démolir tous les Forts ; ils prirent donc le parti de ſe réfugier dans Miraumont & dans d'autres Places Françoiſes peu éloignées de Pérone.

Les troupes auxiliaires des Suiſſes & des Griſons, étant enfin arrivées au rendez-vous qu'on leur avoit indiqué vers Amiens, le Connétable raſſembla auſſi-tôt toutes les troupes à Corbie ſur la Somme, où le Roi ſe tranſporta le premier Septembre pour en faire la revûë. Cette armée ſe trouva compoſée de 54000 hommes d'Infanterie, de 10000 chevaux & de 100 piéces d'artillerie. Coligni commandoit pour ſa part quarante neuf Compagnies d'Infanterie, qui faiſoient quinze mille hommes.

On ſe mit en marche, mais ce ne fut, pour ainſi dire, que pour faire montre de ſes forces ; cette belle armée ne fit aucune entrepriſe tant ſoit peu importante. On alla d'abord à Miraumont pour y chercher les ennemis ; mais ils étoient décampés quelque tems auparavant. On ſe contenta

L'armée du Roi s'avance vers Bapaume.

1553. de faire quelques courſes dans l'Artois, après leſquelles on s'avança juſqu'à Bapaume. Le Conſeil de guerre ayant décidé qu'on en feroit le ſiége, on commença par faire tous les préparatifs néceſſaires pour cette opération.

Coligni va reconnoître la Place : difficultés qu'il trouve pour en faire le ſiége.

Cependant Coligni qui avoit été détaché pour reconnoître la Place, trouva une difficulté qui renverſa tous les projets : tout le terroir & les environs étant ſecs & ſtériles, il y avoit un juſte ſujet d'appréhender que l'armée ne vînt à manquer d'eau : on fit inutilement chercher des ſources & creuſer des puits, jamais on ne put trouver de bonne eau : on fut donc obligé de décamper, & il fut réſolu qu'on iroit du côté de Cambrai.

Le Roi fit demander aux habitans de cette Ville, que puiſqu'ils avoient embraſſé la neutralité, ils reçuſſent ſes gens & qu'ils leur fourniſſent des vivres; en un mot, qu'ils ſe comportaſſent envers lui comme ils avoient fait à l'égard des Impériaux. Les Cambreſiens offrirent volontiers des vivres; mais ils répondirent en même tems qu'ils n'étoient pas les maîtres de recevoir les François chez eux, parce qu'ils avoient tout à craindre

de la part de l'Empereur ; en effet, ce Prince qui craignoit pour Cambrai, & qui d'un autre côté n'étoit pas fort assuré de l'affection des habitans, avoit fait construire une Citadelle sur une hauteur au Nord de la Ville, pour les tenir en respect.

L'armée du Roi ravage le Cambresis.

Après la réponse des Cambresiens, on ne crut pas devoir les ménager ; le Connétable fit avancer ses troupes, & la Place fut investie par trois Escadrons de Cavalerie & dix Compagnies d'Infanterie sous les ordres de Coligni. Cependant tout cet appareil se termina à quelques escarmouches & au ravage du Pays d'alentour ; car pour le siége, il ne fut pas possible de le poursuivre ; les pluyes continuelles qui tomberent alors, rompirent les routes & les rendirent impratiquables pour l'artillerie : d'ailleurs, le Connétable étant tombé malade soit de fatigue, ou peut-être de ce qu'il n'avoit pu rien faire avec une si belle armée, on finit la campagne, & les troupes de part & d'autre furent mises en quartiers d'hyver.

L'année suivante le Roi voyant 1554.
l'Empereur sérieusement occupé par les affaires que lui suscitoit l'Angle-

1554. terre, voulut profiter de cette occasion pour le prévenir, comme il en avoit été prévenu lui-même l'année précédente. L'armée destinée à marcher contre ce Prince dans les Pays-bas, fut rassemblée promptement à Créci en Laonnois, sous les ordres du Connétable. Ce Général fit un gros détachement composé de huit cens hommes de Cavalerie-légere, à la tête desquels étoit le Prince de Condé, & de vingt Enseignes d'Infanterie Françoise & deux Régimens de Lansquenets, sous les ordres de Coligni; le Duc de Nevers eut le commandement de cette division, & fut chargé d'aller se poster du côté de Mézieres.

Expéditions des troupes de France.

Un autre corps de troupes de vingt mille Fantassins & d'environ huit cens chevaux, s'étoit rassemblé à S. Quentin sous les ordres du Prince de la Roche-sur-Yon, qui marcha aussitôt vers l'Artois, & ravagea tout le plat-pays. Le Duc de Nevers ayant pris sa route par les Ardennes à travers des bois & des vallées étroites remplies de rochers, arriva en deux jours au Val-de-Surande; il s'empara d'Orcimont, Loüette, Villarsi, Valsemont, Beautin & de plusieurs autres

Châteaux, dont les garnisons incommodoient les frontieres de Champàgne par leurs courses continuelles. 1554.

A l'égard du Connétable, il s'avança vers Avenes; & après s'être rendu maître de Chimai, Glayon & de quelques autres Places, il assiégea & prit Marienbourg, où le Roi se rendit peu après avec le Duc de Guise & les principaux Seigneurs de sa Cour. Les troupes de ce Monarque s'étant jointes ensuite à celles du Duc de Nevers, on vint camper à Givets, Place fameuse, située sur les deux rivages de la Meuse, & qui les réunit par un Pont.

Après avoir demeuré six jours à Givets, les troupes continuerent leur chemin sur les deux rives du fleuve, & attaquerent les Places qu'elles trouverent sur leur route. L'armée du Roi assiégea Bouvines & l'emporta d'emblée. Le Duc de Nevers s'étoit venu camper auprès de Dinant, & il paroissoit que cette Place seroit difficile à réduire. Ce Général peu après la prise de Beaurin avoit envoyé demander aux habitans, s'ils vouloient s'abstenir de prendre parti dans cette guerre; mais ceux-ci ayant eu l'inso-

Siége de Dinant.

1554. lence de dire pour toute réponse que si on leur vouloit donner le cœur & le foye du Roi & du Duc de Nevers, ils les feroient cuire & les mangeroient avec plaisir : on résolut de punir leur brutalité & leur extravagance, en les poussant à toute extrêmité.

Cette Place qui s'étend le long du rivage de la Meuse, avoit dans son enceinte une Citadelle bâtie sur un rocher escarpé presque de tous les côtés ; le seul endroit par où l'on pouvoit en approcher, étoit fortifié de deux grands bastions & d'un fossé très-profond ; les habitans comptoient par l'avantage de cette situation être en état de repousser les ennemis, & ils étoient animés d'ailleurs à se bien défendre par la haine qu'ils portoient aux François, & par l'orgüeil que leur inspiroit le souvenir d'avoir dix-sept fois fait lever le siége à des Rois & à des Empereurs qui les avoient attaqués.

Le Duc de Nevers alla lui-même reconnoître la Place, & le lendemain il fit conduire quinze piéces de canon vers le côté de la Ville qui regarde la riviere, & on en transporta autant du

côté du Septentrion. Cette artillerie fit un feu continuel pendant deux jours : il y eut d'abord deux tours qui écroulerent ; & les ramparts ayant ensuite été ruinés en partie, on résolut de livrer l'assaut. 1554.

Plusieurs braves Capitaines à la tête des soldats monterent sur la brêche ; les Assiégés se défendirent avec une fureur extraordinaire, il y eut alors un carnage horrible, & les François furent enfin forcés de se retirer. Coligni au désespoir & animé par les obstacles, rallia les soldats & leur dit tout ce qu'il put imaginer de plus fort pour les exciter à faire leur devoir, il leur rappella le courage de leurs Ancêtres, & les exhorta à penser que c'étoit pour ainsi dire sous les yeux même du Roi qu'ils combattoient, & que ce Prince dans peu récompenseroit leur valeur, ou couvriroit leur lâcheté d'une honte éternelle.

Coligni conduit les troupes à l'assaut.

Il prit ensuite avec lui Montpezat, & monta à la brêche en tenant à la main une Enseigne qu'il planta sur la muraille ; ils furent suivis de quelques soldats des plus braves, mais le plus grand nombre n'avançoit qu'avec

1554. beaucoup de peine : heureusement la démarche hardie de Coligni & de Montpezat, avoit fait une telle impression sur les Assiégés, que leur ardeur se rallentit ; ils crurent que l'armée entiere arrivoit par la brêche, & la nuit qui survint les entretint dans cette erreur.

Ils envoyerent au plûtôt au Duc de Nevers, & lui demanderent qu'il leur accordât la vie, & qu'il ne fît point mettre le feu à leur Ville. Le Général donna promptement ses ordres en conséquence, & fit entrer des détachemens d'Infanterie pour empêcher la ruine de cette Place ; mais les soldats Allemans qui servoient dans l'armée de France, s'étant imaginé que c'étoit par prédilection qu'on avoit fait choix de certaines troupes pour les faire entrer dans la Ville, & que le dessein du Général étoit qu'elles profitassent seules du butin, monterent avec fureur sur la muraille, s'emparerent de la Ville, la pillerent & y exercerent mille cruautés. La prise de la Citadelle suivit de près, & le Roi ordonna qu'elle seroit rasée ; ce Prince donna les mêmes ordres par rapport à la tour de Bouvines.

L'armée de France marcha ensuite vers le Hainaut; le Duc de Savoye vint à sa rencontre, & parut vouloir lui disputer le passage de la Sambre; mais ce Prince voyant le Roi en disposition de lui livrer bataille, jugea à propos de n'en pas courir les risques, il s'éloigna. Les François se répandirent alors librement dans le Hainaut, & se rendirent maîtres de Bavai & de Binche, où ils mirent le feu; ils traiterent de même Mariemont & plusieurs autres Places. 1554.

Pendant que les troupes Françoises étoient occupées à ces expéditions, l'armée Impériale recevoit tous les jours des renforts considérables; & le Duc de Savoye qui la commandoit, cotoyoit les François & cherchoit l'occasion de les attaquer au milieu des Places de l'Empereur, où ils s'étoient engagés. L'armée du Roi qui étoit déja extrêmement fatiguée par les pluyes continuelles des jours précédens, se voyoit obligée de marcher toujours par un tems pluvieux & très-obscur. Le Duc de Savoye crut avoir enfin trouvé l'occasion favorable pour risquer une attaque.

L'armée de France avoit déja passée

1554. par une vallée qu'un ruisseau sépare par le milieu, & il ne restoit plus de l'autre côté qu'environ mille chevaux sous les ordres du Maréchal de Saint-André, qui conduisoit l'arriere-garde. Il y eut pendant toute cette marche un broüillard si épais, qu'à peine pouvoit-on s'appercevoir ; mais le tems s'étant un peu éclairci sur le midi, Coligni envoya avertir Saint-André, qu'il croyoit avoir apperçu un corps de troupes d'environ cinq à six cens Cavaliers.

On envoya au plûtôt à la découverte deux Officiers, qui rapporterent que toute la Cavalerie de l'Empereur étoit en marche, & qu'elle paroissoit former cinq à six mille chevaux. Saint-André voyant que ses forces n'étoient pas égales à celles des ennemis, ne voulut point cependant presser le passage de ses troupes, ce qui auroit pu les épouvanter, ou du moins y mettre quelque désordre ; il aima mieux faire face à l'ennemi, & il plaça ses gens sur une éminence, au pied de laquelle couloit le ruisseau qu'il falloit passer ; ce fut-là que ce Général attendit que le Connétable eût envoyé du secours pour favoriser leur passage.

passage. Lorsqu'il fut arrivé, la retraite se fit avec tant de conduite & de valeur, que les ennemis ne purent jamais les entamer. 1554

L'armée de l'Empereur suivit cependant toujours les François pendant leur marche, & il y eut à plusieurs reprises différentes escarmouches, qui continuerent durant toute la route jusqu'au Quesnoi. Aussi-tôt qu'on y fut arrivé, le Roi mit son armée en bataille pour recevoir les ennemis; mais comme ils ne parurent pas en disposition de combattre, ce Prince passa dans le Cambresis où il fit le dégat, puis il traversa l'Artois & vint assiéger Renti.

Le Roi assiége Renti.

Cette Place peu considérable par elle-même, étoit cependant très-forte par sa situation au milieu des marécages entre des collines, & par une Citadelle environnée d'un fossé large & profond, qui étoit toujours plein d'eau par le moyen d'un ruisseau qui couloit dans la Ville. Il étoit important aux deux partis d'être maîtres de cette Place, qui d'un côté couvroit l'Artois, & de l'autre incommodoit beaucoup le Boulonois qui y confine. Cependant l'objet principal du Roi

1554. en attaquant Renti, n'étoit pas tant de s'en emparer, que d'engager les troupes Impériales à une bataille. On eut lieu de l'espérer, lorsqu'on apprit que l'Empereur en personne venoit à la tête de son armée pour secourir la Place. L'arrivée de ce Prince fut annoncée par une décharge d'artillerie, qu'il fit faire pour avertir les Assiégés qu'il n'étoit pas loin d'eux.

L'Empereur vient au secours.

L'Empereur prit son camp entre Marque & Fouquembert, derriere le bois de Renti, qu'on appelloit le Bois-Guillaume, qui s'étendoit depuis le haut d'une colline jusqu'au camp des François. Le projet de ce Prince étoit de s'emparer d'abord de ce Bois; mais les Généraux François qui avoient prévu les desseins de l'Empereur, avoient caché trois cens Arquebusiers d'élite, & avoient fait avancer sur le bord du bois en vûë de l'ennemi quelques Cuirassiers à pied; ceux-ci avoient ordre de se montrer sur les hauteurs, & de se replier sous les Arquebusiers dès que l'ennemi viendroit à eux.

Cette ruse réussit; les Arquebusiers Impériaux vinrent tomber sur les Cuirassiers François, qui en s'éloignant

les attirerent jusqu'à l'embuscade, 1554.
d'où ils ne se sauverent qu'après avoir perdu bien du monde. Cependant l'Empereur qui avoit résolu de s'emparer du bois, partit de son camp du grand matin avec son armée, & s'avança à la faveur d'un broüillard fort épais : on ne fut informé au juste de la marche de ce Prince que vers le midi, lorsque le broüillard fut dissipé.

Le Connétable mit aussi-tôt son armée en bataille, le Roi parcourut lui-même tous les rangs pour les encourager; & les Suisses ayant arrêté ce Prince pour lui demander de les faire appuyer par quelque corps de Cavalerie, il leur dit avec bonté que ce seroit lui-même qui les soutiendroit comme ses bons amis & ses alliés; en effet, il se mit lui-même à leur tête, & leur témoigna ainsi la confiance qu'il avoit dans leur bravoure & leur fidélité. Le Duc d'Aumale & le Seigneur de Tavanes, conduisoient la Cavalerie-légere. Coligni étoit à la tête de l'Infanterie dans une petite plaine d'environ cinq cens pas de long & de deux cens de large, où le Duc de Guise s'étoit mis en bataille, ayant avec lui le Maréchal de Saint-

1545. André, le Duc de Nevers & autres Officiers Généraux.

Bataille de Renti.

L'Empereur commença son attaque par faire charger les trois cens Arquebusiers qui étoient dans le bois ; ils se retirerent en combattant, & vinrent se réunir au corps de bataille du Duc de Guise, après avoir perdu plusieurs des leurs. Les ennemis les poursuivirent, mais voyant que le Duc de Guise faisoit bonne contenance ; ils s'arrêterent pour attendre les autres troupes, qui arrivoient par les côtés du bois. Aussi-tôt qu'elles parurent, le Duc de Guise fit marcher à eux une partie de sa Cavalerie-légere, qui ne put soutenir l'effort des ennemis ; ils firent un feu si épouvantables, que la Cavalerie Françoise fut contrainte de plier après avoir perdu beaucoup d'Officiers & de braves soldats.

Tavanes vit la cause de cette défaite ; & lorsqu'on lui envoya ordre ensuite de charger l'ennemi, ce Seigneur fit dire au Duc de Guise que les ennemis étant postés de façon qu'on ne pouvoit les attaquer, sans s'exposer ouvertement à la discrétion de la mousquerie Espagnole qui bordoit le bois,

toute la Cavalerie seroit mise à bas à coup d'arquebuse, avant de pouvoir aborder les Réitres, & qu'il falloit nécessairement commencer par déloger du bois les Arquebusiers ennemis. 1554.

Coligni défait un détachement d'Infanterie.

Coligni mit aussi-tôt pied à terre, & prenant avec lui douze cens tant Arquebusiers que Cuirassiers, il marcha à la tête une pique à la main, & donna tête baissée sur les Espagnols avec une telle furie, qu'il les eut bientôt repoussés, quoique leur troupe fut deux fois plus nombreuse que la sienne. Tavanes partit à l'instant avec son corps de Cavalerie, & acheva de mettre les ennemis en déroute. Toute l'armée ennemie auroit eu le même sort, si le Connétable eut fait marcher le reste de ses troupes avec autant de promptitude, que l'occasion l'exigeoit.

Dès que l'Empereur s'apperçut que ses affaires prenoient une mauvaise tournure, il fit retirer ses troupes, & la nuit étant survenuë, il l'employa toute entiere à faire travailler à des retranchemens, de peur que les François ne vinssent dès le lendemain l'attaquer dans son camp. Ce Prince eut près de 2000 hommes de tués dans ce

1554\. combat; la perte des François fut beaucoup moins considérable, elle n'alla pas à plus de deux cens hommes. Le Connétable pour faire mieux connoître qu'il avoit eu l'avantage & que la victoire lui appartenoit, passa la nuit avec l'avant-garde sur le champ de bataille.

Brantome rapporte que le soir même de ce combat, il y eut en présence du Roi une altercation assez vive entre Guise & Coligni, au sujet de la bataille. Le premier étant entré dans le détail de ce qui s'étoit passé dans l'endroit où il commandoit, s'avança apparemment un peu trop, & voulut peut-être tirer à lui tout l'avantage. Coligni le contredit ouvertement, Guise s'emporta, & dit en se tournant vers Coligni : *Mor.... Monsieur, ne cherchez point à m'ôter mon honneur.* Coligni répondit assez doucement que ce n'étoit pas son dessein. *Aussi ne le pourriez-vous*, repliqua fiérement le Duc de Guise. Coligni qui étoit aussi fier, mais qui sçavoit mieux se contenir, ne répondit rien; il regarda seulement Guise d'un air qui fit voir qu'ils prendroient ensemble des éclaircissemens plus serieux. Le Roi entre-

Different entre Guise & Coligni.

prit de les reconcilier ; ce Prince leur parla long-tems, les obligea de s'embrasser, & leur ordonna de vivre ensemble en bons amis. Une médiation aussi respectable, arrêta à la vérité les voix de fait, mais elle ne fut pas capable d'établir entr'eux une union sincére. 1554.

Le lendemain de la bataille de Renti, les Impériaux délibérerent de faire retraite, l'Empereur lui-même paroissoit être de cet avis ; mais Gonzague, un de ses Généraux qui avoit conseillé à ce Prince de risquer la bataille, l'engagea aussi à soutenir ce qu'il avoit entrepris ; il lui représenta que ses ennemis ne manqueroient pas de se vanter d'avoir eu une victoire complete, si Sa Majesté Impériale se retiroit. L'Empereur prit donc le parti de rester.

Les Assiégés voyant ce Prince demeurer dans son camp, continuerent à se défendre avec opiniâtreté dans l'espérance d'en être secourus à propos, si les François entreprenoient de leur livrer un assaut ; d'un autre côté, le Roi appercevant le danger auquel il exposeroit ses troupes en voulant forcer la Place, & ne doutant

1554. pas que l'Empereur ne profitât de ce tems pour faire attaquer ses retranchemens, ne jugea pas à propos de hazarder la gloire qu'il s'étoit acquise la journée précédente.

Le Roi présente la bataille à l'Empereur

D'ailleurs les vivres commençoient à manquer, & une espéce de contagion s'étoit mise dans son camp, où tous les jours il voyoit périr quantité de ses troupes. Ce Prince résolut donc de lever le siége; mais pour le faire avec honneur, il envoya dire à l'Empereur que sa Cavalerie manquant de fourage, il avoit résolu de décamper; mais qu'avant de s'éloigner il lui offroit la bataille, & qu'il alloit l'attendre en deça de Renti.

L'Empereur ne donna aucune réponse précise; il dit seulement qu'il verroit ce qu'il auroit à faire: mais le parti de ce Prince étoit déja pris. Il voyoit Renti sauvée par la retraite du Roi, c'étoit tout ce qu'il demandoit: aussi il ne songea pas à troubler les François dans leur marche, & ce fut envain qu'ils l'attendirent au lieu indiqué pour le combat, il n'avoit point envie de se battre. Il s'occupa seulement après l'éloignement des François à faire fortifier la Citadelle de Renti.

Retraite des François.

& se rendit ensuite à Bruxelles. 1554.

Le Roi de son côté après avoir mis des garnisons dans Ardres & dans Boulogne, partit pour Compiégne avec le Duc de Guise & les autres Seigneurs, & il laissa au Connétable le soin de distribuer l'armée dans les autres Places de la frontiere. Le Duc de Vendôme vint peu après prendre le commandement des troupes, & le Connétable se rendit à la Cour.

Coligni qui avoit l'honneur d'être allié au Duc de Vendôme, resta auprès de lui, & lui fut d'un grand secours pour s'opposer aux efforts que les ennemis voulurent faire sur cette frontiere. Ce Prince mit ensuite ses troupes en quartier d'hyver, & revint auprès du Roi. Ce Monarque fit à Coligni l'accueil le plus flateur; & pour lui prouver combien il étoit content de ses services, il lui fit présent d'une Compagnie de cent hommes d'armes. Coligni s'appliqua à la rendre une des plus belles du Royaume, il falloit être Gentilhomme pour y entrer; mais cette qualité ne lui parut pas suffisante, il exigea encore que l'on eut du service, & même que l'on eut donné des preuves signalées de

Le Roi donne à Coligni une Compagnie de cent hommes d'armes.

valeur : au reste, il n'étoit si difficile dans ce choix, que pour avoir des sujets qui méritassent les attentions qu'il avoit pour eux ; car il les traitoit avec une distinction particuliere, & même afin qu'ils pussent se soutenir avec honneur dans le service, il donnoit souvent du sien pour augmenter leur paye.

1555. L'année suivante les armées se remirent en campagne, mais la guerre ne se fit que fort mollement en Flandres. L'Empereur & le Roi également épuisés de forces & d'argent, n'étoient pas en état de se conduire avec la même vigueur que les années précédentes : il n'y eut ni siége, ni expédition d'éclat, chacun ne s'occupa qu'à fortifier ses frontieres. Pendant ce tems-là, l'Angleterre s'entremit pour procurer la paix, & il fut enfin résolu que les Plénipotentiaires François & Impériaux s'assembleroient à Merck, entre Ardres, Calais & Gravelines ; mais ils firent réciproquement des demandes si exhorbitantes, qu'il ne fut pas possible de rien conclure. On remarqua même que les Ministres de l'Empereur ne cherchoient qu'à traîner en longueur, sous

Conférences pour la paix.

prétexte de ménager la paix, & que leur dessein étoit de reprendre bientôt les armes; en effet, les Impériaux se hâtoient de faire des préparatifs de guerre, afin de pouvoir nous surprendre. On reprit donc les armes, & les troupes des deux partis continuerent à ravager les frontieres. Au reste, les avantages furent peu considérables de part & d'autre, parce que la saison étoit déja fort avancée. 1555.

On reprend les armes.

Le Gouvernement de Picardie étant venu à vaquer dans le courant de cette année, par la démission qu'en fit Antoine de Bourbon, Duc de Vendôme, en partant pour aller prendre possession des biens du Roi de Navarre, son beau-pere, le Roi le donna à Coligni; cette faveur étoit d'autant plus signalée, que le Prince de Condé avoit sollicité ce Gouvernement, & n'avoit pu l'obtenir: Coligni eût la générosité de refuser d'abord cette grace, & même de s'employer pour la faire tomber sur Condé; mais ce Prince le remercia de sa bonne volonté & le pria de la lui conserver pour des circonstances plus favorables.

Coligni est nommé Gouverneur de Picardie.

Coligni accepta donc ce Gouvernement, & reçut ordre peu après d'en

1555. aller visiter les Places. Personne alors n'étoit plus capable d'établir la police & la discipline, si nécessaires dans les Places qui sont voisines de l'ennemi. Ce Seigneur avoit employé le loisir que lui avoit donné le rallentissement de la guerre à travailler à de sages réglemens, qui dans la suite ont servi pendant long-tems de guide aux Officiers même les plus expérimentés. Brantome nous apprend que les leçons de ce Général étoient si estimées, qu'on eut soin de les faire imprimer & de les répandre parmi les Militaires. Il ajoute qu'il a souvent entendu des Capitaines, même du parti contraire à Coligni, dire à l'occasion de quelque difficulté qui se présentoit: *Il faut en cela se gouverner & régler par les ordonnances de Monsieur l'Amiral.*

Cet Auteur ajoute que Coligni, non-seulement sçavoit prévoir & ordonner tout ce qui pouvoit contribuer au bon ordre; il avoit encore un talent particulier pour faire observer ce qu'il commandoit; & lorsqu'il voyoit que la douceur & les bonnes façons n'étoient pas suffisantes pour ramener le soldat à son devoir, il

sçavoit contraindre son humeur natu- 1555.
rellement douce & compatissante, & agissoit en toute rigueur.

Coligni partit donc pour se rendre dans son Gouvernement, où il donna partout & principalement sur les frontieres des ordres si exacts, que les troupes Impériales ne purent rien entreprendre : comme il paroissoit que le dessein principal des ennemis étoit d'attaquer Marienbourg & Rocroi, Coligni alla joindre le Duc de Nevers qui commandoit l'armée de France, & prit des mesures avec ce Général pour renverser les projets de l'Empereur.

Coligni part pour son Gouvernement.

Il s'agissoit d'abord de faire entrer des vivres en abondance dans les deux Places qui étoient menacées. Coligni fut près d'un mois à travailler continuellement pour exécuter cette entreprise qui étoit alors extrêmement difficile, parce que les fréquens passages des troupes avoient épuisé tous les Pays circonvoisins; il fit en même tems des levées de troupes, afin d'avoir une armée assez forte pour repousser l'ennemi, en cas qu'il se présentât pour traverser l'exécution de ce qu'on avoit projetté.

1551. Enfin le vingt-troisiéme d'Octobre, Coligni à la tête d'environ six cens Gens-d'armes, vint au Château-Porcien. Les autres troupes se rassemblerent les unes à Montcornet, les autres à Maubert-Fontaine : la Cavalerie se logea à l'Echelle, à Aubigny, & dans d'autres endroits des environs. Coligni qui conduisoit l'avant-garde de cette armée, partit le même jour pour Rocroi, d'où il envoya de la Cavalerie-légere à la découverte, pour observer les chemins & tâcher de connoître les desseins des ennemis.

Coligni fait entrer des convois dans Marienbourg & dans Rocroi.

Le lendemain Coligni partit de Rocroi, & fut remplacé par le Duc de Nevers, qui y arriva le même jour avec cinq cens Gens-d'armes. Le Rhingrave s'y rendit aussi en même tems avec les Compagnies Allemandes qu'il commandoit. Les convois s'y rassemblerent alors, & y resterent jusqu'à ce qu'on eût reçu des nouvelles des troupes qui étoient allé se loger à Couvins, situé à une lieuë de Marienbourg. L'ennemi ne paroissant pas vouloir faire aucune entreprise, on fit marcher les convois, & dès le premier jour Mariembourg reçut quinze charettes

chargées de vivres : le reste entra les trois jours suivans, mais avec une extrême difficulté, parce que les pluyes continuelles rendirent alors les chemins presque impratiquables. 1555.

Les ennemis firent quelques courses sur le restant de ces convois, mais l'avantage fut presque égal de part & d'autre ; ils renoncerent enfin à harceler les François, sur le rapport que leur fit un prisonnier qu'ils avoient fait. C'étoit un vieux soldat accoutumé aux ruses militaires, qui par son industrie avoit beaucoup contribué à faire amasser des vivres. Ayant été pris & foüillé, on lui trouva la commission du Duc de Nevers ; il fut interrogé en conséquence sur les vivres qui étoient entrés. Ce soldat avec un air d'assurance exagéra tellement les munitions qu'il y avoit tant dans Marienbourg, que dans Rocroi, que les ennemis perdirent l'espérance de se rendre maîtres de ces deux Places ; leurs troupes furent mises en quartier d'hyver, & les Généraux se retirerent à Bruxelles auprès de l'Empereur. Ce fut-là que ce Prince fit convoquer les Etats généraux des Païs-bas & les Chevaliers de la Toison-d'or, &

L'Empereur céde ses Etats à son fils.

qu'en leur présence il abdiqua entiérement le gouvernement de ses Royaumes & de ses autres Etats en faveur de Philippe son fils : il conserva seulement l'Empire; mais ce ne fut que pour travailler à engager Ferdinand son frere, élu déja Roi des Romains, à céder ses prétentions à Philippe; mais ses sollicitations furent inutiles, ce Prince n'en voulut rien faire.

1556. Quoique l'Empereur se fut démis de ses Etats dans le dessein de se retirer du monde, il demeura cependant encore pendant quelque tems auprès de son fils. Il appréhendoit que dans la situation où étoient les affaires de l'Europe, ce jeune Prince, encore sans expérience, ne s'exposât témérairement aux hazards d'une guerre dont le succès pouvoit être malheureux; il voulut avant de l'abandonner à lui-même, lui fournir les moyens de s'affermir sur le trône par une paix solide ou du moins par une tréve de quelques années.

On propose une tréve entre l'Empire & la France.

Pour y parvenir, l'Empereur se servit de l'entremise de la Couronne d'Angleterre, qui avoit offert sa médiation pour la paix. Les choses furent amenées au point, que de part &

d'autres il y eut des Plénipotentiaires nommés pour assister aux conférences qui devoient se tenir dans le Couvent de Vaucelles, près de Cambrai. Coligni fut chargé par le Roi de négocier avec les Ministres de l'Empereur, on lui donna pour adjoint Sébastien de l'Aubespine Maître des Requêtes. 1556.

Coligni est nommé Plénipotentiaire.

Après de longues contestations, il fut enfin reglé qu'il y auroit entre les deux Couronnes une tréve de cinq années, & que tant qu'elle dureroit, les deux Princes retiendroient toutes les conquêtes qu'ils avoient faites pendant la guerre. Ce Traité dont il est inutile de rapporter ici les differens articles, fut conclu le cinquiéme du mois de Février. Quatre jours après on tint une conférence sur l'échange des prisonniers, & ils furent rendus de part & d'autre. Le succès de cette négociation fut d'autant plus agréable à Coligni, qu'il eut enfin le plaisir de revoir son frere d'Andelot, qui étoit prisonnier chez les ennemis depuis long-tems.

Conclusion de la tréve.

Peu après la conclusion de cette tréve, Coligni se rendit à Bruxelles auprès de l'Empereur; & le Comte de Lallain, Plénipotentiaire de ce Prince,

1556. vint à Blois trouver le Roi, pour faire chacun de son côté signer l'observation du Traité à ces deux Princes; la tréve fut aussi-tôt publiée à Metz par ordre du Roi; mais l'Empereur ne la fit publier en Flandres que quelque tems après, parce que Philippe son fils avoit dessein de la restraindre à un plus petit nombre d'années.

Le Pape en est allarmé.

Le Pape qui ne comptoit nullement sur cette tréve, fut très-surpris lorsque le Cardinal de Tournon qui étoit alors à Rome lui en apprit la nouvelle. Il eut beau assurer Sa Sainteté que le Roi ne renonçoit pas pour cela à l'alliance qu'il avoit contractée avec le Saint Siége; le Pape, & les Princes qui étoient dans ses intérêts, tâcherent de dissimuler leurs mécontentemens; mais ils trouverent néanmoins fort mauvais que le Roi eût consenti à la tréve sans en avertir le Saint Pere.

Ce Pontife qui n'aimoit point la Maison d'Autriche, n'avoit cependant jamais osé se déclarer contre l'Empereur, que lorsqu'il s'étoit vû appuyé du Roi de France, & cette alliance avoit été le fruit des négociations & des démarches des neveux du Pape & principalement du Cardinal

Caraffe, qui espéroient en tirer de 1556.
grands avantages. Ils furent extrêmément déconcertés, lorsqu'ils se virent par ce moyen déchus de leurs espérances & exposés au ressentiment de la Maison d'Autriche, qui ne manqueroit pas de se vanger tôt ou tard. Ils entreprirent de rompre cette tréve, & écrivirent à ce sujet à la Cour de France; leurs Lettres firent quelque impression sur le Roi, mais le Conseil de ce Prince le rassura & rendit inutile les démarches des Caraffes.

Les neveux du Pape entreprennent de rompre la tréve.

Le Pape, ou plûtôt ses neveux (car le Saint Pere étoit trop vieux & trop infirme pour se mêler d'affaires) prirent un parti en apparence tout opposé aux desseins qu'ils avoient fait paroître jusqu'alors; ils déciderent que le Pape se porteroit pour médiateur, & qu'il envoyeroit deux Légats, l'un à l'Empereur & l'autre au Roi de France, pour féliciter ces Princes sur la tréve, & les exhorter à entrer en négociation pour conclure une paix parfaite.

Le Cardinal Caraffe vient en France à ce sujet.

Le Cardinal neveu fut député à la Cour de France à cet effet; il arriva à Fontainebleau, où il trouva la Cour partagée en differentes factions. Le

1556. Connétable déja vieux & ennüyé de la guerre, dont sa prudence lui faisoit craindre les mauvais succès, ne pensoit qu'à la terminer; Coligni son neveu pensoit de même, & d'ailleurs la tréve étoit son ouvrage, & il se faisoit un point d'honneur de la soutenir. Les Guises au contraire emportés par l'amour de la gloire & par une ambition démesurée, qui leur faisoient espérer qu'à la faveur des troubles, ils pourroient augmenter leur crédit & leur puissance, étoient fort éloignés de la paix, & n'oublioient rien pour engager le Roi à reprendre les armes.

D'un autre côté, le Roi étoit dans une grande irrésolution: ses derniers succès lui faisoient souhaiter la guerre; retenu cependant par le Connétable qui avoit beaucoup de crédit sur son esprit, il n'osoit aller contre le sentiment d'un Général de cette considération. Le Cardinal Légat ne fut que légérement allarmé des dispositions du Prince. Comme les instructions secretes dont il étoit chargé le mettoient à portée, & lui ordonnoient même de n'épargner ni sollicitations, ni promesses, ni présens pour

réussir, il sçut habilement tirer parti de sa commission. 1556.

Personne n'étoit plus en état que lui de la faire valoir : jeune encore, beau, bienfait, expérimenté dans l'art de feindre, il joüa tous les personnages qu'il crut nécessaires pour parvenir à ses fins. *Il se montra*, dit Mézerai, *Cavalier parmi la Noblesse, galant parmi les Dames, de gaye humeur parmi les plus gaillards, fit la cour à la Duchesse de Valentinois* (Diane de Poitiers Maîtresse du Roi) *& la régala de fort beaux présens de la part du Saint Pere & de la sienne.* Comme il joignoit à un extérieur extrêmement avantageux, une grande facilité d'expression & autant de hardiesse que de grace dans le discours, il fit au Roi un discours très-pathétique, qui eut tout l'effet que l'Orateur pouvoit en attendre.

Harangue du Légat.

Il lui représenta que les Rois de France avoient toujours fait profession de l'exactitude la plus scrupuleuse à soutenir leurs Alliés, & que même sans qu'il y eût de Traité qui y engageât, il suffisoit à un Prince d'être malheureux, pour trouver chez les François une protection assurée, qui

1556. le mettoit à couvert de l'insulte de ses ennemis : « Songez donc grand » Roi, dit-il en finissant, à soutenir la » gloire héréditaire de votre Maison, » & craignez que de vains scrupules » ou plûtôt une modération mal pla- » cée n'en ternissent tout l'éclat, ne » fermez pas l'azile le plus assuré de » tous les Souverains Pontifes & de » tous les Princes malheureux : privés » des secours qu'ils espérent trouver » en France, ils seroient réduits à la » triste nécessité d'implorer honteuse- » ment la protection de vos propres » ennemis, & de mandier chez eux » un appui que votre Royaume leur » doit. »

Le Légat accompagna ce discours d'un présent qu'il fit au Roi ; il n'étoit pas considérable, ce n'étoit qu'une épée, mais elle étoit bénite par le Saint Pere ; & l'adroit Négociateur la présenta avec beaucoup de pompe & de cérémonie, & dit au Roi que le Pape la lui envoyoit comme à un grand Prince, qui méritoit à tous égards le titre auguste de Défenseur de l'Eglise Romaine. Ensuite pour le flater encore davantage, il parla des droits de la France sur le Royaume

de Naples, & fit voir que la conquête 1556.
en pourroit être d'autant plus facile, que le Pape fourniroit des troupes & des vivres, & qu'en un mot on n'omettroit rien de ce qui feroit nécessaire pour applanir toutes les difficultés, dont une entreprise de cette nature pouvoit être susceptible.

Le Roi consent de rompre la tréve.

La Duchesse de Valentinois déja gagnée par les riches présens du Cardinal Légat, agit vivement en sa faveur auprès du Roi, & contribua beaucoup au parti que ce Prince prit enfin de rompre la tréve; il fut donc résolu qu'on feroit la guerre en faveur du Pape; mais comme le Roi avoit toujours quelque scrupule sur les engagemens qu'il avoit pris avec l'Empereur, le Cardinal Légat en vertu du pouvoir qu'il avoit du Saint Pere, lui donna l'absolution des sermens qu'il avoit faits en ratifiant la tréve, & lui permit même d'attaquer l'Empereur sans lui déclarer la guerre auparavant.

Le Duc de Guise part pour l'Italie.

Après toutes ces précautions, on ne conserva plus aucun scrupule, & l'on se mit en devoir d'agir à force ouverte. Le Duc de Guise passa en Italie à la tête des troupes de France,

& accompagné de la plus grande partie de la jeune Noblesse : mais lorsqu'il y fut, il ne trouva rien de tout ce qu'on lui avoit promis : on crut même depuis, dit Mézerai, que dès qu'il entra en Italie, les neveux du Pape avoient fait leur accommodement avec les Espagnols, & qu'ils ne lui avoient donné la peine de venir que pour faire leur condition meilleure & obtenir de plus grandes sûretés.

Coligni tente de surprendre Douai.

Coligni fut obligé alors de vaincre toutes les répugnances qu'il avoit à rompre un Traité, dont il avoit lui-même porté les paroles, & qu'il croyoit nécessaire au bien de l'Etat ; il eut ordre de marcher, & même de faire une irruption subite sur le Pays ennemi, afin de s'assurer d'abord de quelques avantages en recommençant la guerre.

1557. Il s'avança du côté de Douai au commencement de Janvier, & arriva secretement pendant la nuit jusque sous les murailles de la Ville la veille des Rois, & fit tout préparer pour escalader la Place. L'entreprise devoit réussir d'autant plus facilement, que les Bourgeois & la garnison qui ne se méfioient de rien, se reposoient tranquillement

lement, après avoir fait grande chere ce soir-là; mais une femme de la Ville étant allée par hazard du côté où l'on alloit planter les échelles, donna partout l'allarme & réveilla les Sentinelles, la garnison se trouva aussi-tôt sous les armes, & les ramparts furent dans un instant bordées de troupes de toutes parts. Coligni se voyant découvert, ne suivit point son entreprise, il se retira. 1557.

L'entreprise échoüe.

Cependant comme il ne vouloit pas que ses peines fussent entiérement perduës, il rabattit sur la Ville de Lens, qui fut bientôt forcée. Après s'en être rendu maître, il la pilla & y mit le feu : ayant ensuite parcouru & ravagé une partie de la frontiere, il remit ses troupes dans leurs quartiers d'hyver, & s'en revint avec un butin considérable,

Il force & brûle la Ville de Lens.

Le Roi d'Espagne qui étoit alors à Bruxelles, fut extrêmement étonné de cette entreprise, & s'en plaignit hautement; mais la Cour de France pour se disculper d'avoir manqué au Traité, fit publier un Manifeste, par lequel elle prétendit demontrer que c'étoient les Espagnols eux-mêmes qui avoient rompu la tréve les pre-

Plaintes des Espagnols au sujet de la prise des armes.

1557. miers, & qu'on n'avoit fait que suivre leur exemple. Les Manifestes disent ordinairement tout ce que l'on veut, & une main habile trouve toujours facilement des tournures séduisantes, qui donnent un air de justice aux choses qui en paroissent le moins susceptibles, jamais Souverain n'a manqué de bonnes raisons pour soutenir la cause qu'il veut défendre.

Les ennemis ne s'en tinrent pas aux plaintes, ils firent au plutôt tous les mouvemens nécessaires pour se défendre & même pour faire les plus vives attaques; mais afin d'y procéder avec avantage, ils commencerent par se chercher des alliés. L'Angleterre étoit alors en paix avec la France, & une des conditions du dernier Traité portoit, que les Anglois n'entreroient point dans les querelles de la Maison d'Autriche. Cependant les intrigues de la Cour d'Espagne prévalurent, & ranimerent aisément l'ancienne aversion de l'Angleterre contre la France; la négociation qui produisit la rupture fut néanmoins un peu longue, car ce ne fut qu'au mois de Juin que les Anglois se déclarerent.

Quelque tems après cet éclat, le

Roi d'Eſpagne fit marcher ſes troupes, 1557.
& l'armée de ce Prince ſe raſſembla à Givet, près de Charlemont, ſous les ordres du Duc de Savoye. On conjectura en France par la marche de ce Général, que ſon deſſein étoit d'entrer en Champagne, & de s'emparer de Mézieres & de Rocroi, afin de fermer les paſſages aux ſecours qu'on pourroit envoyer à Marienbourg; en effet, les ennemis arriverent bientôt auprès de cette derniere Place, mais ils ne firent qu'y eſcarmoucher; ils prirent enſuite quantité d'échelles & autres inſtrumens néceſſaires pour une attaque imprévuë, & marcherent vers Rocroi; ils croyoient forcer cette Place en peu d'heures, cependant elle fit une ſi vigoureuſe réſiſtance, & l'artillerie fut ſervie avec une telle exactitude, que les Aſſaillans furent obligés de faire retraite après avoir perdu beaucoup de monde.

L'armée d'Eſpagne ſe met en marche.

Ils prirent enſuite leur route par Chimai & Glayon, d'où ils ſe rendirent à la Capelle & à Vervins, où ils mirent tout à feu & à ſang, ils allerent enſuite du côté de Guiſe. Les troupes Françoiſes qui n'étoient pas encore aſſez conſidérables pour atta-

1557. quer l'ennemi, se contenterent de le suivre à travers la Thierache, & vinrent se rassembler à Pierre-pont.

Coligni se rend à l'armée de France.

Ce fut-là que le Connétable de Montmorenci, Coligni & le Maréchal de Saint-André, qui étoient encore à la Cour, vinrent se rendre le 28 de Juillet. On tint le même jour un grand conseil sur le parti qu'on avoit à prendre. Plusieurs prétendirent qu'on ne devoit nullement s'inquiéter des mouvemens des ennemis; que leurs troupes s'étoient rassemblées trop-tard pour pouvoir espérer de grands avantages de cette campagne, & que le grand appareil qu'on voyoit de leur part, n'étoit précisément que pour la montre, & qu'ayant perdu l'espérance de faire quelque progrès du côté de la Champagne, ils ne cherchoient qu'un prétexte honnête pour se retirer.

Le Connétable fut d'un avis tout opposé, & il soutint que les ennemis n'avoient abandonné les frontieres de Champagne, que dans l'espérance d'avoir de plus grands avantages en Picardie, & de s'y emparer de quelques Places avant que les François fussent en état de pourvoir à leur

défenfe. Coligni fut du fentiment de fon oncle, & il l'appuya par des Lettres qu'il recevoit fréquemment depuis quelques jours de la part de Senarpont & de Villebon, deux Officiers de marque qui lui mandoient que les ennemis avoient fûrement deffein de faire irruption fur les frontieres de Picardie. 1552.

Les ennemis menacent la Picardie.

Cet avis fut encore confirmé par d'autres nouvelles qu'on reçut alors. On apprit que le Duc de Savoye s'étoit retiré de devant Guife, après être refté trois jours en préfence de cette Place, & qu'il n'avoit pas même tenté d'en former le fiége comme tout le monde l'avoit cru. Son deffein avoit été feulement de tromper les François, & de les engager à faire paffer à Guife la garnifon de Saint Quentin, qui n'étoit pas éloignée, & de conduire auffi-tôt fon armée vis-à-vis cette derniere Place, dès qu'il la fçauroit dépourvuë de troupes. Cependant les chofes n'ayant pas tourné comme il efpéroit, il n'attendit pas plus longtems, & marcha en droiture à Saint Quentin. Il ordonna à fa Cavalerie légere de prendre les devans pour s'y

1557. rendre, & il la ſuivit avec le reſte de ſes troupes.

Coligni part pour défendre S. Quentin.

Il n'y avoit alors dans Saint Quentin qu'une garniſon aſſez foible ſous les ordres du Capitaine Breuil, Gouverneur de la Place ; il avoit avec lui Charles de Teligni-la-Sale, Lieutenant du Dauphin, une Cornette de la Cavalerie de ce Prince & quelques autres troupes ; ce n'étoit pas aſſez pour tenir tête à une armée auſſi forte, qui ſe préparoit à l'attaquer. Coligni crut que ſa qualité de Gouverneur de Picardie, demandoit de lui qu'il ne ſe menageât pas dans une circonſtance, qui intéreſſoit la principale Place de ſon Gouvernement, & il réſolut de tout hazarder pour la ſauver.

Le Connétable fut auſſi de cet avis, & il exhorta ſon neveu à exécuter au plutôt une réſolution qui ne pouvoit que lui faire beaucoup d'honneur. Coligni partit donc de Pierre-Pont, le deuxiéme d'Août avec ſa Compagnie, une Cornette de la Cavalerie du Comte d'Arran, Ecoſſois, & trois Compagnies de Chevaux-légers ; il eut ſoin de ſe faire précéder par le Capitaine Tenelle, qui avoit une

connoissance parfaite du Pays. Comme les ennemis s'étoient emparés de la plûpart des passages, il fallut faire un grand circuit pour aborder à Saint Quentin ; ainsi au lieu de suivre le droit chemin vers cette Place, on prit d'abord par la Fére, où Coligni reçut un Courier de la part du Connétable, qui lui mandoit de hâter sa marche pour arriver le plûtôt qu'il pourroit. 1557.

Cet ordre l'embarrassa d'autant plus qu'il n'avoit aucune nouvelle des troupes qu'il avoit envoyées à la découverte ; il prit le parti de faire marcher d'autres Cavaliers, pour sçavoir au juste où étoient les ennemis, & en attendant il s'avança toujours vers la petite Ville de Ham. Un Officier nommé Vaulperghe, vint l'y trouver, & lui remit une Lettre du Gouverneur de S. Quentin, par laquelle il l'informoit du triste état où la Ville étoit réduite : il lui mandoit que l'épouvante étoit si grande parmi les Habitans, que si le secours n'arrivoit promptement, il seroit difficile de les contenir plus long-tems & de les empêcher de se rendre. Vaulperghe ajouta que s'il vouloit se presser, il seroit encore possible de réussir, & qu'il se

1557. faisoit fort de l'introduire dans la Place dès la nuit suivante.

Coligni se disposa aussi-tôt à partir, & donna ordre que dans une demie-heure tout fût prêt à se mettre en marche ; il pria les Officiers de ne mener avec eux ni bagage, ni équipage, ni même de Domestiques, excepté ceux dont ils ne pourroient se passer absolument : dans le tems qu'il donnoit ces ordres, Jarnac & un de ses Lieutenans nommé Luzarches, vinrent le trouver pour lui faire des remontrances sur la démarche qu'il entreprenoit, ils le supplierent de ne point penser à s'aller enfermer dans Saint Quentin ; parce qu'il ne convenoit pas à un Gouverneur de Province de s'exposer à un péril si évident, & ils lui proposerent de leur abandonner & aux autres Capitaines qui étoient avec lui, le soin de défendre cette Place, lui promettant de s'accorder si bien entr'eux, que le service du Roi n'en souffriroit pas ; ils ajouterent qu'étant hors de la Ville, il seroit plus à portée de les secourir par les entreprises qu'il pourroit faire contre les ennemis, & qu'il y auroit plus d'avantage & même plus d'honneur à leur faire la guerre en

pleine campagne, que de s'aller renfermer dans une Place dépourvuë de fortifications & de vivres. 1557.

Quelques remontrances qu'on pût faire à Coligni, rien ne fut capable de le détourner de son premier dessein : il poursuivit sa route, & entra enfin dans la Place à une heure après minuit, mais avec beaucoup moins de monde qu'il ne s'y étoit attendu. Une partie de ses troupes s'étoit égarée sur la roûte ; d'autres vainement allarmés avoient rebroussé chemin, & enfin de tous les Chevaux-légers tant François qu'Ecossois qui étoient partis du camp avec lui, il n'y en avoit encore aucun d'arrivé.

Coligni entre dans S. Quentin.

Coligni ne manqua pas d'aller dès le point du jour faire la visite de la Place, il se fit rendre un compte exact de tout, & s'occupa à rassurer par ses soins & ses mouvemens, les esprits des Habitans qui étoient extrêmement consternés. Sa premiere expédition fut de reprendre un Fauxbourg de la Ville, appellé le Fauxbourg de l'Isle, qui s'étend au-delà de la Somme ; les ennemis s'en étoient emparés d'autant plus facilement, que la garnison s'étant trouvé trop foible pour le défen-

Mouvemens de Coligni pour la defense de cette Place.

1557. dre, l'avoit abandonné pour ſe retirer dans la Place.

Comme il étoit d'une grande importance de déloger les ennemis de ce poſte, Coligni ordonna une ſortie pour le ſoir même, il mit le feu à pluſieurs maiſons dont les Aſſiégeans s'étoient ſaiſis, & reprit enſuite le Fauxbourg où il plaça des troupes pour le garder. S'étant ainſi aſſuré de ce côté-là, il alla faire le tour de la Ville haute, où il donna tous les ordres néceſſaires : après y avoir diſtribué les quartiers & fait tracer les travaux néceſſaires, il convoqua une Aſſemblée des Notables, & leur dit tout ce qu'il crut de plus capable de leur inſpirer de la confiance, il prit avec eux les meſures qui pouvoient le mieux convenir à leur ſituation, & afin que tout s'exécutât avec ordre & que rien ne leur échapât des précautions qu'il falloit prendre, il fit rédiger par écrit tout ce qu'il falloit faire.

Il ordonna d'abord que l'on fît une prompte & ſoigneuſe recherche de tous ceux qui étoient en état de porter les armes ; la même choſe ſe fit auſſi par rapport aux perſonnes, tant hommes que femmes, qui étoient en état

de travailler. On ramassa exactement tous les outils nécessaires pour les travaux, & Coligni les fit porter à la maison de Ville, afin qu'on eût moins de peine à les trouver lorsqu'on en auroit besoin; & comme il n'étoit pas moins nécessaire de pourvoir à la nourriture de tout ce qu'il y avoit de bouches dans la Ville, il demanda un détail exact des vivres qui y étoient alors, & il fut défendu à qui que ce soit d'y toucher sous peine de la vie, jusqu'à ce qu'on eût établi un ordre pour la distribution. 1557.

Coligni se fit rendre compte en même tems de la quantité d'artillerie, de poudre & de boulets qu'il y avoit dans la Place, & de ceux qui étoient en état de faire utilement ce service; ce Général ayant remarqué en faisant sa ronde, qu'il se faisoit une grande dissipation de poudre assez mal-à-propos, il donna la Sur-Intendance de l'artillerie au Capitaine Languetot, Officier d'une vigilance & d'une exactitude extrême, & en particulier très-entendu dans cette partie; il mit sous lui deux Gentilhommes qu'il tira de chaque Compagnie de ses Gens-d'armes, qui avoient ordre de leur

1557. obéir, & de faire tous les soirs un rapport fidéle de la quantité de poudre qui auroit été consommée.

Après toutes ces précautions, Coligni rassembla chez lui tous les Capitaines, & les pria de lui parler en toute liberté sur la défense de la Place & de lui proposer hardiment leurs avis; il leur dit que ne doutant pas que plusieurs d'entr'eux qui s'étoient trouvés souvent dans des Places assiégées, n'eussent fait beaucoup de remarques importantes qui pouvoient quelquefois échaper aux plus habiles; ils lui feroient un sensible plaisir de lui communiquer leurs lumieres.

Il sortit ensuite pour faire exécuter les travaux qu'il avoit ordonnés: on travailla jour & nuit à réparer les fortifications, & surtout le bastion qui regardoit le Fauxbourg de l'Isle. Coligni ayant observé en se promenant qu'il y avoit sur les bords des fossés quantité de Jardins remplis d'arbres, à l'ombre desquels les ennemis pouvoient venir à couvert jusqu'auprès de la Place, il donna ses ordres pour qu'on les mît bas, & en peu de tems on fit un abattis considérable: cependant on ne pensa pas, ou peut-être n'eut-on

pas assez de tems pour faire la même chose du côté de la porte de Remicourt, peut-être aussi croyoit-on n'avoir rien à craindre de ce côté-là; quoiqu'il en soit, les arbres & les hayes qui restoient dans cet endroit, furent cause en partie de la perte de la Ville. 1557.

Lorsque Coligni eût pourvu aux travaux les plus nécessaires, il pensa à faire une seconde sortie; son dessein n'étoit pas cependant d'attaquer l'ennemi, il ne vouloit seulement que reconnoître leurs logemens, & en même tems examiner par quel endroit il pourroit plus facilement faire entrer du secours dans la Place; d'ailleurs comme il s'attendoit bien que les ennemis ne manqueroient pas d'attaquer bientôt le Fauxbourg de l'Isle qu'il leur avoit enlevé, & que tôt ou tard il s'en rendroient les maîtres, il résolut de faire transporter dans la Ville tout ce qu'il y avoit dans ce Fauxbourg, qui auroit pu être de quelque utilité à l'ennemi, & en même tems d'en faire percer les maisons, afin qu'il fut facile d'y mettre le feu, lorsqu'on seroit contraint de l'abandonner.

Coligni ayant donc résolu de faire faire une seconde sortie, choisit pour

Coligni fait une seconde

1557. cette expédition la Compagnie des Gens-d'armes du Dauphin, dont il étoit plus sûr que de toutes les autres; il fit appeller Teligni qui la commandoit, & lui confia son dessein; & il lui dit de faire commander ses gens par un Officier sage & entendu, qui s'acquittât exactement des ordres dont il le chargeoit, & il le pria de lui recommander surtout de ne point chercher à combattre, mais seulement d'amuser l'ennemi. Teligni promit à l'Amiral que ses ordres seroient parfaitement exécutés, & qu'il confieroit le soin de cette affaire à quelqu'un de prudent, qui sçauroit ne rien risquer qu'à propos. Teligni se retira à l'instant pour faire monter son monde à cheval & leur dire ce qu'ils avoient à faire.

sortie sur l'ennemi.

Ces ordres avoient été donnés dans le logis de Jarnac, où Coligni étoit alors; ce Général s'y trouva même si incommodé d'un violent mal de tête, qu'il résolut de se jetter un instant sur le lit de Jarnac pour y prendre un peu de repos; mais auparavant il fit rappeller Teligni, & lui recommanda d'une façon très-pressante de ne point sortir lui-même à la tête de ses gens.

Coligni qui le connoissoit pour un brave, se doutoit bien qu'à moins de lui faire les plus vives instances, il ne permettroit pas que sa troupe fût d'une expédition sans en partager le danger avec elle ; il lui réitéra donc ses ordres, & comme il le dit lui-même dans ses Mémoires : *Je ne me contentai point de lui dire une douzaine de fois que je ne voulois point qu'il sortit, ce qu'il m'assura.* 1557.

L'infortuné Teligni ne tint point sa parole, mais cependant il n'y manqua, que lorsqu'il le crut nécessaire pour l'honneur de sa troupe : ayant envoyé d'abord quelques Cavaliers faire des courses du côté de Remicourt, il apprit l'instant d'après qu'ils en étoient venus aux mains avec les ennemis, & qu'ils lâchoient pied. Teligni au désespoir de voir ses gens reculer, partit aussi-tôt de la Place pour rallier sa troupe, ou du moins lui menager une retraite honorable ; il laissa un de ses Officiers nommé Cuisieux, avec soixante chevaux pour garder son poste, qui étoit à un moulin près de la porte de S. Jean, & sans se donner le tems de prendre sa cuirasse, il monta sur un assez mauvais cheval, & alla au plutôt vers ses coureurs.

1557. A peine les eut-il joints, qu'il fût enveloppé avec sa troupe par les ennemis. Son courage ne servit alors qu'à accélérer sa perte, & ceux qui étoient sur le rempart du côté de sa sortie, le virent bientôt tomber par terre, où on le laissa pour mort après l'avoir dépoüillé. Tout cela se passa en très-peu de tems, car Coligni rapporte dans ses Mémoires, qu'à peine s'étoit-il reposé une demie-heure à cause de l'accablement où l'avoit jetté son mal de tête, qu'il se leva & sortit à l'instant pour sçavoir le succès de ce qu'il avoit ordonné; en allant à la porte par laquelle s'étoit fait la sortie, il rencontra Jarnac & Luzarche, qui lui raconterent le désastre du détachement, & la perte qu'on faisoit dans la personne de Teligni.

Coligni sçachant qu'il n'étoit pas éloigné, dit qu'il vouloit absolument l'avoir mort ou vif; & un soldat s'étant offert pour aller avec quelques-uns de ses camarades chercher cet Officier, Coligni leur promit une récompense, & fit marcher en même tems quelques Cavaliers pour faciliter cette entreprise. Teligni respiroit encore, on le rapporta dans la Ville; &

dès qu'il apperçut l'Amiral, il le pria de lui pardonner la faute qu'il avoit faite de marcher contre ses ordres, il réitéra cette priere tant de fois, que l'Amiral qui le voyoit cruellement blessé, & près de rendre le dernier soupir, lui dit qu'il n'étoit plus tems de demander pardon aux hommes, mais que c'étoit à Dieu qu'il devoit s'adresser; en effet, il ne vêcut qu'environ une heure & demie après avoir été rapporté dans la Ville. Ce Gentilhomme fut extrêmement regretté, sa bravoure sembloit s'être communiquée à la Compagnie qu'il commandoit, elle avoit toujours fait des merveilles sous ses ordres; mais aussi il parut bien dans la suite qu'il auroit été nécessaire que cet Officier eut vêcu pour soutenir le courage de cette troupe; car elle se comporta très-mal depuis cette perte, & entr'autres dans la défense de S. Quentin. 1557.

Coligni fait sortir toutes les bouches inutiles.

Cependant les ennemis poussoient toujours leurs travaux du côté de la Place & la serroient de si près, qu'il n'y avoit presque plus moyen d'y faire entrer des vivres. Coligni fit faire un second état de ce qu'il pouvoit y en avoir, & le trouvant très-médiocre

1557. par rapport au monde qu'il y avoit, il ordonna qu'on fît au plûtôt le dénombrement de toutes les bouches inutiles, pour les faire sortir à l'instant de la Place; il en partit en une nuit huit cens, tant hommes que femmes, ce qui fut d'un grand soulagement pour les Assiégés.

Coligni reçut avis en même tems de la part des gens qu'il avoit dans le Fauxbourg, que l'ennemi paroissoit être en disposition de les attaquer incessamment, & ils lui demandoient ce qu'ils avoient à faire dans cette occurrence. L'Amiral alla lui-même examiner toutes choses, & il commença par faire retirer dans la Ville à petit bruit, toutes les munitions d'artillerie qui étoient de ce côté-là; & dès la pointe du jour, lorsque les Assiégeans eurent tiré la premiere volée de canon, Coligni ordonna à tous les Officiers qui étoient de garde, de retirer doucement & avec ordre les troupes qu'ils avoient, & de les faire rentrer dans la Ville; ceux qui devoient sortir les derniers furent chargés de mettre le feu dans les differens quartiers du Fauxbourg, où tout étoit disposé, pour que rien n'échapât à

Coligni abandonne un Fauxbourg aux ennemis.

l'incendie ; dès que tout le détachement fut rentré, on mura la porte de ce côté-là, & Coligni ordonna de plus qu'on fortifiât les environs, parce que cet endroit lui paroissoit extrêmement foible. 1557.

Dans le tems que ce Général présidoit à ces travaux & qu'il les pressoit avec toute la diligence possible, on vint l'avertir qu'il y avoit dans deux tours qui étoient près de cette porte quantité de poudre à canon, dont jusqu'alors il n'avoit été fait nulle mention. Coligni qui appréhendoit avec raison, que les batteries des ennemis n'y missent le feu & ne fissent sauter par-là une partie des murailles, fit venir du monde pour porter toute cette poudre en lieu de sûreté. On fut contraint d'enfoncer les portes de ces tours, parce que les clefs en étoient égarées : on trouva effectivement beaucoup de poudre, mais en très-mauvais état, & très-difficile à transporter ; les caques qui la contenoient étoient si pourries, qu'elles tomboient en piéces dès qu'on y touchoit : il fallut prendre des napes & des draps pour emporter la poudre.

Comme cette opération devoit être

1557. un peu longue, Coligni chargea quelques-uns de ses Gentilshommes de veiller sur les Ouvriers, & il s'en alla faire sa ronde dans la Ville pour rassurer les Bourgeois, dont la plûpart étoient fort intrigués de ce qu'on avoit abandonné le Fauxbourg aux ennemis. Dans le tems qu'il faisoit cette tournée, il apperçut de dessus une platte-forme un grand feu, qui fut accompagné à l'instant d'un fracas horrible : c'étoit le feu qui venoit de prendre aux poudres qu'on transportoit, & cet accident avoit culbuté tout ce qui s'étoit trouvé aux environs. Il périt dans cette occasion environ quarante hommes du nombre desquels furent cinq Gentilshommes domestiques de Coligni. On crut que cet embrasement fut occasionné par l'incendie du Fauxbourg, & que des étincelles qui y furent portées par le vent, furent cause de tout ce désordre.

Accident occasionné par l'embrasement des poudres.

Coligni courut au plutôt vers l'endroit où ce désastre venoit d'arriver, il y trouva une brêche par laquelle vingt hommes auroient pu facilement passer. La ruine de ce rempart auroit sûrement causé la perte de la Place, si l'ennemi eût pu s'en appercevoir assez

tôt ; car Coligni assure qu'il fut plus d'une demie-heure, sans avoir plus de sept hommes avec lui. 1557.

Mais les ennemis étoient occupés alors à s'emparer du Fauxbourg, dans lequel cependant ils n'avoient pu se jetter aussi promptement qu'ils l'auroient souhaité, parce que l'incendie des maisons les empêchoit de s'y risquer ; en effet, tout ce quartier fut entiérement réduit en cendres, & il ne resta d'entier que l'Abbaye de l'Isle, *où le feu ne put prendre*, dit Coligni, *encore que j'eusse mis grand peine à la faire bien accoustrer.*

Coligni remedie à cet accident.

L'embrasement ôta sans doute aux ennemis la vuë de ce qui se passoit du côté de la Ville ; peut-être aussi que le tumulte qui y regnoit, les empêcha d'entendre la chute de la muraille ; quoiqu'il en soit, ils ne parurent point, & les Assiégés eurent le tems de réparer cette brêche, ils y travaillerent avec tant d'ardeur & de diligence, qu'en peu de tems la muraille fut rétablie, on la rendit même aussi forte qu'elle étoit auparavant.

Pendant tous ces mouvemens, Coligni envoyoit de tems en tems vers le Connétable, pour l'informer de sa

1557. situation & lui demander du secours. Montmorenci de son côté, que la gloire de son neveu intéressoit autant que la sienne propre, ne négligeoit rien pour lui procurer ce qu'il souhaitoit; il fit avancer son armée jusqu'à la Fére, d'où il fit partir le Maréchal de Saint-André, & trois cens Gens-d'armes, avec ordre d'aller au plutôt jusqu'à Ham: peu après il y envoya le Prince de Condé avec une partie de la Cavalerie-légere, & ensuite d'Andelot, frere de l'Amiral, avec huit Compagnies d'Infanterie. Ils avoient ordre d'amuser l'ennemi, & de tâcher en s'approchant de Saint Quentin, de profiter de quelque occasion pour y jetter du secours.

Le Connétable tente de faire entrer du secours dans S. Quentin.

Vaulperghe Officier de confiance, que Coligni avoit envoyé pour leur servir de guide, vint se joindre à d'Andelot; ils partirent ensemble, & passerent par le quartier que les ennemis avoient destiné aux Anglois qu'ils attendoient de jour en jour; mais comme ces troupes n'étoient point encore arrivées, il y avoit alors très-peu de corps-de-gardes dans cet endroit. On crut pouvoir franchir ce passage avec sûreté; mais par la

Défaite de d'Andelot

trahison de quelques déserteurs François, la marche de d'Andelot fut éventée ; & il tomba malheureusement dans un corps de-garde des ennemis. Sa troupe fut bientôt envelopée, une partie fut taillée en piéces, & il ne se sauva lui-même qu'avec beaucoup de peine.

1557. & des troupes qu'il amenoit à S. Quentin.

Ce contre-tems fut d'autant plus sensible à Coligni, qu'il avoit pris toutes les mesures nécessaires pour l'éviter. Avant de faire partir Vaulperghe, il étoit monté avec lui au clocher de la grande Eglise, & lui avoit désigné avec toute la précision possible le chemin qu'il devoit tenir, si on le chargeoit de conduire du secours dans la Ville. *Je fus*, dit-il, *plus d'une grande heure & demie pour lui montrer le lieu par où il auroit à venir si on lui bailloit des gens à conduire, lequel eut été plus aisé que celui par lequel il les amena ; car au lieu qu'il donna à la tête d'un corps-de-garde de gens de pied, & dans un lieu fort désavantageux pour ceux qui vouloient entrer, il eut donné entre deux corps-de-gardes, l'un de gens de pied & l'autre de gens de cheval, où ils n'eurent trouvé que des Sentinelles, & avant que le corps-de-*

1557. *garde eut pensé à ce qu'ils avoient à faire, ceux qui eussent voulu entrer pouvoient gagner par une colline le long des vignes.*

En effet dès les premiers jours, Coligni avoit reçu par cet endroit quelque secours qui y avoit passé même en plein jour, & ce Général fait observer que les troupes qu'on lui envoyoit en dernier lieu auroient passé bien plus facilement, parce que dans une nuit aussi obscure que celle dans laquelle on s'étoit mis en marche, il eût été difficile qu'un corps-de-garde se fut déplacé pour les venir chercher.

La défaite de ce détachement remplit toute la Ville d'épouvante, les habitans effrayés perdirent toute espérance d'être secourus, & dèslors ils n'allerent plus aux travaux qu'avec beaucoup de lenteur & de négligence. Les nouvelles qu'on reçut dès ce même jour augmenterent encore la consternation; on apprit l'arrivée des Anglois, qui occuperent par leur campement tout le terrain, par lequel on avoit esperé jusqu'alors pouvoir introduire des troupes dans la Ville.

Arrivée des Anglois au camp des ennemis.

Cependant Coligni, loin de se laisser abattre par les difficultés, ne fut

que

que plus ardent à chercher des moyens pour défendre la Place. Ce Général ayant observé que de la façon dont les ennemis disposoient leurs Sentinelles, il seroit possible de faire entrer du secours dans la Place, ne manqua pas d'en faire avertir le Connétable; mais ce projet ne put pas être exécuté, parce que les ennemis changerent entiérement la disposition de leurs corps-de-gardes, de sorte que Coligni manda au plus vîte à Montmorenci de ne rien tenter pour le présent. 1557.

Cependant les ennemis commençoient à faire leurs tranchées, & les poussoient vivement du côté de la Ville vers la porte de Remicourt: il leur étoit d'autant plus aisé d'avancer leurs travaux de ce côté-là, que la grande quantité d'arbres & de hayes qui y étoit, les mettoit à couvert. C'étoit précisément l'endroit par lequel on avoit cru ne devoir rien appréhender, & où l'on avoit négligé de faire le même abbatis qu'on avoit fait partout ailleurs.

Pour se mettre mieux au fait du progrès des travaux, Coligni monta au clocher de la grande Eglise, & se

1557. fit accompagner d'un excellent Ingénieur Anglois, nommé Lauxfort. Là, ils apperçurent que les travailleurs ennemis jettoient toute la terre dans un même endroit, d'où il fut aisé de conclure que leur dessein étoit alors de faire une mine & non une tranchée. L'Ingénieur dit à Coligni de ne point s'inquiéter de cet ouvrage, parce qu'il y avoit déja quelques jours qu'il avoit fait travailler à une contremine. Il l'assura qu'il n'y avoit rien à craindre, & qu'il répondoit d'avoir toujours de l'avance sur l'ennemi; qu'il falloit seulement pourvoir au reste, & tâcher surtout d'empêcher les Assiégeans d'avancer leurs tranchées si près de la Ville.

Coligni ne se trouvoit point alors en situation de troubler les travaux des Assiégeans; il n'avoit que quelques petites piéces de canons, qui d'ailleurs étoient très-mal montés: d'un autre côté, le peu de monde qu'il avoit avec lui ne lui permettoit pas de faire des sorties, ni de se battre avec l'ennemi à forces égales. Les Assiégeans au contraire avoient une nombreuse armée & une artillerie bien servie, avec laquelle ils ruinoient les

travaux des Assiégés d'autant plus aisément, qu'ils les voyoient à découvert de dessus une plate-forme qu'ils avoient élevée dans le Fauxbourg de l'Isle. C'étoit-là qu'ils avoient dressé leurs batteries, par le moyen desquelles ils firent un tel carnage des Pionniers, que Coligni, malgré l'argent qu'il répandoit, eut bien de la peine à en trouver. 1557.

Ce Général voyant alors qu'il avoit plus que jamais besoin d'un puissant secours, imagina un expédient; il fit travailler à force les Bourgeois & la garnison, à faire des saignées dans un marais qui étoit du côté du Fauxbourg de l'Isle, entre la Fére & la riviere de Somme, & réussit enfin à ménager un ruisseau, peu large à la vérité, mais assez profond qui couloit au milieu du marais. Il fit en même tems avertir le Connétable, qu'il y auroit des bateaux prêts à passer les troupes qu'il envoyeroit; & que l'endroit qu'il lui indiquoit étoit d'autant plus sûr, que les ennemis qui regardoient ce marécage comme impraticable, n'avoient de ce côté-là que très-peu de troupes qu'il ne seroit pas difficile de forcer.

Aussi-tôt que le Connétable eut

1557. Le Connétable s'approche de S. Quentin pour y jetter du secours.

reçu cet avis, il se mit en disposition de le suivre ; & afin de ne rien risquer légérement, il voulut s'instruire par lui-même de la situation des lieux, il partit de la Fére le huitiéme d'Août à la tête de 2000 chevaux & de 4000 hommes d'Infanterie, & marcha ainsi jusqu'à un Village appellé le Grand-Essigni, où il laissa ses troupes rangées en bataille : prenant ensuite avec lui le Prince de Condé & un certain nombre de Seigneurs, du nombre desquels étoit d'Andelot, il s'avança le plus près qu'il put du marais.

Les ennemis paroissoient avoir si peu d'appréhension de ce côté-là, que Montmorenci n'y trouva ni corps-de-gardes, ni Sentinelles. Il se cacha derriere des hayes avec toute sa troupe, & envoya quelques Capitaines pour reconnoître la largeur du ruisseau & les sentiers dont on lui avoit parlé. Ces Capitaines s'acquitterent de leur commission avec toute la diligence possible, & firent chacun en particulier un rapport uniforme de tout ce qu'ils avoient remarqué. Le Connétable, jugeant sur leur récit que le passage étoit pratiquable, envoya un de ses gens dans la Ville, pour assu-

rer Coligni que le dixiéme du mois, 1557.
jour de Saint Laurent, il se rendroit au lieu marqué à quatre heures du matin, & qu'ainsi il devoit de son côté avoir soin de tout préparer pour le passage des troupes.

Le Connétable revint sur le soir à la Fére, & le lendemain au soleil couchant, il fit marcher son Infanterie avec quatre grosses piéces d'artillerie, quatre coulevrines & quatre autres piéces de petit canon. Le jour suivant, Fête de S. Laurent, il partit de grand matin avec sa Cavalerie, & alla joindre le reste de ses troupes, avec lesquels il se rendit vers le Fauxbourg de l'Isle, où il rangea son armée en bataille; mais au lieu d'arriver à quatre heures du matin, comme il l'avoit fait espérer à Coligni, il ne parut qu'à neuf à la vuë de S. Quentin.

Désordre dans le Camp du Duc de Savoye.

Le Duc de Savoye, qui commandoit les troupes ennemies, étoit campé de ce côté-là, & son logement s'étendoit au-delà du marais & de la riviere. Ce Prince fut si mal servi par ses espions, qu'il n'apprit la nouvelle de l'arrivée des François, que par le désordre qui se mit dans son camp. Nos troupes culbuterent tout ce qu'elles

1557. rencontrerent devant elles, & l'artillerie fit en même tems un si furieux effet, que le Duc de Savoye & tout ce qu'il avoit de troupes dans ce quartier furent mis en déroute. La tente de ce Prince fut renversée, & il n'eut pas même le tems de prendre ses armes; il se sauva au plus vîte au quartier du Comte d'Egmond.

Pendant ce désordre, d'Andelot entra dans le marais avec l'Infanterie qu'il comptoit faire entrer dans la Place; on trouva les bâteaux que Coligni avoit promis de tenir prêts, mais il y en avoit très-peu & ils étoient fort petits; cependant on risqua le passage, ce qui ne se put faire qu'avec beaucoup de précipitation & très-peu d'ordre, parce que les ennemis qui avoient du canon vers le Fauxbourg de l'Isle, faisoient un feu terrible sur le marécage.

Cet inconvénient ne fut pas le seul que les troupes eurent à essuyer dans cette occasion. Les soldats qui s'empressoient à passer, eurent mille peines à aborder. La plûpart des bateaux qui étoient trop chargés, s'embourberent dans la vase du marais, & ceux qui étoient dedans ne purent sauter à

Coligni reçoit du secours.

terre qu'avec un extrême danger ; les 1557.
uns tomberent dans des trous profonds, où ils furent engloutis ; d'autres s'étant engagés dans des sentiers qu'ils ne connoissoient pas, se dispersèrent de côté & d'autre, & tomberent entre les mains de l'ennemi.

D'Andelot ayant été assez heureux pour arriver à bon-port, Coligni fut charmé d'avoir, dans la personne de son frere, un autre lui-même sur lequel il pouvoit se reposer dans des circonstances aussi critiques que celles où il se trouvoit. De tout le secours qui devoit entrer dans la Ville, il n'y entra avec d'Andelot qu'environ cinq cens hommes, tous soldats d'élite : il y passa aussi quelques Gentilshommes & plusieurs Volontaires, dont la présence fit beaucoup de plaisir à Coligni : il y avoit entr'autres un Ingénieur fameux nommé Saint-Remi, homme fort expérimenté, surtout en fait de mines, & qui s'étoit déja trouvé à sept ou huit siéges de remarque. Il étoit accompagné d'un Commissaire-d'artillerie & de trois Canoniers ; ces derniers étoient extrêmement nécessaires à Coligni, parce que jusqu'alors il n'avoit pu se servir que de ceux

1557. de la Ville, qui n'étoient pas fort habiles. Ces nouveaux venus s'acquitterent parfaitement de leur devoir, & ils auroient tiré encore un meilleur parti du peu d'artillerie qu'il y avoit dans S. Quentin, sans le changement que Coligni crut devoir faire. Ce Général voyant arriver un Commissaire d'Artillerie, crut qu'il étoit à propos de lui en confier le commandement; mais il s'en fallut bien que cet Officier s'y comportât avec autant d'intelligence que le Capitaine Languetot, dont ce n'étoit cependant pas le métier.

Mouvemens des ennemis pour attaquer le Connétable.

Pendant que Coligni se préparoit à faire vigoureuse défense, avec le renfort qui venoit de lui arriver, les ennemis de leur côté ne négligerent rien pour se vanger du désordre que l'arrivée imprévuë du Connétable avoit mis dans la plus grande partie de leur armée. Le Duc de Savoye ayant réuni ses forces avec celles du Comte d'Egmond, ils consulterent ensemble sur les moyens dont ils pourroient se servir pour surprendre le Connétable à son retour, & ils résolurent de s'emparer de tous les passages.

Le dessein du Duc de Savoye étoit d'aller en droiture attaquer le Con-

nétable ; mais comme il y avoit un 1557.
grand circuit à faire, & qu'il falloit passer un gué & ensuite quelques défilés qui étoient au-delà, & que d'ailleurs le Connétable qui avoit prévu qu'on ne pouvoit venir à lui que par-là, avoit fait occuper ce passage par une Compagnie de Cavalerie Allemande, commandée par le Rhingrave, le Duc de Savoye fit marcher de ce côté-là le Comte d'Egmond avec deux mille chevaux. Dès que ces troupes parurent, le Duc de Nevers, par ordre du Connétable, s'avança avec sa Compagnie de Gens-d'armes pour soutenir le Rhingrave, mais il n'eut pas le tems d'arriver, le passage fut forcé, & le Comte d'Egmond après avoir repoussé la Cavalerie Allemande, avoit passé le défilé & ses troupes étoient déja rangées en bataille. Le Duc de Nevers fut vivement tenté de hazarder le combat avant que les ennemis eussent rassemblé leurs troupes. Ce parti quoique téméraire auroit été extrêmement avantageux, car par ce moyen on auroit évité la déroute de toute l'armée ; mais le Connétable avoit défendu si précisément de ne point engager d'action, que le Duc ne

1557. voulut rien entreprendre contre ses ordres.

Le Connétable entreprend de faire sa retraite à la vûë des ennemis.

Il évita donc le Comte d'Egmond, & alla se joindre au Prince de Condé ; ils vinrent ensemble trouver le Connétable qui faisoit déja sa retraite, & reprenoit le chemin de la Fere avec l'Infanterie & quelque Cavalerie. Comme ce Général faisoit bonne contenance, en se retirant toujours en bon ordre & au petit pas, les ennemis n'osoient pas l'attaquer ; mais les Vivandiers & les Goujats de l'armée Françoise ayant malheureusement pris l'épouvante au sujet de quelques escarmouches assez vives, qui s'étoient données en differens endroits, commencerent à fuir au travers des bataillons & des escadrons, qui étoient déja fort embarrassé par le bagage qu'on n'avoit pas eu le tems d'envoyer à la tête des troupes, où il devoit naturellement avoir sa place durant la retraite.

Bataille de S. Quentin.

Le Comte d'Egmond ayant remarqué ce désordre, envoya au plus vîte au Duc de Savoye, pour l'avertir que l'armée de France commençoit à changer sa retraite en fuite, & que l'occasion étoit favorable pour tomber des-

sus : le Prince lui envoya permission de donner, & à l'instant le Comte vint faire son attaque avec tant de fureur, que la Cavalerie Françoise qui composoit l'arriere-garde, plia de tous côtés. Le Duc de Nevers s'avança aussi-tôt pour faire face aux ennemis, mais en sortant d'un vallon où il étoit pour gagner la hauteur, il fut accablé par les fuyards qui rompirent toute sa troupe. Ce Seigneur voulut néanmoins essayer de tenir ferme, il rallia ses gens à plusieurs reprises, & fit différentes attaques ; mais obligé enfin de succomber sous les efforts des ennemis, il fut trop heureux de se retirer après un grand carnage des siens. 1557.

Le Connétable cependant continuoit toujours sa retraite avec l'Infanterie, sans que la Cavalerie ennemie osât faire de tentative pour l'enfoncer; mais le Duc de Savoye ayant fait venir du canon, rompit aisément toute l'Infanterie Françoise, & la mit en désordre. Il resta près de 4000 hommes sur le champ de bataille, le reste fut fait prisonnier, & l'on prit en même tems le bagage, les drapeaux & toute l'artillerie, à l'exception de deux pièces de canon, qui par la diligence de Bour-

Défaite de l'armée de France.

1557. dillon, furent conduits à la Fére.

Le Connétable est fait prisonnier.

Parmi les prisonniers qui furent faits dans cette malheureuse action, il y eut un infinité de personnes de la plus haute Noblesse : le Connétable fut du nombre, & la prise de ce Général mit le comble à la gloire du Duc de Savoye. Le Prince de Condé, le Duc de Nevers, & quelques autres Officiers de la premiere distinction échaperent au danger, & se retirerent à la Fére où ils rassemblerent les débris de l'armée.

On croyoit qu'après une telle déroute, les ennemis enflés de leur victoire, tomberoient à l'instant sur S. Quentin ; mais ils resterent pendant quelque tems dans une espéce d'inaction : ils ne penserent qu'à solemniser entr'eux un événement aussi mémorable. Le Roi d'Espagne arriva sur ces entrefaites, & vint partager avec ses troupes triomphantes la joye que leur donnoit une telle victoire.

L'attaque de S. Quentin fut encore differée par différentes propositions qui se firent au Conseil de guerre du côté des ennemis : la plûpart des Généraux étoient d'avis de profiter de l'ardeur des troupes, & de marcher

jusqu'à Paris; Ferdinand de Gonzague entr'autres, fit tout ce qu'il put pour y engager le Roi d'Espagne; mais ce Prince qui par son caractere étoit plus prudent que courageux, ne voulut pas aller plus loin qu'il ne se fût rendu maître de cette Place: il appréhendoit qu'en la laissant derriere lui, la France n'assemblât de nouvelles forces, & qu'il ne se trouvât lui-même enfermé au milieu de ce Royaume toujours fécond en ressources, même dans les plus grandes extrêmités. Peut-être se ressouvint-il alors de ce qui étoit arrivé à l'Empereur son pere, lorsqu'en 1536 il avoit fait du côté de la Provence une irruption, qui sembloit devoir le conduire triomphant jusqu'à la Capitale du Royaume. Ses commencemens furent très-brillans, mais la suite n'y répondit pas: *Il y entra*, dit un Auteur Espagnol, *en mangeant des faisans, & fut contraint d'en sortir en ne mangeant que des racines.* Après bien des réfléxions, il fut donc résolu de ne point abandonner une conquête aussi importante que Saint Quentin, pour suivre des projets dont le succès pouvoit être extrêmement douteux. 1557.

Coligni fut pendant deux jours sans

1557. rien apprendre de ce qui s'étoit passé dans l'action du jour de S. Laurent. Il n'en fut informé au bout de ce tems, que par quelques prisonniers François qui s'échaperent du camp des ennemis, & vinrent se jetter dans les fossés de la Ville.

Consternation des Assiégés.

Dans le même tems, cette fâcheuse nouvelle lui fut encore confirmée par l'affectation avec laquelle les ennemis planterent sur les rebords de leurs tranchées les drapeaux qu'ils avoient enlevés aux François. Ces tristes témoignages de leur défaite, fit un terrible effet sur les Assiégés; ce ne furent pas seulement les Bourgeois qui en furent effrayés, le découragement saisit aussi une bonne partie des gens de guerre; & il étoit d'autant plus difficile de les rassurer, qu'on ne voyoit pas de moyen d'éviter le malheur dont on étoit menacé.

Coligni rassure les esprits.

Cependant Coligni, quoique sans espérance de pouvoir conserver la Place, fit paroître plus de fermeté que jamais, & mit tout en usage pour relever le courage de ses soldats. Son exemple fit impression sur la plûpart, & il résolut avec eux de se défendre à toute outrance, & de ne céder la Place

à l'ennemi qu'après s'être enseveli sous 1557.
ses ruines.

Les ennemis furent quelques jours sans tirer sur la Ville ; ils se contenterent d'avancer leurs travaux qu'ils pousserent jusqu'aux fossés de la Place, alors on attacha le Mineur en plusieurs endroits. Cependant l'Ingénieur qui étoit entré dans S. Quentin avec d'Andelot, retardoit adroitement tous leurs travaux ; il fit contreminer partout, & exécuta en un mot tout ce qui étoit de sa profession, avec tout l'art & toute l'adresse possible. On comptoit beaucoup sur cet Ingénieur ; c'étoit le même qui avoit servi si utilement au siége de Metz, sous les ordres du Duc de Guise.

Il ne fut cependant pas possible aux Assiégés de continuer leurs travaux avec la même vigueur : le feu des ennemis qui depuis quelques jours ne causoit que de légers dommages, augmenta considérablement par l'arrivée du canon, que le Roi d'Espagne fit venir de Cambrai. Les Assiégeans commencerent alors à tirer avec tant de furie, qu'il n'y avoit plus moyen de tenir sur le rempart. Pour remédier à cet inconvénient, d'Andelot imagina

1557. de faire amener les pontons qui se trouvoient dans la Ville; il les fit remplir de terre, & les plaça les uns sur les autres, de façon qu'il en forma un retranchement qui mit les Assiégés à couvert du feu des ennemis.

Coligni envoye demander du secours.

Cependant Coligni qui voyoit augmenter chaque jour l'appareil de guerre des ennemis, tant en travaux qu'en artillerie, étoit alors dans les plus vives inquiétudes, parce que depuis la prise du Connétable, il ne sçavoit plus comment s'y prendre pour avoir du secours, ni même à qui il devoit s'adresser pour en demander; il envoya à tout hazard à la découverte, & enfin on vint lui dire que c'étoit le Duc de Nevers qui avoit pris le commandement depuis la défaite de l'armée. Coligni lui écrivit aussi-tôt pour le presser de lui envoyer du monde incessamment, & il lui désigna un endroit vers un marais, que des Pêcheurs lui avoient indiqué, par lequel en passant dans l'eau jusqu'à la ceinture, on pouvoit aborder jusqu'à la Place.

Le Duc de Nevers étoit à la Fére lorsqu'il reçut la Lettre de Coligni; il lui répondit aussi-tôt, & lui manda

qu'il lui envoyoit un renfort de trois 1557.
cens Arquebusiers, & que c'étoit tout ce qu'il pouvoit faire. Comme il avoit mandé le jour & l'heure du départ de ces troupes, Coligni alla du côté par lequel il comptoit les faire entrer. Après avoir attendu long-tems, il entendit enfin vers une heure après minuit un grand bruit du côté des Assiégeans, c'étoit l'allarme que le guet des ennemis avoit donné; cependant Coligni & les autres Officiers qui l'accompagnoient, jugerent par ce qu'ils entendirent, que le nombre des ennemis n'étoit pas considérable dans cet endroit, & même qu'ils paroissoient effrayés.

Le secours est battu.

Ils l'étoient en effet; mais lorsqu'ils eurent eu le tems de remarquer à combien peu de monde ils avoient affaire, ils se remirent bientôt & donnerent avec tant de vigueur sur le détachement d'Arquebusiers qu'ils le rompirent de façon que de trois cens qu'ils étoient, il n'en entra dans la Ville, qu'environ cent-vingt, qui ne furent pas de grande utilité pour la défendre; car c'étoient des troupes nouvellement levées, dont la plûpart avoient même perdu leurs armes dans le der-

1557. nier choc : à l'égard des Officiers qui les conduisoient, il n'en entra aucun dans S. Quentin ; tous à l'exception d'un seul Sergent avoient péri, ou s'étoient égarés avec le reste des troupes.

Ce malheur arriva, parce qu'on ne suivit pas exactement l'instruction, que Coligni avoit donnée pour faciliter l'entrée de ce détachement; il avoit mandé qu'il étoit absolument nécessaire de faire escorter le secours par quelques escadrons de Cavalerie, qui en donnant l'allarme aux ennemis à la droite & à la gauche du passage, les occuperoient assez pour que les Arquebusiers pussent passer sans aucun danger ; & il avoit ajoûté qu'il sçavoit certainement que dans ce quartier-là, trente hommes au plus formoient le guet des ennemis, avec environ soixante ou quatre-vingt hommes d'Infanterie ; le reste des ennemis étoit éloigné, & n'auroit jamais pu passer facilement les détroits des chaussées, qu'il falloit traverser pour venir au secours de leurs gens.

Mais les Cavaliers que le Duc de Nevers avoit commandés pour escorter le détachement, se contenterent

de le conduire jusqu'au marais; ils s'y 1557.
arrêterent quelque tems pour lui donner le loisir de passer, & ils se retirerent ensuite sans s'être assurés s'il étoit entré.

Depuis cet accident, Coligni ne demanda plus de secours, & il résolut de se défendre du mieux qu'il lui seroit possible, avec le peu de monde qu'il avoit. Sa principale attention fut alors de faire travailler à des contre-mines; il s'y attachoit avec d'autant plus d'ardeur, qu'il espéroit par ce moyen rendre inutiles les travaux des ennemis, & les déloger du fossé qu'ils occupoient.

Travaux des Assiégeans.

Les ennemis de leur côté pressoient leurs ouvrages avec toute l'activité possible; & le fameux Gonzague un des Généraux du Roi d'Espagne, ne sortoit presque plus du fossé ou de la tranchée, & ne négligeoit rien pour avancer le siége. Ce Général ayant remarqué que son artillerie ne tiroit qu'à coups perdus depuis les traverses que d'Andelot avoit imaginé de former sur le rempart avec les pontons, il fit faire une batterie à revers qui causa un carnage affreux: d'un autre côté, les Assiégeans travaillerent à miner le

1557. fossé, & en même tems ils éleverent différens ouvrages pour se mettre à couvert du feu de la Ville. Peu après on battit en brêche avec beaucoup plus de succès qu'on n'auroit cru : les ramparts surtout depuis la Porte Saint Jean, jusqu'à celle de la riviere, paroissoient construits de façon à résister long-tems à l'impétuosité du canon ; cependant le contraire arriva, & dès qu'ils furent entamés, la plus grande partie écroula d'elle-même : on ne fit pourtant aucune autre tentative de ce côté-là, & Coligni fit au plutôt réparer la brêche.

Comme les ennemis étoient dans l'usage de changer souvent la position de leurs batteries, celle qui venoit de causer tant de dommage aux ramparts fut reportée ailleurs, & en même tems ils en éleverent une autre au Monastere qui avoit résisté à l'incendie du Fauxbourg de l'Isle, & ils braquerent leur canon contre l'endroit où le feu avoit pris aux poudres. Cette nouvelle batterie jetta l'effroi dans la plûpart des troupes, & leur courage se trouva alors si abattu, qu'il n'étoit presque pas possible de les faire aller aux travaux. Cependant Coligni par

Découragement des troupes de Coligni.

ses paroles & son exemple réussit encore à les ranimer, du moins ils se remirent à l'ouvrage, mais ce ne fut pas sans quelques murmures. 1557.

Ce qui affligea le plus ce Général, fut la confidence que Saint-Remi vint lui faire. Après avoir travaillé avec tant d'ardeur & de diligence à miner & contre-miner, il désespera enfin du succès de ses travaux; & dès qu'il sçut que les ennemis avoient entiérement miné le fossé, il avoüa qu'il étoit à bout, & qu'il ne voyoit presque plus de moyens de défendre la Place. Un aveu de cette espéce fait toujours une vive impression, surtout lorsqu'il est donné par un homme qui ne s'effraye pas aisément : aussi Coligni lui rend-il justice dans ses Mémoires; & après avoir rapporté les différentes plaintes de cet Ingénieur : *Ce que j'en dis, ajoute-il, n'est pas pour le blâmer, comme si je l'avois vu étonné pour peur qu'il eût; mais il étoit plutôt fâché de ne trouver quelque remède tel qu'il eût bien voulu; car je l'ai vu au demeurant homme résolu, & avec contenance d'homme assuré.*

Coligni cependant prit le parti de se roidir contre les difficultés; il

1557. alla lui-même faire la visite des corps-de-gardes, & mit tout en usage pour animer les soldats à se bien défendre. Il témoigna partout qu'il étoit résolu de pousser les choses jusqu'à la derniere extrêmité; il ajoûta qu'il prioit qu'on le chassât honteusement de la Ville, si jamais il parloit de se rendre, & il demanda aussi la liberté d'user du même droit sur ceux qui auroient l'ame assez basse pour parler de capitulation. Les dispositions du Général parurent se communiquer aux particuliers, & l'on vit les soldats se porter aux travaux avec plus d'ardeur qu'on n'auroit osé en attendre.

Coligni inspire aux Assiégés la résolution de ne jamais capituler.

Les ennemis continuerent à faire un feu terrible pendant six jours entiers sans aucun relâche. Le sixiéme jour vers les deux heures après-midi, le guet que Coligni avoit placé dans le clocher de la grande Eglise, envoya l'avertir que de toutes parts l'armée ennemie se mettoit en marche, & que l'Infanterie gagnoit les tranchées. L'ordre fut aussi-tôt donné de se tenir sur ses gardes dans tous les quartiers, & l'on ne douta point que les ennemis ne voulussent livrer un assaut. Coligni alla visiter au plutôt trois ou quatre

des brêches qui étoient près de lui, où il trouva tout en bon ordre, & le soldat disposé à bien faire ; il envoya quelques - uns de ses Gentilshommes, dans les autres endroits où il y avoit à craindre, & on vint lui en faire le rapport le plus favorable. 1557.

Coligni charmé de la disposition de ses gens, revint à la brêche qu'il s'étoit proposé de défendre. Il croyoit que le fort de l'attaque se passeroit dans cet endroit, parce que les ennemis s'étoient opiniâtrés à le battre & à ne rien laisser qui pût servir de flanc ; mais dans le tems qu'on attendoit l'assaut, & que la garnison se préparoit à une vigoureuse résistance, les Assiégeans firent joüer trois mines qui ébranlerent les murailles avec un fracas épouvantable ; mais du reste, il y eut plus de bruit que de dommage réel, & ce peu de succès fut cause sans doute qu'ils ne donnerent point l'assaut ce jour-là, il se contenterent seulement de venir reconnoître la brêche, que Coligni avoit entrepris de défendre, & ils descendirent ensuite dans le fossé à l'endroit que gardoit d'Andelot, puis ils se retirerent dans leurs quartiers.

Les ennemis font joüer trois mines.

1557. Le lendemain les batteries ayant recommencé avec plus de furie qu'auparavant, Coligni se douta qu'il y auroit quelque grand événement dans cette journée. Il manda son frere & Saint-Remi; & les ayant tirés à part, il s'adressa au dernier & lui demanda son avis dans de si grandes extrêmités. Saint-Remi avoüa qu'il ne voyoit nul moyen de tenir contre de si vigoureux efforts, & qu'il n'y avoit pas à douter que l'ennemi étant maître du fossé, ne réussit aisément à s'emparer des murailles & du rempart, & qu'alors il seroit impossible d'y faire une longue résistance, parce que l'endroit étoit trop étroit: il convint cependant qu'on pourroit faire creuser un fossé en deça du rempart; mais en même tems il fit observer que les Assiégeans ne seroient pas plutôt maîtres de ce rempart, qu'ils y dresseroient des batteries qui feroient un furieux effet, à cause de son élévation au-dessus de la Ville. Il ajoûta que voyant depuis quelque tems les affaires dans une situation si désesperée, il avoit fait préparer deux mines qu'il feroit joüer quand il en seroit tems; que l'effet en seroit terrible, mais que

Embarras de Coligni.

cependant

cependant & qu'avec toutes ces pré- 1557.
cautions il n'etoit pas possible de sauver la Ville.

Coligni prenant la parole, témoigna d'abord combien il étoit affligé de ce qu'on ne pouvoit point trouver de remede pour rompre les desseins de l'ennemi ; il protesta en même tems qu'il aimoit mieux répandre jusqu'à la derniere goute de son sang, que de penser à se rendre. Il avoüa néanmoins qu'il appréhendoit qu'on ne l'accusât de témérité d'avoir exposé les troupes qu'il commandoit. Le souvenir de la prise de Téroüane faisoit sur lui une vive impression, & il rappella l'exemple de Montmorenci, fils du Connétable qu'on avoit taxé hautement d'imprudence de n'avoir pas capitulé, lorsqu'il avoit vu l'ennemi maître du fossé de cette Ville, & prêt à en sapper les murailles. Il ajoûta aussi que sçachant combien les momens qu'on pouvoit arrêter l'ennemi, contribueroient au rétablissement des affaires du Roi, il étoit résolu de tenir ferme contre tout événement, persuadé que si l'on pouvoit réussir à repousser les Assiégeans dans l'assaut qu'ils se préparoient de donner, ils

1557. n'oseroient plus faire d'attaque à force ouverte, & qu'ils se contenteroient de tirer le siége en longueur. *Nous pourrons*, dit-il, *profiter alors de ce délai pour faire sçavoir au Roi l'état où nous sommes, & si c'est sa volonté, nous traiterons avec l'ennemi; mais en attendant, soyez sûrs que j'aime mieux périr que de faire la moindre démarche indigne de moi... ainsi quand nous entendrons recommencer les batteries, préparons-nous à nous bien défendre.* Après ce discours, chacun se retira pour aller reprendre son poste, & donner les ordres nécessaires.

Il n'étoit pas facile avec le peu de monde qu'avoit Coligni de pourvoir à la défense d'une Place qui étoit ouverte de tous côtés. Il n'y avoit alors dans Saint Quentin pour toute garnison que huit cens hommes d'armes; & l'on avoit onze brêches à défendre. Coligni distribua ses troupes dans ces différens endroits; & à l'égard des Bourgeois qui étoient en état de porter les armes, il les plaça dans d'autres postes où il n'y avoit point de brêches, afin que si l'on étoit assailli par-là avec des échelles, il y eut toujours quelqu'un pour y disputer le terrain,

Cependant les batteries recommencerent dans la matinée, comme Coligni l'avoit prévu, & elles continuerent de donner jusqu'à vers les deux heures après-midi. On vit alors l'armée des ennemis s'ébranler de toutes parts & s'approcher pour livrer l'assaut. On crut d'abord qu'ils commenceroient par attaquer la brêche la plus considérable, & par laquelle ils pouvoient espérer d'entrer plus facilement dans la Ville. Coligni s'étoit destiné pour la défendre, & il avoit auprès de lui des troupes d'élite qui paroissoient dans la résolution de faire la plus vigoureuse résistance. 1557.

Les ennemis viennent à l'assaut.

Les Assiégeans firent à la vérité une attaque de ce côté-là, qui ne consista cependant qu'à faire un feu terrible; car au lieu de monter à l'assaut, ils tournerent tout à coup du côté d'une tour qui avoit été extrêmement maltraitée par leur canon. Coligni fut charmé d'abord de voir qu'ils prenoient ce chemin; la montée des ruines de cette tour étoit extrêmement difficile, & d'ailleurs elle étoit défendüe par la Compagnie des Gens-d'armes du Dauphin, qui s'étoit toujours signalée; mais le brave Teligni n'y

1557. étoit plus pour les commander, ce n'étoient plus les mêmes hommes.

Les ennemis se rendent maîtres du rempart.

Coligni qui comptoit sur cette troupe, & qui regardoit comme impossible qu'on pût le forcer de ce côté-là, fut très-étonné lorsqu'on vint lui apprendre que les ennemis étoient maîtres du rempart : ils n'avoient pas eu beaucoup de peine à forcer ce passage : car dès qu'ils avoient paru, le guidon des Gens-d'armes du Dauphin avoit pris la fuite & avoit entraîné sa troupe avec lui. Quoique Coligni ne fut pas fort éloigné de cette tour, il n'avoit cependant pas pu voir ce qui s'y passoit, à cause d'une grande traverse qui étoit entre deux. Aussi-tôt qu'il fut averti, il y courut en diligence accompagné seulement de trois Officiers & d'un Page, n'osant pas dégarnir la brêche qu'il défendoit, & il fut fort étonné de voir la retraite honteuse des Gens-d'armes du Dauphin, qui avoient tous pris la fuite à la présence de l'ennemi, sans seulement se mettre en devoir de mettre l'épée à la main. Ils étoient déja fort éloignés lorsqu'il arriva. Leur exemple mit le trouble dans tout ce quartier : il eut la douleur de voir que

chacun quittoit ſon poſte, & enfin il reſta ſeul de ce côté-là avec les Gentils-hommes & le Page qui avoient oſé l'accompagner. 1557.

Coligni voyant donc qu'il n'étoit plus en ſon pouvoir de remédier à ce déſordre, & que la Ville étoit abſolument perduë, tint ferme avec ſon monde dans l'endroit où il étoit, & ne s'occupa alors que du ſoin d'examiner entre les mains de qui il ſe rendroit; cependant les ennemis arrivoient en foule, & heureuſement pour lui ils paſſoient tous ſans s'arrêter, parce que la plupart ne le connoiſſoient pas, & d'ailleurs le ſoldat ne cherchoit qu'à courir au pillage, ſurtout dans une Place qui paſſoit pour être riche.

Ce que Coligni appréhendoit le plus, étoit d'être priſonnier des Allemans; il ne pouvoit cependant éviter de tomber entre leurs mains, s'il ne prenoit bientôt ſon parti, mais il ne vouloit ſe rendre qu'à un Officier; & dans la foule des Eſpagnols qui avoient paſſé juſqu'alors, il n'avoit vu entrer que des ſoldats, aucun Officier n'avoit encore paru. Comme le tems preſſoit, il fallut bien s'adreſſer

Priſe de S. Quentin.

1557. endroit qu'il lui désigna ; Coligni qui commençoit à s'ennuyer de rester si long-tems en vûë de l'ennemi, lui représenta qu'il avoit tort de chercher à faire du butin, & qu'il en avoit assez fait en le prenant ; l'Espagnol consentit donc à ne pas s'éloigner & demanda en même tems à son prisonnier ce qu'il vouloit faire : Coligni lui répondit que voyant les Allemans qui commençoient à entrer, il le prioit de le mettre hors de leur chemin : alors l'Espagnol ôta à Coligni son épée, & le conduisit au pié du rempart ; il le pria de s'y reposer quelque tems, parce qu'il le vit extrêmement fatigué ; il le fit descendre ensuite dans le fossé pour le faire passer à travers une mine qu'on y avoit faite.

Il y eut dans cet endroit une querelle assez vive entre l'Espagnol & d'autres soldats qui vouloient se saisir de Coligni ; mais Francisque sçut adroitement s'en débarrasser, & il fit entrer Coligni dans la mine. Cazères Mestre de Camp des vieilles bandes Espagnoles s'étant rencontré dans cet endroit, le soldat lui parla pendant quelque tems, & sur ces entrefaites arriva le Duc de Savoye avec quel-

ques Gentilshommes : ce Prince eut d'abord bien de la peine à croire que le prisonnier qu'on lui présentoit fut Coligni, il ne put pas même ou ne voulut pas le reconnoître après avoir levé la visiére de son casque; mais un Gentilhomme du Duc l'assura que c'étoit l'Amiral, d'ailleurs il lui montra sa chaîne d'où pendoit l'Ordre de S. Michel, qui faisoit voir que si ce n'étoit pas le Général, c'étoit toujours sûrement un Officier de considération; le Duc de Savoye ordonna qu'on le conduisît dans sa tente, & il continua son chemin vers la Ville. 1557.

Pendant que tout cela se passoit, & que les ennemis crioient par toute la Ville *Vive l'Espagne*, il y avoit encore trois brêches, où l'on se battoit avec beaucoup de vigueur. Le combat dura près d'une heure après que les autres brêches eurent été emportées; mais enfin ceux qui les défendoient se voyant entourés d'ennemis devant & derriere, furent obligés de se rendre; les Espagnols firent d'abord un cruel massacre de tous ceux qu'ils trouverent sur le rempart; mais le Duc de Savoye ne fut pas plutôt arrivé, qu'il fit cesser le carnage, & l'on se con-

1557. tenta de faire des prisonniers. D'Andelot fut du nombre : on l'envoya avec plusieurs autres au camp des Espagnols ; mais il n'y resta pas longtems. Comme il n'étoit enfermé que dans une tente, il sçut si bien épier l'occasion qu'il trouva moyen de se sauver ; il passa par-dessous la tente où on le gardoit, & se retira à Ham d'où il se rendit auprès du Roi.

La fuite de d'Andelot fit beaucoup de bruit dans le camp, & elle fut cause que l'on garda l'Amiral avec plus de précautions. On lui refusa la permission d'envoyer en Cour & même d'y écrire : cependant on la lui accorda au bout de deux jours. Coligni écrivit plusieurs Lettres au Roi, dans chacune desquelles on voit qu'il conservoit un souvenir amer de la conduite des Gens-d'armes du Dauphin, qui avoient honteusement abandonnée la brêche sans se mettre en devoir de combattre, & avoient été cause par leur fuite de la prise & de la ruine de Saint Quentin ; il supplia Sa Majesté d'en faire informer exactement : « Il est raisonnable, dit-il au Roi dans la troisiéme Lettre qu'il lui écrivit du « camp devant S. Quentin, que ceux

Lettre de Coligni au Roi.

» qui avoient la charge de cette brê- 1557.
» che, soyent oüis & alléguent leurs
» raisons. Quant à moi de ce que j'en
» ai vu & connu, je vous dirai que
» j'ai opinion que s'ils se fussent là
» aussi bien opiniâtrés à la défendre,
» comme firent généralement tous les
» autres endroits, je serois encore de-
» dans Saint Quentin à vous y faire
» service. J'ai un grand crêve-cœur de
» penser que nous ayons été forcés par
» l'un des plus forts endroits, quasi
» sans combattre, & même que des
» autres brêches, les ennemis en
» étoient en partie repoussés, & que
» nos gens y furent pris par-derriere;
» & pour ne point dérober l'honneur
» à qui il appartient, il faut que je die
» qu'en trois brêches, l'une du côté
» du Bourg d'Isle où étoit la Compa-
» gnie de M. de la Fayette, la seconde
» où étoit mon frere, & la troisiéme
» où étoit le Capitaine Soleil & For-
» ces; ils combattoient encore à leurs
» brêches, qu'il y avoient près d'une
» heure que les ennemis avoient gagné
» la Place. »

Cette Lettre fut bientôt suivie d'une autre, par laquelle Coligni se voyant près de partir pour aller où les

1557. ennemis jugeoient à propos de l'envoyer, prenoit congé de Sa Majesté : *Sire*, dit-il, *je ne sçais encore où je dois aller ; car il ne m'en a été rien dit : quelque part que ce soit, je supplie Votre Majesté que je ne sois point éloigné de sa bonne grace, à laquelle après m'être très-humblement recommandé, je prie notre Seigneur, qu'il lui donne en très-parfaite santé une heureuse & très-longue vie.*

Coligni est envoyé prisonnier à l'Ecluse, en Flandre.

La datte de cette Lettre est du 30 d'Août 1557, trois jours après la prise de la Ville & de l'Amiral. Le mois suivant on l'envoya en Flandre, où il eut pour prison la Ville de l'Ecluse. A peine y fut-il arrivé, qu'il commença à se ressentir des fatigues qu'il avoit essuyées dans la défense de Saint Quentin ; son courage l'avoit tellement soutenu pendant tout le tems qu'avoit duré le siége, qu'excepté quelques maux de tête, il avoit joüi d'ailleurs d'une assez bonne santé ; mais les mouvemens qu'il s'étoit donnés nuit & jour pour repousser les attaques des ennemis, joints au chagrin qu'il ressentoit de se voir prisonnier, firent sur lui une vive impression, lorsqu'il fut plus tranquille : il fut attaqué d'une fiévre violente qui le

Il y tombe malade.

tourmenta pendant quarante jours sans aucun relâche; mais enfin la bonté de son tempéramment, & les soins que l'on eut d'un prisonnier de cette considération le tirerent heureusement d'affaire. 1557.

Il y écrit des Mémoires touchant la prise de S. Quentin.

Dès que sa santé fut rétablie & qu'il lui fut permis de s'appliquer, il profita du loisir dont il joüissoit alors pour rediger par écrit tout ce qui pouvoit concerner l'affaire de S. Quentin. Ce morceau forme la seconde partie de ses Mémoires, qui commencent au voyage qu'il fit dans son Gouvernement de Picardie, lorsque les ennemis firent les premieres démarches vers la frontiere de cette Province.

On y voit un détail exact des mesures qu'il avoit prises pour la défense d'une Ville dépourvuë de troupes & de fortifications, qui auroit néanmoins tenu long-tems contre les efforts des ennemis, si le peu de monde qui y étoit se fût comporté partout avec une égale bravoure, & eut secondé les soins du Général : on peut prendre dans cet Ouvrage une juste idée du caractere de ce grand homme, non-seulement à l'égard de son mérite militaire, mais aussi par rapport à ses

1557. mœurs & à sa façon de penser. *Je dirai pour conclusion*, ajoute-t-il en finissant, *que c'est un grand malheur pour un Gentilhomme qui est assiégé en une Place, où toutes choses lui défaillent qui lui sont nécessaires pour la garder, & principalement devant les forces d'un grand Prince, quand il se veut opiniâtrer devant, & même quand c'est que l'on a de combattre aussi bien les amis que les ennemis, comme j'ai eu dedans Saint Quentin. Tout le reconfort que j'aie, c'est celui que me semble que tous les Chrétiens doivent prendre, que tels mystéres ne se joüent point sans la permission & volonté de Dieu, laquelle est toujours bonne, sainte & raisonnable, & qui ne fait rien sans juste occasion; dont toutefois je ne sçai pas la cause & dont aussi peu je me dois enquérir, mais plutôt m'humilier devant lui en me conformant à sa volonté.*

Cette partie de ses Mémoires qui est fort longue, fut cependant écrite en assez peu de tems: Coligni s'y livra apparemment tout entier pour se distraire un peu du chagrin qu'il ressentoit de se voir en Pays ennemi. Cette piéce est datée de l'Ecluse, le vingt-huitiéme de Décembre mil cinq cent cinquante-sept.

Le séjour que Coligni fit à l'Ecluse ne fut pas fort long, il en partit au commencement de l'année suivante, & fut transferé au Château de Gand; ce fut-là qu'il reçut la visite de Francisque Dias, soldat Espagnol, le même à qui il s'étoit rendu le jour de la prise de Saint Quentin. Ce Soldat, outre la gloire qui lui revenoit d'avoir fait une prise de cette conséquence, avoit aussi sans doute un autre intérêt dans cette affaire, & sur lequel apparemment on lui faisoit quelque chicane; il vint donc trouver l'Amiral pour le prier de lui donner un Acte écrit & signé de sa main, par lequel il fut démontré à qui appartenoit sa prise. Coligni donna à Francisque toute la satisfaction qu'il pouvoit souhaiter à cet égard, & il reconnut que c'étoit entre ses mains qu'il s'étoit rendu; *& afin*, dit-il dans cet écrit, *que foi soit ajoutée à ce que dessus, & que ledit Francisque Dias s'en puisse servir quand besoin sera, & où il appartiendra; j'ai signé ce présent écrit de ma main. Au Château de Gand, ce dernier jour de Mars* 1558.

1557. Coligni est transferé au Château de Gand.

Il y est visité par le Soldat qui l'avoit fait prisonnier.

Coligni dans cette Piéce entre dans un grand détail de tout ce qui se passa

1557. dans le tems qu'il fut fait prisonnier ; & c'est d'après lui que j'ai rapporté ce que j'en ai dit.

La prise de Saint Quentin fut un nouveau sujet de chagrin pour la Cour, elle n'y causa néanmoins aucun étonnement ; on fut même surpris qu'après une bataille qui avoit mis le désordre dans toutes les troupes, Coligni eût put tenir dix-sept jours entiers, comme il avoit fait, dans une Place dénuée de fortifications & de secours, contre une armée nombreuse à laquelle rien ne manquoit. On peut dire que ce Seigneur fut dans cette conjoncture la cause du salut du Royaume ; & que si sa généreuse résistance n'eut pas tout l'effet qu'il auroit souhaité, elle donna du moins au Roi le tems de se reconnoître & de rassembler ses forces pour arrêter ses ennemis dans leur course.

Le Roi rassemble toutes ses forces pour arrêter les succès de ses ennemis.

Les ordres furent donnés avec autant de sagesse que de promptitude, & dans peu de tems toute la frontiere du côté où étoit l'ennemi, fut garnie des troupes qu'on avoit mandées des Places les plus voisines. Pendant qu'elles s'y rassembloient, le Roi envoya en Italie pour presser le Duc de Guise

de revenir au plutôt avec l'armée qu'il y commandoit : en même tems il ordonna à Brissac de faire partir de Piémont une partie des troupes qui y servoient ; d'un autre, il engagea les Ecossois à faire diversion en sa faveur, afin d'occuper les Anglois ; il fit d'ailleur convoquer les bans & arriere-bans par tout son Royaume ; & les Gentilshommes, qui étoient en état de servir, reçurent ordre de se mettre en campagne sous peine d'être dégradés de Noblesse. 1557.

Tandis que tout étoit en mouvement dans les différentes parties de la France, & que chacun à l'envi faisoit des préparatifs pour venir à la défense de la cause commune, le Duc de Guise arriva à la Cour. Les conjonctures étoient les plus favorables qu'il pût souhaiter. La prison du Connétable le débarrassoit d'un Concurrent incommode, & personne ne pouvoit plus lui disputer le commandement des armées. Le Roi commença par le déclarer Lieutenant-général dans tout son Royaume, & les Lettres que ce Monarque lui en fit expédier, furent enrégistrées dans tous les Parlemens.

Le Duc de Guise est déclaré Lieutenant général du Royaume.

Quoiqu'on fut alors vers la fin de

1557. l'année, le Duc de Guise malgré la rigueur de la saison, fit dresser un camp aux environs de Compiégne, où toutes les troupes tant anciennes que celles qui étoient nouvellement levées eurent ordre de se rendre. Ce fut alors qu'on s'apperçut mieux que jamais des ressources infinies que la France à toujours dans son sein dans les conjonctures les plus embarrassantes; toute la haute Noblesse & même les simples Gentilshommes, dont la plûpart n'étoient point encore sortis de l'enceinte de leurs domaines, vinrent au lieu du rendez-vous avec une telle affluence, que les ennemis qui comptoient sur l'impuissance où étoit la France de rien entreprendre si-tôt, furent très-étonnés de voir une armée nombreuse prête à entrer en campagne dans le fort de l'hyver.

Ils commencerent alors à craindre pour leurs frontieres, & ils se virent obligés de prendre au plutôt des mesures pour s'assurer de leurs dernieres conquêtes, & principalement de S. Quentin, où les Espagnols crurent que toutes les forces de la France alloient se rendre; mais ce n'étoit point aux Espagnols qu'on en vouloit

alors : on fut d'avis d'attaquer plutôt les Anglois, & de tâcher d'en débarrasser entiérement le Royaume en les chassant de Calais, qui étoit la seule Place considérable qu'ils y occupassent. 1557.

On projette d'assiéger Calais conformément au plan dressé par Coligni.

L'attaque de cette Place avoit été résoluë dans un Conseil secret tenu à Compiégne ; mais il y avoit déja du tems que le projet en étoit formé, & qu'une main habile en avoit tracé le plan : c'étoit l'ouvrage de Coligni. Ce Seigneur faisant la visite de son Gouvernement de Picardie, avoit donné une attention particuliere sur les Places dont les ennemis pouvoient se servir pour l'incommoder. Le voisinage de Calais lui ayant paru extrêmement redoutable, il avoit toujours eu dessein d'en expulser les Anglois, & il s'étoit appliqué plus particuliérement sur ce projet dans le tems qu'il avoit été chargé de négocier la tréve à Merck, petite Ville peu éloignée de Calais.

Coligni avoit envoyé reconnoître exactement cette Place par Briquemant, Capitaine de mérite, qui s'étant déguisé pour y entrer, avoit eu tout le tems d'en bien examiner les

1557. ouvrages ; sur son rapport l'Amiral en dressa le plan auquel il joignit un Mémoire bien travaillé, par lequel il faisoit voir de quelle façon & en quel tems on devoit mettre ce projet à exécution. L'été ne pouvoit être un tems favorable à ce dessein, parce que dans cette saison les Anglois tenoient toujours dans cette Place une forte garnison, au lieu que durant l'hyver ils y laissoient très-peu de monde, parce qu'ils la regardoient comme suffisamment défenduë par les inondations continuelles qui la rendoient inabordable. Coligni avoit communiqué au Roi tout ce qu'il avoit fait à ce sujet, & il comptoit même exécuter en personne cette entreprise ; mais l'événement de S. Quentin l'en empêcha.

Lorsqu'il en fut question au Conseil, les avis se trouverent extrêmement partagés, & le Duc de Guise n'étant pas porté pour cette expédition, les suffrages n'y furent point favorables. Le Roi qui étoit persuadé que ce dessein n'avoit rien que de plausible, & que l'exécution en seroit facile, ne voulut cependant pas agir d'autorité, ni rien prendre sur lui-même ; ce Prince envoya chez Madame l'Ami-

rale un Gentilhomme nommé Feuquieres, pour la prier de permettre qu'on foüillât dans les papiers de son mari, afin d'y chercher des Mémoires qui étoient très-importans pour le service de l'Etat. 1557.

Ces Mémoires ayant été communiqués, le Duc de Guise paroissoit toujours s'en tenir à son premier sentiment; mais le Roi plein de l'idée que l'entreprise réussiroit, prit le parti pour ramener le Duc de Guise à son avis, d'envoyer chercher Senarpon, Officier de distinction qui commandoit en Picardie sous Coligni. Cet Officier qui étoit parfaitement instruit de l'état de la Place & de ses environs, fit voir en plein Conseil la facilité qu'il y avoit de l'emporter & même en peu de jours. Après tous ces éclaircissemens, le Roi acheva de déterminer le Duc de Guise en lui ordonnant de faire ce siége : on prétend au reste qu'il ne forma tant de difficultés, que pour donner plus de relief à une conquête qu'il voyoit bien d'ailleurs être assez facile.

Il voulut cependant avant de l'entreprendre faire encore reconnoître la Place de nouveau; le Roi donna cette

commiſſion au fameux Strozzi. Le rapport qu'en fit ce Capitaine ſe trouvant conforme à ce qu'on avoit lû dans les Mémoires de Coligni, le Duc de Guiſe fit tout préparer pour aſſiéger la Place : on commença les
1558. premieres attaques le premier de Janvier ; & on les ſoutint avec tant de vigueur les jours ſuivans, que la Ville capitula le huit du même mois, & le lendemain les Anglois en ſortirent pour n'y plus rentrer. On y trouva un amas prodigieux de canons, d'armes, de munitions de guerre & de vivre, & outre cela beaucoup d'or & d'argent, avec une quantité conſidérable de meubles précieux. Le Duc de Guiſe ne laiſſa dans la Place que ce qui pouvoit contribuer à ſa défenſe ; tout le reſte fut enlevé & diſtribué par ſon ordre aux Officiers & aux ſoldats.

Prise de Calais.

Ce Prince profitant de l'ardeur de ſes troupes, alla mettre le ſiége devant Guines, qu'il emporta en peu de jours ; il marcha enſuite vers la Fortereſſe de Hames, qui étoit encore occupée par les Anglois ; mais il n'eut pas la peine de l'attaquer, la garniſon au premier bruit de ſa marche abandonna la Place & ſe ſauva ; ainſi en

moins d'un mois, les Anglois furent entiérement chassés du Royaume ; & s'ils y sont revenus dans la suite, ce n'a été qu'en passant & pendant le tumulte des guerres civiles sous les régnes suivans, mais ils n'ont jamais pu parvenir à y reprendre un établissement. 1558.

Les exploits du Duc de Guise firent un effet étonnant dans tout le Royaume, & même chez les Etrangers ; les Espagnols surtout qui étoient persuadés qu'après la défaite de S. Quentin, la France auroit bien de la peine à se relever, furent très-surpris de voir les affaires changer de face si rapidement. Partout on publioit les éloges du Duc de Guise, & tout retentissoit de la gloire de son nom. Les Poëtes les plus illustres déployerent leurs talens en sa faveur, & le Chancelier de l'Hôpital, malgré la multitude & l'importance de ses occupations, voulut aussi faire des vers à sa loüange.

Crédit des Guises.

La comparaison qu'on fit alors des succès actuels, avec les malheurs dont la France avoit pensé être accablée l'année précédente, donnoit au Duc de Guise sur le Connétable un avantage bien affligeant pour ceux qui s'in-

1558. téressoient à Montmorenci & à sa famille. Ils tâchoient néanmoins de faire bonne contenance, & leur principale application étoit d'examiner alors les différentes impressions que ces évenemens pourroient faire sur l'esprit du Roi.

Le Mariage du Dauphin qui fut célébré dans ce même tems, donna encore un nouveau relief au Duc de Guise & à tous ceux de sa maison. Le jeune Prince épousa Marie Reine d'Ecosse, fille de Jacques Stuart V du nom, & de Marie de Lorraine sœur des Guises. Cette alliance qui avoit été arrêtée depuis plusieurs années, fut enfin terminée par la cérémonie des nôces qui furent solemnisées avec toute la magnificence possible.

Les Guises dans la personne de leur niéce, se virent alors trop près du trône pour mettre des bornes à leur ambition. Ils commencerent par travailler à ruiner le parti du Connétable, qui étoit le seul qui pût entrer en concurrence avec le leur.

Les Guises entreprennent de perdre les Colignis.

De tous ceux qui étoient en état de soutenir les intérêts de Montmorenci, il n'y en avoit point de plus redoutable pour les Guises que d'Andelot.

Le

Le Roi avoit pour lui une affection particuliere ; il l'estimoit d'ailleurs, & la bravoure dont il avoit donné des preuves signalées dans plusieurs circonstances, lui avoit acquis à la Cour & dans tout le Royaume la plus haute considération. Les Princes Lorrains entreprirent d'abattre un tel personnage, dont ils sçavoient bien que la ruine entraîneroit celle de Coligni, qui seroit bientôt suivie de la perte du Connétable. 1558.

Ils mirent en œuvre le seul ressort qui pouvoit faire réussir leur intrigue. Le Roi avoit en horreur les opinions nouvelles, & ceux qui les soutenoient. Les Guises firent entendre à ce Prince que d'Andelot étoit absolument livré à ces nouveautés, & que Coligni pensoit de même : ils n'oserent pas assurer la même chose du Connétable ; mais ils représenterent que ce Seigneur avoit un amour si aveugle pour ses neveux, qu'il paroissoit en disposition de tout sacrifier en leur faveur. Le Cardinal de Lorraine qui porta la parole dans cette circonstance, ne parla cependant pas comme de lui-même ; il dit au Roi qu'il ne faisoit que rapporter fidélement à Sa Majesté les

Le Cardinal de Lorraine indispose le Roi contre d'Andelot.

1558. plaintes que l'Evêque d'Arras (*a*), Ministre du Roi d'Espagne, lui avoit faites au sujet des Colignis & du Connétable.

Le Roi parut affligé de ce qu'on lui disoit de d'Andelot; ce fut bien autre chose lorsque ce Prince l'ayant interrogé sur la Religion, ce Seigneur sans rien déguiser, lui répondit suivant la doctrine de Calvin. Le Roi fut si outré de colere, qu'il eut peine à se contenir, il le fit arrêter sur le champ; & peu après il lui ôta sa Charge de Colonel général de l'Infanterie, que les Guises firent tomber au fameux Montluc, grand Capitaine & fort attaché aux Princes Lorrains.

La nouvelle de cette disgrace ayant été bientôt répanduë, le Connétable & l'Amiral y furent d'autant plus sensibles, qu'étant prisonniers l'un & l'autre, & dans des endroits différens, ils ne pouvoient ni remédier au mal, ni même consulter ensemble sur les mesures qu'on pourroit prendre pour en arrêter les suites.

(*a*) Je donnerai dans la Vie de d'Andelot un détail exact de la Conférence du Cardinal de Lorraine avec l'Evêque d'Arras, Ministre d'Espagne, & de ce qui se passa en conséquence entre le Roi & d'Andelot.

Cependant le crédit des Guises prenoit sans cesse de nouveaux accroissemens, & le sort de la France paroissoit être alors entre les mains des deux freres : le Cardinal maître des finances & même du Conseil, y faisoit tout régler selon ses vûës, tandis que le Duc à la tête des armées se signaloit de jour en jour par de nouvelles conquêtes. Après avoir emporté Calais & réduit quelques autres Places, ce Prince investit Thionville sur la fin du mois de Mai de cette même année, & s'en rendit maître en trois semaines de tems : il prit ensuite Arlon & différens autres postes que les ennemis avoient aux environs ; & sur l'avis qu'il eut que l'armée d'Espagne s'avançoit vers la Picardie, il résolut de marcher de ce côté-là. Son armée n'étoit pas nombreuse, mais elle étoit composée de soldats d'élite ; d'ailleurs la réputation du Chef qui la commandoit, & qui paroissoit, dit un Auteur, avoir la fortune à ses gages, la rendoit toujours très-redoutable aux ennemis.

1558.

Nouvelles conquêtes du Duc de Guise.

Les deux armées arriverent presqu'en même tems dans la Picardie : tout le monde crut alors que bientôt

1558. il y auroit une sanglante bataille; mais on fut très-étonné, lorsque, contre toute espérance, le bruit se répandit qu'on alloit faire la paix. Il n'étoit point de l'intérêt des Guises que la guerre fût si-tôt terminée, aussi n'eurent-ils aucune part aux premieres propositions qui furent portées pour un accommodement. Ce fut l'ouvrage de la Duchesse de Valentinois, qui s'y porta avec d'autant plus de vivacité, que par ce moyen elle crut se voir bientôt en état de se venger des Guises.

Broüilleries entre la Duchesse de Valentinois & les Guises.

Cette Dame avoit jusqu'alors extrêmement favorisé les Princes de cette Maison, & ils lui étoient redevables de la haute faveur à laquelle ils étoient parvenus, surtout depuis l'absence du Connétable; mais le Cardinal de Lorraine ne sçut pas se menager avec elle; dès qu'il se vit à la tête des affaires, il crut que son crédit étoit assez bien établi pour n'avoir plus besoin de faire sa Cour à la Duchesse; il ne s'en tint pas à n'avoir plus pour elle les mêmes égards, il osa même parler sur son compte d'une façon assez piquante. Comme on ne manque point d'ennemis à la Cour, & que le Cardinal étoit fait pour en avoir plus

qu'un autre, ses discours furent bientôt rapportés à la Duchesse, qui dès-lors prit le parti de se venger, en procurant le retour du Connétable & de Coligni, pour se réunir avec eux contre la Maison de Guise. 1558.

Telles furent les principales raisons qui firent porter les premieres paroles pour la paix. La Duchesse qui avoit tout pouvoir sur l'esprit du Roi, n'eut pas de peine à l'amener à ce qu'elle souhaitoit; & lorsqu'elle se fut assurée de ses dispositions, elle lui représenta que personne n'étoit plus en état de négocier cette affaire, que le Connétable qui étant alors prisonnier en Flandres, pourroit aisément faire quelques propositions au Roi d'Espagne, qui tenoit sa cour à Bruxelles.

La Duchesse sollicite pour la paix.

Le Roi ayant approuvé le projet, fit donner aussi-tôt des instructions au Connétable. La Duchesse lui écrivit de son côté, & lui fit un grand détail des vuës qu'elle avoit sur lui & des moyens dont elle vouloit se servir, afin de le rétablir dans sa premiere faveur; & pour gage de sa parole, elle lui proposa pour son fils le mariage de Henriette de Boüillon sa petite-fille.

1558. Le Connétable qui s'ennuyoit de sa prison, fut charmé de trouver une occasion si favorable pour en sortir, il commença par agir auprès du Duc de Savoye; ce Prince qui trouvoit un grand avantage pour lui dans cette paix, s'engagea d'en parler au Roi d'Espagne; & il le fit si efficacement, que ce Monarque consentit que le Connétable proposât à la Cour de France une conférence pour traiter de cette affaire, & il voulut même qu'il fût du nombre des Plénipotentiaires: Montmorenci eut alors permission de ce Prince d'aller souvent auprès du Roi. La réception qu'on lui fit à la Cour, déplut extrêmement aux Guises, mais ils sçurent dissimuler; & quoiqu'ils n'approuvassent en aucune façon les démarches qu'on faisoit pour la paix, ils n'entreprirent point de s'y opposer, parce qu'ils s'apperçurent bien que le Roi avoit pris son parti, & que dèslà leurs tentatives seroient inutiles.

Le Connétable est nommé Plénipotentiaire pour la paix.

Les Conférences furent indiquées à l'Abbaye de Cercamp, pour le mois d'Octobre; mais elles eurent d'abord peu de succès, parce que chacun de son côté voulut beaucoup avoir & peu

donner. Le Connétable tira cependant un très-bon parti du tems que durerent ces négociations ; elles l'obligerent à faire plusieurs voyages à la Cour, dont il se servit habilement pour se rétablir dans l'esprit du Roi. Lorsqu'il vit l'occasion favorable, il s'employa pour ses neveux, & il commença par obtenir la grace de d'Andelot, qui fut rappellé de Melun où il avoit été exilé : à l'égard de Coligni, son retour étant sûr aussi-tôt que la paix seroit concluë, le Connétable ne s'occupa qu'à terminer ce grand ouvrage.

Les Conférences qui avoient été interrompuës pendant la fin de cette année, furent reprises au commencement de l'année suivante : on s'assembla à Cateau-Cambresis, où après beaucoup de retardemens la paix fut enfin arrêtée & signée le deuxiéme d'Avril. Ce fut alors que Coligni recouvra sa liberté, moyennant cependant cinquante mille écus de rançon.

1559.

Coligni est remis en liberté.

Cette paix fut des plus malheureuses, indépendamment des pertes que l'on fit en conséquence, à cause des restitutions considérables ausquelles

1559. on avoit consenti; on vit naître d'ailleurs à cette occasion des troubles funestes, qui mirent le Royaume à deux doigts de sa perte. Au lieu de s'appliquer à établir dans l'intérieur de la France la tranquillité que la paix générale auroit dû y apporter, on se livra peut-être avec trop d'ardeur à la poursuite de ceux qui professoient la nouvelle Religion. Ceux-ci pour se garantir des poursuites que l'on faisoit contre eux, eurent la hardiesse de se révolter contre leur Prince; de-là ces troubles affreux, ces guerres cruelles qui déchirerent le Royaume sous les régnes suivans.

La publication de la paix de Cateau-Cambresis, fut bientôt suivie des mariages qui devoient la cimenter; le plus solemnel fut celui du Roi d'Espagne avec Elizabeth de France, fille aînée du Roi: la cérémonie s'en fit avec toute la magnificence possible; mais au milieu des fêtes qui furent célébrés dans cette conjoncture, le Roi qui avoit voulu rompre une lance avec Montgommeri, fut malheureusement blessé par ce Seigneur, & mourut le dixiéme de Juillet, onze jours après sa blessure, laissant pour

Mort de Henri II.

héritier de son Royaume, un jeune 1559.
Prince sans expérience, & aussi foible de corps que d'esprit.

François II, fils & successeur de Henri, monta sur le trône à l'âge de seize ans & demi. Son régne fut un des plus courts & en même tems un des plus infortunés que la France eût encore vû. Ce fut sous ce Prince que le feu des guerres civiles s'alluma dans le sein du Royaume, avec tant de violance, que quatre-vingt ans de sang répandu suffirent à peine pour l'éteindre : l'ambition des uns & la jalousie des autres, furent les véritables causes de tout ce désordre, la Religion en fut le prétexte chez la plûpart ; & ce qui n'avoit été regardé en France pendant quelque tems, que comme un simple sujet de dispute entre des Théologiens, devint la source du bouleversement entier de l'Etat, par l'esprit de révolte qu'on inspira aux peuples contre leur légitime Souverain.

Disputes de religion causes des troubles.

Le rôle important dont Coligni fut chargé dans tous ces troubles, semble exiger avant de procéder plus loin dans cette histoire, que je donne une idée de ces querelles de religion, & que je

fasse connoître de quelle façon les erreurs des Sectaires s'étoient insinuées dans le Royaume.

L'orage avoit commencé à s'élever en Allemagne, il y avoit environ 40 ans, à l'occasion des Indulgences que le Pape Léon X avoit fait publier, pour avoir dequoi subvenir aux frais du projet qu'il avoit formé de faire la guerre aux Turcs par terre & par mer. On promettoit à ceux qui s'intéresseroient à cette entreprise beaucoup de dispense & la rémission de leurs péchés, moyennant une certaine somme d'argent, proportionnée au nombre & à l'énormité des crimes qu'on auroit commis.

Pour exciter la dévotion des fidéles & attirer d'abondantes aumônes, on choisit, selon la coutume, parmi les Ordres mendians, les plus habiles Prédicateurs. L'usage étoit en Allemagne que cette commission fût dévoluë aux Augustins; mais l'Archevêque de Mayence, soit de son chef ou autrement, en chargea les Jacobins. Les Augustins offensés de cette espéce d'affront, s'en plaignirent hautement, & l'un d'eux (c'est le fameux Luther) fut assez hardi pour entreprendre de

prêcher contre ceux qui étoient chargés de ramasser les charités des fidéles.

Ils ne lui fournissoient, dit Mézerai, *que trop de matiere de déclamer ; car ils faisoient trafic & marchandise de ces sacrés trésors de l'Eglise, ils tenoient leurs bureaux dans les cabarets : on voyoit qu'ils consumoient en débauches une partie de l'argent qui en provenoit, & l'on sçavoit que le Pape en avoit destiné de grosses sommes pour ses propres affaires.* En effet, Léon X qu'on pouvoit plutôt regarder comme un grand Prince, que comme un Saint Pape, avoit porté le luxe & la magnificence à un point si excessif, que les trésors du Saint Siége ne pouvoient subvenir à sa dépense.

Luther commença donc par prêcher contre ces désordres ; & attaqua les abus dans lesquels donnoient ceux qui prêchoient les Indulgences ; mais trop ardent pour se renfermer dans ces bornes, il passa bientôt des abus à la chose même ; & enfin levant tout à fait le masque, il combattit les points les plus essentiels de la doctrine de l'Eglise. Il fut soutenu d'abord par Fréderic Duc de Saxe, tant pour l'honneur de l'Université que ce Prince avoit fondée à Wittemberg, & dans Origine du Luthéranisme.

laquelle Luther étoit Docteur, que par la haine qu'il avoit contre l'Archevêque de Mayence, avec lequel il étoit en différend.

Progrès de Luther.

La protection de Fréderic lui attira celle de beaucoup d'autres Princes, & le nouveau Docteur ne tarda pas à se faire un nombre considérable de Disciples, entraînés par la véhémence de ses discours, & par son éloquence vive & impétueuse, qui ravissoit ceux qui l'entendoient. La Cour de Rome sévit enfin contre lui, & le Pape l'excommunia solemnellement en 1520. Luther plus furieux qu'auparavant, déclama aussi avec plus de force & augmenta tellement le nombre de ses Sectateurs, que sa doctrine trouva de l'appui jusques dans les Diétes de l'Empire.

Il y en eut une entr'autre à Spire en 1526, dans laquelle il fut décidé que l'exercice de la religion de Luther seroit libre; mais trois ans après il y eut au même endroit une autre Assemblée, où l'on fit un nouveau Décret, par lequel en tolérant le Luthéranisme, à l'égard de ceux qui en faisoient actuellement profession, on défendit à tout Catholique de se faire Luthé-

rien ; & l'on décida qu'en général, les Prédicateurs ne pourroient nulle part prêcher l'Evangile autrement, que selon le sens approuvé de l'Eglise.

Deux jours après la publication de ce Décret, six Princes Luthériens, sçavoir l'Electeur de Saxe, le Marquis de Brandebourg, les deux Ducs de Lunebourg, le Landgrave de Hesse & le Prince d'Anhalt, ausquelles se joignirent encore les Députés des quatorze Villes Impériales, protesterent par écrit contre ce Décret, qu'ils regardoient, disoient-ils, comme contraire à l'Evangile. C'est de cette protestation solemnelle, qu'est venu le fameux nom de *Protestans*, que les Luthériens convinrent tous de prendre en même tems, & que les autres Novateurs & principalement les Calvinistes ont adopté depuis, & qu'ils ont tâché de substituer à d'autres noms odieux qu'on leur donnoit communément.

Origine du nom de *Protestans*.

Les Luthériens réunis sous un même nom, & voyant à leur tête plusieurs des plus puissans Princes du corps Germanique, se firent redouter de Charles V, qui pouvoit d'autant

moins s'opposer à leurs entreprises ; qu'il étoit d'ailleurs trop occupé des affaires qu'il avoit, tant en France & en Italie, qu'en Espagne & dans les Pays-bas ; cependant lorsque ce Prince fut en état de prendre les armes contr'eux, il réussit à les humilier ; mais ni lui, ni ses Successeurs, n'ont jamais pu venir à bout de les détruire.

Les Luthériens tentent inutilement de s'introduire en France.

La France fut quelque tems sans se ressentir des agitations que les opinions nouvelles avoient excitées en Allemagne, & qui de-là comme d'un centre commun s'étoient répanduës dans les Etats circonvoisins. On y fit seulement quelques tentatives, mais elles ne furent pas heureuses pour les Sectaires, & l'attention des Magistrats coupa promptement racine au mal dont on étoit menacé.

Les premieres semences d'erreur avoient été jettées sourdement dans le Royaume par quelques Etrangers, que leur grande réputation en fait de littérature avoit fait rechercher par François I, qui les avoit attirés à sa Cour. Comme plusieurs d'entr'eux, peut-être par un simple goût de singularité, avoient embrassé les nouveaux sentimens ; ils en donnerent secretement

des leçons, mais elles n'eurent pas beaucoup de succès, ou du moins ce ne fut que d'une façon très-cachée.

La prise de François I à la bataille de Pavie, donna un peu plus de hardiesse aux Novateurs. Cependant Louise de Savoye, mere du Roi & Régente du Royaume, fut aussi attentive à les réprimer que le Prince son fils, & elle engagea le Parlement de Paris à rendre les Arrêts les plus severes contre ceux qui oseroient dogmatiser. Il y en eut quelques-uns de brûlés vifs, & ce terrible exemple rallentit un peu le zéle des nouveaux Prédicateurs.

Aussi-tôt que le Roi eût recouvré sa liberté, il publia de nouveaux Edits au sujet des Novateurs; & fit tenir si exactement la main à leur exécution, que les Docteurs Luthériens se contenterent de dominer en Allemagne & dans les Cours du Nord, aucun d'eux n'osa venir prêcher en France. Le Royaume n'en fut cependant pas plus tranquille pour cela, il s'éleva dans son sein un nouveau Docteur, homme d'esprit & d'une science profonde dans l'Ecriture, dans les Peres, dans les Langues sçavantes & dans l'histoire

Origine du Calvinisme.

Ecclésiastique, & qui joignoit à ces avantages les qualités extérieures les plus capables de séduire. Sans avoir ce qu'on appelle bonne mine, il avoit une physionomie très-spirituelle, accompagnée de beaucoup de modestie & de simplicité apparente.

Tel étoit le fameux Calvin, auteur du renversement de la Religion en France. Ce nouveau Docteur commença à paroître en 1534. N'étant âgé encore que de 25 ans, il avoit déja imaginé un nouvelle réforme, & il en avoit tracé le plan. On peut voir dans la Vie du Connétable de Montmorenci, que Calvin étant venu à Fontainebleau pour y solliciter un Prieuré, communiqua son dessein à un Gentilhomme nommé la Terriere, & qu'il promit de le mettre à exécution, si on lui refusoit le Bénéfice qu'il demandoit. Il n'eut rien, parce que le Connétable demandoit ce Prieuré pour un de ses parens; & lorsque la Terriere fit confidence à ce Seigneur des dispositions de Calvin, Montmorenci ne daigna pas y faire attention; il regarda cette espéce de menace comme une pure folie, & comme l'expréssion d'une colere impuissante;

qui ne méritoit pas qu'on s'y arrêtât.

Ce fut-là le motif ou du moins un des motifs qui porterent Calvin à exécuter le grand projet qu'il avoit imaginé. Loin d'en être détourné par la vûë des succès de Luther, qui étoit déja depuis du tems à la tête de la nouvelle réforme, il entreprit de s'élever aussi haut que ce Docteur, & de se faire à son exemple Chef de parti. Un tel dessein demandoit sans doute beaucoup de hardiesse & une grande pénétration d'esprit; c'étoient aussi les principales qualités de Calvin, lesquelles étant accompagnées d'une étude profonde & d'un travail opiniâtre, le mirent bientôt en état de rafiner sur tous ceux qui l'avoient précedé, & de donner un tout nouveau à sa réforme prétenduë.

Il prit le fond de sa doctrine dans celle de Luther, mais il la changea dans bien des articles. Il fut plus hardi que lui sur les cérémonies de l'Eglise, dont les Luthériens avoient retenu la plus grande partie, c'est-à-dire, celles qui n'étoient pas contraires à leurs nouveaux dogmes. Calvin les retrancha entiérement, fondé sur ce qu'on ne trouve rien d'établi à ce sujet dans

l'Ecriture. Cette réformation déplut à bien des personnes, qui trouverent que c'étoit introduire un culte trop nud & trop décharné ; mais la plûpart des beaux-esprits du tems penserent d'une façon toute différente, ils crurent par-là se distinguer du vulgaire, s'élever au-dessus des sens, & être les vrais adorateurs de Dieu en esprit & en vérité : en un mot, il se vanterent d'être les seuls qui suivissent purement la lettre de l'Ecriture. C'est delà qu'a pris son nom la secte fameuse des *Puritains*, qui subsiste encore en Angleterre & en Ecosse.

La doctrine de Calvin se communiqua avec d'autant plus de succès, qu'il employa le talent admirable qu'il avoit pour la composition, à faire différens Ouvrages, qui se débiterent d'abord avec une rapidité surprenante, & qui devinrent ensuite plus précieux & plus estimables pour certains curieux, lorsque la Cour & les Parlemens eurent publié des Edits pour les défendre.

Ce qui rendoit les Ecrits de Calvin plus spécieux & dès-là plus séduisans, c'est que la plûpart des points de sa réforme rouloient sur des faits sur

lesquels chacun étoit en état de porter son sentiment ; il avoit appuyé fortement entr'autres sur le déréglement du Clergé & l'ignorance des Ecclésiastiques ; ces deux points dont on n'avoit malheureusement que trop de preuves autorisoient la plûpart à regarder comme vrai, ce que Calvin avançoit à l'égard du dogme, parce que très-peu de personnes étoient en état alors d'examiner à fond ces sortes de matieres.

Malgré les succès de la doctrine de Calvin, personne n'osa cependant se déclarer ouvertement en sa faveur, pendant que François I fut sur le trône. Ce Prince avoit donné des ordres si rigoureux, & il avoit soin de les faire observer avec tant de séverité, que les Sectaires virent bien qu'il n'y avoit nul ménagement à espérer pour eux.

La crainte d'être arrêté obligea Calvin de faire plusieurs voyages en différentes Cours, où sa réputation & ses qualités personnelles le firent bien recevoir & le mirent en situation de faire valoir sa doctrine ; c'est ainsi qu'il séduisit à Nerac Marguerite, Reine de Navarre, qui lui avoit

accordé sa protection, & qui devint elle-même une des protectrices du parti, au point qu'elle obtint l'Evêché d'Oleron pour Gerad Roussel, zélé Novateur, qui répandit le Calvinisme dans tous les Etats du Roi de Navarre en deçà des Pyrenées, & dans presque toute la Maison royale.

La mort de François I ranima les espérances des Calvinistes, ils crurent que sous un nouveau régne, on diminueroit quelque chose de la rigueur des Ordonnances; mais ils se tromperent: Henri II confirma les anciens Edits, & en fit même de nouveaux encore plus séveres; cependant ni les menaces, ni les supplices, ne furent pas capables d'arrêter le mal. Les Sectaires commencerent même à parler plus haut sous le régne de Henri; & malgré la vigilance des Magistrats, il se tenoit au milieu de Paris des Assemblées fréquentes qui attiroient toujours quelques nouveaux prosélites.

Les particuliers étoient devenus plus hardis, parce qu'ils comptoient sur la protection des personnes de considération, qui avoient du goût pour la nouvelle doctrine; car le Calvinisme avoit pris faveur chez quel-

ques Seigneurs de la Cour & même parmi plusieurs du Parlement ; mais cependant ils se contentoient de penser, & il se passa bien du tems sans qu'aucun d'eux entreprit d'élever sa voix.

Les Colignis furent les premiers Seigneurs de la Cour qui embrasserent le Calvinisme. D'Andelot étant prisonnier à Milan, avoit eu occasion de lire les Livres de Calvin, & les charmes qu'il avoit trouvés dans cette lecture, lui avoient inspiré pour le fond même de la doctrine un goût décidé qu'il tâcha d'insinuer à sa famille, & principalement à ses deux freres Odet Cardinal de Châtillon & Gaspard de Coligni. Ils embrasserent tous les trois ce même parti ; mais ils en garderent long-tems le secret, c'est-à-dire, qu'ils eurent soin que le Roi ne fut point informé de leurs sentimens ; car d'ailleurs on se doutoit bien de leurs dispositions ; mais des raisons de politique les retenoient. Il n'y eut que d'Andelot qui se déclara ouvertement dans la conjoncture dont j'ai parlé, & ce ne fut encore que dans une circonstance où il crut qu'il étoit de son honneur de ne pas user de déguisement.

Quoique l'Amiral eût toujours eu l'attention de ne point trop manifester ses sentimens, il avoit cependant donné une preuve bien suffisante de son dévouëment à la nouvelle Secte, lorsqu'en 1555 il projetta de lui former un établissement en Amérique, dans l'expédition qui se fit alors dans ce Pays sous son autorité.

Coligni projette d'établir le Calvinisme en Amerique.

Nicolas Durand de Villegagnon, Chevalier de Malte, homme d'un grand courage, expérimenté dans les affaires, & d'ailleurs très-versé dans les belles Lettres & même dans les matieres de Religion, étant venu prier Coligni de demander pour lui au Roi la permission de faire un établissement dans l'Amérique, à l'exemple des Espagnols & des Portugais, l'Amiral s'en chargea & représenta au Roi qu'en équipant une flotte & en allant sous ses auspices planter les armes de France dans le nouveau monde, ce seroit le moyen d'étendre la gloire du nom François, & en même tems d'affoiblir les forces des ennemis qui tiroient de ces contrées de puissans secours pour faire la guerre.

Tels furent les motifs qu'on proposa au Roi pour l'engager à autoriser

cette entreprise, mais on prétend que l'objet principal étoit d'établir le Calvinisme en Amérique. Villegagnon avoit donné dans les nouveautés du tems ; & comme il sçavoit que Coligni favorisoit secretement les Novateurs, il traita avec lui, & lui fit voir que si le projet réussissoit, il seroit aisé de donner cours au Calvinisme dans un Pays qui alloit être de son département comme Amiral.

Le Roi ayant agréé la proposition, on fit équiper par son ordre trois Vaisseaux, avec lesquels Villegagnon partit du Havre le 12 de Juillet 1555, accompagné d'un bon nombre d'Officiers & de soldats, la plûpart Calvinistes. Il aborda au Brésil, & s'empara d'une petite Isle, située presque immédiatement sous le tropique du Capricorne; & pour s'y mettre à couvert des insultes des Sauvages & plus encore des Portugais, il fit bâtir un Fort au milieu de l'Isle sur un rocher de soixante piés de largeur, où il se posta avec ses gens. Il donna à ce Fort le nom de Coligni.

Villegagnon envoya peu à près à l'Amiral une rélation de son voyage, & lui rendit compte de ses succès dans

le Brésil, des mœurs des habitans, de la nature du Pays, des avantages qu'on pourroit en tirer pour le commerce, & enfin de l'espérance qu'il avoit d'établir dans cette contrée le pur Evangile. Coligni fit au Roi un rapport détaillé du voyage de Villegagnon; mais il n'eut garde de communiquer à ce Prince ce qui concernoit la Religion : il réserva cet article pour Calvin à qui il écrivit pour lui demander des Missionnaires.

Coligni demande à Calvin des Missionnaires pour le Brésil.

Calvin charmé de trouver une occasion aussi favorable pour répandre sa doctrine aux extrêmités du monde, chargea de ce soin Pierre Richer, Apostat de l'Ordre des Carmes, & un nommé Guillaume Chartier : plusieurs autres s'y joignirent, & entr'autres Philippe Corguillerai Sieur du Pont, qui s'offrit de les conduire tous : il y avoit été sollicité en particulier par Coligni, qui lui avoit écrit à ce sujet & lui avoit parlé de cette entreprise, comme d'une chose très-intéressante pour la gloire de Dieu. Ils vinrent tous ensemble à Châtillon-sur-Loire voir l'Amiral, qui leur donna de très-amples recommandations, avec lesquelles ils partirent pour se rendre au Brésil.

Les

Les Missionnaires après une heureuse navigation, arriverent enfin dans leur Isle, où ils établirent d'abord une Eglise, selon le Rit de Genéve, & la Cêne y fut célébrée à la Calviniste; les commencemens se passerent assez bien, & l'on fondoit déja des espérances pour un établissement solide, lorsque l'esprit de discorde s'empara tout à coup des nouveaux Docteurs : il y eut quelques difficultés à l'occasion desquelles les sentimens s'étant partagés, il fut décidé qu'on iroit consulter Calvin; l'un d'entr'eux fut chargé de cette commission. Villegagnon n'attendit pas son retour pour entrer en controverse avec les autres Missionnaires sur les points principaux de la foi. La dispute fut poussée vivement, on se fâcha, & Villegagnon leur ordonna de sortir au plutôt de son Isle.

Les Missionnaires Calvinistes sont renvoyés.

Les uns disent que ce Capitaine agit ainsi à leur égard, parce qu'il fut extrêmement scandalisé des hérésies qu'il entendit avancer, & que dèslors il ne voulut plus avoir aucun relation avec les Ministres : d'autres assurent que la conduite de Villegagnon n'étoit fondée sur aucune persuasion de sa part,

mais sur des Lettres qu'il avoit reçûës du Cardinal de Lorraine, qui avoient occasionné cette espéce de conversion.

Quoiqu'il en soit, les Ministres partirent du Brésil sur un vaisseau que Villegagnon leur donna; mais la mer s'étant trouvée fort agitée peu après qu'ils eurent mis à la voile, cinq d'entr'eux voulurent revenir à bord de l'Isle; ils quitterent leurs Compagnons & aimerent mieux regagner la côte de l'Amérique avec une barque qu'on leur céda, que de demeurer dans le vaisseau. Il y en eut trois de ceux-ci, qui de retour dans l'Isle disputerent apparemment avec plus de vivacité que les autres contre Villegagnon sur les points contestés, il termina le différend en les faisant jetter dans la mer.

Ceux qui avoient continué leur route, arriverent heureusement à Genéve, & n'épargnerent pas Villegagnon dans le récit qu'ils firent de sa façon de penser, & de sa conduite à leur égard. Coligni en ayant été informé, & voyant qu'il avoit si mal répondu à ses intentions, l'abandonna aussi-tôt, & eut assez de crédit pour

empêcher qu'il ne reçût aucun secours de l'Europe; de sorte qu'il fut obligé de renoncer à son établissement.

Le Calvinisme se soutenoit mieux en France, & quoique vivement persécuté, il s'insinuoit toujours insensiblement & faisoit des progrès continuels; par le soin que prenoient les Docteurs du parti de tenir de fréquentes assemblées qui leur fournissoient de jour en jour de nouvelles conquêtes; & ils devenoient plus hardis, selon que la situation des affaires paroissoit le permettre.

La malheureuse journée de Saint Quentin, qui avoit jetté tout le Royaume dans la consternation, leur parut une conjoncture favorable pour se donner plus de liberté, persuadés que la Cour trop occupée du malheur public n'auroit pas le tems de s'occuper de leurs affaires. Ils tinrent donc une Assemblée très-nombreuse dans une maison appellée l'Hôtel de Bertomier, ruë S. Jacques, vis-à-vis le Collége du Plessis, où ils célébrerent la Cêne & firent leurs priéres, selon l'institut de la nouvelle réforme.

Assemblée des Calvinistes ruë S. Jacques.

Comme ils avoient pris moins de précautions qu'à l'ordinaire pour s'as-

ſembler, ils furent aiſément découverts ; le peuple du quartier s'ameuta, & vint avec des armes & des pierres pour ſe jetter ſur ceux qui ſortiroient de cette maiſon. Les Calviniſtes réuſſirent cependant à ſe faire jour l'épée à la main à travers cette populace, mais il y en eut un de tué & pluſieurs de bleſſés. Le Magiſtrat y étant accouru avec des Archers, arrêta un grand nombre de ceux qui avoient aſſiſté à cette Aſſemblée. Il y en eut environ cent vingt de pris, parmi leſquels il ſe trouva pluſieurs Dames de qualité & même de la maiſon de la Reine.

On travailla auſſi-tôt à faire leur procès, & il fut pouſſé avec tant de chaleur, que peu de jours après il y en eut pluſieurs tant hommes que femmes, que l'on condamna à être brûlés vifs ; d'autres ne furent jettés au feu qu'après avoir été pendus auparavant. On ſe preparoit à continuer ainſi ces exécutions, lorſqu'une Dame de condition qui étoit du nombre des priſonniers préſenta une Requête, pour qu'il lui fût permis de recuſer quelques-uns des Juges, & elle propoſa pluſieurs moyens pour appuyer la

justice de sa demande. Heureusement on eut égard à sa Requête, & le tems qu'on employa à l'examiner & à délibérer sur cet article sauva le reste des prisonniers.

Les Suisses & les Princes Protestans d'Allemagne envoyerent dans cet intervale des Députés au Roi pour demander la grace de ces malheureux. Ils furent écoutés ; parce que dans la situation où se trouvoit l'Etat, on sçavoit bien qu'on auroit besoin du secours des Suisses & des Princes Allemans. Le Roi manda donc au Parlement de suspendre tout jugement. Il y eut même plusieurs prisonniers d'élargis, & quelques-uns furent renvoyés devant le Juge Ecclésiastique : ce fut ainsi qu'ils échaperent au supplice qui leur étoit destiné.

Coligni apprit tout le détail de cette terrible affaire dans le tems qu'il étoit prisonnier ; de sorte qu'il ne put que plaindre ces malheureux sans être en état de leur rendre aucun service : au reste, la sévérité qu'on exerçoit à leur égard, n'altéra en rien le goût qu'il avoit pour la nouvelle Doctrine, & il employa même presque tout le tems de sa prison à se confir-

mer de plus en plus dans cette Secte, par une étude assiduë qu'il fit des Livres de Calvin. Il se conduisit cependant avec beaucoup de prudence pendant tout le regne de Henri II; & quoique zélé Calviniste, il ne put approuver la sincérité avec laquelle d'Andelot s'étoit exprimé lorsque ce Prince l'avoit interrogé au sujet de sa Religion : il augura dès cet instant qu'un aveu aussi clair de la part d'une personne de sa considération, pourroit exciter des troubles funestes par la hardiesse qu'elle inspireroit à ceux du parti, ce qui ne manqueroit pas de susciter contre eux la plus violente persécution.

L'événement répondit à tout ce que Coligni avoit prévu. Il est vrai cependant que les Calvinistes effrayés de la rigueur avec laquelle on avoit traités ceux qui avoient été pris à l'Assemblée de la rue Saint Jacques, furent quelque tems sans faire aucun éclat; mais l'année suivante, ils donnerent une nouvelle scéne qui causa beaucoup d'inquiétude à la Cour.

Assemblée des Calvinistes au

Une grande quantité de personnes prenant le frais au mois d'Août 1558 dans le Pré-aux-Clercs, au-delà du

Fauxbourg Saint Germain, quelques Religionnaires qui y étoient se joignirent ensemble, & commencerent à chanter en se promenant les Pseaumes de David en Vers françois de la composition du fameux Clément Marot. Cette nouveauté attira la curiosité de tous ceux qui étoient à cette promenade; la plûpart s'unirent aux Calvinistes, & chanterent avec eux les Pseaumes de Marot. On prit goût à cet amusement, de sorte que la promenade fut bien plus fréquentée les jours suivans, & ce qui fit beaucoup d'impression sur la Cour, c'est que l'on sçut que plusieurs personnes de la plus haute considération étoient de la partie, & que même le Roi & la Reine de Navarre, déja fort suspects sur le chapitre de la Religion, s'y étoient trouvés, & avoient témoigné en être extrêmement satisfaits. Pré-aux-Clercs.

La Cour donna aussi-tôt des ordres pour empêcher ces assemblées, & il fut défendu sous peine du dernier supplice, d'en tenir davantage & de chanter publiquement des Pseaumes en françois. Les nouveaux mouvemens des Calvinistes faisant assez voir que le mal croissoit de jour en jour,

Henri II résolut de se débarrasser de toutes ses autres affaires pour ne vaquer uniquement qu'à celle de la Religion. Ce projet fut un des motifs qui déterminerent ce Prince à accélerer la conclusion du traité de Cateau-Cambresis, & à se relâcher sur plusieurs articles très-désavantageux à son Royaume.

En effet, aussi-tôt que cette paix eût été concluë, on se mit à travailler sérieusement à ce qui concernoit la Religion. Le Roi qui étoit porté de lui-même à la poursuite des Sectaires, y étoit encore fortement engagé par les pressantes sollicitations de la Duchesse de Valentinois sa maîtresse, qui comptoit s'enrichir par la confiscation des biens de ceux qui seroient condamnés. Un motif aussi intéressant la rendoit alors une Catholique très-zélée. Elle ne cessoit de représenter au Roi que le venin de l'hérésie se répandoit par toute la France, & que les Sectaires, qui pendant très-long-tems n'avoient répandu leurs erreurs qu'en tremblant, étoient devenus d'une insolence si insupportable, qu'ils tournoient publiquement en ridicule les plus sacrés Mystéres, qu'ils fai-

soient des railleries continuelles sur l'autorité du Pape, & qu'enfin il étoit à craindre qu'après avoir franchi les bornes de la soumission dûë aux Puissances Ecclésiastiques, ils n'en vinssent enfin à mépriser ouvertement l'autorité royale.

La Duchesse & ses partisans firent encore agir auprès du Roi Gilles le Maitre, Premier Président du Parlement : il vint avec plusieurs de sa Compagnie trouver ce Prince, & lui représenta la nécessité qu'il y avoit de sevir au plutôt contre les Novateurs. Il fit observer que la rigueur avec laquelle on les avoit traités jusqu'alors, n'étoit pas une barriere suffisante pour arrêter le progrès du mal, parce que le châtiment n'étoit tombé que sur des personnes du commun, & par conséquent n'avoit pas fait beaucoup d'impression : qu'il falloit nécessairement des exemples signalés pour intimider tout le parti, & que sans cela on les verroit bientôt les armes à la main. Ce Magistrat ajoûta que les nouvelles opinions avoient même pénétré jusque dans le sanctuaire de la Justice, & qu'elles avoient des protecteurs zélés dans plusieurs Membres

1559.

Les Députés du Parlement sollicitent la punition des Calvinistes.

1559. du Parlement ; il finit sa remontrance en conseillant au Roi d'aller promptement à la source du mal & de venir en personne au Parlement un jour d'Assemblée, sans l'en avertir auparavant.

Comme il y avoit alors tous les mois des Assemblées générales, appellées *Mercuriales*, parce qu'on les tenoit le Mercredi, le Premier Président proposa au Roi de choisir une de ces Assemblées dans lesquelles tout le monde se trouvoit réuni. Le Roi prit son jour le 15 de Juin, & afin que ce Prince connût d'avance les Magistrats dont il devoit se défier, le Premier Président eut soin de lui donner une liste de tous ceux qui étoit suspects d'hérésie, ou du moins qui paroissoient favoriser les Sectaires.

Le Parlement s'étant donc assemblé pour la Mercuriale du 15 de Juin 1559, on y délibéra sur la maniere dont on exécuteroit les Edits du Roi contre les Hérétiques. Les uns avoient déja opiné pour qu'on les suivit à la rigueur ; mais d'autres plus moderés avoient été d'avis qu'on sollicitât la tenuë d'un Concile pour y regler les affaires de la Religion, & qu'en atten-

dant on cessât de repandre le sang des Citoyens. 1559.

Dans le tems qu'on opinoit, le Roi avec sa Cour arriva aux Augustins; c'étoit-là que le Parlement étoit assemblé, parce que le Palais étoit embarrassé par les préparatifs qu'on faisoit dans les salles pour les nôces d'Elizabeth de France avec le Roi d'Espagne. Le Roi s'étant fait rendre compte de ce qui occupoit alors l'Assemblée, parla quelque tems sur cette matiere avec assez de véhémence, & l'on vit dèslors que son arrivée auroit des suites très-sérieuses. Il témoigna le chagrin qu'il ressentoit des troubles que les querelles de religion occasionnoient dans son Royaume, & il demanda que l'on prît les mesures les plus efficaces pour arrêter ce désordre. Il ordonna ensuite que l'on continuât les délibérations sur la matiere proposée.

Le Roi vient au Parlement.

La présence du Roi & ses dispositions peu favorables à l'égard des Religionnaires, ne furent point capables de gêner les suffrages de la plûparts des Magistrats; ceux qui protégeoient les Novateurs, & ceux qui sans les suivre n'approuvoient pas

1559. cependant la cruauté avec laquelle on les poursuivoit, dirent leur avis avec autant de liberté que s'il n'y avoit rien eu à craindre : ce qu'il y eut de remarquable, c'est que les Conseillers qui parloient ainsi, étoit l'élite du Parlement par leur naissance ou par leur mérite. Le Premier Président qui parla le dernier, fit une sortie vigoureuse sur les Sectaires, & donna de grands éloges au zéle que le Roi montroit pour la Religion en punissant de mort ceux qui vouloient l'altérer ; il représenta ce Prince comme un digne imitateur de la piété de ses ancêtres, & particuliérement de Philippe Auguste, qui avoit fait brûler vifs en un seul jour six cens Albigeois. Il rappella aussi l'exemple des hérétiques appellés Vaudois, dont on avoit fait périr une partie en les brûlant dans leurs propres maisons, tandis que les autres qui s'étoient réfugiés dans des carrieres & des cavernes, y avoient été étouffés par les feux qu'on avoit fait allumer à l'entrée.

Après que chacun eût dit son avis, le Roi sans compter les suffrages, se fit apporter le Registre du Greffier, où les différentes opinions étoient

couchées par écrit ; après les avoir parcouruës, il reprit la parole & blâma son Parlement en termes indirects, sur ce qu'il avoit entamé, sans l'en avertir, une affaire aussi importante pour l'Etat ; il ajouta qu'il étoit informé depuis long-tems qu'il y en avoit quelques-uns d'entr'eux qui affectoient de témoigner du mépris pour l'autorité du Pape & pour la sienne, mais qu'il venoit d'en être convaincu par lui-même, & il finit par exhorter ceux qui lui avoient toujours été attachés de continuer à demeurer fidéles à leur devoir. 1559.

Le Roi fait arrêter deux Conseillers.

Le Roi se leva ensuite pour s'en aller, & se tournant du côté du Connétable, il lui ordonna de faire arrêter du Faur & du Bourg, l'un & l'autre Conseillers au Parlement. Le Connétable ayant communiqué l'ordre à l'un des Capitaines des Gardes, cet Officier se saisit des deux Magistrats & les conduisit à la Bastille : peu après on arrêta plusieurs autres Conseillers, & l'on en auroit pris davantage sans la précaution que quelques-uns prirent de s'évader.

Les deux Conseillers qu'on venoit d'arrêter, s'étoient attirés ce traite-

1558. ment par la vivacité avec laquelle ils avoient opiné au sujet de la punition des hérétiques : non-contens de s'être opposés l'un & l'autre à l'enrégistrement d'un Edit qui décernoit peine de mort contre les Sectaires, ils avoient déclamé avec beaucoup de chaleur sur la conduite qu'on tenoit à leur égard. Du Faur en convenant des troubles que les matieres de Religion avoient excités dans l'Etat, dit qu'il étoit à propos d'examiner de près qui étoit véritablement l'auteur de ce désordre, & qu'alors on pourroit peut-être dire ce que répondit le Prophéte Elie au Roi Achab dans une occasion semblable : *C'est vous qui jettez le trouble dans Israël.*

Anne du Bourg avoit commencé son avis par une espéce de sermon sur la providence divine ; ensuite entrant en matiere, il avoit dit qu'on voyoit tous les jours commettre impunément en France une infinité de crimes, tels que les parjures, les homicides, les adulteres : qu'on dissimuloit tous ces désordres, que la licence la plus honteuse sembloit autoriser, tandis qu'on inventoit continuellement de nouveaux supplices contre des gens à qui

l'on ne pouvoit reprocher aucun crime : *Car*, ajouta-t-il, *de quoi les accuse-t-on ? seroit-ce du crime de leze-Majesté ? eux qui ne parlent jamais du Souverain que dans les prieres qu'ils font pour lui. Seroit-ce d'avoir violé les loix & d'avoir excité les Villes à la révolte ? mais quelques témoins qu'on ait apostés contre eux, on n'a jamais pu rien découvrir de semblable. Toute leur faute est d'avoir découvert les vices des Papes & de ceux de son parti, & d'avoir demandé qu'on y mît ordre par une prompte & salutaire réformation.* Après avoir parlé long-tems sur cette matiere avec beaucoup de feu & de véhémence, il avoit conclu à la suspension des Edits, jusqu'à ce qu'on eût assemblé un Concile général. 1559.

L'emprisonnement de ces deux Magistrats fit un éclat étonnant parmi ceux qui n'étoient pas du secret de la Cour, & plusieurs Conseillers, mêmes des plus Catholiques, ne purent s'empêcher de murmurer de l'affront qu'on avoit fait à tout le Corps, en arrêtant deux de leurs Confreres dans le sanctuaire de la Justice ; tout l'odieux de cet événement retomba sur le Premier Président & sur ceux qui lui étoient

1559. dévoüés : on les traitoit assez ouvertement de lâches adulateurs, qui avoient trahi honteusement les secrets de leur Compagnie.

La conduite du Roi montroit assez qu'il n'y avoit point de grace à espérer pour ceux qui oseroient se déclarer pour les nouvelles opinions. Cependant malgré toute la séverité de la Cour, les Ministres réformés eurent la hardiesse de tenir à Paris une Assemblée nombreuse dans le Fauxbourg Saint Germain, dans laquelle ils firent différens réglemens pour établir parmi eux dans toute la France, non-seulement une même foi, mais encore une uniformité entiere de discipline.

Nouvelle Assemblée des Réligionnaires.

Les Calvinistes prirent encore plus de courage, lorsqu'ils sçurent que les Princes Protestans d'Allemagne venoient d'envoyer des Ambassadeurs en France, pour supplier le Roi d'ordonner aux Magistrats de prendre les voyes de douceur à l'égard de ceux de leur religion, & d'épargner le sang de tant de Chrétiens, qui n'étoient coupables que parce qu'ils demandoient la réforme de l'Eglise, & qu'ils s'élevoient contre les abus qui s'y étoient glissés.

Le Roi répondit avec bonté aux Ambassadeurs, & leur promit en termes généraux qu'il donneroit satisfaction à leurs Maîtres ; cependant il ne furent pas plutôt partis, qu'il nomma quatre personnes du Parlement avec l'Evêque de Paris & Antoine de Mouchi (a), Inquisiteur, pour instruire conjointement le procès des prisonniers, & expédier cette affaire le plus promptement qu'il seroit possible : 1559.

Le Roi nomme des Commissaires pour juger les deux Magistrats prisonniers.

(a) Antoine de Mouchi, autrement dit Démocharès, Docteur de Sorbonne & Chanoine de Noyon, se distingua par l'ardeur de son zéle contre les Protestans, aussi fut-il nommé Inquisiteur de la Foi en France. Comme il avoit des Emissaires qui alloient relancer les hérétiques jusque dans le fond des caves, on les appella *Mouches* ou *Mouchards*, du nom de celui qui les employoit ; & cette qualification a passé depuis à ceux qui font le métier d'Espions. Ce Docteur ne pouvoit qu'être odieux aux Protestans ; mais d'un autre côté il étoit fort méprisé parmi les Catholiques. Le Cardinal de Lorraine qui l'employoit si utilement en faisoit lui-même très-peu de cas ; & Catherine de Médicis ayant demandé un jour à ce Prélat pourquoi il se servoit de cet homme & d'autres de pareille étoffe, il lui répondit qu'on ne pouvoit se servir que de telles personnes pour ces sortes de recherches, & que d'honnêtes-gens ne réussiroient pas si bien.

1559. Juin au bout de la ruë Saint Antoine, près la Bastille.

Cette mort changea la face de la Cour & des affaires, c'est-à-dire, qu'elles allerent encore plus mal qu'auparavant; il n'y avoit eu jusqu'alors que deux factions, celle des Guises & celle des Montmorenci & des Coligni: c'étoit bien assez pour mettre le trouble partout. Il s'en éleva cependant une troisiéme sous le régne de François II; ce fut celle des Princes du Sang, qui regarderent la mort du Roi comme une voye assurée que la fortune leur offroit pour reprendre dans l'Etat une autorité proportionnée à leur rang & à leur naissance, privilége dont ils étoient comme exclus, depuis qu'on s'étoit fait un point de politique de ne leur donner aucune part au gouvernement. La révolte de Charles de Bourbon sous François I., avoit fait prendre ce parti.

Différentes factions à la Cour.

Les deux Princes qui présidoient à cette troisiéme faction, étoient Antoine de Bourbon Roi de Navarre & Louis Prince de Condé son frere, l'un & l'autre Chefs de la branche de Bourbon, à qui la Couronne appartenoit au défaut de la branche des Va-

lois ; mais tous deux également inca- 1559.
pables de conduire une entreprise à une fin heureuse ; le premier, timide, temporiseur, irrésolu, ne sçavoit point prendre son parti : le second, vif, inquiet, impétueux, le prenoit trop-tôt, & suivoit ses premieres vûës sans beaucoup s'embarrasser de ces sages ménagemens que la prudence inspire.

La faction des Guises l'emporte sur les autres.

La faction des Guises l'emporta sur toute autre, parce qu'ils sçurent mieux prendre leurs mesures ; ils vinrent trouver Catherine de Médicis aussi-tôt après la mort du Roi, & lui offrirent leurs services ; cette Princesse ambitieuse auroit bien voulu conserver seule l'administration des affaires, mais la nécessité où elle se trouva d'opter entre les factions qui partageoient la Cour, la détermina en faveur des Guises ; ce choix qui déplût également aux Princes du Sang, aux Montmorencis & aux Colignis, fut cause que ces deux partis firent de concert différentes entreprises contre les Princes Lorrains : mais ceux-ci se maintinrent en crédit malgré tous les efforts de leurs adversaires. Ils vinrent à bout d'éloigner d'abord le Conné-

1559. Le Connétable se retire de la Cour.

table. La premiere fois qu'il parut devant le Roi, il en fut reçu avec bonté, mais un peu froidement; il fut néanmoins écouté favorablement; surtout lorsqu'il lui recommanda Coligni. Ce Prince lui promit qu'il regarderoit toujours avec distinction ceux qui lui appartenoient. Le Roi termina cette conversation en conseillant au Connétable de choisir une retraite gracieuse dans tel endroit qu'il jugeroit à propos, pour y conserver une santé aussi précieuse que la sienne, & il lui permit cependant de venir à la Cour quand il le voudroit. Ce Seigneur se retira dans sa belle maison de Chantilli.

Le Prince de Condé est envoyé en Flandre.

C'étoit déja un grand point pour les Guises d'avoir éloigné le Connétable, mais il leur restoit encore de justes sujets d'inquiétudes de voir le Prince de Condé à la Cour; ils entreprirent cependant de s'en débarrasser, & ils y réussirent en le faisant charger par le Roi d'aller en Flandre auprès du Roi d'Espagne, pour lui faire ratifier le traité de Cateau-Cambresis, & l'alliance qui avoit été faite depuis entre les deux Couronnes.

Tous ces mouvemens n'auroient

peut-être pas eu lieu, ou du moins les Guiſes & la Reine-mere elle-même, auroient été fort embarraſſés ſi le Roi de Navarre ſe fût rendu à la Cour auſſi promptement que les conjonctures l'exigeoient; mais ce Prince par ſa lenteur donna le tems à la faction des Guiſes de tout diſpoſer en leur faveur. Le Connétable avoit cependant eu l'attention de l'avertir aſſez-tôt pour qu'il pût préparer ſes batteries; car dès l'inſtant de la bleſſure du Roi, Montmorenci avoit écrit au Roi de Navarre pour le ſolliciter de venir promptement à la Cour, où il étoit eſſentiel qu'il ſe rendît avec diligence, pour veiller à ſes intérêts en cas que le Roi vint à mourir. 1559.

Ce Prince étoit alors dans ſes terres de Bearn, où il s'étoit retiré mécontent de la Cour & en particulier du Connétable, qui avoit négligé ſes intérêts pour ſes Etats de Navarre dans le traité de paix conclu à Cateau-Combréſis: il ne daigna pas faire attention à la Lettre de ce Seigneur, & il ne ſe mit en devoir de ſortir de chez lui, que lorſqu'il apprit la mort du Roi.

Le Roi de Navarre part de chez lui pour ſe rendre à la Cour.

Il partit alors, mais il ne s'avança

1559. qu'à petites journées, & lorsqu'il fut à Vendôme, il ne jugea pas à propos d'aller plus loin; ce Prince laissa ainsi toute liberté à ceux qui vouloient faire des mouvemens à la Cour. Les Guises en profiterent de façon que toute l'autorité passa entre leurs mains, sans qu'il y eût d'apparence de pouvoir réussir à mettre un frein à l'étenduë de leur ambition.

Il s'arrête à Vendôme.

Coligni vivement touché de voir des Etrangers à la tête des affaires, & joüir d'une autorité qui auroit dû naturellement appartenir aux Princes du sang royal, résolut de concert avec quelques-uns des principaux Seigneurs de la Cour, de se précautionner de bonne-heure contre une brigue formidable qui paroissoit vouloir les écraser. Outre l'attachement que l'Amiral avoit pour les Princes de Bourbon avec lequel il étoit intimement lié, il avoit d'ailleurs d'autres raisons qui l'engageoient à former un parti contre les Princes Lorrains, & en particulier contre le Cardinal, dont il connoissoit les violentes dispositions par rapport aux Réformés; d'un autre côté, il est vraisemblable qu'il étoit aussi excité par son oncle le Connétable

Connétable à agir contre les Guises ; 1559.
ce vieux Courtisan n'étoit point content dans sa retraite, & il n'auroit pas été faché de voir former une ligue dont les suites auroient pu le rendre nécessaire & occasionner son rappel à la Cour.

Coligni engage plusieurs Seigneurs à se rendre auprès du Roi de Navarre.

Les mouvemens de Coligni échaufférent les esprits, & l'on convint d'aller secrettement & sous divers prétextes à Vendôme auprès du Roi de Navarre, afin de concerter ensemble les mesures qu'il falloit prendre.

Assemblée des Seigneurs à Vendôme.

Chacun de son côté se rendit donc à Vendôme, où il se tint une Assemblée nombreuse à laquelle se trouverent le Prince de Condé qui venoit d'arriver de Flandre, l'Amiral de Coligni, d'Andelot, le Cardinal de Châtillon, le Comte de la Rochefoucauld, le Vidame de Chartres, le Comte de Porcien, & plusieurs autres Seigneurs de la haute Noblesse du Royaume : le Connétable ne s'y trouva point, mais il y envoya un homme de confiance qui devoit parler en son nom.

On délibera aussi-tôt sur les mesures qu'il étoit à propos de prendre dans la situation où étoient les affaires,

1559. &les différens avis se réduisirent à deux principaux. Le premier fut celui du Prince de Condé, qui conformément à son caractere vif & impétueux, conclut à prendre les armes dès l'instant, parce qu'en différant davantage, c'étoit donner le tems à leurs ennemis de fortifier leur parti de plus en plus; il fit voir que les voyes de douceur & de conciliation étoient impraticables; qu'il n'y avoit rien à espérer du Roi, qui ne se conduisoit que par le conseil de la Reine-mere & de la Princesse regnante, qui l'une & l'autre paroissoient aveuglément livrées au Duc de Guise & au Cardinal de Lorraine. Condé représenta qu'en paroissant les armes à la main, une démarche aussi hardie feroit sans doute ouvrir les yeux au jeune Monarque, & que la foiblesse de ce Prince pourroit lui faire prendre un parti conforme à leurs desseins.

Le Prince de Condé opine à la prise des armes.

L'avis du Prince fut embrassé par d'Andelot, le Vidame de Chartres, & par quelques autres dont les caracteres boüillans portoient toujours les choses à l'extrême. Mais Coligni qui prévoyoit les terribles suites d'un parti aussi violent, représenta à l'Assem-

Coligni s'y oppose.

blée que la guerre civile étoit le plus 1559.
grand des malheurs pour un Etat, & qu'en l'allumant dans le Royaume, ce feroit fe rendre odieux aux peuples & aux Etrangers même, qui en régarderoient toujours les auteurs comme des rebelles ; qu'après tout, ils ne pouvoient réclamer en leur faveur aucune loi qui les autorisât à s'oppofer aux arrangemens que le Roi venoit de prendre ; que ce Prince ayant paffé quatorze ans, étoit majeur & déflà en droit de fe choifir des Miniftres tels qu'il le jugeoit à propos, & que qui que ce foit, même parmi les Princes du Sang, ne pouvoit contredire ouvertement le choix du Prince ; qu'à la vérité il étoit bien trifte pour l'Etat, & principalement pour les Princes du Sang & la haute Nobleffe, de voir des Etrangers difpofer de tout dans le Royaume ; qu'il falloit tout tenter pour les éloigner, mais qu'on ne pouvoit apporter trop de prudence, de fageffe & de modération dans les moyens dont on fe ferviroit pour y parvenir ; qu'il falloit tâcher de gagner la Reine-mere, & lui faire connoître le mécontentement général de tous les Ordres du Royaume, les

1559. désordres qui en résulteroient, & au contraire les grands avantages qu'elle pourroit retirer en se conciliant la Noblesse Françoise. Il insista encore une fois contre la prise des armes, & après s'être recrié sur l'injustice qu'il y avoit à s'élever d'une façon si odieuse contre son Souverain ; il fit voir d'ailleurs la témérité qu'il y auroit de risquer une entreprise aussi délicate, sans avoir pris auparavant toutes les mesures nécessaires dans l'intérieur du Royaume & même avec les Etrangers, du secours desquels il faudroit nécessairement être sûr avant de s'embarquer dans une affaire de cette conséquence.

On embrasse l'opinion de Coligni.

Cet avis parut le plus sage à la plûpart des Seigneurs : le Roi de Navarre, le Prince de Porcien & l'Agent du Connétable l'appuyerent de façon, qu'il fut préferé au sentiment du Prince de Condé ; & l'on conclut à la pluralité qu'on s'en tiendroit pour le présent aux voyes de négociations, mais la difficulté étoit de les entamer. La Reine-mere toujours obsédée par les Guises, n'écoutoit que leurs conseils & se défioit de tout autre ; d'ailleurs il n'étoit pas facile d'avoir au-

près de cette Princesse un accès assez libre pour parler ouvertement d'affaires. 1559.

On résolut cependant que le Roi de Navarre se chargeroit de porter les premieres paroles. On crut que la Cour auroit une considération particuliere pour ce Prince, & que sa qualité de Premier Prince du Sang, le mettroit à portée de conférer librement avec le Roi & la Reine sa mere; mais les Guises qui avoient prévu à tout, réussirent à faire échoüer sa négociation, & lui firent même essuyer à la Cour les dégoûts les plus rebutans.

Le Roi de Navarre est chargé de négocier à la Cour.

Ce Prince en arrivant à S. Germain où le Roi étoit alors, ne reçut aucune des marques d'honneur qu'on avoit coutume de donner aux Princes du Sang. Personne ne vint au-devant de lui, il ne trouva pas même de logement marqué, en sorte que ses équipages & les gens de sa suite resterent long-tems dans les rues & dans la cour du Château; lui-même seroit aussi demeuré sur le pavé sans le Maréchal de Saint-André, qui lui céda son logement; à l'égard de l'appartement qui devoit naturellement appartenir au Premier Prince du Sang, il étoit oc-

Il y est reçu d'une façon peu convenable.

1559. cupé alors par le Duc de Guise, & ce Seigneur avoit déclaré hautement qu'il perdroit plutôt la vie, que de se laisser ôter ce que le Roi avoit accordé à ses services ; il s'étoit expliqué ainsi dans le tems que les Fouriers du Roi de Navarre étoient venus à la Cour demander des logemens pour leur Maître & pour les gens de sa suite.

Le Roi de Navarre déja piqué d'un procédé aussi odieux, apprit en arrivant que les Guises lui avoient joüé un autre tour. Le Roi étoit parti pour la chasse le jour même que ce Prince devoit arriver, & on lui avoit fait espérer que Sa Majesté le rencontreroit en chassant à quelque distance de Saint Germain ; mais le Duc de Guise eut soin de tourner la chasse d'un autre côté, & le Roi de Navarre se vit privé d'un honneur sur lequel il avoit lieu de compter.

Ce Prince déconcerté d'une réception aussi peu convenable, fut plusieurs fois sur le point de s'en retourner ; mais il céda aux instances de quelques Seigneurs de sa suite, qui lui conseillerent de vaincre les premiers dégoûts & d'attendre à prendre

son parti lorsqu'il auroit vu le Roi & la Reine-mere. Il n'eut pas sujet d'être content de l'audience qu'on lui accorda : on lui dit clairement qu'il falloit se déterminer à bien vivre avec les Guises, ausquels le Roi s'en rapportoit pour le gouvernement du Royaume. 1559.

Méconten-tement du Roi de Navarre.

Le Roi de Navarre frappé d'une déclaration aussi précise, étoit de plus en plus faché d'avoir fait cette démarche ; il parut perdre courage, & son peu de fermeté ayant indisposé contre lui la plûpart des Seigneurs qui l'avoient suivi, il y en eut plusieurs qui l'abandonnerent pour se donner à la maison de Guise. Cette désertion le jetta dans un nouvel abattement, qui augmenta encore lorsqu'il sçut que la plus grande partie du Parlement, dont il avoit fait sonder les dispositions, n'étoit nullement portée à le seconder dans ses desseins.

Les Guises se voyant ainsi triompher des Bourbons, qui pouvoient seuls leur résister, ne penserent plus qu'à augmenter leur puissance, & ils se servirent de toute sorte de moyens pour y parvenir. Comme il étoit très-important pour eux de rendre plus

1559. respectable & plus auguste la personne d'un Souverain soumis à leurs volontés, ils résolurent de faire faire au plutôt la cérémonie de son sacre.

Tous les préparatifs de cette solemnité ayant été ordonnés pour le mois de Septembre, la Cour se mit en marche pour se rendre à Reims. On prit la route de Villerscoterets & l'on vint séjourner à Nanteüil, Château magnifique qui appartenoit au Duc de Guise. Ce fut-là que ce Prince eut une longue conversation avec Coligni, dans laquelle il chercha à le broüiller avec le Prince de Condé; il lui dit comme en secret, que le Prince de Condé sollicitoit fortement à la Cour son gouvernement de Picardie, sous prétexte qu'étant en même tems Gouverneur de Picardie & de l'Isle de France, il ne pouvoit garder ces deux emplois.

Le Duc de Guise tâche de broüiller Coligni avec le Pr. de Condé.

Coligni ne pouvant croire que le Duc de Guise voulût lui en imposer, fut d'abord très-piqué que le Prince de Condé, sans lui rien dire, eût voulu lui enlever un de ses Gouvernemens; il ne fut pas long-tems dans l'erreur, & il sçut bientôt que cette nouvelle avoit été imaginée par le Cardinal de Lor-

raine pour l'indiſpoſer contre le Prince, & dèſlà il s'unit encore plus étroitement avec lui. Cependant comme il preſſentit que la Cour étoit dans la résolution de faire obſerver l'ancien Réglement, qui ordonnoit qu'on ne pouvoit conſerver deux Gouvernemens à la fois, & que d'ailleurs ſes ennemis lui chercheroient toujours quelque querelle à ce ſujet, il prit le parti de les prévenir, en donnant volontairement ſa démiſſion du Gouvernement de Picardie; il avertit d'abord le Prince de Condé de ſes diſpoſitions, afin qu'il fît les démarches convenables pour avoir cet emploi; il alla enſuite trouver le Roi, & lui repréſenta que ne pouvant remplir, comme il le ſouhaitoit, les Places dont la Cour l'avoit honoré, il prioit Sa Majeſté de lui permettre de ne garder que le Gouvernement de l'Iſle de France, & de remettre entre ſes mains celui de Picardie. Sa propoſition ayant été acceptée, il ſe flattoit que Condé ſeroit préferé à tout autre; mais ils furent trompés tous les deux dans leurs eſpérances. Les Guiſes déterminerent le choix du Roi & de la Reine-mere en faveur de Briſſac, qui devint

1559.

Coligni donne ſa démiſſion du Gouvernement de Picardie.

1559. par-là une des créatures des plus zelés pour les Princes Lorrains.

De Nanteüil, la Cour se rendit à Reims, où la cérémonie du Sacre & du Couronnement du Roi, se fit avec toute la magnificence que demandoit cette auguste solemnité. Les Princes du Sang & les principaux Seigneurs du Royaume s'y trouverent, à la tête desquels on remarquoit le Connétable de Montmorenci, & ses neveux Odet Cardinal de Châtillon & Gaspard de Coligni.

Coligni se trouve au Sacre du Roi.

Pendant le séjour que la Cour fit à Reims, les Guises firent tant de mouvemens, qu'ils réussirent à faire entrer dans leur Maison une des premieres Charges de la Couronne: ce fut celle de Grand-Maître de la Maison du Roi, dont Montmorenci étoit revêtu, & que le Duc de Guise exerçoit en son absence. On fit demander la démission du Connétable par Coligni; mais ce ne furent pas les Guises qui lui firent la proposition de porter cette parole. L'affaire du Gouvernement de Picardie étoit trop récente, pour qu'il pût espérer d'être écouté favorablement. Ils s'adresserent à la Reinemere, qui leur étant alors entiérement

dévoüée, voulut bien se charger de négocier en leur faveur. 1559.

La Reine engage Coligni à demander au Connétable la démission de sa Charge de Grand-Maître de la Maison du Roi.

Cette Princesse manda Coligni & lui représenta que le Connétable ne résidant point à la Cour, la Charge de Grand-Maître lui devenoit inutile, & que s'il vouloit s'en démettre en faveur du Duc de Guise qui en faisoit déja les fonctions, il feroit au Roi & à elle-même un sensible plaisir & qu'on n'oublieroit pas de lui en témoigner de la reconnoissance; elle dit à Coligni tant de choses à ce sujet, & lui parla d'une façon si pressante, qu'il se détermina à faire auprès du Connétable la démarche qu'on exigeoit de lui.

Le Connétable prit très-mal la proposition que Coligni vint lui faire, & il refusa d'abord sa démission, fondé sur ce que Henri II ayant donné la survivance de cette Charge au Duc de Montmorenci son fils aîné, il ne pouvoit s'en défaire sans s'exposer au reproche de travailler lui-même à la ruine de sa famille, qu'il étoit obligé de soutenir. Le refus du Connétable indisposa vivement la Reine, & elle le fit ménacer de son indignation s'il n'obéissoit: elle se radoucit cependant; & l'affaire mise en négociation,

1559. on obtint qu'aussi-tôt que le Connétable auroit donné sa démission, on donneroit pour compensation à son fils aîné, le Bâton de Maréchal de France. Cette proposition rendit la chose plus faisable; cependant le Connétable ne donna point alors de réponse positive, il dit seulement qu'il y penseroit, & qu'il ne prendroit son parti que lorsqu'il seroit à Chantilli. Ce Seigneur consentit enfin à ce qu'on exigeoit de lui, & son fils fut créé Maréchal de France surnuméraire.

Le Connétable donne sa démission.

Le Roi après la cérémonie de son Sacre, alla faire un voyage dans le Duché de Bar, d'où il se rendit à Châlons-sur-Marne, & de-là à Fontainebleau, où il demeura quelque tems: On continuoit cependant toujours à poursuivre les Religionnaires, & les Commissaires nommés par ce Prince reprirent alors le procès d'Anne du Bourg, & des autres Conseillers qui étoient détenus à la Bastille. L'affaire ayant été suspenduë par l'appel que du Bourg avoit interjetté du Jugement de l'Evêque de Paris, à l'Archevêque de Sens son Métropolitain, celui-ci rendit une Sentence qui confirma celle de l'Evêque de Paris. Il y eut de la

On reprend le procès d'Anne du Bourg.

part de l'Accusé un nouvel appel à l'Archevêque de Lyon, Primat des Gaules, qui ayant prononcé un jugement conforme à celui de l'Evêque de Paris, du Bourg fut renvoyé à ce Prélat; & la Sentence de dégradation qu'il avoit prononcée fut enfin exécutée: ayant ensuite été livré au bras séculier, il y eut alors un Arrêt qui le condamna à être pendu & brûlé. 1559.

Il est condamné à être pendu & brûlé.

A l'égard des autres Conseillers qui avoient été arrêtés, comme ils n'avoient point fait une profession ouverte de l'hérésie, & qu'ils s'étoient comportés avec plus de circonspection dans les interrogatoires qu'ils avoient subis au sujet de la Religion, on ne crut pas devoir les pousser à toute extrêmité: on se contenta d'en suspendre quelques-uns de l'exercice de leurs Charges pour un certain tems, les autres furent entiérement absous.

L'exécution de du Bourg (a) fit une

(a) Anne du Bourg étoit fils d'Etienne du Bourg, Seigneur de Seilloux, Contrôleur Général des Finances en Languedoc, & neveu du fameux Antoine du Bourg, Chancelier de France sous François I. Celui dont il s'agit ici avoit beaucoup d'esprit & un grand fond d'érudition. Il brilloit surtout dans la connoissance du Droit qu'il avoit enseigné à

1559. terrible impression sur le Public, sa naissance, les services de ses Ancêtres, jointe à la réputation qu'il s'étoit acquise dans les fonctions de sa Charge par sa science & son intégrité, & plus que tout cela encore, la constance & la pieté qu'il fit paroître à l'heure de sa mort, exciterent la compassion de ceux même qui condamnoient ses sentimens; à l'égard de ceux qui avoient embrassé la nouvelle Religion ou qui y avoient du penchant, ils furent malheureusement confirmés dans leurs opinions par sa fermeté & la grandeur de son courage, & la vûë de son supplice les anima tellement, qu'on croit, dit M. de Thou, que ce fût de ses cendres que sortit cette moisson funeste de conspirations, & de révoltes qui désolerent le Royaume dans la suite.

Orléans avec beaucoup de réputation. Il fut reçu Conseiller-Clerc au Parlement de Paris, le 19 Octobre 1557. Ce Magistrat joignoit à beaucoup de science une grande intégrité de mœurs, & ses ennemis ne purent rien alléguer contre lui, que l'attachement qu'il avoit pour la Doctrine nouvelle. Il fut exécuté publiquement en Place de Gréve le 20 Décembre 1559, n'étant encore âgé que de 38 ans. Ceux de sa Secte ne manquerent pas de le mettre au nombre de leurs Martirs.

Les Guises que l'on regardoit comme les auteurs de tout se qui se passoit, devinrent encore plus odieux que jamais, & l'on se déchaîna publiquement contre eux dans différens Libelles, qui ne respiroient que la sédition & la fureur ; mais ces Princes mépriserent ces clameurs populaires, & ne porterent leur attention que sur ceux qui par leur naissance, leur esprit, ou par la considération que leur donnoient leurs Charges, étoient en état de leur porter des coups plus difficiles à parer.

1559.

Haine du Public contre les Guises.

Ils venoient de réussir à éloigner de la Cour un des principaux Chefs des mécontens ; immédiatement après la cérémonie du Sacre, le Roi de Navarre avoit été chargé de conduire Elizabeth de France jusqu'aux Pyrenées, mais il leur restoit d'autres adversaires bien plus redoutables. Le Prince de Condé prit la place de son frere, & résolut de tenter au plutôt tous les moyens, même les plus violens, pour ruiner la Maison de Guise.

Le Prince de Condé se met à la tête des mécontens.

Ce Prince invita Coligni & les Seigneurs les plus considérables de son parti à se rendre au plutôt en son Château de la Ferté, sur les confins

Il assemble les Seigñrs de sa faction à la Ferté.

1559. de la Champagne. L'Assemblée fut nombreuse, & le Prince y repéta avec sa véhémence ordinaire, ce qu'il avoit déja dit dans la Conférence tenuë à Vendôme, il ajouta seulement un détail des procédés qu'on avoit eus à la Cour à l'égard du Roi de Navarre son frere ; il fit même indirectement un reproche à Coligni, sur l'avis moderé qu'il avoit ouvert dans cette premiere Conférence, & dont on avoit vu ensuite le peu de succès ; en un mot il parla si vivement sur le peu d'espérance qu'il y avoit de se tirer d'esclavage par la voye de la modération & de la douceur, que son sentiment fut embrassé par ceux qui étoient présens : tous conclurent à prendre les armes.

Coligni ne put alors refuser d'applaudir à cette résolution ; & comme il s'étoit bien attendu qu'il s'agiroit enfin de prendre ce parti dans la Conférence à laquelle on l'avoit invité, il exposa dans son avis le plan qu'il avoit formé pour faire réussir cette entreprise. On va voir qu'il avoit bien médité sur les mesures qu'il falloit prendre, & on remarquera en même tems combien un homme naturellement modéré, & qui joint beaucoup

d'habileté & de finesse à un grand sang froid peut se rendre redoutable, lorsqu'il fait tant que de donner dans un travers. Voici donc quel fut son avis. 1559.

Avis de Coligni.

« La France, leur dit-il, est remplie » de gens qui ont embrassé la nouvelle » Secte, il y en a de tous les états & » de toutes les conditions : nonob- » tant les exactes recherches qu'on en » fait & les terribles supplices qu'on a » exercés sur eux pour les exterminer, » ils se multiplient tous les jours, soit » dans les Provinces, soit dans la Ca- » pitale même du Royaume. La ri- » gueur avec laquelle on les traite, » quand on les surprend, les a mis dans » la rage & dans le désespoir. Il y au- » roit déja long-tems qu'ils auroient » fait des efforts pour se délivrer de » cette oppression, s'ils avoient eu des » Chefs capables de les gouverner & » de leur suggérer des moyens d'obte- » nir la liberté de conscience. Si nous » sçavons profiter de leurs dispositions, » ils trouveront en nous l'appui qui » leur manque, & nous aurons dans » eux de quoi faire un parti redouta- » ble. Leurs adversaires sont les nô- » tres, & ils en sont persuadés. Ils-

1559. » attribuent les nouveaux Edits qu'on » a publiés contr'eux & les dernieres » punitions qu'on a faites de quelques-» uns de leur Secte, au Cardinal de » Lorraine & au Duc de Guise, & ils » seront ravis de nous servir contre » nos communs ennemis ; l'appréhen-» sion où ils sont de voir augmenter la » persécution, surtout depuis la paix » faite avec l'Espagne, les engagera à » n'épargner ni leurs biens, ni leurs » vies pour nous seconder, si nous » prenons une fois leur protection. » Par ce moyen nous aurons des sol-» dats & de l'argent, & quand nous » nous serons une fois déclarés, nous » pouvons compter sur le secours de » la Reine d'Angleterre & des Princes » Protestans d'Allemagne, qui auront » leurs intérêts communs avec les Pro-» testans de France.

» Les Allemans, continua-t-il, sont » très-vifs & très-zélés pour leur Reli-» gion, comme on l'a vu par expé-» rience dans les guerres qu'ils ont » soutenuës contre Charles V aux dé-» pens de leurs propres Etats, que » quelques-uns d'entr'eux ont perdus » pour cette seule cause : en un mot, » nous nous mettrons par-là à couvert

» des reproches qu'on nous fait de 1559.
» vouloir broüiller le Royaume par
» notre ambition, & par le désir d'a-
» voir part au Gouvernement & aux
» Charges de l'Etat. La guerre que
» nous entreprendrons, aura pour mo-
» tifs des raisons & des intérêts de
» conscience, & sera une guerre de
» Religion. C'est de cette maniere
» qu'il faut nous y prendre si nous nous
» déterminons à la faire. »

On adopte le plan de Coligni.

Le plan de l'Amiral fut adopté unanimement par l'Assemblée, & l'on résolut de le suivre en tout point. Après être convenu de garder un profond secret, on commença à prendre des mesures pour l'exécution. Le Prince de Condé consentit à être à la tête de cette entreprise ; mais ce fut vraisemblablement par les conseils prudens de Coligni, qu'il ne voulut être d'abord qu'un *Chef muet*, comme disent les Historiens du tems, c'est-à-dire, qu'il ne devoit être nommé, ni même paroître avoir aucune part dans cette affaire, jusqu'à ce que les choses eussent été conduites à un certain point.

Le Prince de Condé est déclaré Chef de l'entreprise.

D'Andelot & le Vidame de Char-

A l'égard de d'Andelot, son caractere boüillant, joint à son attachement

1559. au Calvinisme & à son aversion pour les Guises, ne lui permit pas de demeurer dans l'inaction, il voulut se signaler dans cette entreprise; & comme on le connoissoit d'un caractere insinuant & capable de noüer une intrigue aussi importante, on le chargea avec le Vidame de Chartres, qui étoit à peu près du même caractere, de se répandre dans les différentes Provinces & de former la faction dans tout le Royaume. Ils commencerent par sonder les dispositions des Religionnaires qui étoient à Paris; & ils allerent les visiter dans les endroits où ils sçavoient qu'ils tenoient leurs Assemblées: car malgré la rigueur des Edits & les supplices journaliers, les Calvinistes se rendoient souvent à jour nommé dans différentes maisons où ils faisoient entr'eux l'exercice de leur religion; il y avoit même certains quartiers pour lesquels ils avoient de la prédilection. Le Fauxbourg S. Germain étoit alors un des plus fameux, & on l'appelloit communément *la petite Genève.*

tres, sont chargés de former la faction dans le Royaume.

Les Négociateurs, sans faire encore confidence de leur projet, se contenterent de plaindre leurs freres persé-

cutés, de les consoler, de les exhorter 1559.
à la patience, & de leur faire espérer qu'avec la protection des personnes du rang le plus distingué, on pourroit enfin voir bientôt finir les persécutions dont ils étoient les tristes victimes.

Il n'en fallut pas davantage pour être au fait de leurs dispositions. Ils s'expliquerent de façon, que d'Andelot & le Vidame de Chartres virent bien qu'à la premiere occasion d'éclat, il seroit aisé d'avoir promptement tous les secours qu'ils pourroient souhaiter; d'ailleurs il y avoit parmi les Réformés beaucoup de Militaires, oisifs & peu à leur aise, qui s'ennuyoient de la paix, & qui ne demandoient pas mieux qu'on leur mît les armes à la main, n'importe contre qui, ni pour quel sujet, pourvu qu'ils trouvassent quelque moyen de pousser leur fortune & de se signaler.

Cependant comme l'entreprise qu'on méditoit étoit hazardeuse, & que les Seigneurs qui s'étoient trouvés à l'Assemblée de la Ferté avoient des raisons pour ne point se mettre ouvertement à la tête d'une Conjuration, il fallut chercher un homme en

La Renaudie Chef de cette conjuration.

état de la conduire : ils trouverent ce qu'ils souhaitoient dans la personne d'un Gentilhomme nommé la Renaudie, homme vif, insinuant, adroit, entreprenant, plus capable qu'aucun autre de se prêter à tout, parce qu'il n'avoit rien à perdre, ni du côté de la fortune, ni par rapport à sa réputation.

La Renaudie se chargea avec plaisir de l'exécution d'un projet, dont la réussite lui faisoit espérer de pouvoir rétablir ses affaires, qui par sa mauvaise conduite étoient extrêmement

1560. délabrées. Il ne fit d'abord aucun mouvement dans le Royaume : il pensa comme l'Amiral, qu'il suffisoit de connoître les dispositions des Réformés, & qu'il falloit commencer par remuer dans le Pays étranger : il passa en Angleterre pour y demander du secours, & il obtint de la fameuse Reine Elizabeth tout ce qu'il pouvoit souhaiter de plus favorable à ses desseins : il rentra dans le Royaume avec ces espérances, & parcourut les différentes Provinces, dans chacune desquelles il assigna des Chefs aux Calvinistes qui y étoient en grand nombre, & les chargea de lever secrete-

Mouvemens de la Renaudie.

ment des troupes. Il donna à ces nouveaux Capitaines un rendez-vous à Nantes ; c'étoit-là qu'ils devoient se trouver au commencement de Février, pour convenir entr'eux du tems & du lieu où ils rassembleroient leurs forces. Tels furent les commencemens de la fameuse conspiration connuë sous le nom de *Conjuration d'Amboise*. 1560.

Tous les ordres furent exécutés ponctuellement ; les Chefs des Conjurés s'étant rendus au lieu marqué, la Renaudie ouvrit l'Assemblée par une longue harangue, dans laquelle il exposa le plan de la conspiration : on peut la lire dans la Vie du Prince de Condé, où je l'ai rapportée tout au long. On prit ensuite de nouvelles mesures pour faciliter l'exécution de cette entreprise. La Renaudie se forma un conseil : les Eglises protestantes se cottiserent pour fournir les sommes nécessaires, & les Conjurés convinrent de porter chacun une marque uniforme, à laquelle ils pouvoient se reconnoître. Les Conjurés se rassemblent.

Leur dessein étoit de se rendre à Blois, où la Cour étoit alors. On ne devoit marcher qu'en petites troupes & par différens chemins, les uns ar-

1560. més & les autres ſans armes. En arrivant auprès de la Ville, une troupe nombreuſe de Calviniſtes étoit chargée d'y entrer & de préſenter au Roi une Requête, pour demander la liberté de conſcience & la permiſſion d'avoir des Temples, & de tenir leurs Prêches: en même tems des Cavaliers d'élite devoient entrer dans la Ville, où leurs complices les recevroient, & l'on étoit convenu que tous enſemble préſenteroient une nouvelle Requête, qui ne regarderoit que les Guiſes; qu'on demanderoit qu'ils rendiſſent compte de leur adminiſtration, & qu'enſuite ils fuſſent renvoyés de la Cour, & que ſi la Requête n'étoit pas admiſe, comme il y avoit toute apparence, on les attaqueroit à main armée, & qu'alors le Prince de Condé, dont le nom devoit être tû juſques-là, ſe mettroit à leur tête, & ſe feroit déclarer Lieutenant Général du Royaume.

Le Prince de Condé ſe rend à la Cour.

Ce Prince en effet s'y attendoit, il s'étoit même rendu à Blois à ce deſſein; & auſſi-tôt que les choſes en ſeroient venuës à ce point, la face des affaires alloit changer dans le Royaume; Condé devenu maître du Gouvernement,

nement devoit accorder aux Réformés tout ce qu'ils souhaiteroient, & établir le Calvinisme en France sur les ruines de l'ancienne Religion. 1560.

Coligni se retire dans ses terres.

Coligni s'étoit conduit plus prudemment : après avoir donné son avis tel que je l'ai rapporté, il avoit prévu toutes les difficultés qui pouvoient se rencontrer dans l'exécution, & il avoit jugé à propos de laisser à d'autres le soin de démêler cette fusée ; il se retira à sa terre de Châtillon, & fit même courir le bruit qu'il ne vouloit plus s'embarrasser d'aucune affaire, & qu'il alloit dorénavant vivre en particulier.

Zéle de Madame l'Amirale pour le Calvinisme.

Le séjour qu'il fit à Châtillon servit encore à le confirmer de plus en plus dans le parti qu'il avoit embrassé au sujet de la Religion. Charlotte de Laval sa femme, qui étoit une zélée Protestante, profita du tems qu'il étoit venu passer auprès d'elle, pour l'engager à s'appliquer encore plus sérieusement qu'il n'avoit fait à l'étude & à la pratique de la Religion ; elle le pria d'accorder une protection ouverte aux freres persécutés & de ne point se laisser retenir par aucun respect humain ; elle lui représenta vive-

1560. ment que la crainte de la disgrace ne devoit former aucun obstacle, lorsqu'il s'agissoit de l'affaire de la Religion : elle ajouta qu'il seroit à propos qu'il commençât par établir une régle exacte dans sa maison, parce que ce seroit en vain qu'il paroîtroit zélé pour la réforme, si cette même réforme ne paroissoit comme empreinte dans ses mœurs & dans celles des personnes qui lui appartenoient.

Ces représentations firent leur effet, & elles occasionnerent un grand changement dans la Maison de Coligni, lui-même parut bientôt un autre homme. *L'Amiral*, dit l'Auteur de ses Mémoires, *ayant été élevé dès sa jeunesse dans les délices & corruptions de la Cour, & n'en étant pas même encore exempt, aussi-tôt qu'il eut commencé d'être imbu de la vraye Religion, un tel changement apparut en sa vie & en ses mœurs, qu'il étoit aisé d'y reconnoître la vertu du Saint-Esprit....* Il faut observer que c'est un Calviniste qui parle.

Conjuration d'Amboise.

Pendant que Coligni paroissoit vivre tranquillement dans sa retraite, la conjuration contre les Guises se

fortifioit de jour en jour, & elle étoit 1560.
enfin ſur le point d'éclater lorſqu'elle fut heureuſement éventée. Un Avocat Huguenot, que la Renaudie avoit cru pouvoir admettre dans ſa confidence, vint avertir le Duc de Guiſe, & ce Prince prit à l'inſtant de ſi ſages meſures qu'il para le coup qu'on vouloit lui porter.

La Cour ſe retire à Amboiſe.

Il fut décidé dans le Conſeil que la Cour partiroit à l'inſtant de Blois, où il n'y avoit ni fortifications, ni munitions de guerre, & qu'elle ſe rendroit au Château d'Amboiſe, Place de défenſe, où il ſeroit aiſé de ſe précautionner contre les ſéditieux; on mit auſſi en campagne différens corps de troupes pour aller à la découverte, & enfin tout fut ſi bien diſpoſé, qu'il n'y avoit pas lieu d'appréhender que la conjuration pût avoir un grand effet.

Cependant tous ces différens mouvemens avoient rempli la Cour de crainte & de frayeur dans l'attente de ce qui pouvoit arriver. Les Guiſes qui ſoupçonnoient l'Amiral Coligni & d'Andelot ſon frere, d'être de cette conſpiration, & qui appréhendoient d'ailleurs leur puiſſance & leur crédit,

1560. & plus que tout cela encore, leur courage dont ils avoient donné des preuves tant de fois, engagerent la Reine-mere à leur écrire, dès les premieres nouvelles qu'ils reçurent de ce qui se tramoit.

La Reine invite Coligni à venir à la Cour.

La Reine leur écrivit des Lettres remplies d'affection & de confiance, pour les inviter à venir au plutôt à la Cour l'aider de leurs cônseils dans une affaire de la derniere importance. Coligni partit aussi-tôt & se rendit à Amboise avec d'Andelot son frere; le Cardinal de Châtillon voulut aussi en être: dès qu'ils furent arrivés, on les introduisit chez la Reine, qui leur fit part des tristes nouvelles qui lui causoient tant d'allarmes.

Conseil que Coligni donne à la Reine.

Coligni rejetta la faute de tout ce désordre sur la conduite de ceux qui étoient à la tête du Gouvernement, il déclama vivement contre la mauvaise administration de l'Etat, qui selon lui étoit l'unique cause de la fureur qui animoit la plûpart des sujets contre l'autorité des Ministres. Il fit voir ensuite qu'il n'étoit pas absolument impossible de les ramener à leur devoir; mais que pour y parvenir, il falloit nécessairement commencer par

ſuſpendre par toute la France les ſup- 1560.
plices contre les Proteſtans, & même leur accorder la liberté de conſcience, juſqu'à ce qu'un Concile légitime eût décidé les différends ſur les matieres de Religion.

Le Chancelier Olivier qui avoit aſſiſté à cette entrevûë, fut frappé de l'avis de Coligni; & comme il condamnoit lui-même la rigueur dont on uſoit à l'égard des Religionnaires, il eut à ce ſujet une longue converſation avec le Duc de Guiſe & le Cardinal ſon frere, dans laquelle il leur repréſenta que pour calmer les eſprits, ſurtout dans des circonſtances auſſi critiques que celles où l'on ſe trouvoit alors, il ſeroit à propos de publier un Edit, par lequel en donnant une entiere Amniſtie du paſſé, on promettroit inceſſamment la tenuë d'un Concile pour régler les affaires de la Religion; & qu'en attendant on accorderoit un libre exercice de la Religion Proteſtante.

Ce conſeil paroiſſant aſſez capable d'appaiſer les factions qui ſe formoient dans le Royaume, les Guiſes crurent devoir s'y prêter. Il y eut donc alors un Edit favorable aux Proteſ-

1560. tans, dans lequel le Roi après avoir fait mention des loix séveres publiées contre les Religionnaires par Henri II, dit ensuite : « Ne voulant que » notre premier an de notre régne soit » remarqué par la postérité comme » sanglant & plein de supplice, de la » mort de nos pauvres sujets, posé ores » qu'ils les eussent bien mérités ; ains » à l'exemple du Pere céleste, espar- » gner le sang de notre peuple, & ra- » mener nos sujets à la voye de salut » & conserver leurs vies, espérant » moyennant la grace de Dieu tirer » plus de fruit par la voye de miséri- » corde, que par la rigueur des sup- » plices ; avons ... ordonné que pour » raison de crimes & cas quelsconques » concernant le fait de la Foi & Reli- » gion, ne sera fait ci-après par nos » Juges pour les égards du passé aucu- » ne question à nos sujets....

Edit favorable aux Protestans.

» Nous avons par ces présentes fait » pardon, remission & abolition géné- » rale de tout le passé à tous nos sujets » .... toutefois nous n'entendons en » la présente abolition comprendre les » Prédicans, ni ceux qui sous le pré- » texte de Religion, se trouveront a- » voir conspiré contre la personne de

» très-honorée Dame & Mere, la nô- 1560.
» tre, celle de notre chere & très-amée
» compagne la Reine, celle de nos
» chers & très-amés freres, celles des
» Princes & de nos principaux Minis-
» tres, &c. » Cet Edit fut aussi-tôt porté au Parlement, où il fut enrégistré le onziéme de Mars.

Comme cet Edit ne laissoit entrevoir aucune espérance de grace pour ceux qui étoient entrés dans la conjuration, ils persisterent aussi dans le parti qu'ils avoient embrassé, & quoiqu'ils sçussent à n'en pouvoir douter, que leur projet étoit éventé, ils convinrent ensemble d'aller toujours en avant, & de tout hazarder pour faire réussir leur entreprise : mais le Duc de Guise avoit si bien sçu prendre ses mesures, que le complot échoüa ; les troupes qu'il avoit répanduës de côté & d'autres, sous la conduite de Capitaines dont il étoit sûr, attaquerent & défirent les Conjurés qu'ils rencontrerent sur leur route. Les principaux Chefs furent tués ou pris, & la Ville d'Amboise aussi-bien que ses environs furent teintes pendant long-tems du sang des rébelles ; plusieurs furent pendus aux crénaux même du Château,

Punition des Conjurés.

1560. on en noya un grand nombre, la Loire étoit couverte de cadavres, le ſang ruiſſeloit dans les ruës, & l'on ne voyoit dans toutes les Places publiques que des corps morts, attachés à des potences. La Renaudie lui-même ayant été tué dans un combat à la porte d'Amboiſe, ſon corps fut coupé par quartiers & expoſé ſur des pieux aux environs de la Ville. On peut voir un détail circonſtancié de cette affaire dans la Vie du Connétable de Montmorenci & dans celle du Prince de Condé.

Ce Prince ſe trouva alors dans un cruel embarras; quoiqu'il ſe fût bien comporté dans la défenſe du Château contre les Conjurés, les Guiſes le ſoupçonnoient cependant, & les dépoſitions de quelques-uns de ceux qu'on avoit arrêtés réaliſoient tellement les ſoupçons, qu'il reçut ordre de ne point ſortir du Château; on avoit aſſez de preuves pour le faire périr, ſi l'on eût procédé contre lui ſelon la rigueur des Loix, c'étoit même l'avis des Guiſes; mais comme il étoit Prince du Sang, il étoit néceſſaire de prendre à ſon égard d'autres meſures qu'avec les autres coupables.

L'union intime de ce Prince avec les Colignis, les fit regarder par les Guises comme complices de cette conspiration; mais il n'y eut jamais contre eux qu'une forte présomption, car du reste aucune déposition ne leur fut contraire : tous les Auteurs contemporains sont d'accord à ce sujet, il y en a même qui vont plus loin, & qui assurent que Coligni ne fut informé de cette entreprise que lorsqu'elle éclata. *M. l'Amiral*, dit Brantome, *ne sçut jamais ladite Conjuration d'Amboise, à ce que j'ai oüi-dire à aucun des plus anciens de la Religion, & aussi à la Vigne, Valet de la Renaudie, qui en sçavoit tout le secret. On ne la lui voulut jamais confier, d'autant que les Conjurateurs le tenoient pour un Seigneur d'honneur, homme de bien, sage, mur, avisé, politique, brave, Censeur, pesant les choses, & aimant l'honneur & la vertu, comme il avoit toujours fait paroître par ses belles actions passées; & pour ce les eût bien renvoyez loin, rabroüé & reculé le tout, voire aidé à leur courir sus.* 1560. Coligni soupçonné d'avoir part à la Conjuration.

Quoiqu'il en soit, le plus certain, c'est qu'il n'y eut aucune charge contre Coligni, ni contre ses freres; & que s'il y en avoit eu, les Guises qui

1560. voyoient que le Prince de Condé alloit échapper à leur vengeance, n'auroient pas manqué de saisir cette occasion pour se défaire des Colignis qui étoient après ce Prince, ce qu'ils avoient le plus à redouter; mais quelque recherche qu'on pût faire, il fut impossible de rien trouver d'assez spécieux pour les impliquer dans cette affaire.

Ils resterent donc tranquillement à Amboise, & furent témoins des scénes sanglantes qui s'y passerent pendant plusieurs jours; ils s'intéresserent même ouvertement pour sauver la vie à quelques Conjurés de considération, mais leur recommandation fit peu d'effet, peut-être leur fut-elle nuisible; il y parut à l'égard de Castelnau de Chalosse, Gentilhomme recommandable par son mérite & surtout par sa bravoure, dont il avoit donné des preuves en plusieurs rencontres; ayant été pris les armes à la main à la tête d'un détachement des Conjurés, il fut condamné à avoir la tête tranchée: on fit alors bien des mouvemens pour l'arracher au supplice, une partie des Seigneurs de la Cour s'intéressa pour lui, & les Colignis se

joignirent à eux, & représenterent que Castelnau ne s'étoit engagé dans cette affaire que par un zéle indiscret de Religion; & nullement par aucun motif criminel, mais le Roi fut inéxorable; & les Guises qui inspiroient ce Prince, lui dirent qu'il falloit faire un grand exemple, & que la sûreté de sa personne demandoit que l'on fît une punition d'éclat. Ainsi l'Arrêt fut exécuté. 1560.

Coligni se retire de la Cour.

Peu après Coligni & d'Andelot, sensiblement touchés des affreux événemens qui s'étoient passés sous leurs yeux dans leur séjour à Amboise, prirent enfin le parti de s'éloigner de la Cour, où la puissance des Guises devenoit de jour en jour plus formidable, lorsqu'ils allerent demander à la Reine la permission de se retirer, cette Princesse qui étoit ou qui vouloit paroître persuadée de la sagesse & de la fidélité de Coligni, le chargea d'aller en Normandie pour contenir dans la soumission les peuples de cette Province; elle le pria de bien examiner les causes des différens mouvemens qui agitoient ce Pays, & elle le conjura de lui faire sçavoir avec liberté qu'elle étoit la conduite qu'elle devoit

Il est chargé d'aller appaiser les troubles en Normandie.

1560. tenir dans le Gouvernement.

Lettre de Coligni à la Reine.

Coligni fut exact à exécuter les ordres de la Reine, & lui écrivit avec franchise que l'ambition des Guises étant la seule cause des troubles, il étoit expédient de les congédier au plutôt de la Cour, & en même tems de faire cesser les poursuites contre les Protestans, & de veiller à l'exécution des Edits qu'on avoit publiés en leur faveur; il ajouta un article qui flattoit infiniment le caractere ambitieux de cette Princesse, c'étoit de prendre elle-même en main le gouvernement des affaires.

La Reine-mere parut vouloir déferer en quelques choses aux conseils que Coligni lui donnoit, & elle fit donner un Edit qui mettoit des restrictions à ceux qu'on avoit donnés précédemment, & qui ne décernoit de peines afflictives, que contre les Religionnaires qui seroient convaincus de dogmatiser & d'exciter des mouvemens séditieux. Cet Edit fut donné au mois de Mai à Romorantin en Sologne, où le Roi étoit allé faire un voyage : il fut décidé dans le même tems qu'on ne prendroit aucune résolution importante sur l'état des

Edit de Romorantin.

affaires, jufqu'à une Affemblée qu'on devoit tenir au plutôt, afin de convenir des mefures qu'il feroit à propos de prendre pour le bien de l'Etat. 1560.

On avoit formé le projet de cette Affemblée immédiatement après le tumulte arrivé à Amboife, mais on avoit été embarraffé jufqu'alors fur la forme qu'on devoit lui donner. On avoit réfolu d'abord de convoquer les Etats généraux, pour prendre de concert avec les Députés des Provinces, de fages précautions contre les malheurs dont la Religion & l'Etat étoient menacés; mais on trouva de l'inconvénient à prendre ce parti dans les conjonctures où l'on fe trouvoit, & l'on crut que dans un tems où l'autorité royale paroiffoit extrêmement affoiblie, il n'étoit pas à propos de convoquer une Affemblée, qui profiteroit des circonftances pour s'attribuer toute l'autorité qu'elle pourroit fe donner.

Affemblée à Fontainebleau.

On prit un autre parti : ce fut d'inviter les Princes, les Seigneurs, les Miniftres & plufieurs du Clergé, à fe trouver à une célébre Affemblée (*a*)

(*a*) Ce fut un grand Confeil, & non une *Affemblée de Notables*, comme je l'ai dit dans la vie du P. de Condé, d'après le P. Daniel.

1560. qui fut indiquée à Fontainebleau pour le mois d'Août. Le Roi s'y rendit au tems marqué, & il y fut accompagné de la plus grande partie de la Noblesse de son Royaume. Le Roi de Navarre & le Prince de Condé, ne jugerent pas à propos de s'y trouver; le Connétable avoit fait tout ce qu'il avoit pu pour les y déterminer; mais ces Princes qui étoient alors en Guyenne, crurent qu'il seroit mieux d'apprendre de loin ce qui se passeroit dans cette Assemblée, que d'en être les témoins; ils s'excuserent sur la longueur du voyage & sur le peu de tems qu'ils avoient pour se rendre à la Cour.

A l'égard du Connétable, il s'étoit préparé à partir aussi-tôt qu'on lui eût communiqué les ordres du Roi: il vint avec une suite nombreuse de Gentilshommes & de Cavaliers, qui se montoient à sept ou huit cent personnes; son dessein étoit de faire voir à ses rivaux par cet appareil que, quoique disgracié, il pouvoit encore se rendre redoutable. Les Colignis ses neveux, qui avoient été aussi mandés par la Cour, ne manquerent pas de se joindre à ce Seigneur, & ils

Coligni se rend à Fontainebleau.

arriverent enſemble avec une pompe 1560.
qui paroiſſoit annoncer de grands deſſeins ; d'un autre côté, on avoit redoublé la garde du Roi, & l'on avoit fait venir aux environs de la Cour des détachemens conſidérables de troupes. Les différens quartiers étoient tellement remplis de ſoldats, que Fontainebleau ſembloit plutôt une Place de guerre, que la maiſon de plaiſance d'un grand Roi. Tout le monde affectoit de tendre au même but, & ne reſpirer que le bien & la tranquillité de l'Etat, mais au fond on ſe méfioit les uns des autres ; on ſe prévenoit cependant par des honêtetés & des politeſſes réciproques : c'étoit un eſpéce de jeu qui ne trompoit perſonne, & l'on n'en étoit pas moins ſur la réſerve.

Ouverture de l'Aſſemblée.

La perſuaſion où l'on étoit que la diverſité des partis occaſionneroit quelque mouvement d'éclat, faiſoit qu'on étoit dans l'attente de ce qui alloit ſe paſſer dans cette illuſtre Aſſemblée. Elle s'ouvrit enfin le 21 d'Août après midi, dans la chambre de la Reine-mere. Le Roi aſſis ſur ſon trône, avoit à ſes côtés cette Princeſſe, la Reine régnante & les Princes

1560. ses freres; au-dessous étoient assis les Cardinaux de Bourbon, de Lorraine & de Guise, ensuite les Ducs de Guise & d'Aumale, le Connétable, le Chancelier, les Maréchaux de Saint-André & de Brissac, l'Amiral de Coligni, plusieurs Evêques, & enfin les Chevaliers de l'Ordre, les Secrétaires d'Etat, &c.

Le Roi exposa en peu de mots le sujet de l'Assemblée, & il exhorta ceux qui étoient présens, à dire librement & avec confiance ce qu'ils croiroient de plus convénable pour le bien public. La Reine-mere & le Chancelier parlerent ensuite sur le même sujet, leurs discours furent suivis du compte que le Duc de Guise rendit de l'état des troupes & de ce qui concernoit la guerre. Cette séance finit par le détail que le Cardinal de Lorraine donna de l'état des finances.

Le sur-lendemain on s'assembla dans le même ordre, mais cette seconde séance ne fut pas si tranquille que la premiere. Le Roi ayant ordonné aux Conseillers d'Etat de dire leur avis, l'Evêque de Valence comme le plus jeune se disposoit à parler le premier,

lorſqu'on vit l'Amiral de Coligni ſe- 1560.
lever de ſa place & s'avancer vers le Roi. Après avoir mis deux fois le genou en terre, il s'approcha de ce Prince; & en lui préſentant un Ecrit, il lui dit d'une voix aſſez haute pour être entendu de tout le monde, qu'ayant été envoyé en Normandie par les ordres de Sa Majeſté, pour examiner attentivement quelle pouvoit être la ſource des troubles qui agitoient le Royaume, & cette Province en particulier, il avoit trouvé que le déſordre procédoit des perſécutions qu'on faiſoit partout au ſujet des affaires de Religion. Il ajouta que ceux de ce pays qui faiſoient profeſſion de la Réforme, l'avoient ſupplié avec les plus vives inſtances, de les protéger auprès de Sa Majeſté, & qu'il avoit cru que le zéle qu'il avoit pour ſon Souverain, joint à une conduite irréprochable, devoit l'engager à aider de ſes ſervices des ſujets affectionnés à leur Prince. Après que Coligni eut parlé, le Roi remit l'écrit qu'il lui avoit donné, entre les mains de l'Aubépine Secrétaire d'Etat, & il lui ordonna d'en faire la lecture à l'Aſſemblée.

Coligni préſente au Roi une Requête au nom des Proteſtans.

1560. Cèt Ecrit (*a*) contenoit deux Requêtes, par lesquelles les Supplians représentoient qu'ils avoient cru devoir, au nom de tant de personnes répanduës dans les Provinces du Royaume, qui se disent Chrétiens fidéles, porter leurs prieres & leurs vœux au pied du trône, à l'occasion de cette célébre Assemblée. Ils conjuroient Sa Majesté de jetter enfin sur eux un regard favorable, & de faire attention qu'ils n'avoient été persécutés jusqu'alors & condamnés à de rigoureux supplices, que pour avoir réglé leur vie sur les maximes de la vérité & de la plus saine doctrine; qu'ils ne souhaitoient rien davantage que de voir juger leurs sentimens sur les divines Ecritures, & de faire voir à tout le monde combien leur Religion étoit différente des Sectes dépravées qui flattent les passions & qui autorisent les vices; qu'ils supplioient qu'on suf-

(*a*) Il étoit intitulé: *Deux Requêtes de la part des fidéles de France, qui désirent vivre selon la réformation de l'Evangile, données pour présenter au Conseil, tenu à Fontainebleau au mois d'Août M. D. LX.* La premiere étoit adressée au Roi, & la seconde à la Reine mere du Roi.

pendît la rigueur des peines, jusqu'à 1560.
ce que leur cause fût parfaitement connuë; qu'on leur permît le libre exercice de leur culte, & qu'on leur accordât des Temples où ils pussent prier en commun, afin qu'on ne pût leur faire un crime de leurs Assemblées particulieres; qu'enfin ils prenoient Dieu à témoin & le Roi même, qu'ils n'avoient jamais rien entrepris contre lui, & qu'ils ne faisoient ni ne feroient jamais rien contre l'obéissance qu'ils lui devoient; qu'ils avoient toujours adressé des prieres au Ciel pour la conservation de Sa Majesté & pour la tranquillité de l'Etat, & qu'ils les continueroient toujours.

Le Roi quoique jeune, étoit déja si bien instruit dans l'art de feindre, que cette Requête loin de paroître lui faire l'impression que les Guises auroient souhaitée, sembla au contraire lui faire quelque plaisir. Il avoit reçu d'abord très-favorablement cet écrit de la main de Coligni; & lorsque la lecture en eût été faite, il fit l'éloge de ce Seigneur, & donna beaucoup de loüanges à son zéle pour le bien de l'Etat, & à ses longs & utiles ser-

1560. vices; puis il ordonna qu'on opinât chacun en son rang.

Avis de Montluc, Evêque de Valence.

Montluc Evêque de Valence, prit alors la parole, & fit d'abord l'éloge de Messieurs de Guise; il s'étendit ensuite fort au long sur les mœurs corrompuës du Clergé, & en particulier sur l'avarice, l'ignorance & la négligence des Papes, des Evêques & des Curés, à la conduite desquels il opposa la régularité, la modestie, la capacité des Ministres de la Réforme, & le courage avec lequel ils annonçoient la parole de Dieu, au péril même de leur vie; il ajouta qu'il n'étoit pas surprenant que les peuples se fussent laissés prendre par des apparences si séduisantes, & qu'ils se fussent persuadés que la vérité étoit du côté de ceux en qui l'on remarquoit tant de science & de vertu, & au contraire qu'il n'y avoit que mensonge & imposture dans le parti des autres, où l'on ne voyoit que de l'ignorance & des vices.

Il proposa ensuite plusieurs moyens pour remédier aux maux de l'Etat, le premier étoit la réformation des mœurs. Après quelques détails sur cet article, il adressa la parole aux

deux Reines, & les supplia de faire 1560.
cesser les chansons profanes & impudiques qu'on osoit chanter tous les jours dans leurs Palais, & de substituer à ces infâmies des Pseaumes françois & des Cantiques de piété.

A l'égard de la Doctrine, ce Prélat fut d'avis que pour la réformer, on demandât au plutôt la tenuë d'un Concile général qui étoit le reméde le plus sûr, & usité de tout tems dans l'Eglise, pour réprimer les hérésies naissantes; & qu'en attendant le Roi fit assembler un Concile National, auquel les Théologiens de la Religion nouvelle seroient appellés pour discuter les points controversés avec les Docteurs Catholiques.

Il termina son avis par des réfléxions sur la conduite qu'on tenoit à l'égard des Protestans, & après avoir déclamé contre ceux d'entr'eux qui avoient pris les armes, & contre les Assemblées que les Religionnaires avoient tenuës, malgré les défenses de Sa Majesté, il fit observer que d'un autre côté, on avoit fait une grande faute de traiter aussi rigoureusement qu'on avoit fait, des personnes qui n'étoient animées que du zéle de la

1560. ou qu'il parût en être craint ; il blâma fortement le parti malheureux qu'on avoit pris d'élever un jeune Roi dans une continuelle défiance des siens, en lui donnant tant de troupes pour le garder ; que cette pompe terrible amortissoit peu à peu l'amour des sujets ; qu'il seroit bien plus à propos d'apprendre à un Roi, qu'un Empire soutenu par la terreur ne pouvoit être durable, & que la defiance qu'on inspiroit par ce moyen, se convertissoit bientôt en une haine déclarée ; il dit en finissant, que si, comme le bruit en couroit, cette garde extraordinaire n'étoit pas pour le Souverain, mais plutôt pour la sûreté de ses Ministres, il ne tenoit qu'à eux de faire bientôt disparoître tous les sujets de mécontentemens que leur administration pouvoit occasionner ; & que pour y remédier, il suffisoit d'observer exactement les Loix du Royaume.

Il conclut en demandant 1°. qu'on assemblât les Etats généraux, afin que le Roi pût recevoir par lui-même les plaintes de ses sujets ; 2°. qu'on cassât la garde extraordinaire qu'on avoit mise autour du Roi ; 3°. qu'on suspendît les Edits contre les Religionnaires, jusqu'à

jusqu'à ce que les points de Doctrine fussent décidés par un Concile général ou du moins National, & enfin il supplia le Roi de faire droit sur la Requête qu'il avoit présentée, & qu'en conséquence les Réformés eussent des Temples & des Assemblées, où Sa Majesté auroit, si elle le jugeoit à propos, des Commissaires, afin que rien ne s'y fit contre son autorité; il assura que par ce moyen, la France joüiroit bientôt d'une paix profonde & que tout y seroit tranquille. 1560.

Le Duc de Guise qui opina ensuite, s'attacha à réfuter l'avis de l'Amiral; il dit au sujet de la garde nombreuse qui étoit autour du Roi, qu'on n'avoit pris cette précaution que depuis la conjuration d'Amboise; que c'étoit lui qui avoit été chargé de ce soin, & qu'on lui avoit recommandé de donner ordre, que dorénavant il n'arrivât plus que des sujets eussent la hardiesse de présenter une Requête à leur Souverain les armes à la main; à l'égard des cinquante mille signatures qu'on se flattoit de trouver pour autoriser sa Requête, le Duc de Guise fit observer que ce nombre étoit bien peu redoutable, & qu'il y avoit dans le Royaume

Avis du Duc de Guise.

1560. un million de gens de bien, tout prêts à repousser l'insolence des factieux, & à faire rendre à Sa Majesté l'obéissance qui lui étoit dûë. Par rapport aux affaires de Religion, ce Prince n'entama pas cette matiere; il dit seulement qu'il s'en rapportoit aux personnes plus habiles que lui sur cet article, & il finit en disant qu'à l'égard de la convocation des Etats généraux, il se conformeroit en tout à la volonté du Roi.

Avis du Cardinal de Lorraine.

Le Cardinal de Lorraine parla le dernier, & déclama vivement contre les Requêtes présentées par Coligni; il dit que cet écrit conçu en apparence en termes mesurés & respectueux, ne respiroit au fond que l'insolence & la sédition, & qu'il n'annonçoit de la part de ceux dont il venoit, qu'une obéissance & une soumission conditionnelle; c'est-à-dire, en cas que le Roi voulût autoriser leurs sentimens & leurs caprices; il déclara sur l'article des Temples, que le Roi ne pouvoit en conscience consentir à leur en donner, parce que ce seroit en quelque façon approuver une Doctrine déja condamnée: au reste, ce Prélat opina avec assez de modération

au sujet des Religionnaires, & il avoüa qu'il convenoit de traiter avec beaucoup de douceur, ceux qui s'assembleroient sans armes & dans l'unique dessein de prier; mais qu'il falloit continuer d'agir avec sévérité contre les séditieux, & principalement contre ceux qui auroient recours aux armes & à la violence. Il parla en passant des Libelles diffamatoires, que les Prétendus Réformés faisoient courir; mais il n'insista pas sur la recherche ni sur la punition des Auteurs; il dit qu'il en avoit pour sa part environ vingt-deux sur sa table, pour lesquels il avoit un souverain mépris; & il conclut enfin pour l'Assemblée des Etats généraux qui devoit servir, disoit-il, à convaincre tous les peuples de la droiture des intentions du Roi. 1560.

Dans la derniere séance, les Chevaliers de l'Ordre & ceux qui avoient droit d'opiner, dirent leurs avis, mais succinctement & sans haranguer: ils se rangerent tous du côté du Cardinal. Le Roi & la Reine firent ensuite leurs remercimens à l'Assemblée des bons avis & des lumieres qu'elle leur avoit donnés. Il y eut en conséquence un Edit datté du 26 d'Août, par lequel

Fin de l'Assemblée.

Edit pour la convocation des

1560. le Roi déclaroit que les Etats seroient convoqués à Meaux pour le dixiéme du mois suivant. Tout le monde fut surpris du consentement unanime de cette Assemblée pour la tenuë des Etats ; car jusques-là on s'y étoit opposé, parce qu'on se doutoit que Coligni & ceux de son parti, ne la souhaitoient que dans l'espérance qu'elle occasionneroit quelque mutation dans le gouvernement.

Etats à Meaux.

On prit dèslors des mesures convenables pour établir la sûreté dans le Royaume : on dispersa de la Cavalerie d'élite dans les différens Gouvernemens, & l'on disposa tout de façon, que ceux qui étoient suspects furent détachés de leurs Corps, & servirent avec d'autres troupes bien intentionnées & beaucoup plus fortes en nombre : dans la distribution qui se fit alors, les Enseignes de Coligni furent commandées pour servir à Roüen, sous les ordres de Scepéaux de la Vieilleville, qui eut cette Ville pour son département.

Tout ce grand appareil surprit bien du monde, mais l'on revint bientôt de son étonnement, lorsqu'on sçut les nouvelles découvertes qu'on avoit

faites, dans le tems même de la derniere Assemblée. Le Prince de Condé qui n'avoit pas jugé à propos de venir se renfermer à Fontainebleau, ne s'étoit pas contenté d'avoir dans l'Amiral un homme capable de faire face à leurs ennemis communs, & de traverser les Guises dans leurs desseins; il avoit encore chargé un Emissaire secret *(a)* de partir pour la Cour, & de lui rendre un fidéle compte de tout ce qui s'y passeroit; il lui avoit confié de plus un grand projet, qu'il avoit imaginé contre ceux qui étoient à la tête du Gouvernement. Malheureusement pour ce Prince, son Envoyé fut indiscret, ou plutôt il compta trop sur la discrétion & sur les bons offices d'un ancien ami, homme de main & de résolution, dont il espéroit tirer des services dans l'intrigue qu'il tramoit. Celui-ci voyant qu'il s'agissoit de la perte des Guises, crut qu'en leur revélant un secret aussi important, sa fortune seroit bientôt assurée. Il en

1560.

Nouvelle conjuration contre les Guises.

(*a*) Cet Emissaire s'appelloit la Sague; toute sa négociation est amplement détaillée dans la Vie du Connétable de Montmorenci & dans celle du Prince de Condé. *Voyez Tome XI. & XIII. des Hommes illustres.*

1560. parla au Comte de Briſſac ſous lequel il avoit ſervi en Piémont, & ce Seigneur le préſenta au Duc de Guiſe. Auſſi-tôt il y eut des ordres pour arrêter l'Envoyé du Prince, & l'on s'en ſaiſit dans le tems qu'il s'en retournoit en Guyenne. On crut pouvoir découvrir bien des ſecrets dans les paquets dont il étoit chargé; mais on ne trouva que des lettres de compliment, qui ne ſignifioient rien de particulier.

Cependant les ſoupçons ſur leſquels on l'avoit arrêté, étant trop ſérieux pour qu'on n'y fît pas toute l'attention poſſible, on réſolut de tenter les voyes de rigueur, & il fut décidé que l'Envoyé du Prince ſeroit appliqué à la queſtion; l'appareil des tourmens qu'on lui préparoit, firent tout l'effet qu'on en attendoit. Cet homme confeſſa que le Roi de Navarre & le Prince ſon frere, ſe diſpoſoient à venir à la Cour avec des troupes nombreuſes, & qu'ils avoient deſſein de prendre ſur leur route Poitiers, Tours & Orléans, & d'autres Places dans leſquelles ils entretenoient des correſpondances; que le Connétable de Montmorenci devoit

de son côté se rendre maître de Paris, par le moyen du Duc son fils, qui en étoit Gouverneur, & que d'ailleurs il devoit par ses créatures & ses amis soulever les autres Provinces du Royaume : que le dessein principal étoit d'expulser les Guises, & qu'il y avoit un parti fait entre la plûpart des Gentilshommes, pour obliger les Princes Lorrains à quitter le ministere. Il ajouta que pour faire voir qu'il n'en imposoit point, on n'avoit qu'à tremper dans l'eau l'enveloppe qui renfermoit les lettres du Vidame de Chartres, & qu'ils verroient par-là le détail des projets qu'on avoit formés.

1560.

La conjuration est decouverte.

Cette expérience qui fut faite à l'instant, découvrit tous les mystéres. Les Guises eurent soin cependant de ne point faire d'éclat dans ces premiers momens, ils ne penserent qu'à prendre toutes les mesures possibles pour dissiper l'orage qui les menaçoit; ils commencerent par faire venir des différentes Provinces la plûpart des Officiers, dont on sçavoit que le Prince devoit se servir pour les soulever ; les Gouverneurs eurent ordre de partir pour leurs Gouvernemens, & l'on distribua les Compagnies d'or-

Mesures qu'on prend pour l'arrêter.

1560. donnances, sous des Capitaines de la fidélité desquels on étoit sûr. Tous ces Commandans avoient ordre de porter toute leur attention sur les démarches des Huguenots; & de faire main-basse sur ceux de cette Secte lorsqu'ils les trouveroient attroupés.

Ces différens mouvemens dont Condé fut bientôt instruit, ne laisserent pas de lui donner de l'inquiétude: il soupçonna que son secret pouvoit être éventé; & lorsqu'il ne vit point revenir son Envoyé, il ne douta pas d'un instant qu'il n'eût été arrêté, & que l'on n'eût découvert une partie de ses projets. Ce Prince étoit tellement animé contre le Gouvernement, que loin de se déconcerter dans des conjonctures aussi critiques, il résolut d'exécuter au plutôt un de ses principaux desseins, qui étoit de s'emparer de la Ville de Lyon.

Le Prince de Condé veut s'emparer de Lyon.

Il avoit pratiqué des intelligences avec les principaux de cette Ville, de concert avec Calvin & d'autres Religionnaires, qui s'étoient réfugiés à Genêve, & dans le Conseil qui avoit été tenu au sujet de l'endroit qu'on choisiroit pour en faire une Place d'armes; on avoit décidé qu'on

n'en pouvoit trouver de plus commode que Lyon, qui étant proche de Genêve & des Suisses, mettroit les Religionnaires à portée de recevoir du secours des Protestans d'Allemagne; & d'un autre côté par sa situation, leur faciliteroit les moyens de gagner les extrêmités du Royaume, en cas qu'on fût obligé de se sauver. Condé entreprit donc de faire un coup d'éclat & de s'emparer de cette Ville; il se comporta cependant dans cette expédition, comme il avoit fait par rapport à la Conjuration d'Amboise: il ne parut point; tout se passa immédiatement par les ordres de deux freres nommés Maligni, de l'illustre Maison de Ferrieres, & qui étoient même parens du Prince. 1560.

L'entreprise ne réussit pas.

Cette entreprise ne réussit point par la vigilance de l'Abbé d'Apchon, neveu du Maréchal de Saint-André, Gouverneur de la Ville de Lyon; cet Abbé sçut donner de si bons ordres dans l'absence de son Oncle, que tous les mouvemens furent appaisés: il en couta cependant la vie à quelques-uns des plus mutins; plusieurs des principaux furent réservés pour être envoyés à la Cour sous bonne garde, &

1560. l'on apprit d'eux des circonstances singulieres, qui confirmerent tout ce qu'on sçavoit déja de la conspiration, & qui ne servirent qu'à rendre le Prince plus criminel.

Le bruit de cette nouvelle conjuration releva encore de beaucoup le crédit des Guises. Le Roi parut plus que jamais prévenu en leur faveur, & la Reine-mere elle-même parut dès-lors ne vouloir rien faire que de concert avec eux. Les Guises profiterent de ces conjonctures, pour animer de plus en plus les peuples contre les Réligionnaires; ils mirent autour du Roi une garde plus nombreuse qu'elle n'avoit été jusqu'alors, & ils porterent ce Prince à changer de résolution au sujet de la Ville de Maux, qu'il avoit assignée pour la tenuë des Etats. Le Roi choisit la Ville d'Orléans, Place plus forte que Meaux & plus commode par sa situation, pour faire passer les ordres du Prince dans les différentes Provinces du Royaume.

Les Etats sont transferés de Meaux à Orléans.

Les Guises engagerent en même tems la Cour à partir au plutôt de Fontainebleau pour se rendre à Saint Germain; & ils eurent soin de faire courir le bruit, que les nouveaux

mouvemens, & en particulier l'entreprise de Lyon, étoient la cause du départ précipité du Roi; ils affectoient ainsi de représenter ce Prince réduit à la triste nécessité de fuir devant ses sujets. 1560.

Ce fut à Saint Germain que Coligni & le Cardinal son frere, vivement pénétrés des malheurs qui menaçoient le Prince de Condé, vintent trouver la Reine-mere pour la supplier de leur permettre d'écrire à Madame de Roye leur sœur & belle-mere de Condé, afin de l'avertir des crimes qu'on imputoit à son gendre, & la prier en même tems d'engager le Prince de Condé à venir incessamment à la Cour pour se justifier.

Madame de Roye fit réponse aussitôt, & en assurant que le Prince son gendre étoit innocent, elle fit observer qu'il y avoit bien des inconvéniens pour lui, de paroître dans un endroit où les Guises ses ennemis jouissoient de toute l'autorité. Cette Dame écrivit aussi à la Reine, & lui manda que le Prince se rendroit à la Cour si le Roi le lui commandoit, mais qu'elle le supplioit de ne pas trouver extraordinaire s'il ne paroissoit que bien

1560. accompagné, dans un endroit où il se trouveroit au milieu de ses ennemis; la Reine fut piquée de cette Lettre, & elle fit réponse que personne en France n'étoit en droit d'approcher du Roi qu'avec sa suite ordinaire, & que si le Prince venoit à la Cour en compagnie, il trouveroit le Roi bien mieux accompagné.

Comme on étoit informé à la Cour des dispositions du Roi de Navarre & de celles du Prince de Condé, & qu'il y avoit apparence qu'ils profiteroient des moindres occasions pour se dispenser de venir aux Etats, le Roi envoya le Comte de Crussol auprès du Roi de Navarre, pour lui ordonner de sa part de se rendre au plutôt à la Cour & d'y amener son frere: il lui écrivit en même tems une Lettre, dans laquelle il lui faisoit part des charges qui étoient contre Condé; & il l'avertissoit qu'il vouloit entendre sa justification de sa propre bouche, & que s'il refusoit de se rendre à ses ordres, il lui feroit connoître qu'il étoit son Roi & qu'il sçauroit bien se faire obéir.

Le Roi de Navarre & le Prince de Condé sont

Le Roi de Navarre répondit aussitôt pour justifier son frere; ce Prince écrivit aussi lui-même, & protesta for-

tement de son innocence ; mais ni l'un, ni l'autre ne parloient de se rendre en personne à la Cour, & c'étoit cependant ce qu'on souhaitoit le plus. On envoya auprès d'eux le Maréchal de Saint-André pour les déterminer, mais il ne put vaincre leur répugnance ; il n'y eut que le Cardinal de Bourbon leur frere qui y réussit, il vint exprès en Guyenne à cet effet, & ce ne fut pas sans peine qu'il vint à bout de les faire obéir aux ordres du Roi.

1560. mandés à la Cour.

Dès qu'on les sçut disposés à se rendre aux Etats, la Cour se prépara au voyage d'Orléans. Le Roi partit avec la Reine & les Guises, & fut escorté par mille chevaux qu'on avoit ajoutés à sa garde ordinaire pendant les Assemblées de Fontainebleau ; il avoit outre cela deux Corps de vieilles troupes qu'on avoit fait revenir de Piémont & d'Ecosse, avec quelques piéces d'artillerie ; ce fut avec cet appareil militaire que le Roi arriva à Orléans. Aussitôt qu'il y fut entré, on plaça par tout des corps-de-gardes : les carrefours, les ruës, les places, tout fut rempli de soldats, & la maison que ce Prince alla occuper, fut à l'instant environnée de nombreux bataillons, il sembloit que

Le Roi part pour les Etats.

1560. ce fut la tente d'un Général au milieu de son camp.

Les Colignis qui avoient précédé le Roi à Orléans, furent extrêmement déconcertés de toutes ces précautions; ils le furent bien davantage lorsqu'ils virent la réception que l'on fit au Roi de Navarre & au Prince de Condé, qui se rendirent à Orléans peu après l'arrivée du Roi. Loin de leur faire le moindre accueïl, on refusa même de leur ouvrir la grande porte de la maison où le Roi étoit logé; ils furent obligés de mettre pied à terre & d'entrer par le guichet: dans l'audience qu'ils eurent de Sa Majesté, ils en furent reçus très-froidement & Condé surtout; le Roi lui dit seulement qu'il étoit accusé de bien des crimes, & qu'il l'avoit mandé pour sçavoir de lui ce qu'il avoit à répondre. L'audience finie, Condé fut arrêté par deux Capitaines des Gardes, & renfermé dans une maison voisine sous bonne garde: on traita peu différemment le Roi de Navarre; toujours libre en apparence, il fut vraiment prisonnier en effet; on lui ôta ses Officiers, & on le fit garder à vûë par des gens dévoüés aux Guises.

Le Roi de Navarre & le Prince de Condé arrivent aux Etats.

Condé est mis en prison.

Madame de Roye belle-mere de Condé, fut arrêtée dans le même tems & enfermée au Château de Saint Germain. On croyoit d'abord que cette disgrace s'étendroit jusques aux Colignis, freres de cette Dame; mais on se contenta de les observer sans leur rien dire. Cependant d'Andelot n'eut pas la patience d'être plus longtems témoin de tout ce qui se passoit; il s'embarqua sur la Loire, & alla se retirer à Ancenis en Bretagne, où il possedoit des terres considérables que sa femme lui avoit apportées en mariage. 1560.

Madame de Roye sœur des Colignis, est arrêtée.

Coligni & le Cardinal son frere furent plus constans, ils voulurent voir jusqu'au bout toute la suite de cette affaire. Ils eurent alors à soutenir tout ce qu'on peut imaginer de plus affligeant pour des cœurs nés sensibles. Le Prince de Condé leur parent & leur ami, fut traité à toute rigueur; & les Guises qui étoient empressés à le perdre prirent si bien leurs mesures, qu'ils réussirent à le faire condamner à mort, sans observer les formalités requises dans un procès de cette conséquence. Le Roi de Navarre se trouva donc alors dans les plus mortelles inquiétudes sur le sort de son frere.

Le Prince de Condé est condamné à mort.

1560. La maladie dont le Roi fut attaqué dans ce même tems augmenta encore son embarras, parce que les Guises maîtres de l'esprit de la Reine, étoient en état de profiter de la conjonćture pour mettre la derniere main au fatal projet qu'ils avoient formé contre les Bourbons. Le Roi de Navarre rempli de ces funestes idées, affećtoit d'être seul, & évitoit de parler aux Courtisans, il ne s'entretenoit qu'avec Coligni & le Cardinal de Châtillon son frere, qui ne l'abandonnerent pas un moment, ni en public, ni en particulier pendant sa disgrace.

Les inquiétudes de ce Prince n'étoient que trop bien fondées, & sans les sages conseils du Chancelier de l'Hôpital, joints aux allarmes que la maladie du Roi donna à la Reine, non-seulement le Prince de Condé alloit être la vićtime de l'ambition des Guises, mais le Roi de Navarre lui-même auroit été sacrifié à leur passion. En effet, les Princes Lorrains vinrent trouver la Reine, & lui représenterent que le Roi de Navarre & son frere, sensiblement aigris par les traitemens qu'ils venoient de recevoir, ne manqueroient pas de conjurer sa perte; qu'il étoit à propos de profiter

Les Guises sollicitent la perte des Bourbons.

des derniers momens de la vie du Roi 1560.
pour faire périr ces deux Princes pendant qu'on avoit encore la force en main ; ils ajouterent que la chose étoit d'autant plus facile à exécuter, qu'il y avoit contre le Roi de Navarre des accusations presque aussi fortes que celles qui avoient occasionné la condamnation du Prince son frere, & que ce procès pouvoit être instruit du jour au lendemain.

La Reine effrayée d'un parti aussi violent, fit appeller le Chancelier qui lui fit un discours sensé & plein de force, pour lui inspirer une juste horreur de ces funestes desseins ; il lui en fit envisager toutes les conséquences, & lui montra que ce seroit le moyen d'allumer incessamment la guerre civile la plus cruelle. La Reine rassurée par ces remontrances, prit le parti qui convenoit à sa situation actuelle, & loin de penser à perdre le Roi de Navarre, elle résolut de se l'attacher : elle eut avec ce Prince une longue conférence, qui se termina par des promesses de se servir mutuellement, & dès-lors il n'y eut plus rien à craindre pour le Prince de Condé. La mort du Roi qui survint peu après, abattit de beaucoup l'autorité des Guises : ils

La Reine-mere se réconcilie avec le Roi de Navarre.

Mort de François II.

1560. ſemblerent alors oublier eux-mêmes leur grandeur paſſée, & prenant le parti de ſe familiariſer avec les Seigneurs, ils parurent comme les autres uniquement occupés du préſent.

Commencemens du regne de Charles IX.

Le commencement du nouveau régne raſſura beaucoup les Colignis, ils avoient toujours appréhendé d'être compris dans les deſſeins ſanguinaires qu'on avoit formés contre les Bourbons; on crut même découvrir alors qu'il s'étoit agi d'eux dans un Conſeil du feu Roi, où l'on avoit, diſoit-on, déliberé d'arrêter l'Amiral; de dépoüiller enſuite le Cardinal de Châtillon de ſes Bénéfices, s'il ne ſouſcrivoit à une profeſſion de foi dreſſée par la Sorbonne, il y avoit déja quelques années, & enfin d'enveloper le Connétable dans le malheur de ſes neveux.

Le Connétable revient à la Cour.

Tout changea de face à l'avénement du nouveau Roi, le Connétable vint à la Cour, & commença en y arrivant à reprendre ſon ancienne autorité. La Reine lui fit l'accueil le plus gracieux, & l'on vit renaître la confiance & la joye parmi ſes partiſans. Le Prince de Condé ayant recouvré ſa liberté, le Roi de Navarre & Coligni prirent alors une contenance plus fiere vis-à-vis des Guiſes; ceux-ci de leur côté

soutinrent avec fermeté cette révolution, & bien loin de penser à quitter la partie, ils ne s'appliquerent qu'à bien se tenir sur leurs gardes. Ils virent tranquillement le Roi de Navarre revêtu de la Lieutenance générale du Royaume ; ce n'est pas qu'ils n'eussent encore tenté de broüiller ce Prince avec la Reine-mere, mais ce fut en vain ; au reste, cette Princesse les traita fort bien d'ailleurs, & elle leur promit que dans les arrangemens qu'elle prenoit pour l'administration de l'Etat, elle ne négligeroit jamais leur intérêts. 1560.

Ouverture des Etats d'Orléans.

Il y eut le 12 de Décembre un grand Conseil, où l'on régla tout ce qui étoit nécessaire pour le Gouvernement, & ensuite il fut décidé que l'ouverture des Etats se feroit le lendemain 13 du même mois.

Le jeune Roi s'y trouva avec Catherine de Médicis sa mere, le Duc d'Orléans, & Marguerite de France sa sœur. Antoine de Bourbon, Roi de Navarre, Renée de Ferrare ; les Cardinaux de Bourbon, de Tournon, de Lorraine, de Châtillon & de Guise, Charles de Bourbon, Prince de la Roche-sur-Yon, François de Lorraine Duc de Guise, le Connétable, le

1560. Chancelier, plusieurs Maréchaux de France, Gaspard de Coligni Amiral, un grand nombre de Chevaliers de l'Ordre, & plusieurs Conseillers d'Etat. La premiere séance fut entiérement occupée par une longue harangue du Chancelier, dans laquelle il s'étendit beaucoup sur la nécessité de réformer les Ordres de l'Etat, & sur les mesures qu'il falloit prendre pour donner la tranquillité au Royaume.

Harangues des Députés.

Les Députés des trois Ordres haranguerent chacun à leur tour dans la seconde séance. Jean l'Ange, Avocat au Parlement de Bordeaux, parla au nom du tiers-Etat, & s'éleva avec véhémence contre les mœurs corrompuës des Ecclésiastiques, & il finit par supplier le Roi de remédier à ces désordres, & d'employer son autorité pour faire tenir incessamment un Concile.

Jacques de Silly Comte de Rochefort, Deputé de la Noblesse, parla ensuite, & représenta qu'une partie des désordres de l'Etat provenoit des donations que les Rois & les autres Grands avoient faites aux Eglises, & qu'il étoit nécessaire de remédier à ces inconvéniens : il déclama ensuite contre la vénalité des Charges de Judicature, & contre la cupidité des Cour-

tisans. Après avoir parlé assez long-tems & avec beaucoup de dignité, il présenta au Roi en finissant une Requête au nom de la Noblesse, par laquelle on demandoit à ce Prince qu'il accordât des Temples pour l'exercice de la Religion réformée. 1560.

Jean Quintin, Chanoine d'Autun & Docteur en Droit Canon, parla enfin au nom du Clergé; il fit un discours fort long, dans lequel il déclama hautement & sans nul égard contre les Novateurs en matiere de religion. Il fit ensuite un grand éloge du Clergé en général; mais cependant comme il ne pouvoit disconvenir de la corruption qui se voyoit dans la plûpart de ses Membres, il en rejetta la faute sur ce que la police de cet Ordre avoit été changée, & sur ce que la nomination des Evêques & des Supérieurs Ecclésiastiques ne se faisoient plus par élection; il demanda que les choses fussent remises dans l'ancien état, c'est-à-dire, qu'on revoquât le Concordat & qu'on rétablit la Pagmatique-Sanction, afin que la science & la vertu pussent redevenir des moyens pour parvenir aux dignités. Il déclama hautement dans la suite de son discours contre les Religionnaires & ceux qui

1560. les protégeoient : il demanda même qu'on punît de mort ceux qui étoient notoirement infectés d'héréſie, & il inſiſta en particulier ſur les châtimens qu'on devoit exercer ſur ceux qui avoient préſenté ou qui préſenteroient dans la ſuite des Requêtes en faveur des Proteſtans.

Coligni ſe croit inſulté dans la harangue du Député du Clergé.

Toute l'Aſſemblée jugeant par ces paroles que le deſſein du Député étoit de tomber ſur l'Amiral, il ſe fit un mouvement preſque général, & chacun jetta les yeux ſur Coligni ; mais ce Seigneur ſçut parfaitement ſe contenir, il ne parut aucune émotion ſur ſon viſage, & il attendit au lendemain à demander raiſon de l'inſulte qu'on lui avoit faite.

L'Orateur s'excuſa en repréſentant qu'il n'avoit travaillé ſon diſcours que ſur les Mémoires que le Clergé lui avoit fournis, & qu'on ne pouvoit lui rien reprocher de ce qu'il avoit dit, que cette affaire ne lui étoit point perſonnelle, & qu'enfin n'ayant parlé qu'au nom & de la part de tout le Corps, il n'étoit point comptable de ce qu'il avoit avancé.

Cependant Coligni peu ſatisfait des raiſons que l'Orateur apportoit pour ſe défendre, fit beaucoup de bruit, &

insista absolument sur une réparation publique : on eut la complaisance de le contenter, & il fut réglé qu'à la clôture des Etats, l'Orateur du Clergé assureroit qu'il n'avoit jamais eu dessein de parler de Coligni dans ce qu'il avoit avancé au sujet des Requêtes en faveur des Protestans, & la chose fut exécutée.

1564. L'Orateur du Clergé fait réparation à Coligni.

Au reste, ce fut toute la satisfaction que Coligni retira de l'Assemblée des Etats : il avoit cependant été décidé à Fontainebleau, que ce seroit dans cette Assemblée qu'on répondroit à la Requête qu'il avoit présentée alors au nom des Protestans ; mais quoique le Député de la Noblesse en eût dit assez pour en rafraîchir la mémoire, la chose ne fut seulement pas mise en délibération ; & l'on rejetta même toutes les Requêtes qui pouvoient y avoir quelque rapport. On se contenta de répondre sur cet article, qu'on en délibéreroit dans la nouvelle Assemblée des Etats qui devoit se tenir à Pontoise au mois de Mai prochain. Le Roi défendit cependant de faire aucunes poursuites au sujet de la Religion, & à l'égard des derniers troubles qui avoient agité le Royaume

On indique une nouvelle Assemblée des Etats à Pontoise.

1559. l'année précédente, Sa Majesté fit publier une Amnistie pour tous ceux qui y avoient eu part, sans excepter ceux même qui étoient convaincus d'avoir fourni de l'argent pour les frais de la conjuration d'Amboise. Enfin après plusieurs autres réglemens qui concernoient le gouvernement du Royaume, les Etats se séparerent. Telle fut la fin de cette célébre Assemblée. On comptoit que les mesures qu'on y avoit prises mettroient la tranquillité dans le Royaume; mais il y avoit toujours des factions animées les unes contre les autres, & l'on ne tarda gueres à voir que l'Etat seroit bientôt exposé à une guerre civile.

Le Prince de Condé qui s'étoit retiré à la Fére en Picardie, étoit alors plus animé que jamais contre les Guises; il sçavoit ce qu'ils avoient fait contre lui dans le tems de sa prison, & qu'il n'avoit pas tenu à eux que le terrible Arrêt qui le condamnoit à mort n'eût eu son exécution. Les Colignis persuadés que les Princes Lorrains avoient essayé de les enveloper dans la disgrace de Condé, partageoient avec ce Prince la haine qu'il portoit aux Guises, & étoient dans la résolu-

résolution de tout hazarder pour les perdre. 1561.

Le Roi de Navarre sollicite la Reine en faveur des Huguenots.

Comme un des moyens principaux pour y parvenir étoit d'augmenter le parti des Religionnaires, ils engagerent le Roi de Navarre à solliciter auprès de la Reine, afin qu'elle accordât plus de liberté pour l'exercice de la Religion nouvelle; mais cette Princesse qui connoissoit le caractere du Négociateur, ne s'inquiétoit pas beaucoup de ses sollicitations, & en lui promettant de le satisfaire un jour, elle l'amusoit par des défaites; elle alloit ainsi continuellement à ses fins, & uniquement occupée du soin de se conserver la principale administration des affaires, elle ménageoit les différens partis, en donnant des paroles à l'un & à l'autre, & ne tenant que celles dont elle pouvoit tirer quelque avantage.

Les Colignis tâchent d'attirer le Connétable dans leur parti.

Les Colignis voyant que difficilement ils avanceroient leurs affaires par le moyen du Roi de Navarre, se retournerent du côté du Connétable, & mirent tout en usage pour l'engager entiérement dans leur parti. Montmorenci étoit dans une liaison très-étroite avec les Princes du Sang, &

1561. d'ailleurs il étoit trop attaché à ses neveux pour ne pas chercher à embrasser leurs intérêts, mais il étoit retenu par son attachement pour l'ancienne Religion. Ce Seigneur s'étoit toujours déclaré contre les Sectaires, & il s'étoit fait un point d'honneur & de conscience de penser toujours de même. Cependant le crédit que les Guises reprenoient à la Cour le chagrinoit, & les Colignis profitoient du moins de cette disposition, pour l'animer toujours de plus en plus contre les Lorrains.

Ils crurent être absolument parvenus à leurs fins, dans le tems d'une querelle qui s'éleva à Fontainebleau où le Roi étoit allé après avoir quitté Orléans. Tous les soirs on portoit les Clefs du Château au Duc de Guise ; le Roi de Navarre en fit ses plaintes à la Reine, & représenta qu'étant Lieutenant général du Royaume, c'étoit à lui qu'on devoit les apporter, le Duc de Guise soutint au contraire que c'étoit un droit attaché à sa Charge de Grand-Maître de la Maison du Roi. Après bien des raisons alléguées de part & d'autre pour soutenir ses droits prétendus, la Reine termina le diffé-

rend en prenant elle-même les clefs du Château. 1561.

Cet expédient déplut tellement au Roi de Navarre, qu'à l'instant il se determina à quitter la Cour : le Connétable prit alors le même parti, & l'union de ce Seigneur avec le Roi de Navarre & les autres Princes du Sang, qui se preparerent aussi à quitter Fontainebleau, causa beaucoup de joye aux Colignis ; ils crurent que la démarche du Connétable alloit enfin l'assurer à leur parti.

Mais tous ces mouvemens n'eurent point de suite, la Reine qui prévit les conséquences de la retraite de ces Seigneurs, réussit adroitement à rompre toutes leurs mesures : elle fit ordonner au Connétable par le Roi même de ne point sortir de Fontainebleau. Ce Seigneur obéit, & les Princes qui avoient déja fait partir leurs équipages, changerent aussi-tôt d'avis & demeurerent à la Cour.

Cette espéce de révolution fit d'autant plus de peine aux Colignis, que la Reine travailla alors efficacement à établir une bonne intelligence entre le Roi de Navarre, le Connétable & le Duc de Guise. Cependant tandis

1561. Nouvelle intrigue de Coligni contre les Guises.

que cette union se cimentoit, le Maréchal de Montmorenci, fils du Connétable, s'employoit d'un autre côté contre les Princes Lorrains de concert avec Coligni. Ce Maréchal étant venu à Paris pour conférer sur le choix des Députés, qui devoient assister aux Etats indiqués à Pontoise; il fut résolu dans une de ces conférences de faire proposer aux Etats 1°. d'ôter à la Reine l'administration des affaires; 2°. d'obliger à restitution ceux qui avoient reçu des gratifications considérables des deux derniers Rois; & enfin de demander que tandis que les Etats délibéreroient sur ces articles, ceux qui étoient intéressés dans cette affaire fussent exclus du Conseil, & que si l'on trouvoit qu'ils eussent abusé des bontés du Roi, & qu'ils en eussent reçu des récompenses excessives, on sévît contr'eux & qu'ils fussent privés de leurs emplois.

Ces résolutions pouvoient s'étendre bien loin: on avoit eu principalement en vûë les Princes Lorrains; mais comme elles étoient exprimées généralement, elles pouvoient également regarder le Maréchal de Saint-André, la Duchesse de Valentinois & le Con-

nétable lui-même. Le secret ayant été mal observé de la part de ceux qui avoient assisté à ces conférences, on sçut bientôt ce qui s'y étoit passé ; & chacun de ceux qui pouvoient croire y être intéressés, prenant pour soi les arrangemens qu'on avoit proposés, Coligni & ses partisans eurent alors autant d'ennemis, qu'il y avoit de personnes dans le cas d'avoir eu part aux bienfaits de la Cour. 1561.

Mouvement contre Coligni.

La Duchesse de Valentinois ne fut pas plutôt informée de cette intrigue, qu'elle fit agir ses amis auprès du Connétable, pour le détacher de ses neveux, & l'engager à se déclarer contre les factieux qui vouloient détruire l'ancienne Religion : d'un autre côté, Magdelaine de Savoye, femme du Connétable, qui cherchoit depuis long-tems les occasions de faire de la peine aux Colignis, pour se venger de ce que son mari les avoit toujours préferés aux Princes de Savoye ses freres, dans la distribution des honneurs & des dignités ; cette femme jalouse, vindicative & avec cela zélée Catholique, profita de ces nouvelles découvertes pour indisposer absolument le Connétable contre ses neveux:

On veut se broüiller avec le Connétable.

1561. elle mettoit sur le compte de Coligni le peu de considération que la Reine avoit pour elle, ou du moins elle imaginoit que cette Princesse n'avoit pas pour elle toute celle qu'elle méritoit, & que c'étoit une suite des intrigues de l'Amiral. Tous ces griefs rassemblés lui parurent une raison suffisante pour chercher à aigrir le Connétable.

Le Maréchal de Saint-André, homme intriguant, rusé, artificieux, vint aussi parler à Montmorenci sur le même ton ; il lui représenta que c'étoit uniquement par les sourdes menées de l'Amiral qu'on avoit parlé dans les conférences de Paris de la mauvaise administration des finances, & que cet ingrat Neveu n'avoit proposé cet article que pour embarrasser un Oncle qui l'avoit comblé de bienfaits.

Coligni avoit encore un nouvel ennemi dans la personne d'Honorat de Savoye, Comte de Villars, beau-frere du Connétable. Le sujet de leur division venoit de ce que ce Comte étant Lieutenant du Connétable dans le Languedoc, avoit été accusé au Conseil du Roi par Coligni d'avoir extrêmement maltraité les Protestans de

cette Province. Cette accusation avoit été suivie avec ardeur, & le Comte avoit cru devoir se démettre de sa Lieutenance, que Coligni avoit fait donner au Comte de Joyeuse. Ainsi Villars déja vivement animé contre Coligni, ne demanda pas mieux que de travailler à lui nuire; il vint exprès à la Cour, en conséquence d'une Lettre que lui écrivit à ce sujet Melchior Desprez de Montpesat son gendre, & il se réunit avec les ennemis de l'Amîral, pour le détruire dans l'esprit du Connétable.

1561.

Cabale pour broüiller Coligni avec le Connétable.

François de Montmorenci, fils du Connétable, voyant de quel danger il étoit de perdre des amis, dans un tems où la haute Noblesse du Royaume & le Royaume lui-même paroissoient menacés d'une horrible tempête, fit tout ce qu'il put auprès de son pere, pour qu'il ne se détachât pas des Colignis & de leurs partisans. Il lui représenta qu'il n'étoit pas prudent de quitter ses anciens amis pour en faire de nouveaux; que ceux avec lesquels on avoit entrepris de l'unir, ne seroient jamais que des ennemis réconciliés, aux promesses desquels il ne falloit jamais se fier; qu'en perdant

Le fils du Connétable veut s'opposer à cette cabale.

1561. des amis aussi puissans que l'étoient les Colignis, il privoit sa Maison de son plus ferme appui, & qu'enfin il seroit bien plus sûr pour lui de laisser les choses comme elles étoient, de conserver son amitié à ses neveux, & à l'égard de la guerre qu'ils avoient avec les Princes Lorrains, de ne point prendre part dans cette querelle, & d'être seulement spectateur du combat sans entrer dans leurs différens.

Démarche de Coligni auprès du Connetable.

Coligni & ses freres vinrent aussi trouver le Connétable, & le supplierent de leur continuer son amitié, ils l'assurerent que dans tout ce qui s'étoit passé, ils n'en avoient jamais voulu qu'aux Lorrains; & en même tems ils prirent Dieu à témoin que leur éloignement pour ces Princes ne venoit d'aucune haine particuliere, mais uniquement du zéle pour le salut de l'Etat, & ils finirent en le conjurant d'examiner dans sa conscience, si en les abandonnant, & par conséquent le Prince de Condé, il n'auroit pas à se reprocher d'avoir trahi les intérêts du Roi & de l'Etat.

Le Connétable abandonne Coligni pour

Toutes ces représentations furent inutiles; le Connétable irrité de l'injure qu'il croyoit avoir reçuë dans les

conférences tenuës à Paris, entraîné 1561. d'ailleurs par les sollicitations de sa femme, de la Duchesse de Valentinois & des Emissaires des Guises, & enfin s'imaginant aussi qu'il s'agissoit de la Religion dans cette querelle, il demeura ferme dans le parti qu'il avoit pris de s'unir avec le Duc de Guise. Ce Prince qui de son côté trouvoit dans cette union tous les avantages qu'il pouvoit souhaiter, fit tout ce qu'il falloit pour la cimenter de plus en plus. Il y eut à ce sujet des espéces de fêtes & des repas magnifiques, où le Maréchal de Saint-André fut aussi invité, ce fut alors qu'ils firent entre eux cette espéce de Confédération, connuë dans l'histoire sous le nom de *Triumvirat*.

s'unir aux Guises.

Origine du Triumvirat.

Les Colignis & ceux de leur parti furent outrés de cette association, ils en avoient prévu toutes les suites, & ils ne tarderent pas à voir combien elle alloit être funeste à la nouvelle religion. Dès que le Connétable se fut déclaré, il ne garda plus de ménagement avec les Sectaires, & il s'employa lui-même en personne pour les empêcher de tenir des prêches. Ce zéle causa aussi beaucoup d'inquiétude à la

1561. Reine-mere : cette Princeſſe s'étoit fait un plan de ſe conſerver entre les deux partis, & de donner alternativement des avantages à l'un & à l'autre, autant qu'elle le jugeroit néceſſaire pour les tenir dans une certaine dépendance. Elle vit alors avec douleur qu'elle ſeroit peut-être bientôt obligée de prendre un parti, & c'étoit ce qu'elle appréhendoit le plus, parce qu'elle trouvoit bien plus d'avantage à entretenir parmi les uns & les autres une jalouſie mutuelle, par le moyen de laquelle elle conſervoit toujours une certaine autorité ſur tous les deux. Elle ſuivit cependant encore pendant quelque tems ſes mêmes principes ; & peu inquiéte des troubles qu'occaſionnoit l'ambiguité de ſa conduite, elle donna des éloges au zéle du Connétable ; mais en même tems elle fit eſpérer au Roi de Navarre, qu'il y auroit bientôt un Edit en faveur des Huguenots : elle s'étoit liée alors plus particuliérement avec ce Prince pour tâcher de contrebalancer le parti que le Duc de Guiſe, le Connétable & le Maréchal de Saint-André venoient de former entr'eux.

Coligni qui étoit toujours attentif

à profiter des conjonctures, fit usage de l'intelligence qui étoit entre la Reine & le Roi de Navarre, pour engager ce Prince à présenter au Roi une Requête en faveur des Protestans. Le Roi la renvoya à son Conseil, & il y fut décidé qu'on assembleroit le Parlement à ce sujet: les Princes du Sang & les Pairs du Royaume, furent invités de s'y rendre, aussi bien que tous ceux qui avoient droit d'y assister. C'étoit-là qu'on devoit examiner d'abord si la Requête seroit admise ou rejettée; & en second lieu, en cas qu'on eût dessein de l'admettre, on devoit décider de quelle maniere on y répondroit. 1561. Coligni fait presenter une Requête en faveur des Protestans.

Plusieurs du Parlement furent très-embarrassés lorsqu'ils reçurent l'invitation, & qu'ils en sçurent le sujet; le terrible exemple qu'on avoit fait dans la personne d'Anne du Bourg, étoit encore trop récent pour qu'il ne fît pas toute l'impression possible sur ceux qui étoient Huguenots ou qui les favorisoient, & il n'y avoit personne entr'eux qui se sentît assez fort pour soutenir ses sentimens avec autant de courage. Cependant comme ils n'étoient pas non plus d'humeur à dissi-

1561. muler, ni à trahir leurs consciences ; ils imaginoient des moyens pour éviter de se trouver à cette Assemblée : la Cour informée de ces inquiétudes, prit soin de les calmer, en déclarant qu'on auroit toute liberté d'opiner, & qu'aucun des Magistrats n'avoit rien à craindre, ni pour sa vie, ni pour ses biens, ni pour ses Charges.

Le Parlement s'assemble à ce sujet.

Le Parlement s'étant donc assemblé, le Roi, les Princes & les Pairs du Royaume s'y rendirent ; la Requête des Protestans fut mise sur le bureau, & cette affaire fut débattuë assez vivement pendant plusieurs séances. Il y eut cinq ou six opinions différentes qui se réduisirent à trois principales. La premiere demandoit qu'on suspendît l'exécution des Edits contre les Protestans, jusqu'à ce que le Concile qui étoit convoqué, eût prononcé sur les différens articles que l'on contestoit. La seconde diamétralement opposée à la premiere, vouloit qu'on punît les Religionnaires du dernier supplice ; & la troisiéme enfin, fut pour qu'on renvoyât aux Tribunaux Ecclésiastiques, la connoissance des crimes en matiere de religion : qu'on punît de mort ceux qui tiendroient

des Assemblées ou en public ou en particulier, & qu'il fût défendu sous les mêmes peines de s'écarter, soit en prêchant, soit en administrant les Sacremens, des anciens usages reçus & observés jusqu'alors dans l'Eglise Romaine. 1561.

Ce dernier avis passa à la pluralité des voix, mais ce ne fut pas sans qu'il y eût de vives contestations : on accusoit hautement le Greffier du Tillet de n'avoir pas compté fidélement les suffrages, & d'avoir compris plusieurs Conseillers qui n'avoient pas assisté au commencement des délibérations; ce qui en effet est contraire aux Loix & aux usages du Parlement.

Résultat de cette Assemblée.

Quoiqu'il en soit, la derniere opinion l'emporta, & ce fut en conséquence que quelques jours après, la Cour étant à Saint Germain-en-Laye, le Roi donna le fameux Edit, connu dans l'histoire sous le nom d'*Edit de Juillet*, parce qu'il fut donné dans le mois qui porte ce nom; le Prince y défendoit aux Catholiques & aux Calvinistes de se dire des injures ou de s'inquiéter les uns les autres de quelque maniere que ce fût. On enjoignoit aux Prédicateurs, sous peine

Edit de Juillet peu favorable aux Protestans.

1561. de la vie, de ne point se servir dans leurs Sermons de termes trop vifs, ni de traits séditieux; mais d'instruire le peuple avec modestie. Il fut réglé que les Tribunaux subalternes jugeroient en dernier ressort de tout ce qui se feroit de contraire à cet Edit en matiere de sédition. A l'égard du crime d'hérésie, on en réserva la connoissance aux Juges Ecclésiastiques, & le Roi voulut que ceux d'entre les Hérétiques qui seroient livrés au bras séculier, ne pussent être punis que de l'éxil, jusqu'à ce qu'un Concile ou une Assemblée des Prélats du Royaume eut décidé sur les points qui étoient en contestation.

Cet Edit portoit aussi une Amnistie générale & une abolition de tout le passé, pour tous ceux qui avoient causé des troubles au sujet de la Religion, pourvu qu'à l'avenir ils eussent soin de vivre tranquilles. On ordonna de plus que les délateurs convaincus de faux, seroient sévérement punis par les Juges; & enfin dans le même Conseil, il y eut une délibération à part, dans laquelle on arrêta que les Prélats se trouveroient aux Conférences qui devoient se tenir incessamment sur les

matieres de la Religion, & que l'on accorderoit des saufs-conduits aux Ministres Protestans qui devoient y venir. 1561.

Les Protestans en général furent très-mécontens de cet Edit; mais Coligni le fut plus que tout autre; il avoit espéré que la Reine feroit appuyer la Requête, & que ses rémontrances auroient un succès tout différent: il ne put pas dissimuler son chagrin, & peu s'en fallut qu'il ne fît de nouveaux mouvemens pour empêcher que cette Princesse n'eût la principale administration des affaires.

La Reine qui n'avoit d'autre but que de conserver son autorité, ne fut pas plutôt informée des dispositions de Coligni, qu'elle mit tout en usage pour le ramener; elle lui fit entendre qu'il n'y avoit nullement de sa faute, si l'Edit n'étoit pas plus favorable aux Protestans; qu'on avoit été obligé d'accorder quelque chose au Parlement, qui étoit l'auteur de presque tout ce qui s'étoit passé, & qu'elle croyoit même avoir fait beaucoup, que d'avoir réussi à faire insérer des adoucissemens qu'on avoit d'abord rejettés bien loin; enfin cette Prin-

1561. cesse se comporta si adroitement dans cette conversation, que Coligni se trouva obligé de lui tenir compte des prétendus tempéramens qu'elle avoit eu, disoit-elle, beaucoup de peine à obtenir.

Elle ajouta que c'étoit précisément pour l'obliger, qu'elle avoit pressé la tenuë d'une Conférence qu'il souhaitoit depuis long-tems, & qu'enfin elle se tiendroit incessamment. Coligni en effet avoit sollicité vivement, pour que les matieres de la Religion fussent agitées dans une Assemblée solemnelle, & il comptoit en obtenant cette grace, qu'il s'acquéreroit un nouveau mérite parmi les Religionnaires qui avoient fait différentes tentatives pour faire publiquement parade de leur doctrine, & tâcher de la justifier en présence d'une Cour, où ils avoient plusieurs partisans parmi les Seigneurs & même parmi les Prélats.

Assemblée des Etats à Pontoise.

Pendant que tout se préparoit pour cette Conférence, les Etats qui auroient dû être tenus à Pontoise au mois de Mai, s'y rassemblerent enfin au mois d'Août. La Reine qui avoit un intérêt particulier à ce qui devoit

s'y passer, y envoya des personnes de 1561.
confiance pour agir en sa faveur ; il devoit y être question de lui confirmer la principale administration des affaires, selon les conventions qui avoient été faites entre cette Princesse & le Roi de Navarre, à qui on avoit donné la Lieutenance générale du Royaume. Comme l'Amiral de Coligni avoit eu beaucoup de part dans ce traité, la Reine le chargea d'aller à Pontoise, pour travailler à le faire confirmer par les trois Ordres du Royaume ; l'habile Négociateur sçut manier si adroitement les esprits des Députés, qu'il les rendit tous favorables à la Reine ; mais en même tems il s'employa efficacement pour les mettre dans les intérêts des Protestans, & il y réussit du moins par rapport aux Députés de la Noblesse & du tiers-Etat.

On s'en apperçut bien, lorsque le Roi eut fait venir les Etats à Saint Germain. Les Orateurs des deux Ordres dont je viens de parler, firent chacun une harangue, dans laquelle après avoir accordé à la Reine ce qu'elle souhaitoit, ils s'étalerent ensuite en invectives contre le Clergé,

L'Assemblée est transferée à S. Germain-en-Laye.

1561. & finirent l'un & l'autre par demander qu'on accordât aux Religionnaires la permission de tenir des Assemblées, & qu'on supprimât l'Edit de Juillet. Après les harangues, on travailla aux propositions particulieres portées dans les cahiers des Députés, sur lesquelles on fit quelques réglemens; mais il n'y eut rien de décidé par rapport aux affaires de la Religion.

Coligni se trouve au racommodement du Pr. de Condé avec le Duc de Guise.

Le lendemain de l'ouverture de ces Etats, il y eut à Saint Germain une Assemblée solemnelle, dans laquelle le Prince de Condé & le Duc de Guise parurent se réconcilier ensemble en présence du Roi; Coligni s'y trouva avec les autres Seigneurs de son parti, & il y eut de part & d'autre des politesses & des embrassemens, qui causerent en apparence beaucoup de joye à la Cour, mais dont personne ne fut la dupe.

Colloque de Poissi.

Peu de jours après, toute la Cour partit pour se rendre à la Conférence tant sollicitée par les Huguenots. L'Ouverture s'en fit le neuviéme de Septembre dans le grand réfectoire de l'Abbaye de Poissi. On avoit déliberé d'abord de n'y parler que de la

réformation des mœurs, sans entamer 1561.
les matieres de la foi; mais le Roi de Navarre & Coligni firent tant d'instances pour qu'on y parlât de doctrine, que la Reine-mere qui vouloit les satisfaire l'un & l'autre, fit décider dans le Conseil, que les Protestans seroient écoutés sur les principaux articles de leur religion, & qu'ils pourroient y lire leur profession de foi & proposer leurs difficultés. Cette résolution trouva beaucoup d'obstacles de la part de plusieurs Prélats, à qui il parut étrange & même dangéreux de mettre ainsi en compromis la doctrine reçuë de tout tems dans le Royaume; mais ils se rendirent sur les promesses que fit le Cardinal de Lorraine de réfuter amplement les Hérétiques.

Premiere séance.

La Conférence commença par un petit discours que fit le Roi. Ce jeune Prince représenta en peu de mots que cette Assemblée ayant été ordonnée pour remédier aux troubles du Royaume, & réformer ce qui méritoit de l'être, il demandoit qu'on ne se séparât point que l'on n'eût terminé tous les différends. Le Chancelier prit ensuite la parole & exposa plus au long les volontés du Prince, & il finit par

1561. exhorter qu'on se parlât de part & d'autre sans fiel & sans aigreur. La chose étoit assez difficile à obtenir sur tout dans une dispute de religion, où le zéle & l'entêtement menacent immanquablement de quelques vivacités.

Théodore de Béze parle au nom des Protestans.

Le fameux Théodore de Béze, fit au nom des Religionnaires un discours fort éloquent; il s'exprima avec force, & cependant avec assez de retenuë, jusqu'à ce qu'il eût entamé l'article des Sacremens; il parut alors n'être plus maître de lui-même, il parla entr'autres contre la croyance des Catholiques sur l'Eucharistie avec tant de chaleur, que ceux de son parti ne purent s'empêcher d'en témoigner à l'instant leur mécontentement; il s'éleva d'ailleurs différens murmures dans l'Assemblée, qui penserent le déconcerter. Béze ne tarda pas à terminer sa harangue, & il présenta en finissant la confession de foi des Eglises Protestantes, & demanda qu'on voulût bien l'examiner.

Le Cardinal de Tournon fut en particulier si scandalisé des propositions que Béze avoit avancées contre l'Eucharistie, que lorsqu'il se leva pour

parler, on remarqua qu'il étoit tout 1561.
tremblant d'indignation & de colere. Il dit en s'adressant au Roi & à la Reine, que les Evêques & lui s'étoient fait violence pour consentir à écouter ces nouveaux Evangélistes, parce qu'ils avoient bien prévu que si l'on donnoit aux Sectaires la liberté de parler, ils proféreroient sans aucune retenuë beaucoup d'impiétés & de blasphêmes; il ajouta que si les Prélats n'avoient été arrêtés par le respect qu'ils avoient pour la Majesté royale, ils se seroient retirés & auroient rompu l'Assemblée; au reste, il assura qu'il montreroit le contraire de ce que le Ministre avoit avancé, & qu'il feroit voir la différence qu'il y avoit entre la vérité & le mensonge. Il demanda ensuite un jour pour répondre, mais il observa cependant qu'il seroit plus à propos de rompre la Conférence, pour ne plus être exposé à entendre des blasphêmes. La Reine fut frappée de ces dernieres paroles, & prenant pour elle ce que le Cardinal venoit de dire, elle représenta que cette Conférence n'avoit été ordonnée que du consentement des Princes, du Conseil d'Etat & du Parlement; que

1561. ſon deſſein n'avoit jamais été de rien innover dans la Religion, mais ſeulement de tâcher de concilier les eſprits, & qu'au reſte elle remettoit à la prudence des Evêques le choix des moyens les plus propres pour y réuſſir.

Immédiatement après cette ſéance, les Evêques & les Théologiens conſulterent entr'eux ſur ce qu'il y avoit à faire; quelques-uns propoſerent de dreſſer une formule de foi, & de la préſenter aux Proteſtans pour la leur faire ſigner; & en cas de refus, de les condamner comme hérétiques ſans diſputer davantage avec eux. Le plus grand nombre rejetta cette opinion, on fit voir que ce ſeroit agir avec une hauteur qui indiſpoſeroit les eſprits, & dont les Huguenots pourroient dans la ſuite tirer beaucoup d'avantage; enfin après bien des conteſtations, il fut réſolu qu'on répondroit ſeulement ſur les deux articles principaux qui étoient l'Egliſe & l'Euchariſtie.

II. Séance. Le Card. de Lorraine répond à Théodore de Béze.

Ce fut le Cardinal de Lorraine qui fit cette réponſe dans la ſeconde ſéance qui ſe tint le 16 de Septembre. Ce Prélat qui avoit beaucoup d'eſprit & de facilité, & qui d'ailleurs s'étoit

préparé depuis long-tems, fit un long discours aussi éloquent que solide, dans lequel il exposa avec beaucoup de netteté la doctrine enseignée de tout tems dans l'Eglise, sur les deux points qu'il avoit à traiter. 1561.

Dès qu'il eut cessé de parler, le Cardinal de Tournon & les Evêques se leverent de leurs siéges, & formant un cercle autour du Roi, ils firent de grands éloges du discours que le Cardinal venoit de prononcer, & déclarerent en même tems qu'ils pensoient tout ce que ce Prélat avoit avancé, & qu'ils vouloient vivre & mourir dans cette foi ; ils ajouterent que si les Protestans vouloient souscrire à la doctrine qui venoit d'être exposée, ils ne s'opposeroient point à ce que l'on continuât les Conférences pour discuter ce qui restoit de contestations entre les différens partis ; mais que sans cela, ils étoient d'avis de ne les plus écouter & qu'il falloit même les chasser du Royaume.

Béze demanda la permission de répondre sur le champ au Cardinal de Lorraine ; mais le Roi remit la séance à un autre jour, soit parce qu'il étoit déja un peu tard, soit aussi parce qu'on

1561. trouva peu convénable de faire aller de pair un simple Ministre avec un Cardinal-Prince. Il ne tint pas à la plûpart des Prélats que le Colloque n'allât pas plus loin; mais les Evêques de Valence & de Séez ayant représenté l'injustice qu'il y auroit à refuser de conférer avec des Ministres qui n'étoient venus que par ordre de Sa Majesté, on conclut de continuer les Conférences; mais elles se tinrent en particulier & non en public. Dans celle du 24 de Septembre, Béze répondit au Cardinal de Lorraine, puis il entra en dispute avec les Docteurs Catholiques; on commença alors à s'échauffer de part & d'autre, & la Conférence dégénera en querelle: pour diminuer l'ardeur des deux partis, le Roi jugea à propos de diminuer aussi le nombre de ceux qui devoient disputer, & il fut réduit à cinq de chaque côté: ce Prince ordonna en même tems que chaque parti auroit un Secrétaire pour écrire ce qui seroit résolu d'un commun consentement; mais après avoir bien disputé pendant l'espace de trois mois, il fut impossible de s'accorder sur un seul article, & l'on rompit enfin les Conférences

Suite du Colloque.

férences les 25 de Novembre. Ainsi finit le fameux Colloque de Poissi, après lequel comme il est d'usage dans les disputes, les deux partis s'attribuerent également la victoire. 1561.

Fin du Colloque de Poissi.

Les Conférences de Poissi firent un effet tout contraire à celui que Coligni en avoit attendu; parmi les avantages qu'il comptoit en retirer, il espéroit que le Roi de Navarre sur la résolution duquel on ne pouvoit compter, ni en fait de politique, ni en matiere de Religion, pourroit cependant s'attacher plus particuliérement à la nouvelle réforme, lorsqu'il en entendroit discuter la doctrine par les plus grands Docteurs du parti, mais il en arriva tout autrement. La dispute qui suppose toujours des doutes, en mit plus que jamais dans l'esprit de ce Prince; il entendit parler avec tant d'éloquence de la doctrine Romaine, de celle de Luther & de Calvin, qu'il ne sçut plus à quoi s'en tenir. Cependant les variations qu'il remarqua dans les expositions que les différens Ministres firent de leur doctrine, lui firent impression, c'est-à-dire, qu'elle lui causerent beaucoup d'embarras.

Embarras du Roi de Navarre au sujet de la Religion.

1561. Le Légat du Pape qui venoit d'arriver en France, trouva pourtant moyen de lever la difficulté, en faisant entrevoir à ce Prince combien il lui seroit avantageux d'embrasser la Religion Catholique. On lui proposoit d'abord de répudier, comme hérétique, Jeanne d'Albret, Reine héréditaire de Navarre, en retenant toujours pour lui le droit que son mariage lui avoit acquis sur ce Royaume par l'autorité du Pape, qui déclareroit Jeanne déchuë de sa Souveraineté pour cause d'hérésie, & d'épouser en sa place Marie Reine d'Ecosse, du Chef de laquelle il obtiendroit le Royaume d'Angleterre, dont le Pape dépoüilleroit Elizabeth; en même tems les Guises lui firent espérer que le Roi d'Espagne, pour finir la contestation au sujet du Royaume de Navarre, lui céderoit en dédommagement celui de Sardaigne: des raisons aussi fortes déterminerent le Roi de Navarre, & mirent la derniere main à sa conversion, il se fit Catholique.

Il se fait Catholique.

Il s'unit aux Triumvirs.

Dèslors ce Prince s'unit aux Triumvirs, & eut de fréquentes conférences avec le Duc de Guise, le Connétable & le Maréchal de Saint-André; il

défendit les prêches dans les appartemens du Louvre, & fit la même chose à Saint Germain. Coligni & ceux de son parti, furent vivement frappés de la défection de ce Prince; mais s'ils perdirent d'un côté, ils gagnerent de l'autre. La Reine, qui jusqu'alors avoit fait peu de cas des Triumvirs, commença à les craindre, dès qu'elle vit que le Roi de Navarre s'étoit joint à eux; elle ne trouva d'autre ressource pour balancer leur autorité, que de s'unir plus étroitement avec ceux qui leur étoient contraires. 1561.

Catherine de Médicis s'attache aux Coligni.

Coligni fut d'autant plus flatté d'une acquisition de cette conséquence, que son parti par cette union pouvoit en quelque façon se vanter d'être celui du Roi. La Reine de son côté, à qui les promesses ne coutoient rien lorsqu'elles pouvoient lui être de quelque utilité, ne manqua pas de faire valoir à Coligni tout ce qu'elle avoit négocié en faveur des Religionnaires; elle fit plus, elle promit à ce Seigneur de faire incessamment révoquer l'Edit de Juillet, & d'en faire publier un nouveau qui accorderoit la liberté de conscience.

Cette nouvelle ayant été bientôt

1561. répanduë, les Huguenots devancerent la publication de l'Edit & commencerent à tenir publiquement des Assemblées. Les Catholiques s'y opposerent, on en vint aux mains, & il y eut du sang de répandu de part & d'autre, sans que l'autorité des Magistrats fût capable de réprimer ces désordres. Les Triumvirs profiterent de ces conjonctures, pour représenter à la Reine l'importance dont il étoit de s'opposer aux entreprises des Protestans; Coligni de son côté ne cessoit de la presser de tenir sa parole au sujet de l'Edit qu'elle lui avoit promis, & il lui remontra qu'en l'accordant le tumulte cesseroit aussi-tôt, parce que les Huguenots seroient en régle, & qu'alors les Catholiques n'auroient plus de reproches à leur faire.

La Reine qui étoit fortement persuadée que le maintien de son autorité dépendoit de l'équilibre, qu'elle avoit projetté de mettre entre les Triumvirs & les Chefs des Réformés, se détermina à satisfaire au plutôt ces derniers, afin de contrebalancer le crédit du Connétable & des Guises qui commençoient à parler très-haut, depuis qu'ils avoient acquis le Roi de

Navarre. Comme il étoit difficile de faire passer un Edit favorable aux Protestans dans un Conseil ordinaire, où le Triumvirat étoit trop puissant ; la Reine crut mieux trouver son compte, en faisant convoquer une Assemblée nombreuse des Députés de tous les Parlemens du Royaume : ils furent tous mandés à Saint Germain pour le mois de Janvier. Les Princes Lorrains & le Connétable, qui prévoyoient ce qui alloit se passer dans cette Assemblée, jugerent à propos de s'en absenter, pour n'avoir pas le désagrément d'être témoin des faveurs qu'on vouloit accorder aux Réformés.

On convoque un Assemblée à S. Germain au sujet des Réformés.

Ce fut le 17 de Janvier que le Roi rassembla à S. Germain les Députés, qu'il avoit mandés de toutes les Cours supérieures de la France. Après un discours dans lequel le Chancelier s'étendit fort au long, sur la nécessité où l'on étoit de travailler efficacement à rétablir la tranquillité dans le Royaume, il fit entendre clairement que l'intention de la Cour étoit qu'on apportât des modifications à l'Edit de Juillet. La pluralité des suffrages se réunit pour la révocation de cet Edit,

1562. Edit de Janvier en faveur des Huguenots.

1562. & à l'instant on travailla à en faire un autre plus favorable aux Huguenots. Les principaux articles furent que les Huguenots rendroient aux Catholiques les Eglises dont ils s'étoient emparés; qu'ils pourroient tenir publiquement leurs Assemblées, non dans les Villes, mais dans les Fauxbourgs, & qu'ils y feroient librement tous les exercices de leur religion: on ajouta quelques conditions concernant la police extérieure de ces Assemblées, afin que tout s'y passât dans l'ordre.

Le Parlement refuse de l'enrégistrer.

Cet Edit souffrit beaucoup de difficultés, lorsqu'il fut présenté au Parlement pour y être enrégistré: il y eut des remontrances ausquelles on ne répondit que par des Lettres de jussion. Cette affaire traîna long-tems, & enfin le Parlement obéit à une troisiéme Lettre de jussion, qui fut apporté à la Cour par le Prince de la Roche-sur-Yon. L'Edit fut enrégistré le 6 de Mars, avec cette observation que la Cour ne le faisoit que pour obéir à la volonté absoluë du Roi, qui jugeoit la chose nécessaire dans la situation facheuse où le Royaume se trouvoit: que le Parlement ne prétendoit pas approuver la nouvelle

L'Edit est enrégistré après trois Lettres de jussion.

religion, & que l'Edit ne subsisteroit 1562.
que jusqu'à ce que Sa Majesté en eût autrement ordonné. Ce fut ainsi que passa le fameux Edit de Janvier, si intéressant pour les Huguenots & pour Coligni en particulier, qui l'avoit si vivement sollicité; ce Seigneur ne manqua aucun des conseils qui furent tenus à cette occasion, & l'on voit son nom, avec celui des personnes qui y avoient assisté, au bas des Lettres qui furent envoyées au Parlement avec l'Edit.

Les Triumvirs qui étoient absens, ayant été bientôt informés de tout ce qui venoit de se passer, ne manquerent pas de déclamer contre l'Edit, & n'omirent rien pour faire voir combien il étoit pernicieux à la Religion: ils prierent le Roi de Navarre d'agir fortement à ce sujet en leur absence; mais le crédit de ce Prince figuroit peu à la Cour vis-à-vis Coligni, qui paroissoit alors entiérement maître de l'esprit de la Reine. Il est vrai que cette Princesse depuis quelque tems s'attachoit à suivre ses conseils, & ne manquoit aucune occasion de lui témoigner de la bonne volonté, mais elle avoit ses vûës; & quelques

1562. favorables que fussent toutes les apparences, cette Princesse habile ne fit que se servir de Coligni, sans jamais lui être assujettie.

Les Protestans cherchent de l'appuy chez les Allemans.

D'un autre côté, il y avoit déja du tems que le Prince de Condé, de concert avec ses Confédérés, avoit pris des mesures pour mettre son parti en état de se soutenir par les armes. Comme les Triumvirs n'avoient pas fait difficulté de former une alliance avec l'Espagne, ceux-ci crurent aussi être en droit de se faire des alliés. Le Prince de Condé avoit écrit à ce sujet aux Princes d'Allemagne, & particuliérement au Duc de Wirtemberg, duquel on espéroit de puissans secours. Le Duc de Guise ayant été informé de bonne-heure de cette négociation, profita du voyage qu'il avoit été faire dans ses terres, pendant qu'on travailloit à l'Edit de Janvier, pour s'avancer jusqu'à Saverne, où il eut une longue conférence avec le Duc de Wirtemberg, dans laquelle il réussit à le détacher des Protestans. Il revint ensuite séjourner dans son Château de Joinville en Champagne, où il resta quelque tems.

Le Duc de Guise va en Allemagne pour rompre les négociations.

Ce fut de-là qu'il écrivit au Roi de

Navarre de tenir toujours ferme contre l'Edit, & de tâcher du moins qu'il ne fut point enrégistré au Parlement : mais la partie étant trop forte à soutenir pour le Roi de Navarre, ce Prince manda au Duc de Guise de revenir en diligence, parce que le crédit du Prince de Condé & de Coligni paroissoit augmenter à tel point, qu'il n'y avoit plus moyen de tenir contre eux.

1562.

Le Roi de Navarre presse le retour du Duc de Guise.

Le Duc de Guise partit aussi-tôt avec une suite nombreuse, dans le dessein de s'opposer aux mouvemens de ses ennemis ; mais un événement qu'il eut à essuyer sur sa route occasionna bientôt de nouveaux désordres, & accéléra une guerre à laquelle les deux partis n'avoient déja que trop de disposition. En passant par Vassi, petite Ville peu éloignée de Joinville, les gens de sa suite prirent querelle avec quelques Huguenots qui étoient à la porte d'une grange, où l'on tenoit actuellement une prêche ; il n'y eut d'abord que des injures de part & d'autres, mais bientôt on en vint aux mains. Le Duc de Guise averti de ce tumulte parut aussi-tôt pour l'appaiser, mais en arrivant il reçut un coup de

Tumulte à Vassi au passage du Duc de Guise.

1562. pierre, qui lui mit le visage tout en sang. La blessure de ce Prince rendit furieux les gens de sa suite; ils entrerent dans la grange & firent main-basse furtout ce qui s'y trouva, il y eut plus de soixante personnes tant hommes que femmes qui y périrent, & environ deux cens de blessés. *C'est*, dit Mézerai, *ce que les Huguenots ont appellé le Massacre de Vassi, & qui en effet fut comme le premier signal de toutes les sanglantes guerres de religion, qui troublérent ensuite ce malheureux régne; quoique ce fut un pur accident, sans qu'il y eût aucune faute du Duc de Guise, Prince fort moderé.*

Plaintes du Prince de Condé & de Coligni contre le Duc de Guise.

La Cour étoit alors à Monceaux, maison royale que Cathérine de Médicis avoit fait bâtir dans le Diocèse de Meaux. Le Prince de Condé & l'Amiral, y vinrent porter leurs plaintes contre le Duc de Guise, qu'il accusoient d'avoir attenté à l'autorité souveraine, & d'avoir violé la foi publique; d'un autre côté le Duc de Guise fit faire des informations, pour tâcher de rejetter toute la faute de ce désordre sur les Protestans. Les plaintes qui arriverent à la Cour de part & d'autre, jetterent la Reine dans un

nouvel embarras ; elle promit aux Huguenots de leur faire justice, & en même tems elle manda au Duc de Guise de se rendre au plutôt à la Cour, & d'y venir sans être accompagné ; mais ce Prince qui étoit bien aise de se montrer dans la Capitale, marcha droit à Paris avec une suite de deux mille Gentilshommes & beaucoup de Cavalerie. 1562.

Le Prince de Condé & ses partisans, eurent le désagrement d'être témoins des marques d'honneur & d'affection que les Parisiens donnerent au Duc de Guise. Son entrée fut celle d'un Souverain, il fut harangué par le Prévôt des Marchands ; le peuple alla en foule au-devant de lui, & on le reçut avec des cris de joye & des acclamations qui tenoient du transport : tout annonçoit un fort parti en sa faveur, & il y avoit à craindre qu'ayant aussi un grand nombre d'ennemis qui avoient à leur tête un Prince du Sang, on ne vît bientôt dans Paris une sanglante révolution.

Entrée du Duc de Guise à Paris.

Coligni n'apprit ce nouvel événement, que par les Lettres qu'on lui écrivit de Paris ; ce Seigneur voyant le peu d'égard qu'on avoit eu pour

Coligni rassemble les troupes des Protestans.

1562. les différentes plaintes portées au sujet du désordre de Vassi, étoit parti avec d'Andelot son frere, pour rassembler leur monde & se mettre en état de faire face au Duc de Guise. Ainsi de part & d'autre, tout sembloit annoncer les horreurs d'une guerre civile.

Le Prince de Condé, bien résolu de ne pas désemparer, montra plus de fierté que jamais; tandis qu'on lui ramassoit des troupes au-dehors, il fortifioit son parti au-dedans, & quoique le nombre des Catholiques fût bien plus considérable à Paris que celui des Huguenots, ce Prince parut vouloir les braver, en faisant tenir un prêche public dans le Fauxbourg S. Jacques, où il se rendit en armes avec un nombreux cortége.

On engage le Prince de Condé à sortir de Paris.

Cependant comme il y avoit à craindre qu'un plus long séjour de ce Prince n'occasionnât bientôt du tumulte dans Paris, le Prévôt des Marchands pria le Roi de Navarre d'engager Condé à s'éloigner de Paris, où sa présence allarmoit le peuple & inspiroit trop de hardiesse aux Religionnaires. Les sollicitations furent inutiles, & le Roi de Navarre ne put rien obtenir. Ce Prince en écrivit à la

Reine, qui envoya auſſi-tôt le Cardinal de Bourbon avec des ordres néceſſaires, pour obliger Condé à obéir. Le Cardinal eut encore bien de la peine; mais pour y parvenir, on commença par lui donner des dégouts & en même tems par lui faire montre de forces capables de diſputer le terrain à celles qu'il pouvoit avoir. 1562.

Les Triumvirs qui étoient alors à Paris, tinrent pluſieurs conſeils chez le Connétable où logeoit auſſi le Roi de Navarre: c'étoit là que ſe régloient les affaires d'Etat, ſans que la Reine y participât. Cela s'appelloit cependant le Conſeil royal, & quoique Condé par ſa naiſſance eût dû y aſſiſter comme ſon frere, il fut cependant exclu de ceux-ci; enſuite comme on vit que ce Prince joüiſſoit toujours d'une grande conſidération à cauſe de ſa liaiſon avec le Maréchal de Montmorenci, qui étoit Gouverneur de Paris, & entiérement dans les intérêts du Prince, le Connétable fut le premier d'avis qu'on ôtât le Gouvernement à ſon fils. Cela fut exécuté auſſi-tôt, & Montmorenci fut remplacé par le Cardinal de Bourbon: de plus ſur les inſtances que fit le Prévôt des Marchands, on

1562. permit au peuple d'avoir des armes. Les Catholiques se trouverent alors en état de faire face aux Huguenots, qui paroissoient partout avec des armes. Cependant cette précaution qui rassuroit la Ville contre les entreprises des Religionnaires, menaçoit en même tems d'un cruel désordre, si l'on se trouvoit dans la nécessité d'en venir aux mains : pour y remédier, on résolut de mettre tout en usage pour engager le Prince de Condé à s'éloigner de Paris.

Le Cardinal de Bourbon lui parla à ce sujet d'une façon si pressante, qu'il consentit enfin à ce qu'on demandoit de lui ; au reste, il n'étoit pas faché de quitter Paris, il voyoit tout le monde si animé contre lui & contre ceux de son parti, qu'il ne croyoit pas pouvoir y demeurer avec sûreté ; cependant afin que sa retraite fut honorable, il capitula avec le Cardinal, & il ne consentit à se retirer qu'à condition que le Roi de Navarre & les Triumvirs en feroient de même. Ils accepterent bien vite cette proposition, parce que leur dessein étoit de se transporter au plutôt à la Cour, pour obliger la Reine à ramener le

Roi à Paris. Condé partit aussi-tôt, & se retira à la Ferté-au-Col, petite Ville de son domaine auprès de Meaux.

1562.

Le Pr. de Condé se retire à la Ferté-sur-Marne.

Le dessein des deux partis étoit le même, c'est-à-dire, que chacun vouloit mettre le Roi de son côté & s'emparer de sa personne, afin de faire déclarer rebelle le parti opposé; & comme la conduite de la Reine ne favorisoit pas ouvertement aucun des deux, il s'agissoit de la décider ou de gré ou de force: cette Princesse étoit dans un terrible embarras, & ne sçavoit où se mettre en sûreté, aussi bien que la personne du Roi: elle avoit successivement changé de plusieurs domiciles; de Monceaux elle étoit venuë à Melun, & après y avoir séjourné quelque tems, elle s'étoit déterminée à ramener la Cour à Fontainebleau. Ce fut-là que le Roi de Navarre & les Triumvirs vinrent se rendre avec un nombreux cortége, & des forces plus considérables que le Roi n'en avoit autour de lui. Le Roi de Navarre ayant été chargé de parler à la Reine, sur la nécessité qu'il y avoit de ramener incessamment le Roi à Paris, cette Princesse qui n'en étoit pas d'a-

1562. vis, se tira habilement de cette premiere conférence, & le Roi de Navarre se retira presque convaincu qu'elle faisoit bien de rester où elle étoit; mais le Duc de Guise qui s'attendoit bien à ce qui venoit d'arriver, parla si vivement au Roi de Navarre, qu'il le détermina à retourner chez la Reine & à se munir de résolution, pour lui dire qu'il falloit absolument partir, & que si elle ne le vouloit pas, on emmeneroit le Roi & qu'on la laisseroit seule. Le Prince qui embrassoit toujours l'avis de celui qui parloit le dernier, revint chez la Reine; & sans lui donner le tems de proposer ses difficultés, il fit usage de la fermeté que le Duc de Guise lui avoit inspirée, & parla dans les termes dont ils étoient convenus. La Reine fut donc forcée de se rendre, & le départ fut ordonné.

Coligni vient trouver le Prince avec des troupes.

Ce n'étoit pas sans raison que le Duc de Guise pressoit si vivement le voyage du Roi à Paris. Il étoit informé des mouvemens des Chefs Protestans, & de plus long délais les auroient mis à portée de se rendre maîtres de la personne du Roi. Coligni s'étoit approché de la Ferté avec les troupes qu'il

avoit ramassées, & d'Andelot son frere avoit aussi amené au Prince de Condé de l'Infanterie d'élite; de sorte que dans peu il auroit été en état de faire la loi aux Triumvirs, la Reine le souhaitoit, elle avoit même écrit Lettres sur Lettres pour accélerer l'arrivée de ce Prince, mais les précautions du Duc de Guise firent évanoüir ce projet. 1562.

Le Prince de Condé s'étant cependant mis en marche avec ses troupes, prit son chemin par Meaux, ensuite il s'avança jusqu'à Saint Cloud, & en tournant autour de Paris, il sembloit chercher une occasion de faire quelque surprise. Ce Prince accompagné de Coligni & d'Andelot, vint à la tête de huit cens chevaux le Lundi 30 de Mars, & se présenta à la porte de S. Honoré pour entrer dans la Ville. Le Maréchal de Thermes l'arrêta, & lui dit qu'il pourroit entrer lui douziéme, mais que sa compagnie n'entreroit pas; dans le même tems Clermon d'Amboise, Seigneur de Bussi, entreprit de forcer la porte Saint Jacques avec six cens chevaux; il ne réussit pas mieux que Condé, parce qu'au premier bruit de la marche de ces

Le Prince de Condé & Coligni viennent se présenter à Paris avec leurs troupes.

1562. différentes troupes, tous les Catholiques avoient pris les armes, & s'étoient mis en défense. Le Prince ne poussa pas plus loin cette tentative, il fit même sçavoir que son intention n'avoit point été d'attaquer Paris, & que pour ôter toute inquiétude, il alloit s'éloigner & prendre sa route par le Pont de Saint Clou, où il demandoit qu'on lui laissât la liberté du passage. La chose fut aussi-tôt accordée, & le Prince marcha avec ses troupes du côté d'Orléans.

Le Prince de Condé & les Colignis vont à Orléans.

D'Andelot fut chargé de se rendre d'abord secretement dans cette Ville, afin de s'assurer des Huguenots qui y étoient : après être revenu rendre compte de sa commission, il repartit à l'instant avec quelques troupes d'élite, pour s'emparer d'une des portes de la Ville. L'armée Protestante le suivit de près; lorsqu'on fut à quelques lieuës d'Orléans, Condé s'arrêta tout d'un coup. Coligni qui le suivoit avec un corps de troupes, fut très-étonné de cette alte, & il vint aussi-tôt trouver le Prince pour en sçavoir la cause. Condé ne put lui dissimuler la situation dans laquelle il se trouvoit; le tableau effrayant des désordres qu'al-

1562.

soient occasionner la guerre qu'ils commençoient venoit de se tracer si vivement dans son ame, qu'il parut agité des plus mortelles inquiétudes. Coligni convint avec lui des suites terribles que pouvoit avoir leur entreprise; mais en même tems il lui fit observer qu'il n'étoit plus tems de délibérer, & qu'un moment de délai pouvant leur être extrêmement préjudiciable, il ne falloit penser qu'à marcher en avant. *Je le vois bien*, dit le Prince en soupirant, *nous sommes si fort enfoncés dans l'eau, qu'il faut en boire ou se noyer.*

Ils s'emparerent de la Ville.

Sur ces entrefaites arriva un Courier de d'Andelot, pour presser le Prince de hâter sa marche, & de venir avec toute la diligence possible. Le Lieutenant de Roi avoit fait une vigoureuse résistance, & d'Andelot accablé par la multitude étoit près d'abandonner la partie. Condé partit à toute bride avec deux mille chevaux; son arrivée termina l'affaire, & le Commandant fut obligé de se rendre. Au reste, tout se passa d'ailleurs assez tranquillement par rapport aux Bourgeois; ils ne furent ni pillés, ni insultés: on ne se conduisit pas de même à

1562. l'égard des Eglises. On les dépoüilla de toutes leurs richesses, les Autels furent brisés & renversés, & il se fit beaucoup de profanations. On se comporta à peu près de même dans la plûpart des principales Villes du Royaume. Dès que l'on sçut que les Chefs des Protestans s'étoient rendu maîtres d'Orléans, les Religionnaires des différentes Provinces prirent les armes, pillerent les Eglises & en enleverent toute l'argenterie.

Le Prince de Condé condamna fort dans ses Manifestes les violences que les Protestans avoient exercées sur les Eglises, & il assura même qu'il n'avoit appris ces excès qu'avec la plus vive douleur : cependant comme c'étoit une affaire faite, il ne fit pas de scrupule d'employer à son usage le butin qu'on y avoit ramassé : il fit battre monnoye & changea en espéces courantes l'or & l'argent des chandeliers, des Châsses & même des vases sacrés ; tout cela lui servit pour le payement des troupes. Le produit en fut considérable, & la seule Eglise de S. Martin de Tours, fournit plus de douze cens mille livres, sans compter les pierres précieuses dont la plûpart

des Reliquaires & des ornemens étoient enrichis. 1562.

On vit en peu de tems arriver à Orléans des corps de troupes considérables, que les différentes Provinces Protestantes envoyoient au secours de la cause commune. Condé fut alors solemnellement déclaré Généralissime des troupes Protestantes de France, & la Lieutenance Générale des armées du parti, fut unanimement déferée à Coligni. Avec les puissans renforts qui venoient d'arriver, le Prince se vit bientôt en état de tenir la campagne ; cependant pour s'assurer encore davantage, il proposa dans un Conseil de demander du secours aux Princes Protestans d'Allemagne ; Coligni s'opposa hautement à cette proposition, & protesta qu'il mourroit plutôt, que de souffrir que ceux de sa religion fussent les premiers à faire entrer les Allemans en France, & qu'il seroit odieux d'y introduire des Etrangers pour opprimer les naturels du Pays : les autres Chefs furent de cet avis, & l'on résolut seulement qu'on enverroit deux Gentilshommes en Allemagne, pour prier les Princes de la Religion réformée de contribuer à

Le Pr. de Condé est reconnu pour Généralissime des Protestans, & Coligni pour Lieutenant Général.

1562. rétablir la tranquillité du Royaume, en envoyant des Ambassadeurs auprès du Roi & de la Reine.

La prise d'Orléans & les divers mouvemens que les Réformés faisoient dans la plûpart des Villes du Royaume, étonnerent la Cour & lui firent enfin prendre des mesures pour arrêter tous ces désordres. Les avis furent partagés à ce sujet dans le Conseil; mais comme les Chefs des Protestans avoient fait proposer de mettre bas les armes, pourvû que les Triumvirs se retirassent de la Cour. La plûpart opinerent à ce que ces Seigneurs s'éloignassent au plutôt : la Reine étoit fort de ce sentiment, & l'on assura que ce fut à son instigation que le Chancelier insista vivement sur cet article; mais il n'y gagna rien, au contraire il eut une prise avec le Connétable, qui lui dit assez séchement que les gens de robe n'entendoient rien à la guerre, & qu'il ne leur convenoit pas de se trouver dans un Conseil où il s'en agissoit. Le Chancelier lui répondit, que si lui & ses pareils ne sçavoient point faire la guerre, ils sçavoient du moins parfaitement décider, s'il la falloit faire ou non: mais les conseils

moderés n'étoient plus de saison, & les avis violens des Triumvirs l'emporterent sur toutes les raisons. Le Chancelier dès ce jour-là fut exclu des Conseils où il s'agiroit de cette affaire, & la guerre fut résoluë. 1562.

L'armée Catholique marche vers Orléans.

L'armée destinée pour marcher contre le Prince de Condé, s'assembla aux environs de Paris. Le Roi de Navarre se mit à la tête avec un bon équipage d'artillerie, & marcha vers Orléans, ayant sous ses ordres le Duc de Guise & le Connétable. Dès que le bruit se fut répandu de la marche des Triumvirs, le Prince de Condé & l'Amiral se mirent aussi en campagne; ils sortirent d'Orléans avec environ six mille hommes d'Infanterie & deux mille de Cavalerie, & vinrent camper à quatre lieuës de la Ville. Ils établirent leur camp de façon qu'ils pouvoient facilement recevoir des convois de la Ville, sans que leurs ennemis pussent les en empêcher.

La position de l'armée Huguenote rompit les projets des Chefs de l'armée royale; leur dessein étoit d'attaquer en arrivant, mais lorsqu'ils virent un camp bien retranché, ils ne voulurent pas hazarder une attaque

1562, dont le ſuccès pouvoit être fort incertain. La Reine fut charmée de cette eſpéce d'inaction; une bataille auroit pu décider les affaires, & c'étoit ce qu'elle ne vouloit point; elle trouvoit bien mieux ſon avantage dans les négociations; les premieres qu'elle avoit entamées avec Condé n'ayant point réuſſi, parce que ce Prince demandoit trop, elle crut que la préſence des troupes du Roi le rendroit plus traitable, & elle réſolut de renoüer les Conférences.

La Reine ſe rend à l'armée Catholique.

Cette Princeſſe ſe rendit à l'armée du Roi, & fit avertir le Prince qu'elle vouloit avoir une entrevûë avec lui; on régla le lieu, le tems & le nombre de gens armés qu'on ameneroit de chaque côté; & Touri petite Ville de la Beauſſe ayant été déſignée pour tenir cette Conférence, la Reine y vint accompagnée du Roi de Navarre, de Henri de Montmorenci Duc de Damville, & de trente-ſix Cavaliers. Le Prince de Condé & l'Amiral arriverent auſſi de leur côté, avec un pareil nombre de gens à cheval; les eſcortes s'arrêterent de part & d'autre à diſtance égale, & l'on avoit réglé qu'elles n'approcheroient pas de plus près, de peur

Conférence entre la Reine, le Prince de Condé & Coligni.

peur qu'elles ne prissent querelle ensemble. 1562.

La Reine & le Prince s'entretinrent assez long-tems ; mais sans aucun succès ; Condé insistoit sur l'éloignement des Triumvirs, & sur l'observation de l'Edit de Janvier, il fut impossible de s'accorder sur ces articles. Le Roi de Navarre voulut se mêler dans la conversation, il parla à son frere avec hauteur, Condé lui repliqua durement, & ils se séparerent un peu plus animés l'un contre l'autre qu'ils ne l'étoient auparavant.

Elle est sans succès.

Peu après cette conférence, le Prince de Condé, de l'avis de Coligni & des autres Chefs, écrivit à la Reine le onziéme de Juin, & lui manda qu'il étoit impossible de faire une paix solide, tant que le Triumvirat auroit les armes à la main, & tiendroit le Roi en sa puissance ; il ajoutoit au sujet de l'Edit de Janvier, *pourrions-nous souffrir qu'en violant un Edit si sage & si religieux, on gênât les consciences uniquement pour assouvir la fureur d'une populace qu'ils ont eux-mêmes soulevée contre cet Edit, c'est pour cela que nous avons pris les armes ; & nous ne pouvons les mettre bas que ces ennemis ne soient*

1562. *éloignés de la Cour. . . . Nous espérons que Dieu nous fera la grace de châtier ces rebelles, & de chasser d'auprès de vous ceux qui sont les auteurs des troubles, &c.*

La Cour fait sommer les Protestans de mettre bas les armes.

Une déclaration aussi précise ne laissant aucun lieu de douter des dispositions du Prince & de ses Confédérés, les Triumvirs déterminerent la Cour à faire un coup d'éclat, en sommant le Prince de mettre bas les armes. On envoya donc dès le lendemain à Orléans Florimond Robertet, Sieur de Frêne, Secrétaire d'Etat, avec ordre de signifier les articles dont le Conseil l'avoit chargé. Je vais les rapporter tels qu'ils ont été publiés d'après une copie originale.

Suivant ce que le Roy, la Roine & le Roy de Navarre ont cû-devant fait entendre, mandé & commandé à Monsieur le Prince de Condé, & ceux qui sont à Orléans, leurs Majestés entendent & veulent, leur commandent & ordonnent qu'ils ayent à eux désarmer, & faire rendre & remettre les Villes & Pays en l'entiere obéissance du Roy.

Cela fait qu'ils s'assurent que Messieurs de Guyse, Connestable & Mareschal de Sainct-André se retireront en leurs mai-

sons, suivant l'offre par eux faite en leur 1562.
Ecrit du 4 jour de Mai dernier; lequel a esté fait entendre à Monsieur le Prince.

Les forces y demeureront ès mains du Roy de Navarre, qui prendra de celles de Monsieur le Prince, ce que bon lui semblera pour faire que le Roi soit obéi par tout son Royaume.

Satisfaisant & obéissant par eux à ce que dessus, leurs Majestés les asseurent qu'ils ne seront pour le passé recherchez, ne molestez en leurs personnes & biens, pour le regard des armes prises: ne aussi quant à ce que touche le fait de la religion pour le passé, & pour l'advenir, chacun en ce qui est de la religion pourra vivre en repos de sa conscience sans être recherché de sa vie, ni inquiété en sa personne, ni en ses biens; toutes les forces requises & nécessaires seront baillées par le Roi à cette fin.

Fait à Estampes, le 12 jour de Juin 1562. Signez, CATHERINE *&* ANTHOINE.

François de Scepéaux de la Vieilleville & le Comte de Villars, suivirent de près Robertet, & vinrent trouver le Prince & ses Confédérés, pour sçavoir leurs dispositions. Leur réponse, quoique modérée, ne fut nullement

1562. satisfaisante. Le Prince demanda au nom de tous ceux qui s'étoient attachés à son parti, que l'Edit de Janvier fût observé dans toutes les parties du Royaume sans exception ; & que l'on fît sortir de la Cour toute la famille des Guises, le Connétable & le Maréchal de Saint-André, jusqu'à ce que le Roi fût majeur. A l'égard de l'Amnistie dont il étoit fait mention dans les articles, il dit que ni lui, ni ses Confédérés ne demandoient aucune grace ; au contraire, qu'ayant pris les armes pour le service du Roi, ils croyoient pouvoir espérer les honneurs & les récompenses qu'ils méritoient ; & afin que le Roi dans un âge plus avancé fût en état de mieux juger de leur conduite présente, ils le supplioient de faire insérer dans les registres des Cours Souveraines du Royaume, les écrits, les lettres & les réponses qu'ils faisoient : ensuite revenant aux Triumvirs, le Prince fit voir qu'ils étoient les seules causes de tous les troubles ; qu'on n'étoit en armes que contre eux & non contre le Roi, & que ce fait étoit si constant, que toutes les Villes où les Protestans avoient mis garnison, n'avoient ja-

Nouvelles propositions des Chefs Protestans.

mais reconnu & ne reconnoîtroient jamais d'autre Maître que le Roi; qu'ainsi il étoit inutile de faire de si grands frais, pour entretenir des troupes qui n'étoient point pour le Souverain; mais pour appuyer l'autorité tyrannique des Seigneurs qui le tenoient en captivité, & qui peu contens d'armer les naturels du Pays, les uns contre les autres, cherchoient encore à introduire des troupes Etrangeres dans le Royaume pour y augmenter le désordre. 1562.

Les Triumvirs demandent du secours aux Princes d'Allemagne.

En effet, les Triumvirs avoient écrit en Allemagne pour en avoir des secours; ils s'étoient adressés à ce sujet au Comte de Roquendorff, & l'on sçavoit que ce Seigneur se préparoit à leur envoyer des troupes: on avoit vû une de ses Lettres, par laquelle il mandoit qu'il avoit déja sur pied un corps considérable de Cavalerie, & que dans le courant du mois de Juin, il comptoit faire pour eux de nouvelles levées à Coblentz. Le Prince de Condé, Coligni & les autres Chefs des Réformés résolurent de rompre ce coup au plutôt, & ils députerent à cet effet vers les Princes Protestans d'Allemagne: le Baron de Dhen (c'étoit

Condé & Coligni écrivent pour l'empêcher.

1562. le nom de l'Envoyé) fut chargé de négocier cette affaire. Ses instructions (a) étoient en latin, & aussi précises qu'élégamment dictées. Les Protestans de France demandoient que les Princes d'Allemagne s'intéressassent à empêcher les troupes Allemandes d'entrer en France, ou du moins, si l'affaire étoit impratiquable, qu'ils promissent de fournir aux Réformés le même nombre de troupes que les Catholiques Allemans envoyoient aux Triumvirs; & pour détruire les bruits désavantageux qu'on répandoit sur leur compte, le Négociateur étoit chargé de demander instamment aux Princes Allemans d'envoyer en France un Ambassadeur (b), qui examinât

(a) On les trouve au 3e. Vol. des Mémoires de Condé, pag. 497. elle furent adressées au Duc de Wirtemberg, & aux Electeurs & autres Princes de la Confession d'Ausbourg. Le Prince de Condé & Coligni, y sont nommés comme les principaux Chefs des Protestans de France : Cette piéce commence ainsi. *Illustrissimum Principem Ludovicum Borbonium Condensem, item, Magnum Franciæ Amiraldium, &c.* Elle est datée d'Orléans, le 14 de Juin 1562.

(b) *Et quoniam hostes nostri operam dant ut veritas rerum nostrarum apud Principes Exte-*

avec attention les plaintes respectives des deux partis, & qui les mit en état de décider qui des deux méritoit leur amitié & leurs services. 1562.

Les Princes Allemands eurent égard aux représentations des Réformés de France ; mais comme ils avoient été avertis trop tard, ils ne purent empêcher le départ du Comte de Roquendorff. Ce Seigneur s'étoit déja rendu à l'armée du Roi avec les levées qu'il avoit faites. Ils prirent le parti de le sommer solemnellement, aussi bien que les troupes qui l'avoient suivi, de se retirer au plutôt & de quitter le service de France. L'Acte qu'ils publierent à cette occasion est intitulé, *Ban de l'Empire contre les Reîtres & Lansquenets, que le Comte Roquendorff a levés en Allemagne pour le Triumvirat.* « Voulons donc, di» sent-ils, par ce présent écrit vous

Les Princes Protestans d'Allemagne s'opposent aux secours qu'on envoye aux Triumvirs.

vos obscuretur, iidem Proceres cupiunt, si Germani Principes de causæ nostræ æquitate addubitent, ne graventur legationem aliquam in Galliam mittere, quæ vestrasque partes adeat, & diligenter in ipsam veritatem causamque inquirat, & re cognitâ & perspectâ, statuere possint utra pars aliquid à Germaniæ Principibus favoris & Benevolentiæ mereatur. Ibid. page 492.

1562. » admonester & exhorter, exhortons » & admonestons très-affectueusement » un chacun & tous en général, aimant » leur honneur & bonne renommée, & » par ci-devant étant abusés & trompés » par les finesses & fausses persuasions » du Colonel Roquendorff, de se garder du mal & inconvénient qui en » pourra advenir, & l'ignominie & » honte qu'ils en pourront encourir, » afin qu'ils ayent à délaisser & abandonner le camp du Seigneur de Guise & ledit Colonel..... Faisant autrement, doivent être assûrés d'encourir le vice & honte de leur Colonel, & être punis & estimés comme lui-même a été. Ceci ait un chacun à considérer. » Cette défense n'eut aucun effet, & les troupes levées en Allemagne par le Comte de Roquendorff, servirent dans l'armée du Roi contre les Protestans.

On reprend les armes.

Les négociations & les différens écrits de part & d'autre, n'ayant donc rien fait autre chose que d'aigrir les esprits au lieu de les appaiser, on parut vouloir se préparer sérieusement à se faire la guerre : la Reine de son côté qui ne vouloit pas qu'on en vînt aux mains, mit tout en usage pour

qu'on parlât encore d'accommodement : elle se donna tant de mouvemens, qu'elle réussit à faire conclure une tréve de six jours, pendant laquelle il y eut bien des pour-parlers. Le Roi de Navarre à la priere de la Reine, écrivit au Prince de Condé, & lui parla sur un ton bien différent que celui dont il s'étoit servi dans la conférence de Touri, il n'y avoit rien de plus affectueux que sa Lettre, tout n'y respiroit que l'union & la concorde ; & afin de pouvoir travailler plus commodément à la paix, ce Prince demandoit à Condé qu'il lui cédât pour lui & pour sa maison la Ville de Beaugenci, où les Protestans avoient mis garnison, & il s'engageoit de rendre cette Place incessamment si la paix n'étoit pas bientôt concluë. Condé ne fit aucune difficulté sur cet article, & il donna des ordres pour que Beaugenci fut livré au Roi de Navarre. 1562.

Nouvelles negociations.

La Reine écrivit aussi à Condé des Lettres pleines d'amitié, & lui donna parole, que si il vouloit venir lui parler & se rendre garant de l'exécution des articles, dont on conviendroit pour la paix, les Triumvirs s'éloigne-

1562. roient aussi-tôt de la Cour, & qu'on mettroit bas les armes. Le Prince ayant conféré à ce sujet avec Coligni & les autres Chefs, il fut décidé qu'il pouvoit faire encore cette démarche, afin de donner à connoître à tout le monde qu'on n'avoit rien omis de tout ce qui pouvoit contribuer à accélérer la paix. Le Prince écrivit aussi-tôt à la Reine, & inséra dans sa Lettre un écrit que Coligni avoit dressé de concert avec les autres Chefs; on y exposoit les demandes des Confédérés.

Demandes des Protestans.

« Il faut, disoient-ils, qu'avant toutes choses les Guises, le Connétable & le Maréchal de Saint-André sortent de la Cour. Au moment de leur départ, nous supplions le Prince de Condé de vouloir bien se constituer caution & garant de notre fidélité, de prêter en notre nom serment entre les mains de la Reine & du Roi de Navarre, & de promettre que nous obéirons de cœur & d'affection, & sans délai à tout ce qui nous sera commandé pour le service du Roi, le bien du Royaume, le salut de tous nos Confédérés, la gloire de Dieu & le salut de nos consciences. »

La Reine ayant reçu cet écrit, le renvoya dès la nuit suivante, signé de sa main & de celle du Roi de Navarre. Elle manda en même tems qu'elle avoit lû leurs demandes avec plaisir, & qu'elle acceptoit toutes les conditions, qu'ils proposoient. En effet cette Princesse, pour commencer à donner des preuves de la vérité de ses sentimens, engagea les Triumvirs à s'éloigner, & ils partirent le lendemain de sa réponse. Ce n'étoit pas sans peine qu'ils se déterminerent à faire cette démarche, mais ils ne purent se refuser aux instances de la Reine & du Roi de Navarre : on leur représenta qu'en se soumettant à ce qu'on exigeoit d'eux, ils préviendroient les funestes effets d'une guerre civile dont le Royaume étoit menacé ; qu'au reste, cet éloignement ne leur porteroit aucun préjudice ; qu'on ne feroit rien d'important sans les consulter, & que quoiqu'absens du Conseil, il ne s'y décideroit rien sans leur avis : après plusieurs belles paroles, qui ne pouvoient que flatter leur vanité & leur ambition, ils prirent enfin le parti de s'éloigner ; mais pour mettre encore plus particuliérement leur honneur à

1562.

La Reine accepte les conditions proposées par les Protestans.

Les Triumvirs s'éloignent de la Cour.

1562. couvert, ils exigerent qu'on leur donnât un Acte (*a*) authentique, par lequel il fut notoire que ce n'étoit que de leur plein gré & uniquement pour procurer une paix plus prompte, qu'ils consentoient à se retirer de la Cour & de l'armée : on leur promit toute satisfaction à cet égard, & ils partirent.

Le Prince de Condé vient trouver la Reine.

Le Prince de Condé se rendit peu après à Beaugenci, auprès du Roi de Navarre ; il passa ensuite par le milieu du camp avec une très-petite escorte, & alla à Talsi où la Reine l'attendoit. Cette Princesse lui fit l'accueil le plus favorable, & après les premiers complimens, elle commençoit déja à lui parler du service qu'il rendroit au Roi & à l'Etat, si à l'exemple des Triumvirs il vouloit s'éloigner pour quel-

(*a*) L'Acte que demandoient les Triumvirs, fut expédié deux jours après leur départ. On le trouve copié d'après l'original dans le 3e. Vol. des Mémoires de Condé. Cette Piéce est intitulé, *Acte par lequel la Reine-mere & le Roi de Navarre déclarent la retraite volontaire que font de la Cour le Duc de Guise, le Connétable & le Maréchal de Saint-André, ne pourra porter préjudice à leur honneur.* Cet Ecrit est daté de Beaugenci, le 27 Juin 1562.

que tems, lorsque tout à coup on vit arriver l'Amiral de Coligni avec les principaux du Parti. 1562.

Coligni se rend aussi auprès de la Reine.

La Reine, quoique surprise de leur arrivée, les reçut cependant avec de grands témoignages d'amitié, & fit même des remercimens à chacun en particulier, de la façon généreuse dont ils se comportoient dans des conjonctures où le Roi avoit tant de besoin de leurs services; elle les pria de vouloir bien les continuer & de travailler de concert pour établir une paix solide dans le Royaume.

Coligni & les Seigneurs Protestans ne s'étoient pas déterminés à se rendre auprès de la Reine, précisément pour donner des preuves de leur inclination pour la paix, un motif plus particulier les avoit portés à faire cette démarche. Comme l'entrevûë du Prince avec la Reine avoit été négociée par Montluc, Evêque de Valence, homme intriguant & sur le caractére duquel on ne pouvoit faire beaucoup de fond, ils appréhenderent qu'il n'y eut beaucoup d'artifice de caché sous de belles apparences, & qu'on ne tendît au Prince un piége dont il auroit peine à se tirer.

1562. Ce ne fut d'abord que de simples soupçons ; mais ils furent bientôt réalisé par des découvertes qu'ils firent aussi-tôt après le départ de Condé. Ils apprirent que les Triumvirs dont on vantoit tant le départ, ne s'étoient retirés que pour la forme, & qu'au lieu d'aller dans leurs terres, ils étoient restés dans le voisinage de la Cour : en effet, ils étoient allés séjourner à Châteaudun, à cinq lieuës de-là ; de sorte qu'ils étoient toujours à portée de tout régler à la Cour. Mais ce qui fit encore plus d'impression, fut une Lettre que Coligni intercepta, elle étoit du Duc de Guise au Cardinal son frere, qui étoit alors à Rheims, où il se préparoit pour aller au Concile de Trente. Cette Lettre quoiqu'écrite d'une façon assez obscure, en disoit cependant assez pour faire entendre que l'on méditoit une grande entreprise, il y étoit fait mention de Coligni en particulier, & le peu qu'on en disoit faisoit voir qu'au premier jour il seroit mal dans ses affaires. *Conclusion*, disoit le Duc de Guise en finissant cette Lettre *, *la Religion*

Coligni intercepte une Lettre du Duc de Guise au Cardinal de Lorraine.

* Cette Lettre est datée de Beaugenci, le Jeudi 25 de Juin 1562. Voyez les Mémoires

réformée, en nous conduisant & tenant bon, comme nous ferons jusqu'au bout, s'en va aval l'eau, & les Admiraux (l'Amiral de Coligni & ses Partisans) *mal ce qui est possible : toutes nos forces entiérement demeurent, les leurs rompuës, les Villes renduës sans parler d'Edicts, ne de Presche & administration des Sacremens à leur mode, &c.* 1562.

La lecture de cette Lettre inquiéta les Confédérés sur le sort du Prince de Condé. Ils partirent aussi-tôt pour partager avec lui le danger, s'il y en avoit, ou pour le tirer, s'il étoit possible, du mauvais pas où il sembloit s'être engagé. Ils parurent très-sensibles à l'accueil que leur fit la Reine, & ils se déterminerent à assister aux conférences qu'elle alloit avoir avec le Prince. La Reine les commença d'une façon qui ne promettoit pas un heureux succès, pour la paix qu'elle paroissoit cependant souhaiter si ardemment. Cette Princesse débuta par dire, que les Catholiques formant le plus grand nombre dans le Royaume, il falloit poser pour préliminaire de toutes les conditions, qu'on n'admettroit point en France d'autre Religion

Conférence entre la Reine & les Chefs Protestans.

de Condé, page 509. du Tome III.

1562. que celle de l'Eglise Romaine.

Une déclaration auſſi préciſe ſurprit extrêmement ceux qui étoient préſens, & Condé irrité répondit au nom de tous, qu'une condition auſſi dure ne pouvoit abſolument être acceptée, & que ſi l'on ôtoit la liberté de conſcience, c'étoit précipiter le Roi & ſon Etat dans une guerre cruelle, dont on auroit beaucoup de peine à voir la fin, & qu'au reſte ſi ſa préſence & celle des Seigneurs ſes Confédérés, paroiſſoit apporter quelque obſtacle à la paix, il proteſtoit qu'il étoit prêt & eux auſſi à ſe bannir du Royaume.

Condé offre au nom de tous de quitter le Royaume.

La Reine parut écouter cette propoſition avec quelque peine, elle répondit qu'elle ne ſouffriroit pas qu'une Nobleſſe ſi conſidérable ſortit du Royaume, & les pria de changer leurs diſpoſitions à cet égard; mais Condé inſiſtant toujours ſur le départ, la Reine conſentit enfin à ſa demande, & ſans lui laiſſer le tems de parler davantage, elle lui donna auſſi-bien qu'aux Seigneurs ſes Confédérés, les éloges les plus flatteurs, ſur ce que l'amour qu'ils avoient pour leur Patrie, les portoit à ſacrifier ſi géné-

La Reine s'y oppoſe & y conſent enſuite.

reusement leurs intérêts pour le bien 1561.
de l'Etat ; elle ajouta qu'en effet leur absence appaiseroit les esprits de ceux qui étoient attachés au Pape ; qu'en conséquence les Protestans seroient traités avec beaucoup de douceur, & qu'ainsi la paix & la tranquillité seroit rétablies partout ; & pour leur faire connoître la parfaite confiance qu'elle avoit en eux, & leur faire entendre que cette absence ne seroit que pour un tems, elle ajouta en finissant que quelques personnes avoient menacé de proroger la majorité du Roi jusqu'à l'âge de vingt ans, mais que si on usoit de violence & qu'elle eût besoin de secours, elle étoit persuadée qu'ils voudroient bien venir en diligence la défendre contre ses ennemis, & qu'elle exigeoit ce service de leur amitié. Ce fut ainsi que se termina cette conférence.

Coligni faché des avances que le Prince venoit de faire, demanda le lendemain qu'on assemblât un Conseil, pour examiner en commun une affaire de cette conséquence, afin qu'on ne prît aucun parti sans le consentement unanime des Confédérés. D'Andelot fit à ce sujet des rénions

1.5.6.2. trances très-vives, qui emporterent les suffrages de l'Assemblée, & il fut décidé tout d'une voix, qu'il falloit absolument rejetter la proposition de quitter le Royaume, & que le Prince de Condé engagé avec les Réformés par la religion du serment, n'avoit pû ni dû rien promettre à ce sujet pour lui, ni pour ses Conféderés. Le Prince n'avoit pas besoin qu'on fît beaucoup d'efforts, pour lui démontrer qu'il avoit été trop loin dans l'entrevuë qu'il avoit euë avec la Reine, il ne le sentoit que trop; mais l'embarras étoit de sçavoir comment s'y prendre pour retirer sa parole.

Le Pr. de Condé & ses Conféderés se dégagent de leur parole.

Les difficultés furent cependant bien-tôt applanies, par la communication que Coligni lui donna de la Lettre, que j'ai dit qu'il avoit interceptée, il ne lui en fallut pas davantage & à Condé pour se tirer d'affaire avec honneur. Aussi lorsque la Reine l'envoya sommer de se souvenir de ses promesses, & de venir à l'instant la trouver pour terminer cette grande affaire, il s'y rendit aussi-tôt avec Coligni & ses amis; mais en arrivant il fit des excuses à Sa Majesté sur la nécessité où il se trouvoit de ne pas tenir les enga-

gemens qu'il avoit pris ; il fit voir à 1562.
cette Princesse qu'il n'étoit que trop vrai qu'on vouloit le tromper, & qu'il étoit actuellement démontré que le prétendu éloignement des Triumvirs n'étoit qu'une illusion, que leur séjour constant à Châteaudun étoit une preuve évidente de leur manége & de leur artifice & de l'opiniâtre dessein qu'ils avoient formé *de tenir bon jusqu'au bout*, comme s'exprimoit le Duc de Guise dans sa Lettre au Cardinal.

Les menées des Triumvirs parurent encore avec plus d'évidence, par une découverte qui se fit dans le tems même de cette seconde conférence. Castelnau dit qu'on apporta au même instant au Prince de Condé un écrit qu'on venoit d'intercepter ; c'étoit une Lettre que les Triumvirs écrivoient au Roi de Navarre, par laquelle ils lui recommandoient de ne point souffrir que l'on fît valoir l'Edit de Janvier ; mais d'insister sur la reddition des Villes occupées par les Huguenots : on l'avertissoit en même tems que s'il vouloit faire un acte digne de lui, il feroit arrêter le Prince de Condé son frere ; soit que la

1562. Lettre fut véritable ou supposée, ajoute le même Auteur, cela fit perdre toute espérance d'accommodement; dèslors les Réformés regarderent la Reine comme absolument gagnée par les Guises; & le Prince de Condé & les Seigneurs qui étoient avec lui demanderent à se retirer dans leur camp, & partirent aussi-tôt.

L'on ne tarda pas à en venir aux hostilités; mais les Historiens ne s'accordent pas sur la façon dont elles commencerent. J'ai dit dans la Vie du Prince de Condé, que les conférences qu'il avoit eues avec la Reine ayant été sans succès; ce Prince de retour dans son camp avoit résolu, de l'avis de Coligni & des Seigneurs Protestans, de marcher au plutôt contre l'armée royale & de l'attaquer à l'improviste, tandis que les Triumvirs étoient encore absens: que cette attaque devoit se faire pendant la nuit; mais que les troupes s'étant égarées par la faute des guides, leur dessein fut éventé, & qu'ainsi on perdit absolument l'espérance de surprendre le camp ennemi: qu'alors le Roi de Navarre fit revenir au plutôt les Triumvirs de Châteaudun; que le lendemain

les deux armées parurent en bataille, sans cependant en venir aux mains; que le Prince de Condé s'étant retiré, alla du côté de Baugenci qu'il força & abandonna au pillage, & que l'armée Catholique en revanche, se comporta de même à l'égard de Blois & de quelques autres Villes sur la Loire. 1562.

C'est ainsi que M. de Thou & le P. Daniel après lui, rapportent ces évènemens, & leur récit, du moins par rapport au commencement des hostilités, est assez conforme à ce qu'on lit à ce sujet dans les instructions données par la Reine-mere au Maréchal de Brissac, lorsqu'elle chargea ce Seigneur d'informer le Parlement, le Prévôt des Marchands & les Echevins de la Ville de Paris, du peu de succès des conférences qu'elle avoit euës avec le Prince de Condé. *Le lendemain*, dit cette Princesse en parlant des Chefs Protestans, *ils leverent leur camp, & marcherent droit à celui du Roi, monstrans par leurs départemens qu'ils ont une très-mauvaise & sinistre volonté, & que leurs desseins sont autres que de la Religion.*

Cependant Castelnau, Officier de distinction, qui servoit actuellement

1562. dans l'armée royale, rapporte dans ses Mémoires, que les premieres hostilités se firent de la part des Catholiques. L'armée du Roi, selon cet Auteur, voyant que le Prince & ses Confédérés s'étoient retirés, résolut de ne plus perdre de tems; elle se mit en marche & avança vers l'ennemi. Mais Coligni fit si bien, qu'il évita le combat: il ne voulut jamais consentir qu'on hazardât une action avec le peu de monde qu'il avoit, surtout étant à la veille de recevoir des secours considérables.

L'armée du Roi s'empare de Blois.

L'armée du Roi n'ayant donc pas pu venir à bout d'attirer les Huguenots au combat, alla mettre le siége devant la Ville de Blois. Elle parut vouloir se défendre, mais quelques volées de canon n'eurent pas plutôt fait une brêche, que les Bourgeois demanderent à capituler. Castelnau dit qu'ayant été chargé d'entrer dans la Ville pour dresser les articles, il trouva les Bourgeois dans une allarme si extraordinaire, qu'il n'y eut pas moyen de conférer avec qui que ce soit: sa garnison & quelques Huguenots, qui avoient paru d'abord vouloir se mettre en défense, s'étoient

sauvés dès les premieres décharges 1562.
d'artillerie, & leur fuite avoit encore augmenté de beaucoup l'épouvante des habitans. Cependant le Roi de Navarre avec quelques Officiers généraux étant entrés par la brêche, donna au plutôt des ordres pour empêcher le pillage; mais toutes ces précautions furent inutiles, les soldats en fureur entrerent dans la Ville, où sans nul respect pour les ordres de leurs Généraux, ils pillerent partout où il trouverent à prendre.

La Ville est pillée.

Les Huguenots se vangerent aussitôt sur la Ville de Beaugenci, que le Prince de Condé alla reprendre sur le Roi de Navarre, à qui il l'avoit cédée, pour un tems seulement, c'est-à-dire, pendant qu'on tiendroit les conférences pour la paix : mais le Roi de Navarre de concert avec les Triumvirs, avoit jugé à propos de retenir cette Place contre la parole donnée. On avoit même eu soin d'y faire promptement quelques fortifications. Cependant comme malgré tout cela elle n'étoit pas en état de faire une bonne défense, elle fut bientôt emportée. L'armée Protestante la prit d'assaut, & le soldat non-content du

Les troupes Huguenotes mettent Beaugenci au pillage.

1562. pillage, y exerça toutes sortes de cruautés ; on n'épargna pas même les Huguenots qui étoient dans la Ville.

Ce fut dans cette circonstance que disparut pour long-tems cette belle discipline, que Coligni & d'Andelot avoient réussi à établir parmi les troupes Protestantes. En effet, rien n'étoit plus admirable que la régle qui régnoit dans l'armée des Protestans au commencement de cette guerre : on y vivoit avec un ordre & une retenue dont on n'avoit point encore vu d'éxemple parmi des soldats. Il y avoit des Pasteurs assignés aux différentes Compagnies, qui avoient soin de les assembler tous les jours à certaines heures le matin & le soir, lorsqu'on montoit la garde ; & toutes ces différentes prieres (*a*) étoient composés pour les circonstances dans lesquelles on se trouvoit alors. Le soldat se délassoit dans la journée par le chant des Pseaumes, & l'on avoit absolument banni tout autre amusement qui au-

Belle discipline de l'armée Protestante au comencement de la guerre.

(*a*) On les trouve imprimées dans le 3e. Vol des Mémoires de Condé, sous ce titre : *Prieres ordinaires des soldats de l'armée conduite par M. le Prince de Condé, accommodées selon l'occurrence du tems.*

roit

roit pû occasionner quelque querelle, il n'y avoit ni jeux de hazard, ni femmes, & quelque part qu'on se trouvât les Marchands, les Paysans, les Hôtes, tout étoit en sûreté : le soldat ne quittoit point son enseigne, & ne s'écartoit point pour courir au pillage. 1562.

Ruine de la discipline militaire parmi les Protestans.

La prise de Beaugenci fut l'époque de la ruine de la discipline dans l'armée Protestante ; on oublia même bientôt toutes les loix de la guerre & l'on n'entendit plus parler que de rapine, de meurtres & de brigandages. Le soldat Catholique ne fut pas plus réservé, de sorte que les habitans des Villes & des Campagnes se virent cruellement pillés & massacrés par leurs propres Compatriotes.

Les hostilités augmenterent encore de la part des Triumvirs, par les secours qu'ils reçurent des Etrangers : six mille Suisses vinrent se joindre à eux, & peu après il reçurent encore dix Cornettes de Cavalerie Allemande, commandées par le Comte Rhingrave : avec ces renforts on se prépara à faire des expéditions.

Dès que les Chefs Protestans eurent été informés des nouveaux secour

1562. qui venoient d'arriver à l'armée du Roi, ils ne penserent qu'à pourvoir à leur sûreté en attendant qu'ils fussent en état de faire tête à leurs ennemis. Ils abandonnerent Beaugenci, qu'ils démantelerent auparavant & se retirerent à Orléans, laissant ainsi la campagne libre à l'armée Catholique; & comme il étoit important de se précautionner au plutôt contre des ennemis, qui paroissoient disposés à ne les point ménager, ils solliciterent enfin des secours au dehors du Royaume. Coligni s'y étoit toujours fortement opposé; mais voyant que les Triumvirs ne se faisoient point un scrupule d'introduire en France des Etrangers, & de leur mettre les armes à la main contre les naturels du Pays, il se rendit au sentiment de ses Confêderés.

Andelot partit pour l'Allemagne; & Briquemaut avec le Vidame de Chartres furent envoyés en Angleterre. Les autres Chefs des Confêderés se partagerent aussi dans les différentes Provinces, pour y rassurer leurs partisans par leur présence & leur autorité. Soubise alla à Lyon, la Rochefoucauld en Xaintonge; Duras en

Guyenne, Montgommeri en Normandie, le Prince de Porcien en Champagne ; à l'égard de Coligni, il s'enferma dans Orléans avec le Prince de Condé, pour l'aider dans la défense de cette Place. 1562.

Condé & Coligni se retirent à Orléans.

Les Triumvirs regarderent la retraite des Chefs Protestans, comme une preuve bien marquée de leur foiblesse ; & ils crurent alors ne devoir rien négliger pour achever de ruiner un parti qui paroissoit si fort ébranlé ; ils commencerent par travailler à débaucher quantité d'Officiers, en les flattant par les espérances les plus avantageuses. On fit ensuite publier partout une Amnistie en faveur de ceux des Protestans qui mettroient bas les armes : cette déclaration causa une défection assez considérable. Un grand nombre de Gentilshommes qui avoient d'abord pris les armes avec ardeur, commençoient à s'ennuyer de la guerre ; d'autres se plaignoient de n'être pas assez considérés par les Chefs ; quelques-uns n'avoient plus d'argent, & ceux qui avoient encore quelques ressources, ne jugeoient pas à propos de les sacrifier pour un parti, dont les affaires sembloient tendre chaque

Mesures des Triumvirs pour abattre les Protestans.

1562. jour à une décadence entiere.

Arrêts du Parlement contre les Protestans.

Les Triumvirs intéresserent aussi le Parlement en leur faveur, & ils réussirent alors à le faire agir contre les Huguenots avec tant de vivacité, que pendant plus d'un mois entier, il y eut tous les jours des Arrêts plus ou moins fulminans, selon que les conjonctures paroissoient l'éxiger. Il y en eut un entr'autres qui occasionna beaucoup de désordres dans Paris. Il déclaroit rebelles au Roi, & criminels de leze-Majesté divine & humaine, ceux qui avoient pillé & saccagé les maisons & les Eglises dans différens endroits, & il permettoit au peuple de courir sus, & de tuer tous ceux qu'on trouveroit commettant de semblables excès.

On reconnut bientôt que cet Arrêt, qui n'avoit été donné que pour contenir les Huguenots, étoit en luimême très-dangéreux, par la facilité que chacun trouveroit à en abuser; en effet, depuis l'instant de la publication jusqu'au lendemain au soir, on apprit qu'il y avoit déja près de quatre-vingt personnes tant hommes que femmes, qui avoient été volés & massacrés ensuite, & leurs corps traînés publiquement dans les ruës &

jettés dans la riviere. Pour arrêter 1562.
toutes ces horreurs, le Parlement fit publier au plutôt un autre Arrêt, par lequel il fut défendu sous peine de la vie de tuer personne; il ordonna seulement qu'on se saisît des coupables & qu'on les mît entre les mains de la Justice.

Parmi les mouvemens que le Parlement se donnoit pour éteindre la faction Huguenote, les Chefs de ce parti furent informés qu'on alloit sévir en particulier contre Orléans, & contre quelques autres Villes qui s'étoient déclarées pour les Protestans. Ils crurent pouvoir arrêter ces procédures en publiant un long Mémoire, à la tête duquel il commencerent par protester de nullité de tout ce qui seroit fait pour le présent, & ils en appellerent au Roi majeur. Ils y joignirent ensuite des moyens de récusations extrêmement détaillés, dans lesquelles ils comprirent chaque Membre du Parlement & même les Procureur & Avocats généraux. *Protestans déréchef*, ajoutoient-ils à la fin de leur Mémoire, *que ce qui a été fait & sera fait par les dessusdits ou en leur présence & assistance . . . soit de nul effet & va-*

Moyens de récusations des Chefs Protestans contre le Parlement.

1562. *leur: protestans aussi de poursuivre les dessusdits recusés comme ennemis de Dieu, de la majesté du Roi & repos public pour en avoir justice.* Cet Acte étoit signé du Prince de Condé, de Coligni, de Genlis & de plusieurs autres Seigneurs. Il fut envoyé au Parlement le 18 de Juillet.

Nouvel Arrêt contre les Huguenots qui avoient pris les armes.

Cette formalité fit peu d'impression sur le Parlement, & elle n'empêcha pas qu'il n'y eut un Arrêt le 27 du même mois, par lequel tous ceux qui avoient pris les armes à Orléans, à Roüen, à Lyon & ailleurs en faveur des Huguenots, furent dénoncés rebelles & ennemis du Roi & de la Couronne de France, séditieux & perturbateurs du repos public, & criminels de leze-Majesté divine & humaine : tous leurs héritages féodaux tenus & mouvans immédiatement du Roi, furent déclarés unis & incorporés au Domaine & Couronne de France, & tous leurs autres biens tant meubles qu'immeubles, acquis & confisqués au Roi; & comme on vouloit bien supposer que le Prince de Condé n'étoit pas libre & qu'il étoit comme prisonnier parmi les rebelles, il y eut le même jour un autre Arrêt, qui l'ex-

ceptoit du nombre de ceux contre lesquels on sévissoit. 1562

Quelque jours après il parut un Manifeste, par lequel le Prince se justifia aussi bien que Coligni & ses Confédérés, contre l'Arrêt du Parlement; il traita d'artifice odieux l'affectation qu'on avoit eu de ne le pas comprendre dans l'Arrêt, & il fit observer qu'on n'avoit pris cette tournure, que pour charger plus librement ses Alliés des calomnies qu'on n'osoit lui imputer.

Manifeste des Protestans.

Comme l'on comptoit avoir soin de répandre cette pièce, non-seulement en France, mais dans le Pays Etranger, & partout où il y avoit des Protestans; on s'y adressoit en particulier aux Allemans & aux Suisses, que les Triumvirs vouloient introduire dans le Royaume. On les conjuroit de se souvenir de l'ancienne gloire de leur Nation, & de ne pas s'attirer les justes reproches qu'on pourroit leur faire d'être entrés en France, & d'avoir porté les armes pour une cause injuste, pour les ennemis jurés du Roi, pour des gens dévoüés au Pape & à l'Eglise Romaine, qui avoient pris les armes contre les sujets du Roi les plus

1562. fidéles, contre un Prince du Sang & contre ceux qui n'étoient persécutés que parce qu'ils vouloient suivre & professer le pur Evangile.

Tandis que de part & d'autre on faisoit des procédures & des Manifestes, on ne négligeoit rien d'ailleurs pour se rendre redoutables par les armes. Les Catholiques après la prise de Blois, se rendirent maîtres de Tours, d'Angers, de Poitiers, & il n'y eut point de cruautés qu'ils n'exerçassent dans toutes ces Places. Après ces expéditions, ils marcherent du côté de Bourges dans le dessein d'aller ensuite à Orléans. Cette Ville étoit leur principal point de vûë; mais la présence de Condé & de Coligni qui s'y étoient jettés pour la défendre, & le soin qu'ils avoient eu de la bien pourvoir avoit fait faire de sérieuses réfléxions. Les Triumvirs, voyant que l'attaque en seroit extrêmement difficile, avoient mieux aimé commencer par s'emparer des différentes Places des environs, qui pourroient servir à bloquer Orléans de loin; ils comptoient revenir ensuite sur cette Place, dont ils espéroient s'emparer d'autant plus facilement, que les munitions & les

Les Catholiques se rendent maîtres de plusieurs Places.

vivres seroient alors considérablement diminués. 1562.

Le siége de Bourges fut plus difficile que les Triumvirs ne l'avoient cru. Les attaques furent soutenuës avec beaucoup de bravoure, & il fallut de nouveaux renforts pour vaincre la résistance des Huguenots ; & même afin de donner plus de courage aux Assiégeans, le Conseil des Triumvirs fut d'avis de faire venir le Roi, afin qu'il commandât son armée en personne. Le Roi de Navarre alla lui-même le prendre au bois de Vincennes, où il étoit alors, & il le conduisit au camp avec une nombreuse escorte de Cavalerie.

Siége de Bourges.

Les attaques recommencerent alors avec toute la vigueur possible, & les Assiégés de leur côté firent aussi la plus belle défense. Comme la longueur du siége avoit consommé beaucoup de poudre ; & que d'ailleurs on vouloit augmenter les batteries ; on fit venir de Paris un convoi de six piéces d'artillerie & de trente-six charettes chargées de poudre & de boulets. Il étoit escorté de quatre compagnies de Cavalerie de Nicolas de Lorraine Comte de Vaudemont, de Marcilli de Sipierre

1562. re, d'Artus de Cossé & de René de Lorraine Marquis d'Elbœuf, avec six Enseignes d'Infanterie.

Coligni enleve un convoi aux Catholiques.

Coligni ayant été informé du départ de ce convoi, sortit d'Orléans sur le soir avec un camp-volant de huit cens chevaux; & après avoir marché toute la nuit, il surprit l'escorte le lendemain vers Chateaudun : il la chargea avec tant de vivacité, qu'en un moment toute la Cavalerie fut dissipée; l'Infanterie qui voulut tenir bon fut taillée en piéces, & le convoi fut enlevé; mais il fut impossible à Coligni de l'emmener à Orléans, parce que tandis qu'on se battoit, les Chartiers qui le conduisoient avoient eu le tems de dételler leurs chevaux, & ils s'en étoient servis pour se sauver; de sorte que n'y ayant plus de moyen de le transporter en lieu de sûreté, Coligni prit le parti de mettre le feu aux poudres & d'encloüer le canon. Il fit dans cette action plusieurs prisonniers, parmi lesquels se trouva Trockmarton, Ambassadeur d'Angleterre, qui alloit de Paris au camp avec ce convoi.

Cette défaite fit beaucoup d'honneur à Coligni, & occasionna une grande joye dans Orléans, mais elle

fut de courte durée : on apprit presqu'en même la prise de Bourges, que d'Yvoy qui y commandoit rendit aux ennemis moyennant une composition honorable. Ce Capitaine eut pu tenir plus long-tems, mais on dit que le Duc de Guise lui fit faire des propositions si avantageuses pour lui & pour les siens, qu'il se détermina à rendre la Place, malgré les plaintes & les murmures de la garnison. Les Chefs Huguenots furent si outrés de la conduite de cet Officier, que lorsqu'il vint à Orléans pour rendre compte de sa conduite, le Prince de Condé ne voulut point le recevoir, & lui fit dire de se retirer.

1562. La Ville de Bourges est renduë par composition.

Les succès de l'armée Catholique, & surtout la présence du Roi qui étoit à la tête de ses troupes, firent beaucoup d'impression sur quantité de Seigneurs Protestans, & plusieurs de ceux qui s'étoient d'abord attachés au Prince de Condé & à Coligni, se retirerent dans leurs terres & prétexterent pour motif de leur retraite, qu'on ne pouvoit en conscience porter les armes contre son Roi, quoiqu'on le supposât mal conseillé & retenu dans une espèce de captivité. Comme il étoit

1562. important pour les Chefs du parti que cette maxime ne restât pas sans contradiction ; ils eurent soin de faire faire une consultation, qui fût capable de tranquiliser les esprits, c'est-à-dire, de les entretenir dans la révolte.

Les Synodes des Protestans autorisent la prise des armes.

La Rochefoucault qui commandoit en Saintonge pour les Protestans, assembla un Synode à Saintes, où se trouverent environ soixante Ministres : la question ayant été agitée pendant long-tems, il fut décidé que selon l'Ecriture-sainte, on pouvoit avoir recours à la force pour maintenir la liberté de conscience, & que la prise des armes, dans les circonstances où l'on se trouvoit alors, étoit juste, légitime & même nécessaire.

Cette décision qu'on eut soin de répandre, mit dans la plûpart des esprits une si grande sécurité, qu'ils parurent partout les armes à la main & commirent les plus grands excès : la plûpart des Villes du Royaume se virent exposées à leur fureur, & elles eurent le malheur d'être presqu'aussi maltraitées, lorsque les Catholiques vinrent en repousser les Huguenots. On ne peut lire qu'avec horreur le détail des cruautés qu'exercerent alor-

deux fameux Capitaines de ce tems-là, 1562.
Montluc pour les Catholiques, & le Baron des Adrets pour les Huguenots. *Tous deux*, dit Brantome, *très-braves & vaillans, tous deux fort bizarres, tous deux fort cruels.* Les gens sages des deux partis désaprouverent à la vérité la barbarie de leur conduite ; mais on se croyoit obligé de les laisser faire, & cette condescendance alloit même jusqu'à leur passer des travers qu'on auroit puni dans tout autre : *Quant à ce que vous me mandez du Baron des Adrets*, écrivoit Coligni à Soubise qui s'étoit plaint à lui de ce Capitaine, *chacun le connoît pour tel qu'il est ; mais puisqu'il a si bien servi en cette cause, il est force d'endurer un peu de ses insolences ; car il y auroit danger en lieu d'insolent de le faire devenir insensé : par quoi je suis d'avis que vous mettiez peine de l'entretenir, & d'en endurer le plus que faire se pourra.*

Pendant le cours de ces désordres, les Triumvirs qui s'étoient emparés de la Ville de Bourges, comme je viens de le dire, penserent alors à poursuivre leurs conquêtes. Enflés de leurs derniers succès, ils délibérerent de marcher enfin en droiture vers

1562. Orléans, qui étoit la Place principale des ennemis, & le lieu de la résidence de Condé & de Coligni. La plûpart des Chefs Catholiques étoient d'autant plus portés à entreprendre cette expédition, qu'ils sçavoient que les Protestans travailloient journellement à perfectionner les fortifications, & qu'en leur laissant plus de tems, ils parviendroient enfin à rendre les attaques extrêmement difficiles.

Cependant quelques Généraux qui étoient parfaitement au fait des forces que les Protestans avoient dans cette Place, représenterent qu'il falloit pour entreprendre ce siége, faire des préparatifs en artillerie & en munitions, qui employeroient plus d'un mois, & que pendant ce tems-là le parti profiteroit de leur inaction pour se fortifier non-seulement à Orléans, mais aussi dans les autres Places dont ils s'étoient emparés; ils firent observer qu'il y avoit une autre expédition à faire, dont l'exécution seroit très-facile & qui d'ailleurs seroit presque aussi avantageuse; c'étoit d'aller attaquer la Ville de Roüen, dont il étoit à propos de se rendre maître au plûtôt avant que les Anglois y fussent arri-

vés : ils ajouterent que pendant ce tems-là, on donneroit des ordres pour se pourvoir d'une forte artillerie, & de tout ce qui étoit nécessaire pour un siége de conséquence, & que lorsqu'on seroit sûr de la Ville de Roüen, on tourneroit toutes ses forces contre Orléans, & qu'alors il faudroit faire un siége qui fut mémorable dans toute la postérité. 1562.

Le Conseil des Triumvirs embrassa cet avis, & aussi-tôt l'armée Catholique partit de Bourges & marcha du côté de Roüen, où elle arriva le vingt-cinquiéme de Septèmbre; & peu après on ouvrit la tranchée : la Ville soutint les attaques avec toute la résolution possible ; & quelque avantageuses que fussent pour les Assiégés les propositions que la Reine leur fit faire pour les engager à se rendre, il les rejetterent avec une telle opiniâtreté, que le Conseil du Roi qui avoit paru jusques-là porté à la clémence, ne s'opposa plus à ce qu'on agît contre eux à toute rigueur. Ils tinrent ainsi pendant un mois entier, & repousserent avec vigueur tous les efforts des Catholiques.

L'armée Catholique marche contre Roüen.

Siége de Roüen.

On ordonna enfin un assaut général ;

1562. mais comme on étoit près de le donner, le Roi de Navarre qui s'exposoit beaucoup, fut dangéreusement blessé d'un coup de mousquet à l'épaule gauche, dont il mourut trois semaines après. La blessure de ce Prince fit différer l'assaut, mais enfin il fut donné & l'armée du Roi s'empara de la Ville. On fit un horrible carnage des Assiégés, tant sur la brêche que dans la Ville, & pendant huit jours entiers, on n'entendit parler que de massacres & de pillage.

Le Roi de Navarre y est blessé.

Prise de Roüen.

La prise de Roüen ne fut pas le seul désavantage que les Protestans eurent à essuyer, ils perdirent en même tems un renfort considérable qui leur venoit du côté de la Guyenne. Duras y avoit rassemblé environ cinq mille hommes qu'il comptoit amener au Prince de Condé; mais Montluc les ayant rencontrés près du Bourg de Vére, entre Périgueux & Sarlat, en tailla en piéces une partie & mit l'autre en fuite. Cette suite de malheurs fit concevoir de justes inquiétudes au sujet d'un autre secours, que d'Andelot amenoit d'Allemagne. La Cour qui avoit été informé de sa marche, avoit envoyé le Maréchal de Saint-

Andelot amene du secours aux Protestans.

André & le Duc de Nevers avec des troupes, pour tâcher de lui couper les passages ; mais il se conduisit avec tant d'habileté & fit une telle diligence par des chemins écartés & très-difficiles, qu'il réussit à cacher sa marche aux ennemis : il arriva heureusement à Orléans, le sixiéme de Novembre à la tête de neuf mille hommes. 1562.

Le Prince de Condé & Coligni, furent d'autant plus charmés de l'arrivée de d'Andelot, qu'ils regardoient son retour comme la seule espérance qui leur restoit, après les pertes considérables qu'ils venoient de faire; cependant ces mêmes secours ne pouvoient pas tarder à leur être extrêmement à charge, parce que l'argent commençoit à leur manquer ; il fallut donc songer au plûtôt à faire ressource. Coligni & d'Andelot proposerent de profiter de l'éloignement des troupes du Roi, pour envoyer des détachemens s'emparer des Villes voisines d'Orléans, dont le pillage pourroit servir à la paye des soldats ; mais les Ministres Huguenots qui en vouloient particuliérement aux Parisiens, firent tant par leurs instances, qu'ils déterminerent le Prince de Condé à

1562\. marcher vers Paris pour en faire le siége ; il prit donc ce parti à leur sollicitation, & crut même pouvoir exécuter facilement ce projet à la faveur des intelligences qu'il avoit dans cette Ville.

L'armée Protestante marche vers Paris.

L'entreprise n'étoit pourtant pas aussi aisée qu'il l'imaginoit ; on étoit sur ses gardes à Paris, & d'ailleurs après la prise de Roüen & la réduction de quelques Places des environs, le Roi, la Reine, le Duc de Guise & toute la Cour, au lieu de marcher vers Orléans, comme on l'avoit résolu en partant pour les dernieres expéditions, étoient revenus dans la Capitale avec une partie des troupes, & le reste avoit ordre de s'y rendre dans des tems marqués ; de sorte, qu'au premier signal on étoit sûr d'accélerer leur marche & de se mettre en état de faire une bonne défense.

Condé & Coligni s'emparent de plusieurs Places.

Le Prince de Condé & Coligni partirent donc avec leur armée pour marcher vers Paris. D'Andelot ne fut point de ce voyage, il resta avec une forte garnison pour commander dans Orléans pendant l'absence du Prince. L'armée Huguenote prit en chemin faisant Pluviers, la Ferté-Alais, Etam-

pes, Montlhéri, Dourdan, & quelques autres Places de peu de défense, qui se trouvent sur le chemin de la Beauce jusqu'à Paris. Il ne restoit plus, dit l'Auteur d'un Mémoire (a), qui parut peu après signé de la main du Prince de Condé, qu'à mettre la derniere main à la principale entreprise, lorsqu'on apprit que le Roi de Navarre blessé, comme on a dit au siége de Roüen, venoit de mourir. Cette nouvelle fut cause que Condé étant près de battre la Ville de Corbeil, fit retirer son artillerie dans l'espérance que l'état de Lieutenant général du Royaume, lui étant échu par la mort de son frere, ce seroit une occasion de terminer bientôt les querelles par 1562.

(a) Ce Mémoire est intitulé : *Discours des choses faites par Monsieur le Prince de Condé, Lieutenant général du Roi, représentant sa personne en tous ses Pays, Terres & Seigneuries, depuis son partement d'Orléans & mesmement de ce qui s'est négocié touchant la paix près la Ville de Paris, au mois de Décembre 1562.* Cette Piéce est datté du camp d'Arcueil, le 9e. de Décembre 1562, & signée *Loys de Bourbon.* C'est d'après ce Mémoire, que je vais rapporter ce qui se passa dans les différentes entrevûës de la Reine & des Protestans jusqu'à la rupture des Conférences.

1562. un bon accommodement. Le Prince fut encore confirmé dans cette idée, par l'arrivée d'un Gentilhomme qui vint le trouver de la part de la Cour pour l'inviter à une conférence.

La Reine propose des Conferences.

Lorsque le Prince se vit à deux petites lieuës de Paris, & même auprès des retranchemens des Fauxbourgs, il apprit par ses Espions que l'allarme étoit dans la Ville, & il sçut aussi qu'on ne demandoit à parlementer que pour l'amuser, & afin d'avoir le tems de se fortifier & de recevoir les secours d'Espagne & de Guyenne qui étoient près d'arriver: cependant il résolut de sacrifier ses intérêts particuliers, & de ne pas occasionner au Royaume une perte aussi considérable que le seroit le sac d'une Ville telle que Paris. Il voulut donc bien non-seulement entendre à la paix; mais même proposer, disoit-il, toutes sortes de conditions aussi avantageuses, que si lui ni ses Confédérés n'avoient jamais eu aucun sujet de se plaindre.

C'est pourquoi ayant sçu que la Reine souhaitoit que la conférence se tint auprès de Paris, dans un endroit appellé communément le Port-à-

l'Anglois, il promit de s'y rendre ; mais s'étant trouvé considérablement incommodé dans le tems même qu'il étoit près d'y arriver, il lui fut impossible d'aller plus loin ; de sorte qu'il chargea Coligni d'aller à sa place trouver la Reine, & cette Princesse de son côté envoya le Connétable auprès du Prince.

1562. Coligni va conferer avec la Reine.

Cette premiere entrevûë devint inutile par la déclaration formelle que la Reine fit à Coligni, qu'on ne souffriroit jamais en France aucun Ministre Calviniste. Les hostilités recommencerent alors, l'armée Huguenote s'approcha de Paris, & vint escarmoucher jusque sous les retranchemens des Fauxbourgs ; le dessein des Généraux étoit d'attirer les Catholiques à une action, mais ils ne firent que se montrer, & ils se retirerent aussi-tôt.

La Reine cependant fit demander une seconde conférence, & les Chefs Huguenots consentirent à l'accorder (a). Elle se tint à un moulin, distant

(a) On voit par une des additions qui furent publiées avec le Mémoire, que les Protestans s'imaginoient faire une grace en accordant des pourparlers ; ils prétendoient que le Prince de Condé leur Chef succédant,

1562. d'environ cinq cens pas du Fauxbourg Saint Marceau. La Reine y vint accompagnée du Prince de la Roche-sur-Yon, du Connétable, du Maréchal de Montmorenci & du Sieur de Gonnor. Le Prince de Condé amena avec lui l'Amiral de Coligni, Genlis, Grandmont & Esternai. Le Prince entama la conférence, par proposer que le Roi accordât à ses sujets la liberté de conscience & le libre exercice de leur religion dans tous les endroits où ils le demanderoient. Cet article accordé, le Prince s'engageoit de faire sortir aussi-tôt du Royaume les troupes Etrangeres qui s'y trouvoient, & de remettre les Places dans leur premier état : il demanda de plus qu'on procurât au plutôt, c'est-à-dire dans le terme de six mois, la tenuë d'un Concile ; & dans une note qui explique

Seçonde Conférence.

Demandes des Protestans.

disoient-ils, par le droit de sa naissance & par la réquisition des Etats dans la Charge de Lieutenant général du Royaume, pouvoit se dispenser de toutes ces démarches. *Partant*, dit le Mémoire, *au lieu de venir en conférence, il est tout clair qu'il pouvoit & peut, usant de son autorité commander à quiconques (ayant en ce Royaume) de poser les armes, & à faute de ce faire, les poursuivre comme séditieux & rebelles.*

cet article, il ajouta qu'il entendoit que le Pape n'y présideroit, ni par lui, ni par ses Légats; parce que, disoit-il, il n'y a droit divin ni humain, qui permette aux Parties d'être Juges. 1562.

Telles furent les demandes que Condé forma au nom des Protestans dans cette entrevûë; le Secrétaire d'Etat l'Aubespine, qui les avoit couchées à l'instant par écrit, les remit entre les mains de la Reine, qui les emporta pour en conférer avec le Conseil du Roi son fils, & elle promit au Prince de lui rendre réponse incessamment.

Le lendemain troisiéme de Décembre, Gonnor & l'Aubespine revinrent au camp des Huguenots avec la réponse du Conseil, qui accordoit la liberté de conscience, des prêches, & même le libre exercice de la religion nouvelle, excepté dans les Villes frontieres, & surtout dans Lyon & dans les Villes où il y auroit Cour de Parlement: le Roi demandoit aussi que les biens fussent renduës aux Eglises, & que l'on y continuât le Service divin comme auparavant; d'ailleurs le Conseil consentoit à la tenuë du Concile, & approuvoit de remettre toutes les Places Réponse du Conseil.

1562. en leur premier état si la paix se faisoit.

Replique des Protestans.

Le Prince de Condé ayant conféré sur cette réponse avec Coligni & les autres Chefs, renvoya les articles avec quelques changemens, qui donnoient lieu de croire que l'on ne tarderoit pas à voir un accommodement. Il consentit qu'il n'y eut point de prêches dans les Villes, mais il insista sur ce que du moins l'on en accordât dans les Fauxbourgs ; & en général il demanda qu'il fut permis d'exercer librement la nouvelle religion dans les endroits où on la professoit avant la prise des armes ; & qu'enfin il fut libre aux Gentilshommes hauts Justiciers, de joüir du même avantage dans leurs Maisons, tant pour eux que pour leurs Vassaux.

Condé renvoya les Députés avec cette réponse, & demanda qu'on lui fit sçavoir des nouvelles avant huit heures du soir, & il chargea Bouchavanes & Esternes d'aller à Paris, pour en rapporter la résolution de la Cour. Le Conseil du Roi répondit de façon, qu'il sembloit que tout devoit être fini : on ajouta seulement à la réponse du Prince, qu'il n'y auroit point de

prêches

prêches à Paris ni dans la Banlieuë. On consentoit à tout le reste, & on écrivit même à la fin de cette réponse, *accordé par la Reine au Conseil du Roi, tenu à Paris le 3e. jour de Décembre 1562.* 1562.

Le lendemain la Reine & le Prince de Condé, eurent au Moulin une nouvelle conférence, dans laquelle les écrits qu'on avoit envoyés de part & d'autres furent relus & approuvés, & tout parut enfin disposé à la paix; mais le Conseil du Prince ayant fait réfléxion que les articles du Traité étoient en trop petit nombre, & énoncés d'ailleurs en termes trop généraux, qui ne promettoient pas assez de sûreté pour ceux qui s'étoient engagés dans son parti, Condé fit de nouvelles demandes, ausquelles on répondit. On ne fut pas content des réponses, de sorte qu'à force d'éclaircissemens les affaires recommencerent à s'embroüiller comme auparavant.

Troisiéme Conférence.

Tout se dispose à la paix.

Rupture des négociations.

Le Prince en exposant ses sujets de plaintes, fit voir assez clairement que les Triumvirs & surtout les Guises, ne vouloient pas même tenir les articles, dont la Reine paroissoit convenir. Voici en propres termes ce qui en

1562. eſt rapporté vers la fin du Mémoire que j'ai déja cité : *Et pour preuve encore plus certaine de leur intention, ledit Seigneur Prince met en avant un fait fort étrange & toutefois véritable ; c'eſt à ſçavoir que la derniere fois qu'il plût à la Reine ſe trouver au Moulin, le Sieur de Guiſe ſçachant que ladite Dame trouvoit les articles propoſez par ledit Seigneur Prince, plus raiſonnables qu'il ne vouloit, s'avança juſqu'à lui dire, que s'il penſoit qu'elle voulût rien tenir de ce qu'elle avoit accordé, jamais il n'y conſentiroit de ſa part ; mais qu'il eſtimoit que ce qu'elle en avoit fait, étoit en intention ſeulement de ſéparer les forces dudit Seigneur Prince : puis ajouta que pour aſſurance qu'il n'en ſeroit rien tenu, lui & ceux qui étoient là, leſquels il diſoit être tous du Conſeil du Roi, lui toucheroient la main : ce qui fut fait & exécuté.*

On perdit alors toute eſpérance de paix, & l'on ſe prépara à ſe faire la guerre plus vivement que jamais. Cependant comme l'armée Huguenote commençoit à avoir de la peine à ſubſiſter autour de Paris, par les précautions qu'on avoit priſes pour lui couper les vivres, & que d'ailleurs pen-

dant les conférences, il étoit arrivé des secours à l'armée Catholique. Les Chefs Huguenots résolurent de décamper. Avant de partir, Condé voulut faire un dernier effort contre le Fauxbourg Saint Marceau; mais la défection de Genlis, un de ses meilleurs Capitaines, qui passa alors dans l'armée du Roi, ayant fait augurer qu'il auroit éventé le secret de cette entreprise, fut cause qu'on renonça à ce projet & qu'il ne fut plus fait mention que de se retirer. 1562.

L'armée Huguenote s'éloigne de Paris.

L'armée Huguenote décampa donc le dixiéme de Décembre, & prit sa route par Palaiseau & Limours, & vint camper à Saint Arnou en Beausse, où l'on resta deux jours pour réparer l'artillerie & rafraîchir les troupes. Les Triumvirs de leur côté se mirent aussi en marche & s'approcherent d'Estampes comme pour l'assiéger, mais leur dessein principal étoit de tâcher d'engager le Prince de Condé à une bataille. On délibéroit alors dans le Conseil de ce Prince sur la marche qu'on devoit tenir; plusieurs furent d'avis d'aller droit attaquer la Ville de Chartres, où l'on sçavoit qu'il y avoit une abondante provision de

1562. vivres : le Prince de Condé rejetta cet avis, & représenta que cette Place ayant été renforcée depuis peu d'une nombreuse garnison, il y auroit de l'imprudence à vouloir faire quelque tentative, surtout dans le tems qu'on avoit à se précautionner d'un autre part contre l'armée ennemie qui les cotoyoit de si près : il proposa au contraire de rebrousser chemin, & de profiter de l'absence des Triumvirs & de leurs troupes, pour aller fondre tout à coup sur Paris : il fit voir qu'on pourroit aisément s'emparer des retranchemens & des Fauxbourgs, qui étoient dégarnis de troupes ; qu'il seroit facile d'empêcher les Triumvirs d'y rentrer, & qu'alors l'allarme qui seroit universelle dans cette grande Ville, forceroit enfin la Cour à faire un bon parti aux Protestans, & à leur accorder les conditions les plus avantageuses.

Le Prince de Condé propose de retourner à Paris.

Coligni s'oppose.

Coligni s'opposa hautement à ce dessein, qui ne pouvoit, disoit-il, réussir que par le plus grand des hazards ; il représenta qu'il falloit supposer qu'on seroit assez heureux pour surprendre la Ville, ou du moins assez fort pour l'emporter au premier

assaut ; ce qui n'étoit pas aisé à imaginer, surtout connoissant le caractére du Maréchal de Brissac qui y commandoit, & qui n'étoit pas un homme à se laisser surprendre, ni à faire une molle défense. Il ajouta que si malheureusement on ne réussissoit pas d'abord dans cette entreprise, on se trouveroit assiégé presqu'aussi-tôt entre la Ville & l'armée royale, qui ne manqueroit pas de se rendre bientôt vers la Capitale : & que quand même les troupes du Roi ne feroient que les tenir en échec sans chercher à se battre, cela seul suffiroit pour les faire périr en peu de jours faute de vivres & d'autres secours, puisqu'alors toute communication leur seroit fermée du côté d'Orléans qui étoit leur principale ressource ; il conclut par opiner qu'il falloit actuellement ne penser qu'à se rendre au plutôt au Havre, où ils trouveroient des renforts d'Infanterie dont ils manquoient, & où ils toucheroient l'argent que l'Angleterre devoit leur faire tenir dans cette Ville. 1562.
Ce dernier article étoit d'une extrême conséquence dans les conjonctures où l'on se trouvoit.

En effet, quelque nécessaire qu'il

1562. fut alors pour l'armée Protestante d'avoir de l'Infanterie, surtout ayant affaire à des ennemis qui en avoient beaucoup, le besoin d'argent étoit encore bien plus pressant. Les Allemans qui faisoient la plus grande partie des troupes Huguenotes, se plaignoient depuis quelque tems de n'être pas payés, & il n'y avoit qu'une espérance prochaine de recevoir leur solde au plutôt qui pût les empêcher de se mutiner.

L'armée Huguenote marche du côté de Dreux.

L'avis de Coligni l'emporta, & il fut conclu qu'on marcheroit vers la Normandie. On alla d'abord du côté de Dreux, dans l'espérance de l'emporter promptement par les intelligences que Perdrier de Baubigni avoit dans cette Place : c'étoit le fils d'un riche Bourgeois de Paris, qui étant Seigneur du Château de Mazére dans la proximité de Dreux, avoit fait espérer à Condé de l'introduire dans cette Ville, par le moyen des liaisons qu'il y entretenoit. L'entreprise ne réussit point, & elle ne fit que retarder la marche des Huguenots, qui avoient eu jusques-là un jour ou deux d'avance sur l'armée Catholique. Les Triumvirs se trouvant alors à peu de

Elle est suivie par les Triumvirs.

distance de l'armée Protestante, déciderent dans leur Conseil de ne pas la laisser marcher plus long-tems, & de saisir la premiere occasion avantageuse qui se présenteroit pour leur livrer bataille. 1562.

Le seiziéme de Décembre, l'armée Huguenote alla camper à Ablye, & le lendemain à Galardon & ensuite au Village d'Ormói, où elle fut bientôt suivie par l'armée Catholique, qui vint enfin camper à une lieuë d'un Village appellé Néron, où étoit logé Coligni : ce Seigneur alla le soir trouver le Prince à Ormoi, pour conférer avec lui sur leurs affaires, & ils séjournerent ensemble toute la journée du lendemain. Cependant les Triumvirs qui étoient bien plus près que leurs ennemis ne pensoient, se déciderent enfin pour la bataille, & passerent dès le commencement de la nuit suivante la riviere d'Eure assez près de Dreux, sans que les Huguenots s'en apperçussent, ni même qu'ils se doutassent qu'il pût se donner si-tôt une bataille. Ce n'est pas que le Prince de Condé n'en eut quelque pressentiment; mais il n'étoit fondé que sur un rêve qu'il avoit eu la nuit précédente,

1562. dans lequel, à ce qu'il raconta, il avoit été présent à trois batailles, à chacune desquelles un des Triumvirs avoit été tué, & qu'enfin il s'en étoit donné une quatriéme dans laquelle il s'étoit vû lui-même expirant sur un tas de corps morts.

Ce songe avoit tellement frapé le Prince, qu'il se mit absolument dans la tête qu'il y auroit une action sanglante le lendemain, sa conjecture se trouva juste par l'événement; mais Coligni qui n'étoit pas homme à s'amuser à des rêveries, eut quelque chagrin de voir les conséquences qu'on en tiroit, & de ce qu'un homme d'esprit comme Théodore de Béze, qui avoit été présent au récit, paroissoit approuver les idées du Prince; il se retira donc à son quartier un peu fâché, mais toujours pleinement persuadé qu'il n'y auroit point de bataille; parce que depuis quelques jours que les Triumvirs suivoient leur armée d'assez près, il s'étoit présenté plusieurs occasions dont ils avoient paru ne vouloir point profiter.

Les Triumvirs se préparent à livrer bataille.

L'armée Catholique ayant donc passé la riviere d'Eure, s'empara des Villages qui se trouvoient aux envi-

rons, & se posta le plus avantageusement qu'il lui fut possible : tout ce mouvement se fit pendant la nuit du 18 de Décembre, & le Prince de Condé n'en fut informé que le 19 au matin, dans le tems qu'il se mettoit en marche pour continuer sa route. Ses Coureurs vinrent l'avertir alors, que ses ennemis rangés en bataille l'attendoient sur le grand chemin par où il devoit passer. Il partit cependant avec Coligni, qui l'étoit venu joindre à la tête de son avant-garde ; mais ils ne firent pas grand chemin. Aussi-tôt qu'ils furent à la vuë de l'ennemi, ils firent alte, & se mirent en bataille à la portée du canon. 1562

Le Prince de Condé voulut d'abord donner le premier, dans l'espérance d'en retirer plus d'avantage ; mais d'Andelot qui étoit venu joindre l'armée avec un détachement de Lansquenets, conseilla au Prince de passer sans combattre, s'il étoit possible, & de faire en sorte de gagner le Village de Tréon. L'ordre fut donné à l'instant, & le Connétable qui remarqua ce mouvement, fit tirer quelques volées de canon, qui emporterent des files entieres d'Arquebusiers,

1562. ce qui obligea les Réitres & toute la Cavalerie Allemande qui étoit de ce côté-là, à se retirer promptement; au reste, ils firent leur retraite en bon ordre, & allerent, sans quitter leurs rangs, gagner un vallon où ils se mirent à couvert.

Bataille de Dreux.

Le Connétable croyant d'abord que ce corps de troupes étoit en déroute, & que le Prince vouloit éviter le combat, fit avancer les Suisses avec quelques escadrons pour le suivre & ne pas le laisser échaper. Condé voyant qu'on venoit à lui fit faire une évolution, qui occasionna quelque désordre dans ses troupes; il vint néanmoins fondre avec impétuosité sur le corps de bataille des Catholiques, qu'il enfonça presqu'entiérement à la réserve des Suisses, qui après avoir plié jusqu'à sept fois, se rallierent cependant presque aussi-tôt, & combattirent toujours avec une valeur extraordinaire.

Dans le même tems que Condé chargeoit les Suisses, qui occupoient la droite du corps de bataille où commandoit le Connétable, Coligni avec son bataillon & deux Cornettes de Cavalerie Allemande, vint attaquer

sa gauche avec tant de fureur, qu'il 1562.
renversa d'abord sept ou huit Compagnies de Gens-d'armes qui la couvroient, & défit ensuite toute l'Infanterie. Le Connétable fit en vain tout ce qu'il put pour rallier ses troupes, ses efforts furent inutiles, & la frayeur fut si grande, que quelques-uns des fuyards se sauverent avec tant de diligence qu'il y en eut plusieurs qui arriverent à Paris dès le même jour, & y répandirent le bruit de la défaite entiere de l'armée Catholique.

Le Connétable est fait prisonnier.

Le Connétable courut lui-même les plus grands risques dans cette action, il eut d'abord un cheval tué sous lui; & ayant été remonté à l'instant par le Lieutenant de ses Gensd'armes qui lui donna le sien, il reçut un coup de feu dans le visage, qui sans le blesser considérablement, le mit cependant hors de combat, & il fut contraint de se rendre. Il remit son épée à un Gentilhomme Allemand, nommé Volpert Von Dersz (a), qui eut bien de la

(a) De tous les Historiens qui ont parlé de la prise du Connétable de Montmorenci, il n'y en a point qui ait dit exactement quel fut celui qui le fit prisonnier. Castelnau dit que ce fut un Gentilhomme François.

1562. peine à conserver un Prisonnier de cette conséquence; il fut à l'instant environné par une troupe de Réitres qui vouloient l'arracher de ses mains, & faire leur profit de cette prise: mais le Prince de Porcien vint faire cesser le tumulte, & écarta les Réitres qui menaçoient de tuer le Connétable.

M. de Thou en donne l'honneur à Robert Stuart de Vezines; la même chose est rapportée par l'Auteur des Mémoires de l'Amiral de Coligni. Le P. Daniel dit affirmativement, je ne sçais sur quelle autorité, que le Connétable se rendit au Sieur de Bussi. Je vais produire deux Piéces qui démontrent que nul autre que Volpert Von Dersz n'eut part à cette prise.

La premiére est un Acte par lequel l'Amiral de Coligni s'engage de donner un à-compte sur le total de la somme promise par le Connétable pour sa rançon. En voici la teneur. *Nous Gaspard de Coligni, Sr. de Châtillon-sur-Loing, Chevalier de l'Ordre du Roi, &c. promettons & nous obligeons par la présente signée de notre main & scellée du scel de nos armes à Volpert Van Dersz, Gentilhomme Allemand, sous la Cornette de Arnolt Ven-Auffel, luy payer la somme de deux mille escutz, sur & tant moins de la somme de six mille escutz qui luy a esté accordée par la prise & rançon de Mr le Connestable, laquelle somme de deux mille escutz nous luy promettons payer & faire fournir sur la frontiére de ce Royaume auparavant que les Réitres en*

La défaite & la prise de ce Général 1562.
paroissant assurer la victoire, Coligni voulut la rendre plus complette en tombant sur ce qui restoit de troupes au corps de bataille : c'étoient les Suisses qui s'étoient ralliés encore une fois & qui reçurent leurs ennemis avec toute l'intrépidité possible ; ils

partent. Fait à Orléans, ce 4e. jour d'Avril 1562. avant Paques, c'est-à-dire en 1563, selon la façon dont nous comptons aujourd'hui.

La seconde Piéce, est une Lettre que ce même Volpert Von Dersz, écrivit au Connétable un mois après l'obligation de Coligni. Cette Lettre est énoncée en ces termes : *Monseigneur, suivant ce que me promistes, lorsque je vous prins prisonnier le jour de la bataille, de vous acquieter envers moy, comme bon & vertueulx Prince, & faire ensorte que je demeurerois content & satisfait de vous ; je vous ay bien voulu faire entendre que l'on ne m'a faict promesse que de six mille escuz seullement, là où Monsr. de Rochefort en bailla neuf mil sans la vaisselle d'argent, & qui n'est si grand Seigneur que vous. Je vous prie bien humblement qu'il vous plaise n'en faire moings, & me faire délivrer ladicte somme de neuf mil escuz, avecques le payement qu'on nous doibt faire des deux moys qui nous sont deubz. Je ne veult aussi celler qu'il m'a fallu bailler pour récompense à celuy qui vous gardoit, une chaine d'or, & faire aultres fraiz : me pardonnant, s'il vous plaist, si j'ay prins*

1562. voulurent même faire un effort pour reprendre huit piéces d'artillerie dont les Huguenots s'étoient emparés ; ils étoient près de réussir, lorsqu'on fit marcher contr'eux de nouveaux escadrons de Réitres & de Cavalerie Françoise, qui les obligerent enfin à faire retraite, mais ce fut avec tout l'ordre possible, & toûjours en combattant ; de sorte qu'on ne put venir à bout que de les faire retirer, & jamais de les vaincre.

Le Duc de Guise, pendant tous ces

l'hardiesse de vous faire entendre mon intention, & là où j'aurai moyen de vous faire humble service, je m'y employerai de tout mon pouvoir. Et sur ce, Monseigneur, priant Dieu qu'il vous maintienne en vostre grandeur en bonne prospérité & santé, je me recommanderai à votre bonne grace. De Montirandel, le 25 jour de May 1563. Votre humble & affectionné serviteur, Volpert Van Dersz. Ces deux piéces se trouvent dans les Mémoires de Condé, tom. IV. pp. 332 & 354, & elles ont été copiées l'un & l'autre sur les Originaux qui sont dans le Vol. 8752 des MSS. de Béthune ; il y a dans ce même Volume une troisiéme piéce, par laquelle on voit que le Connétable n'ayant point été d'avis de donner plus que ce qu'il avoit promis dans le tems de sa prise, Volpert Von Dersz fit réponse qu'il se contenteroit de ce qui avoit été stipulé. *Ibid. pag. 497.*

mouvemens paroissoit toujours dans 1561.
une espéce d'inaction : il se contentoit d'examiner, & ne cherchoit que l'occasion favorable pour donner avec avantage ; il avoit vu prendre le Connétable sans se mettre en devoir de le secourir, parce qu'en effet il étoit trop éloigné pour le faire avec succès, & d'ailleurs il ne fut pas fâché de se trouver dans des conjonctures, qui en le débarrassant d'un rival, alloient lui donner tout l'honneur de cette journée. Ayant remarqué que le Prince de Condé avoit chargé avec toute sa Cavalerie, sans en laisser que très-peu pour la défense de son Infanterie, le Duc profita habilement de cette faute, & s'avança à la tête de quelques troupes de Gendarmerie & de Cavalerie légere pour attaquer cette Infanterie. Il se fit précéder par quatre piéces de campagne, & s'approcha ainsi au petit pas jusqu'à la portée de l'arquebuse. Aussi-tôt il fit tirer ses quatre volées de canon, & partit ensuite avec impétuosité pour tomber sur l'ennemi, qu'il chargea si rudement que tout fut bientôt mis en déroute.

Défaite des troupes Huguenotes.

D'Andelot n'avoit pu prendre part

1562. à cette journée, parce qu'il étoit malade; il avoit rapporté d'Allemagne une fiévre-quarte qui le tourmentoit depuis du tems, & malheureusement le jour de la bataille étoit son jour de fiévre; il avoit cependant voulu être témoin de ce qui se passeroit, & il s'étoit placé sur une hauteur, d'où il découvroit tout le champ de bataille. Dès les premiers mouvemens du Duc de Guise, il sembla prévoir ce qui alloit arriver, & il dit même à quelques personnes qui étoient auprès de lui : *Voici une queuë que nous aurons bien de la peine à écorcher*. Peu après lorsqu'il vit la déroute du corps que Guise venoit d'attaquer, il ne put plus se contenir; & quoiqu'il fut sans armes & vêtu seulement d'une robe fourée, il courut aux Réitres qui n'étoient poursuivis que de loin, & fit tous ses efforts pour les rallier, mais ses peines furent inutiles, & il se vit obligé lui-même de se sauver du côté de Tréon.

Pendant que le Duc de Guise étoit occupé à la défaite de l'Infanterie Huguenote; le Maréchal de Saint-André qui commandoit l'aîle droite des Catholiques, se posta de façon qu'il se

mit entre la Cavalerie de Condé qui 1562
poursuivoit les fuyards du corps de bataille, & son Infanterie qui étoit battuë par le Duc de Guise : il chargea d'abord quelques escadrons de Réitres & un bataillon de Lansquenets qu'il mit en fuite, & sans permettre aux siens de les poursuivre, il marcha en bataille à la rencontre du Prince de Condé, qui fut très-surpris de se voir assailli dans le tems qu'il se croyoit maître de tout l'avantage : il rassembla au plutôt autour de lui tout ce qu'il put ramasser de Cavalerie ; mais il ne put avoir qu'environ deux cens personnes ; le reste étoit épars dans la campagne occupé à poursuivre les fuyards & à faire des prisonniers. Il se vit donc contraint de prendre le parti de la retraite ; mais à peine eût-il fait trois cens pas, que son cheval qui avoit reçu un coup d'arquebuse à la jambe, s'arrêta tout court sans pouvoir avancer. Il étoit prêt d'en remonter un autre, lorsqu'il se vit tout à coup envelopé par un gros de Gendarmerie commandé par Damville, fils du Connétable, qui le fit prisonnier.

Le Pr. de Condé est fait prisonnier.

Le Maréchal de Saint-André passa

1562. outre, & ayant été joint par le Duc de Guise, ils partirent ensemble pour aller dissiper le reste de la Cavalerie. Ils avoient dessein de l'attaquer, avant qu'elle eût le tems de se rallier, & de courir ensuite sur ceux qui emmenoient le Connétable, afin de le tirer de leurs mains, mais ils s'en aviserent trop tard : Coligni, à la faveur d'un bois taillis, rallia une partie de la Cavalerie, dont il forma un corps d'environ treize cens hommes, & il marcha ensuite aux ennemis avec un courage intrépide.

Coligni rallie les troupes & les ramene au combat.

Il y eut alors une nouvelle action, qui fut pour le moins aussi vive que la premiere. Le Maréchal de Saint-André périt au premier choc d'un coup de pistolet, dont Baubigni, qui le haissoit personnellement, lui cassa la tête. Tout le commandement fut donc alors entiérement dévolu au Duc de Guise, qui soutint avec valeur l'attaque de Coligni. L'Amiral de son côté fit les derniers efforts pour enfoncer les troupes du Duc de Guise ; il y réussit au point, qu'une grande partie de la Cavalerie Catholique commençoit à se renverser, lorsque les vieilles bandes de l'Infanterie Françoise,

Mort du Maréchal de Saint-André.

commandées par Sébastien de Luxembourg prirent les Huguenots en flanc, & firent un feu terrible sur eux. 1562.

Coligni fait sonner la retraite.

Coligni qui avoit beaucoup moins de troupes, ne crut pas devoir tenir plus long-tems ; il fit battre aussi-tôt la retraite, & se retira en bon ordre toujours en combattant : le Duc de Guise le poursuivit pendant quelque tems ; mais la nuit étant survenuë, on fut obligé de cesser tout combat. Coligni s'en alla à la Neuville, & sauva avec lui une partie des bagages & de l'artillerie, à la réserve de quatre piéces de campagne. Le Duc de Guise resta ainsi maître du champ de bataille, c'est ce qui fait qu'on lui accorde l'honneur de la victoire ; car d'ailleurs il y eut assez d'égalité dans les différens avantages, que les deux armées remporterent l'une sur l'autre, avec cette différence néanmoins que dans le nombre des morts, les Catholiques perdirent beaucoup plus de personnes de distinction que les Calvinistes.

Coligni propose de retourner le lendemain à l'ennemi.

Coligni dès le même jour, après avoir laissé reposer ses troupes pendant quelques heures, leur proposa de retourner au combat le lendemain du grand matin ; il leur représenta

1562. qu'elles ne manqueroient pas de vaincre, parce que l'armée ennemie avoit perdu les meilleurs de ses principaux Chefs, par la prise du Connétable & la mort du Maréchal de Saint-André; que toute la Cavalerie Catholique étoit presque en déroute, & qu'enfin les Suisses qui faisoient la force principale des Triumvirs, avoient été extrêmement maltraités; en effet, indépendamment du nombre considérable des morts & des blessés, ils avoient encore perdu onze de leurs meilleurs Capitaines.

Tous les Officiers des Réitres convinrent que le projet de l'Amiral leur feroit beaucoup d'honneur & répareroit les pertes qu'ils avoient pu faire; mais en même tems ils alléguerent l'impossibilité dans laquelle ils étoient de rien entreprendre pour le présent. Les troupes étoient presque renduës de fatigues; d'ailleurs la plus grande partie de leurs chevaux étoient blessés ou dessolés; & enfin la plûpart des soldats avoient perdu leurs armes, & ceux qui les avoient conservées ne pouvoient point s'en servir, parcequ'ils n'avoient plus ni poudre, ni plomb. Coligni fut donc obligé de renoncer

à donner une nouvelle attaque : mais le lendemain ſon armée s'étant trouvé renforcée par les débris des troupes Huguenotes, qui étoient venus s'y rendre pendant la nuit, il mit ſon armée en bataille à quelque diſtance de la Neuville, & y reſta près d'une heure, ſans doute pour faire voir à ſes ennemis que la défaite de l'armée Proteſtante n'étoit pas ſi complette qu'on le penſoit, & auſſi pour raſſembler ceux de ſes gens qui étoient encore diſperſés de part & d'autre ; il partit enſuite & prit le chemin de Gallardon, où il fit enfoüir une groſſe coulevrine dont le Duc de Guiſe s'empara peu après. De-là Coligni marcha du côté de Dangeau, où toute l'armée d'un commun conſentement, lui déféra le commandement général en l'abſence du Prince de Condé, qui étoit entre les mains des Catholiques.

1561.

Coligni ſe préſente en bataille aux Catholiques.

Coligni eſt nommé Généraliſſime des troupes Huguenotes.

Ce Prince fut traité par le Duc de Guiſe, avec tous les égards dus à ſa naiſſance & à ſa valeur ; & quoiqu'on eût un ſoin extrême de le bien garder, on ne négligea rien de tout ce qui pouvoit d'ailleurs contribuer à adoucir l'amertume de ſa ſituation. Les Huguenots eurent les mêmes attentions pour

1562. le Connétable ; mais ce ne fut que lorsqu'on l'eût placé en lieu de sûreté ; car jusques-là on le traita avec assez peu de ménagement, du moins par rapport à la route qu'on lui fit faire ; car quoiqu'il fut fort âgé & même blessé, on le fit marcher jour & nuit jusqu'à Orléans. La peur qu'on avoit que les Catholiques ne tentassent de le reprendre, avoit déterminé Coligni à faire partir au plutôt un détachement de Cavalerie pour conduire ce Seigneur à Orléans, où il fut remis entre les mains de la Princesse de Condé sa niéce.

Coligni fait conduire le Connétable à Orléans.

Cependant Coligni avec ses troupes, continua sa route par la Beauce, & s'empara en passant de la petite Ville de Puiset ; il se rendit ensuite à Patay, où il séjourna deux jours : il en partit le troisiéme, & prit un détour pour aller surprendre des troupes qu'il avoit appris qu'on envoyoit à Blois, il leur donna la chasse & les poursuivit jusqu'à Freteval dans le Vendomois : il revint ensuite à Beaugenci, où il arriva vers la fin de l'année dans le dessein d'y faire rétablir le Pont sur la Loire, & de mettre ses troupes en quartier d'hyver dans la

Coligni marche en Sologne & dans le Berry.

Sologne & le Berry. Il avoit pris ce parti sur les avis qu'il avoit reçus que le Duc de Guise devoit y envoyer des troupes, afin qu'elles fussent plus à portée d'Orléans, dont ce Duc avoit résolu de faire le siége.

Le deuxiéme jour de Janvier, Coligni alla attaquer Celles en Berri, où l'on sçavoit que les Ecclésiastiques des environs s'étoient retirés, & y avoient transporté l'argenterie de leurs Eglises, comme dans un lieu de sûreté; cette Place ne tint pas long-tems, & les Huguenots y firent un butin considérable; toute l'argenterie des Eglises fut fonduë, & l'on en tira dequoi appaiser un peu les Allemans, que l'on faisoit attendre depuis long-tems après ce qui leur étoit dû.

1563.

Prise de Celles en Berri.

Cependant le Duc de Guise, qui avoit été mandé à la Cour peu après la bataille, étoit venu y rendre compte de tout ce qui s'y étoit passé. Ce fut à Ramboüillet, où le Roi & la Reine étoient alors, que le Duc de Guise, après avoir fait l'éloge des Officiers Catholiques qui s'étoient distingués dans l'armée du Roi, parla aussi très-obligeamment du Prince de Condé & de Coligni, & donna beaucoup de

1563. loüanges à la valeur du premier, & à la sagesse & à la prudence du second. Il fut nommé par le Roi Généralissime des troupes Royales, & dèslors il fit tous les préparatifs nécessaires pour suivre Coligni au plutôt, & tâcher ensuite de se rendre maître d'Orléans, qui étoit toujours la Place principale des Huguenots.

Coligni pourvoit à la défense d'Orléans.

Coligni de son côté ne négligea rien pour mettre cette Place en état de défense; il écrivit à d'Andelot & le chargea du soin de faire réparer les fortifications. Ce Seigneur s'en acquitta avec toute la diligence & le succès possible, par les secours d'un Gentilhomme nommé Paz de Feuquieres, très-habile dans l'art de fortifier les Places; il fit ensuite la revûë de ses troupes, dont le nombre & surtout la bonne volonté le rassurerent contre les entreprises des Catholiques. Coligni s'y rendit peu après; il passa par Montrichard & par Romorantin & s'arrêta à Gergeau, dont la Rochefoucault s'étoit emparé. Il conduisit ensuite ses troupes à Sulli, Place sur la Loire au-dessus de Gergeau, & vint enfin à Orléans avec toutes ses troupes. Ce fut-là qu'on tint un grand Conseil

Conseil avec les Chefs Huguenots, 1563.
pour délibérer sur ce qu'il y avoit à faire.

Il fut résolu que dès qu'on sçauroit que le Duc de Guise se disposeroit à venir à Orléans, l'Amiral conduiroit les troupes Allemandes en Normandie pour les y faire subsister, & en même tems pour y recevoir les secours d'hommes & d'argent que la Reine d'Angleterre avoit envoyés au Havre. Les Réitres cependant ne se soucioient pas trop de sortir d'Orléans; mais dès qu'on leur eut parlé d'argent, & que d'ailleurs on leur eut fait espérer le pillage des Villes Catholiques de la riche Province de Normandie, ils se déterminerent à marcher. On fut informé alors des mouvemens du Duc de Guise; ce Prince après avoir tout reglé pour le siége d'Orléans, avoit été joindre son armée qui étoit presqu'entiérement composé d'Infanterie, parce que la saison ne permettant pas encore que la campagne pût fournir de fourage, la Cavalerie avoit été mise en quartier de rafraîchissement. Il s'étoit avancé du côté d'Etampes, dont il s'étoit rendu maître aussi bien que de plusieurs autres petites Places;

Le Duc de Guise va à Orléans.

1563. & enfin après avoir passé la Loire à Baugenci, il parut à la vûë d'Orléans le cinquiéme de Février, & il établit son camp entre Olivet & Saint Aubin du côté de la Sologne.

Coligni marche en Normandie.

Dès les premieres nouvelles de la marche du Duc de Guise, Coligni se mit en devoir de suivre le projet qu'il avoit formé sur la Normandie, & comme son dessein étoit de faire beaucoup de diligence dans la route, il engagea les Allemans de laisser à Orléans leurs chariots & d'emporter seulement sur leurs chevaux les bagages les plus nécessaires. Coligni partit donc d'Orléans & passa par Gergeau; d'où il descendit dans la Beausse; il prit ensuite par Tréon & Dreux, où il ne put s'empêcher de s'arrêter pour y faire ses réfléxions sur les fautes qu'on avoit commises dans la bataille qui y avoit été donnée. Il se rendit en peu de tems vers Evreux, qu'il tenta inutilement de forcer, il fut repoussé & y perdit quelques soldats. Il se retira à S. Pierre-sur-Dive, où il abandonna au pillage différentes Eglises, ausquelles les Matelots & ceux qui voyagent ordinairement sur mer avoient beaucoup de dévotion. Le butin qu'ils

y firent ne suffit pas cependant pour contenter les Allemans, & ils recommencerent à demander hautement de l'argent. En effet, Coligni leur avoit fait espérer que ce seroit-là qu'il auroit des nouvelles certaines des Anglois; mais il avoit fait un tems si contraire & la mer avoit été tellement orageuse, qu'il n'avoit pas été possible aux vaisseaux d'Angleterre d'aborder vers la France. Il eut besoin de toute son habileté pour faire entendre raison à ses troupes & les porter à se contenter de belles paroles, en attendant qu'il fût en état de les satisfaire d'une façon plus réelle. 1563.

Cependant pour ne pas demeurer dans l'inaction, il résolut de tenter quelques entreprises, afin de trouver dans le pillage de quoi amuser des troupes toujours prêtes à se mutiner. Il détacha le Prince de Porcien avec un corps de troupes & l'envoya attaquer Pont-l'Evêque, dont ce Prince se rendit maître en peu de tems. Coligni marcha ensuite vers Honfleur, qui se garantit du pillage en fournissant abondamment aux troupes tout ce dont elles avoient besoin.

Il s'empare de Pont-l'Evêque.

Les Bourgeois de Caën, qui la plû-

1563. part étoient Huguenots, profiterent alors de la proximité de Coligni pour le prier de venir au plutôt les secourir contre des meurtriers & des voleurs: c'étoit ainsi qu'ils appelloient les soldats de la garnison, qu'on avoit été obligé d'envoyer chez eux pour les contenir. La Cour avoit conçu des soupçons sur les Assemblées qu'ils tenoient ouvertement dans les maisons particulieres pour l'exercice de leur religion; pour obvier aux inconvéniens qui auroient pu en résulter, on avoit donné le gouvernement du Château à Bailleul de Renouart, & le Marquis d'Elbeuf, frere du Duc de Guise, avoit été chargé de commander dans la Ville & de retenir les peuples dans le devoir. Les Bourgeois s'étoient assez bien comportés pendant quelque tems; mais l'arrivée des troupes Huguenotes dans leur voisinage leur ayant inspiré de la hardiesse, ils commencerent par insulter les soldats du Château; ensuite ils en vinrent aux mains, & les habitans remporterent quelques avantages; cependant comme ils trouvoient qu'il leur seroit plus commode de faire défendre leur cause par des troupes reglées, ils

Les Bourgeois de Caën demandent du secours à Coligni contre les Catholiques.

députerent vers Coligni, comme je viens de le dire, & le prierent de venir à leur ſecours. 1563.

Coligni s'en défendit d'abord ſur le peu de tems qu'il avoit à reſter dans la Province, & ſur l'obligation où il étoit de retourner à Orléans, auſſi-tôt qu'il auroit reçu l'argent qu'il attendoit d'Angleterre : il leur fit même obſerver qu'en allant attaquer le Château, il rendroit leur condition d'autant plus triſte, qu'il ne ſe croyoit pas aſſez en forces pour être en état de le prendre, & qu'ainſi tout ce qu'il entreprendroit ne feroit qu'animer de plus en plus la garniſon, qui ne manqueroit de s'en venger ſur la Ville auſſi-tôt après ſon départ : les Huguenots de Caën, loin de ſe rendre à ces repréſentations, redoublerent leurs inſtances, & conjurerent Coligni d'avoir pitié d'eux, & de tenter du moins de les ſoulager dans leur ſituation. Il ſe rendit enfin à leurs ſollicitations & chargea de Vauldrai de Moui de ſe tranſporter à Caën avec ſa Compagnie & quelques Arquebuſiers à cheval, afin d'aider les habitans à ſe défendre. Le Gouverneur du Château voyant arriver des troupes, commença

1563. faut ; elle étoit si haute, que les soldats avoient besoin pour y monter de doubler leurs échelles & de reprendre haleine plusieurs fois, & lorsqu'ils y étoient arrivés ils ne pouvoient entrer que l'un après l'autre.

Cependant cette seule brêche effraya les Assiégés, & Renouard, qui commandoit sous le Marquis d'Elbeuf qui étoit incommodé alors, se retira aussi-tôt dans le dernier retranchement, soit que cette attaque à laquelle il ne s'attendoit pas, lui eût fait perdre courage, soit aussi parce qu'il se méfioit des dispositions de ses soldats. La capitulation suivit de près, & il fut réglé que le Marquis d'Elbeuf & Renouart, seroient renvoyés libres & avec les marques d'honneur ; que la garnison sortiroit avec armes & bagages ; qu'on représenteroit de bonne-foi tous les deniers royaux, & qu'enfin quelques Bourgeois qui avoient occasionné des meurtres & des séditions seroient remis entre les mains de l'Amiral pour en faire justice. Ces articles ayant été arrêtés de part & d'autre, la Place fut livrée aux troupes Protestantes.

Reddition de la Place.

Il y eut beaucoup d'Officiers qui

prétendirent que Coligni n'auroit pas 1563.
dû accepter la capitulation, parce que dans l'état où les choses se trouvoient, il auroit forcé les ennemis à se rendre à discrétion, & que dans ce cas il se seroit rendu maître du Marquis d'Elbeuf, dont la prise auroit été d'une grande conséquence pour la délivrance du Prince de Condé; mais l'Amiral ne crut pas devoir pousser les choses à toute rigueur, & les conjonctures embarrassantes dans lesquelles il se trouva alors, l'empêcherent de profiter de tous ses avantages.

Il avoit appris dès le commencement du siége de Caën, que le Duc de Guise avoit été assassiné devant Orléans: peu après il se répandit différens bruits au sujet de ce meurtre; Coligni fut informé que l'assassin le chargeoit, aussi bien que plusieurs autres de ses Confédérés. Ces nouvelles le déterminerent à régler au plutôt les affaires qu'il avoit à finir en Normandie, afin de retourner promptement à Orléans, où sa présence étoit nécessaire pour détruire les soupçons qu'on avoit formés sur son compte, & aussi pour empêcher qu'il ne se conclut rien de désavantageux à ceux

1563. de son parti, en cas que la mort du Duc de Guise déterminât la Cour à penser à la paix.

Coligni sçavoit que la Reine ne vouloit point la guerre, il y avoit assez paru par les différentes conférences qu'elle avoit demandées jusqu'alors pour tâcher d'en venir à un accommodement. On voyoit même que, malgré les grands préparatifs qu'on avoit faits pour réduire Orléans, cette Princesse ne désespéroit pas de réussir à concilier les différens partis, elle avoit voulu que la Cour s'approchât de cette Place en même tems que l'armée, & elle avoit eu soin de faire conduire avec elle le Prince de Condé, afin qu'il fût à portée de participer aux négociations qu'elle vouloit entamer.

En effet, dès son arrivée à Blois, elle avoit communiqué au Prince le dessein qu'elle avoit de demander aux Huguenots que le Connétable & lui conférassent ensemble pour tâcher de terminer la guerre; les articles préliminaires avoient été envoyés à Coligni, qui de son côté avoit dressé à ce sujet un Mémoire, sur les précautions qu'on devoit prendre en général de

part & d'autre pour l'entrevûë que 1563.
l'on proposoit. Coligni étoit encore à Orléans dans ce tems-là, & l'on fut très-étonné lorsqu'on apprit que sans s'embarrasser du consentement qu'il avoit paru donner aux propositions qu'on avoit faites pour un accommodement, il étoit parti subitement avec des troupes pour passer en Normandie.

Voici ce que la Reine en écrivit au Sieur de Gonnor, aussi-tôt qu'elle fut informée du départ de Coligni. *Monsieur de Gonnor: à l'heure que l'Admiral devoit envoyer Boucart & Esternai ici pour parler au Prince de Condé, & que nous envoyions le S. d'Oisel & l'Evêque de Limoges pour parler au Connétable, ledit Admiral est parti, & s'en va avec quatre mille chevaux qu'il a en Normandie, si bien que nous ne savons plus où nous en sommes, sinon que M. de Guise va demain au matin assaillir le portereau d'Orléans & le Pont; s'il le prend ce que Dieu veuille, je crois qu'il y en aura qui se repentiront d'être partis, & connoîtront qu'il ne fait pas bon se moquer de son Roy, &c.*

Le départ de Coligni ayant donc détruit toutes les idées de paix, on

1563. Duc de Guise se mit en devoir de battre Orléans. Il fit pousser les attaques avec beaucoup de vivacité, les Assiégés de leur côté firent aussi une vigoureuse défense sous les ordres de d'Andelot; cependant malgré la valeur & les soins de ce Général, les troupes du Roi eurent des avantages considérables par la faute des Allemans, qui abandonnerent un poste qui leur avoit été confié.

Siége d'Orléans.

Le Duc de Guise est assassiné.

Le Duc de Guise fit de nouveaux progrès les jours suivans, & il s'attendoit enfin à être bien-tôt maître de la Place, lorsqu'il fut malheureusement assassiné le soir du dix-huitiéme de Février, dans le tems qu'il s'en retournoit à son quartier, après avoir donné ses ordres pour l'attaque du lendemain. L'assassin se sauva aussi-tôt dans les bois, & comme il étoit monté à l'avantage, il échapa à ceux qui le poursuivoient. Cependant après avoir couru pendant toute la nuit, il s'égara de façon que croyant le lendemain être bien loin du camp du Roi, il se trouva le matin au Pont d'Olivet près de l'armée Catholique; son cheval n'étant plus en état d'aller, & lui-même se sentant accablé de fatigue,

il se retira à l'écart dans une grange pour y prendre quelque repos; mais comme on avoit répandu du monde de tous côtés pour tâcher de le découvrir, Seurre un des Secrétaires du Duc de Guise, l'arrêta sur de simples soupçons & l'amena au camp. Dès le premier interrogatoire il avoüa son crime, & lorsqu'on l'interrogea sur ses complices, il accusa Coligni, Théodore de Beze & Brion, & il ajouta qu'il conjecturoit que la Rochefoucault étoit aussi de ce complot. Il se retracta ensuite au sujet de Théodore de Beze, & continua à accuser Coligni; peu après il se contredit, & revint encore à le charger; enfin il varia tant de fois dans ses dépositions, qu'on ne sçut plus à quoi s'en tenir.

1565.

L'assassin est arrêté.

Il accuse Coligni.

Cependant malgré toutes ces variations, les dépositions du criminel firent une terrible impression dans le Public, & la plûpart ne balancerent point à regarder Coligni comme coupable, parce qu'on sçavoit la haine qu'il portoit au Duc de Guise, & que d'ailleurs on apprit par les dépositions qu'il avoit eu quelque relation particuliere avec l'accusé. Comme ceci forme un trait important dans la

1563. vie de Coligni, je crois qu'il est à propos d'en parler un peu en détail, afin qu'on soit en état de juger si les soupçons formés contre l'Amiral, étoient bien ou mal fondés.

Quel étoit l'assassin du Duc de Guise.

L'assassin du Duc de Guise s'appelloit Jean Poltrot Sieur de Meré, âgé alors de 25 à 26 ans: c'étoit un Gentilhomme d'Angoûmois de la Seigneurie d'Aubeterre, qui avoit été élevé d'abord parmi les Pages de François Bouchard, Baron d'Aubeterre. Ce Gentilhomme avoit embrassé avec beaucoup d'ardeur la Religion Protestante, il avoit même pris les armes pour la défendre, & s'étoit attaché à M. de Soubise, sous qui il avoit servi dans les dernieres guerres. Irrité des succès du Duc de Guise, il avoit formé la résolution de le tuer, & il étoit connu dans le parti pour un homme qui s'étoit dévoüé à exécuter cet assassinat à quelque prix que ce fût. Il s'étoit même déclaré hautement à ce sujet, lorsqu'après le siége de Roüen où le Roi de Navarre fut tué, il dit en apprenant la mort de ce Prince: *Ce n'est pas assez, il faut encore immoler une plus grande Victime*; & quand on lui demanda quelle elle étoit: *C'est*,

Dispositions de Poltrot à l'égard du

répondit-il, *le grand Guise;* & en même tems levant le bras droit : *Voilà le bras*, s'écria-t-il, *qui fera le coup & mettra fin à nos maux.* Il parloit ainsi en toutes circonstances où il s'agissoit de ce Prince, de sorte que Soubize ni les autres Seigneurs ne pouvoient ignorer ses dispositions; cependant on prétend qu'ils ne croyoient rien de ce que Poltrot avançoit; parce qu'il n'étoit pas probable qu'un homme, qui auroit eu la volonté d'exécuter un pareil dessein, eût pu avoir le front de le publier.

1563.
Duc de Guise.

Quelque tems après la bataille de Dreux, Soubize qui étoit occupé à Lyon, voulant sçavoir des nouvelles certaines de cette action, sur laquelle les relations particulieres étoient trop partagées pour qu'on pût s'y arrêter, donna une Lettre à Poltrot pour la rendre à l'Amiral, & lui demander les éclaircissemens qu'il souhaitoit; il recommanda en même tems le Gentilhomme porteur de sa Lettre, comme un bon Officier qui désiroit de bien servir la religion. Coligni étoit alors dans le Berri où il faisoit le siége de Celles, ce fut-là que Poltrot lui rendit le paquet dont Soubize l'avoit

Soubize envoye Poltrot à l'Amiral de Coligni.

1563. chargé. Coligni après avoir lû la Lettre, dit à Poltrot : *C'est Mr. de Soubize qui m'escrit, & me mande comme vous avez grande envie de bien servir la religion, vous soyez le bien venu, servez-là donc bien.* Poltrot alla ensuite à Orléans, où Coligni étant de retour après l'expédition de Celles, il résolut d'employer cet Officier sur le témoignage que Feuquieres lui rendit que c'étoit un homme adroit & intelligent : il lui donna la commission d'aller au camp ennemi pour sçavoir ce qui s'y passoit, & en même tems il lui fit présent de vingt écus, ausquels il en ajouta cent autres quelque tems après, afin qu'il eût dequoi se bien monter.

Coligni le charge d'aller à la découverte du camp ennemi.

Poltrot vint donc à l'armée royale, & alla trouver le Duc de Guise au Château de Corney, où ce Prince avoit pris son logement. Il se présenta à ce Général comme un homme qui ayant reconnu les abus de la Religion prétenduë réformée, avoit résolu de la quitter pour embrasser la véritable & se dévoüer au service de Dieu & de son Roi. Le Duc de Guise qui étoit naturellement bon & affable, fit un accueïl très-gracieux à ce jeune Offi-

Poltrot feint de prendre parti dans les troupes de Guise.

cier, & recommanda à ses Fourriers de le bien loger. Il l'admit même à sa table, & Brantome rapporte qu'étant à dîner chez le Duc de Guise, il vit arriver Poltrot qui vint un peu tard. Le Duc lui ayant demandé s'il avoit dîné, & Poltrot ayant répondu que non, on s'empressa de lui faire place, & eut sa part pendant le repas des amitiés & des politesses que le Prince faisoit à tous ceux qui avoient l'honneur de manger avec lui. Cette circonstance, quoique peu intéressante par elle-même, mérite, ce me semble, d'être rapportée, pour faire connoître l'empire du fanatisme sur ceux qui ont le malheur d'en être obsédés. Poltrot quoique comblé des bontés du Prince, persista toujours dans le détestable dessein de l'assassiner. 1563.

Il accompagna souvent, dit Brantome, *Mr. de Guise avec tous nous autres de son logis jusques au Portereau, où tous les jours mondit Seigneur alloit, & pour ce cherchoit toujours l'occasion opportune jusques à celle qu'il trouva, où il fit le coup; car elle étoit fort aisée, d'autant que le soir que mondit Seigneur tournoit, il s'en venoit seul avec son Ecuyer, ou un autre, & cette fois avoit avec lui Mr. de*

1563. *Rostaing, & venoit passer l'eau du Pont (a) de St. Mémin dans un petit bateau qui l'attendoit tous les soirs, & ainsi passoit avec deux chevaux & s'en alloit à son logis qui étoit assez loin.* Poltrot qui avoit remarqué sur ce chemin une espéce de carrefour propre à exécuter son dessein, s'y étoit rendu le soir du dix-huitiéme de Février, monté sur un cheval d'Espagne, excellent coureur. Dès que l'assassin entendit la trompette qui annonçoit le retour du Duc de Guise, il descendit de cheval & se prépara par la priere à faire son coup. Théodore de Béze rapportant ce fait dans son histoire Ecclésiastique, représente Poltrot *ému d'un mouvement secret, & priant Dieu très-ardemment qu'il lui fit la grace de lui changer le vouloir, si ce qu'il vouloit faire lui étoit désagréable, ou bien qu'il lui donnât constance & assez de force pour tuer ce Tyran, & par ce moyen délivrer Orléans de destruction & tout le Royaume d'une si malheureuse tyrannie.* Ce fut après cette *ardente priere*, que s'étant approché du Duc de Guise dans le

(a) Ce Pont étoit alors impratiquable, parce que les Huguenots en avoient rompu une Arche.

tems qu'il passoit, il lui tira par-derriere de cinq à six pas, un coup de pistolet chargé de trois balles, dont le Prince eut l'épaule droite fracassée. On crut d'abord que sa blessure n'étoit pas mortelle ; mais comme les balles étoient empoisonnées, il fut bientôt attaqué d'une fiévre violente qui l'emporta peu de jours après : il mourut le jour des Cendres 24 de Février.

1563. Poltrot assassine le Duc de Guise.

Dans les rélations qui furent publiées quelque tems après cet assassinat, il est remarqué que Poltrot ne fut pas pris le lendemain au matin, comme le rapportent plusieurs Historiens. Il courut toute la nuit, & s'étant égaré, comme je l'ai dit, il ne fit que tournoyer & se trouva le matin au Village de Loiret, il en partit aussitôt & courut encore toute la journée, & soit que la tête lui eût tournée, ou que les troupes répanduës dans divers quartiers l'obligeassent de s'éloigner des routes ordinaires, il se perdit une seconde fois ; & croyant toujours s'éloigner beaucoup, toutes ses courses n'aboutirent qu'à le ramener près de l'armée Royale. La lassitude de son cheval ne lui permettant plus de se

1563. remettre en marche, il s'arrêta dans une Ferme où il fut pris le Samedi 20 de Février. Il avoüa son crime presqu'aussi-tôt, & en dit assez pour qu'il ne fût pas besoin de faire de longues procédures; mais comme on vouloit sçavoir quels étoient ses complices, la Reine ordonna qu'il seroit conduit au Camp de S. Hilaire près de S. Memin, pour y être interrogé.

Il est arrêté & confesse son crime.

Interrogatoire de Poltrot.

Poltrot comparut donc le Dimanche vingt-uniéme Février, en présence de la Reine, du Cardinal de Bourbon, du Duc d'Etampes, du Prince de Mantouë, du Comte de Gruyeres, des Sieurs de Martigues, de Sansac, de Sipierre, de Losse & de l'Evêque de Limoges, qui étoient tous du Conseil du Roi; ce fut-là qu'il fut interrogé sur le fait, sur les circonstances, & en général sur tout ce qui pourroit avoir trait à cet assassinat.

Réponses de Poltrot.

Il répondit que M. de Soubise étant à Orléans avec le Prince de Condé, au mois de Juillet dernier, il étoit venu l'y trouver; que Feuquieres & Brion l'avoient présenté à l'Amiral de Coligni, qui l'avoit engagé à tuer le Duc de Guise, & qu'il l'avoit refusé; qu'étant venu à Lyon avec M. de Sou-

bise, il y étoit resté jusqu'après la bataille de Dreux; qu'alors l'Amiral l'ayant redemandé à M. de Soubise, il étoit venu le trouver à Celles dans le tems qu'il en faisoit le siége: qu'étant ensuite revenu avec l'Amiral à Orléans, ce Seigneur lui avoit encore proposé l'assassinat du Duc de Guise; & qu'il y avoit enfin consenti, après y avoir été vivement exhorté par Théodore de Beze & un autre Ministre: il ajouta qu'ayant reçu de l'argent, il étoit venu vers le Duc de Guise, & s'étoit présenté à lui comme un homme qui se repentoit de porter les armes pour la cause des Protestans, & qui vouloit se consacrer au service du Roi; que la vûë du Duc de Guise & la bonté avec laquelle ce Prince l'avoit reçu, avoient excité dans son ame un vif repentir de l'action qu'il méditoit, & qu'en conséquence il étoit revenu au plutôt à Orléans trouver l'Amiral, pour le prier de le dispenser de commettre ce crime; que Théodore de Beze qui étoit présent, lui avoit parlé encore une fois avec beaucoup de vivacité pour l'encourager à cette entreprise; que ce Ministre lui avoit représenté qu'il auroit la 1563.

1563. gloire d'ôter un tyran de ce monde; & que par cette action généreuse, il gagneroit le Paradis, s'il mouroit pour une telle cause.

Poltrot parla ensuite de la Rochefoucault, mais il ne le chargea pas directement; il dit seulement qu'il conjecturoit que ce Seigneur sçavoit quelque chose de ce dessein, parce que l'ayant vu à Villefranche près de la Ville de Celles, dans le tems qu'il venoit trouver l'Amiral, il en fut reçu avec de grandes démonstrations d'amitié, & que ce Seigneur lui dit qu'*il étoit le bien venu*; à l'égard du Prince de Condé, de d'Andelot & de Soubise, il déclara qu'ils n'avoient rien sçu du projet qu'il méditoit.

Ensuite adressant la parole à la Reine, il lui dit de prendre garde à elle, parce que les Protestans l'accusoient de les avoir trahis, & qu'ils étoient terriblement animés contr'elle: il ajouta qu'il y avoit plusieurs assassins, tant à la suite de la Cour que dans le camp qui étoient envoyés par Coligni; mais que cependant il n'avoit pas entendu nommer les personnes qu'il vouloit faire tuer; qu'il lui avoit seulement entendu dire en général,

qu'après s'être défait du Duc de Guise, il feroit traiter de même tous ceux qui voudroient commander l'armée du Roi; qu'il y avoit entr'autres six ou sept Chevaliers de l'Ordre qu'il étoit nécessaire de faire mourir; qu'on en vouloit principalement au Duc de Montpensier & au Sieur de Sansac; Poltrot observa par rapport à ce dernier article, qu'il ne parloit pas de ce complot comme le sçachant de Coligni, mais sur les discours qu'il avoit entendu tenir assez communément pat les Capitaines & les Soldats qui étoient à Orléans. 1563.

Il dit encore qu'il avoit vu dans le camp quatre Cavaliers bien montés, dont il lui seroit difficile de dire les noms, mais qu'il se souvenoit bien de les avoir vus chez Coligni; qu'ils s'étoient chargés d'exécuter quelques entreprises, & que Coligni lui ayant demandé la derniere fois qu'il le vit, s'il vouloit s'ouvrir à eux, il l'avoit refusé de peur d'être découvert. Il promit de les montrer, si on vouloit lui donner la liberté de se promener par le camp. Après avoir répondu à d'autres questions qu'on lui fit sur les desseins de Coligni pour cette guerre

1563. & sur les circonstances de la mort du Maréchal de Saint-André, on lui relut toutes ses réponses & il les signa.

On répand dans le camp de Coligni des copies de l'interrogatoire de Poltrot.

Les ennemis de Coligni ne manquerent pas de faire courir partout des copies de cet interrogatoire ; il y en eut même de distribuées jusque dans le camp des Huguenots, par les soins de Nogaret de la Valette (*a*), Mestre de Camp de la Cavalerie-légere sous le Duc de Guise. Cet Officier comptant par ce moyen indisposer les Allemans contre Coligni & mettre le trouble daus son armée, donna la liberté à un Gentilhomme Allemand, qu'il avoit fait prisonnier à la bataille de Dreux, à condition qu'il porteroit dans le camp de ce Général, une copie des dépositions de Poltrot.

Coligni apprit par dégré toutes ces nouvelles, dans le tems qu'il étoit occupé au siége de Caën ; il ne fut pas d'abord beaucoup émû de ce qu'on disoit dans le Public qu'il avoit trempé dans l'assassinat du Duc de Guise. Il méprisa ces rumeurs publiques &

(*a*) Jean de Nogaret, Baron de la Valette, peré du Duc d'Epernon, qui a joüé un si grand rôle sous les régnes de Henri III, Henri IV, & Louis XIII.

ne

ne les regarda que comme des bruits en l'air, qui n'avoient de fondement que dans l'inimitié qui étoit entre lui & les Guises; mais lorsque l'interrogatoire de Poltrot lui eût été remis entre les mains & qu'il eût vu le détail des dépositions, il en parut vivement offensé; il y répondit par un long Mémoire, dans lequel en rapportant en entier l'interrogatoire & les aveus de Poltrot, il joignit ses réponses à chacun des articles des dépositions: cet Ecrit signé de lui, de la Rochefoucault & de Théodore de Beze, fut porté à la Reine par un Trompette, que Coligni lui envoya avec une Lettre, dans laquelle il s'exprimoit en ces termes: 1563.

Lettre de Coligni à la Reine.

« Madame, depuis deux jours, j'ai » vu un interrogatoire qui a été fait à » un nommé Jean de Poltrot, soi-di» sant Seigneur de Merey, du 21[e]. du » mois passé, lequel confesse avoir » blessé M. de Guise, par lequel aussi » il me charge de l'avoir sollicité, ou » plutôt pressé de faire ce qu'il a fait; » & pour ce que la chose du monde » que je craindrois autant, ce seroit » que ledit Poltrot fut exécuté que » premiérement la vérité de ce fait ne

1563. » fût bien connuë ; je supplie très-
» humblement Votre Majesté, com-
» mander qu'il soit bien gardé ; & ce-
» pendant j'ai dressé quelques articles
» sur chacun des siens qui me semblent
» mériter réponse, que j'envoye à Vo-
» tre Majesté par ce Trompette ; par les-
» quels toutes personnes de bon juge-
» ment pourront à peu près être éclair-
» cis de ce qui en est ; & outre cela, je
» dis qu'il ne se trouvera point que
» j'aye jamais recherché cettui-là, ni
» autre pour faire un tel acte ; au con-
» traire, j'ai toujours empêché de tout
» mon pouvoir que telles entreprises
» ne se missent à exécution ; & cela en
» ai-je plusieurs fois tenu propos à M.
» le Cardinal de Lorraine & à Mada-
» me de Guise & à Votre Majesté,
» laquelle se peut souvenir combien
» j'ai été contrariant à cela ; réservé
» depuis cinq ou six mois en çà, que
» je n'ai fort contesté contre ceux qui
» montroient avoir telle volonté ; &
» ce a été depuis qu'il est venu des per-
» sonnes que je nommerai, quand il
» sera tems, qui disoient avoir été pra-
» tiqués pour me venir tuer ; comme
» il plaira à Votredite Majesté se sou-
» venir que je lui dis à Paris en sortant

» du Moulin où se faisoit le Parlement 1563.
» (*c'est-à-dire la Conférence.*) Ce que
» j'ai aussi dit à Mr. le Connétable, &
» néanmoins puis-je dire avec vérité,
» que de moi-même je n'ai jamais re-
» cherché, sollicité ni pratiqué per-
» sonne pour tel effet, & m'en rap-
» porterois bien à tous ceux qui ont
» vu mettre telles entreprises en avant
» devant moi, combien je m'en suis
» mocqué; & pour n'ennuyer Votre
» Majesté de plus longue Lettre, je la
» supplierai encore un coup très-hum-
» blement, commander que ledit Pol-
» trot soit bien & soigneusement gar-
» dé pour vérifier de ce fait ce qui en
» est; aussi qu'étant mené à Paris,
» comme l'on m'a dit, je craindrois
» que ceux de la Cour de Parlement le
» voulussent faire exécuter pour me
» laisser cette calomnie & imposture,
» ou bien qu'ils voulussent procéder à
» l'encontre de moi pour ce fait, ce
» qu'ils ne peuvent faire, estant mes
» Parties, & recusés comme ils sont;
» & cependant ne pensez pas que ce
» que j'en dis, soit pour regrêt que
» j'aye à la mort de M. de Guise; car
» j'estime que ce soit le plus grand bien
» qui pouvoit advenir à ce Royaume

1563. »& à l'Eglise de Dieu, & particuliérement à moi & à toute ma Maison; »& aussi, que s'il plaît à Votre Majesté, ce sera le moyen pour mettre »ce Royaume en repos, ce que tous »ceux de cette armée désirons bien de »vous faire entendre, s'il vous plaît »nous donner sûreté de ce faire, suivant ce que nous avons fait requérir, »aussi-tôt que nous avons été avertis »de la mort dudit Sieur de Guise. »Madame, je prie Dieu vous donner »en très-parfaite santé, très-heureuse »& très-longue vie. De Caën, ce 12 »de Mars 1562. (ancien stile).

Mémoire pour Coligni contre les dépositions de Poltrot.

Le Mémoire (*a*) qui étoit joint à cette Lettre, contenoit les réponses aux dépositions de Poltrot; il commençoit par une espéce d'avant-propos, dans lequel on accusoit les ennemis de Coligni d'avoir fait parler le Criminel, & d'avoir fabriqué eux-mêmes son interrogatoire & ses ré-

(*a*.) Cette Piéce est intitulée, *Réponse à l'interrogatoire qu'on dit avoir été fait à un nommé Jean de Poltrot, soi-disant Seigneur de Merey, sur la mort du feu Duc de Guise, par Monsieur de Châtillon, Admiral de France, & autres nommés audit interrogatoire.* Mém. de Condé, t. IV. p. 285. & suiv.

ponses. *Ledit Seigneur Admiral*, dit 1563.
l'Auteur du Mémoire, *ayant égard à la vérité & à son honneur, & ne pouvant attribuer telle controuvée accusation qu'aux ennemis du repos de ce Royaume, continuant en leur mauvaise volonté, qui est de ruiner entiérement ledit Seigneur Admiral avec tous ceux qui font profession de l'Evangile, en les rendant odieux à tout le monde par tels artifices & pratiques, n'a voulu faillir d'y remédier promptement, & pour cette cause sans avoir égard aux ruses & fallaces des dessusdits, & se confiant en Dieu & en sa bonne conscience, n'a fait difficulté de publier ladite confession de mot à mot, en y ajoutant ses réponses sur chacun comprins en icelle, &c.*

Entrant ensuite en matiere, Coligni répond d'abord à l'article, où il étoit fait mention d'un voyage de Poltrot à Orléans au mois de Juillet : il assure, dit-il, devant Dieu qu'il ne sçait quand Poltrot arriva à Orléans, ni quand il en partit, & qu'il ne se souvient point de l'avoir jamais vu, ni d'avoir entendu parler de lui avant le mois de Janvier dernier. Il déclare ensuite que dans ce tems, c'est-à-dire, vers la fin de Janvier, M. de Soubise

1562. lui ayant envoyé Poltrot, & Feuquieres le lui ayant présenté & recommandé comme un excellent homme de guerre, qui avoit donné des preuves de son habileté dans la campagne de Picardie, il n'avoit pas fait difficulté de l'employer en conséquence d'un rapport si favorable. Il fait observer que bien loin que Soubise eût eu le moindre dessein approchant de celui qui avoit été exécuté, ce Seigneur lui avoit mandé en lui envoyant Poltrot, de le lui renvoyer au plutôt; parce que c'étoit un homme dont les services lui étoient utiles. Coligni ne dit point pourquoi il ne le renvoya pas, & Poltrot au lieu de s'en retourner alla à Orléans.

Le voyage de ce Gentilhomme à Orléans, forma dans les dépositions un moyen assez fort contre Coligni; car Poltrot avoit assuré que ce Seigneur lui avoit commandé d'aller l'attendre à Orléans, où il devoit se rendre aussi-tôt après la prise de Celles. Coligni nia formellement d'avoir donné aucun ordre pour ce voyage; il dit qu'il lui avoit seulement permis d'y aller, parce que Poltrot assuroit y avoir affaire.

A l'égard des sollicitations, que Poltrot déposoit lui avoir été faites par Coligni pour tuer le Duc de Guise; sollicitations, ajoutoit-il, qui avoient été réitérées par Théodore de Beze & par un autre Ministre qui étoit survenu dans le tems de cette conversation, à la fin de laquelle l'Amiral le voyant déterminé lui avoit donné vingt écus; Coligni répond d'abord en niant le fait, quant à ce qui concerne les sollicitations: il s'étend ensuite, & peut-être un peu trop, sur ses dispositions à l'égard du Duc de Guise. Il assure que, *sur sa vie & sur son bonneur*, ce sont ses propres termes, *il ne se trouvera qu'il ait approuvé qu'on attentât en cette façon sur la personne d'icelui; jusques à tant qu'il a été dûment averti que ledit de Guise & le Maréchal de St. André avoient attitré certaines personnes pour tuer M. le Prince de Condé, lui, & le Seigneur d'Andelot son frere .... quoi voyant, il confesse que depuis ce tems-là, quand il a ouï-dire à quelqu'un, que s'il pouvoit il tueroit ledit Seigneur de Guise jusques en son camp, il ne s'en a détourné .... Et quant aux vingt écus .... il reconnoît être vrai qu'à son dernier retour à Or-* 1563.

1563. *léans, environ la fin de Janvier dernier, après que le Seigneur de Feuquieres lui eût dit qu'il avoit connu ledit Poltrot pour homme de ſervice; il délibera l'employer à ſçavoir des nouvelles du camp des ſuſdits ennemis, & pour cet effet lui fit délivrer vingt écus, ſans lui tenir autre langage ni propos, & ſans jamais lui faire mention de tuer ou de ne pas tuer ledit Seigneur de Guiſe.*

Théodore de Beze ajouta, pour ce qui le regardoit dans l'article de la dépoſition, que jamais il n'avoit vu ni connu, ni parlé à Poltrot, & en général il aſſura que jamais il n'avoit parlé ouvertement contre le Duc de Guiſe; qu'à la vérité, il avoit ſouvent prié Dieu ou qu'il changeât le cœur de ce Prince, ou qu'il en délivrât le Royaume; mais que cependant il ne l'avoit déſigné nommément en aucune occaſion.

Indépendamment des vingt écus dont je viens de parler, Poltrot dans la ſuite de ſon interrogatoire, avoit dépoſé qu'ayant été reçu par le Duc de Guiſe, & étant demeuré quelque tems auprès de lui, il retourna à Orléans pour s'excuſer ſur ce qu'il n'oſoit entreprendre ce qu'on exigeoit

de lui ; mais que l'Amiral & ses Ministres l'avoient encouragé, & que pour le rassurer contre la crainte qu'il avoit d'être arrêté, Coligni lui avoit donné cent écus dans un papier pour acheter un cheval, si le sien n'étoit pas assez bon pour se sauver, après avoir fait le coup. 1563.

Coligni répond, qu'il n'étoit plus à Orléans, lorsque Poltrot y revint pour faire son rapport ; de sorte que ce ne fut point à lui, mais à d'Andelot que le Déposant fit part de ce qu'il avoit découvert dans le camp du Duc de Guise ; & il avouë cependant que d'Andelot l'ayant entendu, l'envoya au plutôt sur la route qu'il avoit prise pour se rendre en Normandie, & que Poltrot l'avoit joint à un Village nommé de Neuville, à six ou sept lieuës d'Orléans ; que le Déposant étoit alors accompagné du Seigneur de Traves par ordre de d'Andelot, qui se méfiant de la sincérité du rapport de Poltrot, avoit dessein de le faire mettre aux arrêts ; Coligni rapporte qu'après l'avoir bien entendu, il jugea qu'on pouvoit cependant s'en servir très-utilement, & il lui donna alors cent écus, tant pour se mieux monter.

1563. que pour faire toutes les diligences nécessaires dans ces sortes d'affaires : il lui commanda en même tems de s'adresser en son absence à son frere d'Andelot. Coligni ajoute qu'il se souvient bien que dans cette circonstance, Poltrot s'avança jusqu'à dire qu'il seroit aisé de tuer le Duc de Guise ; mais que lui Coligni n'insista point sur cet article.

A l'égard des autres dépositions, Coligni n'y répondit que par des protestations du contraire ; ce fut aussi le parti que prirent Théodore de Beze & la Rochefoucault, par rapport aux faits qui les regardoient. Coligni termine ce Mémoire en réitérant la demande qu'il avoit faite à la Reine dans sa Lettre. Il supplie S. M. d'ordonner que Poltrot soit bien & sûrement gardé, de façon que personne n'en approche & qu'on ne cherche à l'intimider & à le suborner ; il représente que sa demande est d'autant mieux fondée, que la vérification des faits objectés, dépend de la confrontation qu'il est important de faire du Déposant avec les Accusés ; & il ajoute en finissant, que par rapport à l'instruction de ce procès, lui & ses coaccusés recusent

les Cours de Parlement & tous autres Juges qui se sont manifestement montrés leurs ennemis dans les troubles présens. Cet Ecrit est datté de Caën en Normandie, le 12 de Mars 1562. (c'est-à-dire 1563.) & signé, Châtillon, la Rochefoucault, & Th. de Beze. 1565.

Cette apologie ne fit pas beaucoup d'effet dans le Public : quelques contrariétés que l'on remarqua dans les faits avancés, entretinrent les soupçons, & l'on continua de raisonner sur cette affaire, selon qu'on se trouva affecté pour ou contre Coligni. A l'égard de la demande qu'il avoit faite qu'on gardât soigneusement Poltrot, & qu'on différât son supplice jusqu'à ce qu'il pût lui être confronté, on n'y fit nulle attention ; il y eut même une Lettre, écrite à la Reine par le Parlement, en conséquence d'une délibération de la Cour, par laquelle on prioit Sa Majesté de faire faire au plutôt justice du meurtrier du Duc de Guise : il fut même ordonné par la même délibération, qu'il seroit sursis à la pompe funébre que la Ville faisoit à l'honneur de ce Prince, jus-

1563. qu'à ce qu'on eût reçu réponse de Sa Majesté.

Cette Lettre fut écrite & envoyée le 17 Mars, & la réponse arriva le même jour. Le lendemain 18, le Parlement s'étant assemblé, il y eut un jugement définitif qui condamnoit Poltrot au même supplice, qui est décerné pour les Criminels de léze-Majesté. Comme l'Arrêt portoit qu'il subiroit auparavant la question extraordinaire, il y fut appliqué. Il retracta d'abord sa premiere confession, & nia qu'il eut conféré sur le meurtre du Duc de Guise avec Soubise, Feuquieres, Brion, Coligni & Beze : ensuite il avoüa qu'il en avoit parlé à Coligni ; & il persista constamment à décharger les autres. La vûë des tourmens affreux qu'il alloit souffrir, lui fit chercher divers moyens pour les différer. Il demanda à parler au Premier Président, & repéta les mêmes choses qu'il avoit déja dites, mais bien plus au long ; après avoir encore varié plusieurs fois, il fallut enfin partir pour le supplice.

Jugement de Poltrot.

Il fut conduit à la Gréve dans un tombereau, & là ayant été attaché sur un échafaud qui avoit été dressé vis-à-

Son supplice.

vis de l'Hôtel-de-Ville, on lui déchira 1565.
le corps en quatre endroits différens avec des tenailles ardentes; il fut ensuite tiré à quatre chevaux, & après les premieres secousses, on le détacha pour entendre encore ce qu'il auroit à dire. Ses dernieres dépositions furent aussi embarrassantes que les premieres, il dit d'abord que Coligni n'avoit point eu de part dans son crime, ensuite il l'accusa de nouveau; & non content de le charger, il ajouta que d'Andelot étoit aussi de ce complot: telles furent ses dernieres dépositions, après cela on le rattacha à la queuë des chevaux; & lorsqu'il fut entiérement démembré, on lui coupa la tête qui fut mise au bout d'une lance qu'on planta vis-à-vis l'Hôtel-de-Ville, le tronc du corps fut brûlé & les quatre membres furent attachés à quatre potences dressées hors des quatre portes principalles de la Ville.

Coligni étoit encore en Normandie, lorsque tout cela se passa. Après s'être rendu maître de Caën, il s'étoit emparé par ses Lieutenans de S. Lo, d'Avranches, de Honfleur & de quantité d'autres Places, dans lesquelles l'avidité du soldat avoit trouvé de-

1563. quoi se satisfaire : Ce fut sous les ordres de Montgommeri que se fit la plus grande partie de ces expéditions, après lesquelles l'Amiral lui conféra le commandement général de toute la Province.

Coligni part de Normandie.

Après avoir achevé de satisfaire les troupes Allemandes en leur distribuant l'argent qu'elles demandoient, Coligni partit de Caën le 14 de Mars à la tête de son armée. Il prit sa route par Falaise & se rendit à Argentan, d'où il tira une contribution de dix mille livres ; il y laissa une bonne garnison, & donna le commandement de cette Place à de Lorges, frere de Montgommeri. Il vint ensuite à Séez & de-là à Mortagne dans le Perche.

Il arrive à Orléans.

Après avoir rétabli dans ces différens endroits les affaires des Réformés, il se rendit enfin à Orléans où il trouva bien du changement ; la paix venoit d'être concluë, & en conséquence le Prince de Condé & le Connétable avoient recouvré leur liberté.

Ces deux illustres Prisonniers avoient été les principaux négociateurs du traité. Coligni sçavoit bien que le dessein de la Cour avoit été de remettre entre leurs mains la con-

clusion de cette grande affaire, & il 1563.
s'en étoit agi avant la blessure du Duc de Guise, & même avant que Coligni passât en Normandie; mais comme ce Seigneur avoit lieu de soupçonner la sincérité des dispositions de la Reine, il n'avoit pas jugé à propos de négliger les avantages qu'il espéroit retirer de son voyage en Normandie.

La mort du Duc de Guise changea absolument la face des affaires, & la Reine qui n'aimoit point la guerre, souhaita alors plus que jamais qu'il y eût un accommodement. Elle eut à ce sujet un long entretien avec Eléonore de Roye, Princesse de Condé. Leur entrevûë se fit à Saint Memin, où la Reine donna à cette Princesse les marques les plus signalées d'affection & de bienveillance : on dit même qu'elle lui fit espérer que le Prince auroit auprès du Roi, & par conséquent dans tout le Royaume le même rang que le Roi de Navarre son frere avoit eu.

La Reine cherche à faire la paix.

Il n'étoit plus besoin alors d'user de beaucoup de manége auprès du Prince de Condé, pour le déterminer à la paix; il s'ennuyoit extrêmement dans sa prison, & d'ailleurs il ne

1563. voyoit pas sans un peu de jalousie, les avantages que les armes Protestantes remportoient en son absence. On faisoit la guerre sans lui & on la faisoit bien ; Coligni d'un côté soumettoit la Normandie, d'Andelot son frere défendoit Orléans avec beaucoup de valeur, & les autres Chefs répandus dans les différentes Provinces, faisoient trembler le parti Catholique.

Le Prince de Condé parut donc plus traitable qu'il ne l'avoit encore été. Il consentit à entrer en conférence avec le Connétable. Ils furent amenés l'un & l'autre sous bonne escorte, dans un endroit appellé l'Isle-aux-bœufs, qui étoit le lieu indiqué pour l'entrevûë. Les affaires penserent se broüiller dès que le Prince ouvrit la bouche ; il proposa d'abord l'exécution de l'Edit de Janvier : le seul nom de cet Edit mit le Connétable en colere ; il s'emporta & contre l'Edit & contre le Chancelier qui en étoit l'auteur. Le Prince de Condé parla aussi très-haut de son côté, & sans la Reine qui étoit présente, toute espérance de conciliation alloit s'évanoüir. Cette Princesse raccommoda tout, elle prit à la vérité le parti du Connétable ;

Conférence à ce sujet entre le Prince de Condé & le Connétable.

mais en même tems elle fit un signe au Prince, qui lui fit comprendre qu'il lui seroit aisé d'obtenir ce qu'il souhaitoit en se relâchant sur quelques articles; il diminua un peu du ton qu'il avoit pris, & proposa pour terminer toutes choses, qu'il lui fût permis d'aller à Orléans, pour consulter les Ministres qui y étoient, tandis que le Connétable de son côté iroit au camp du Roi pour y prendre les avis du Conseil. 1563.

Le Prince de Condé eut bien de la peine avec les Ministres, ils formoient des demandes exhorbitantes, & ne vouloient point qu'on altérât aucun article de l'Edit de Janvier. Il prit le parti de ne plus conférer avec eux & de consulter uniquement la Noblesse, dont il connoissoit les dispositions. Les affaires furent bien-tôt reglées; le Prince eut en conséquence une entrevûë avec la Reine le douziéme de Mars, & la paix fut concluë le soir de ce même jour.

La paix est concluë.

Il y fut décidé que le Roi permettroit aux Seigneurs Hauts-Justiciers, l'exercice libre & public de leur Religion dans l'étenduë de leurs Seigneuries; que tous les Nobles auroient la

1563. même liberté, pour leur maison seulement, pourvu qu'ils ne demeurassent pas dans des Bourgs ou des Villes sujettes à des Hautes-Justices, excepté celles du Roi; que dans tous les Bailliages ressortissans immédiatement aux Cours de Parlement, on assigneroit aux Protestans une Ville, pour y faire l'exercice public de leur Religion; (cet article restraignoit l'Edit de Janvier, qui permettoit aux Religionnaires de tenir leurs Assemblées dans les Fauxbourgs de chaque Ville) & enfin que l'on confirmeroit aux Protestans la liberté de tenir leurs prêches & leurs assemblées dans toutes les Villes, dont ils étoient maîtres avant le 7 de Mars.

Edit de Pacification.

Ces articles convenus de part & d'autre, l'Edit suivit de près. Il fut donné à Amboise le 19e. de Mars. Après y avoir énoncé dans un grand détail les articles qui regardoient l'éxercice de la Religion; le Roi déclara de plus, qu'il pardonnoit & oublioit tout ce qui s'étoit passé, il dispensa le Prince de Condé de rendre compte des deniers royaux qu'il avoit employés pour les frais de la guerre; il dit qu'il regardoit ce Prince comme

son bon fidéle cousin & bien affectionné pour le Royaume ; le Roi ajouta qu'il reconnoissoit que les Seigneurs, les Gentilshommes, les Officiers des troupes & tous ceux enfin qui avoient suivi son parti par des motifs de religion, n'avoient rien fait qu'avec de bonnes intentions & pour le service de Sa Majesté. 1563.

C'étoit assurément beaucoup accorder de la part de la Cour, & il falloit être bien difficile pour ne pas se contenter d'un réglement aussi favorable. Cependant les zélés Protestans firent beaucoup de bruit, & blâmerent assez hautement la condescendance de Condé ; mais ce Prince qui étoit las de la guerre, l'étoit encore plus de se voir en prison ; d'ailleurs les promesses de la Reine, la vûë des plaisirs dont il pourroit joüir dans une cour extrêmement voluptueuse, où la débauche étoit presque une vertu de mode, ces différens motifs rassemblés, le déciderent absolument pour la paix. On se pressa même de la conclure, de peur que la présence de Coligni ne détruisît les arrangemens qu'on avoit pris.

Coligni est mécontent de la paix.

Ce Seigneur arriva enfin à Orléans le 23 de Mars ; il apprit avec chagrin

1563. tout ce qui venoit de se passer, mais c'étoit une affaire faite, & il étoit trop tard pour s'y opposer. Il ne put cependant s'empêcher d'exhaler sa douleur dans une assemblée des Chefs qui se tint le lendemain. « On devoit, » leur dit-il, se souvenir qu'aussi-tôt » après la prise des armes dès le com» mencement de la guerre, les Trium» virs avoient consenti au rétablisse» ment de l'Edit de Janvier. Deux de » ces Triumvirs étant morts, & le troi» siéme qui étoit prisonnier, étant une » bonne garantie pour la conservation » de la vie du Prince, qui est-ce qui » pouvoit nous empêcher d'obtenir » aujourd'hui ce qu'on avoit accordé » alors ? Puisque nous sommes tous » l'héritage de Dieu, consentir que » dans chaque Bailliage il n'y ait qu'un » endroit, où il soit permis de tenir » des Assemblées, n'est-ce pas réduire » à une très-petite portion la totalité » qui lui appartient ? n'est-ce pas céder » à nos ennemis au premier coup de » stilet & sans effusion de sang, une » victoire qu'ils ne pouvoient obtenir » que par un grand nombre de com» bats sanglans ? la Noblesse ne sçau» roit nier qu'elle n'ait été prévenuë

» dans cette guerre de religion, par les 1563.
» habitans des Bourgs & des Villes,
» & que les pauvres n'ayent donné
» l'exemple aux riches. Les Nobles,
» ajouta-t-il, ne tarderont pas à con-
» noître qu'il est beaucoup plus com-
» mode de tenir les prêches dans les
» Fauxbourgs des Villes, que dans les
» maisons particulieres de la campa-
» gnes, & d'ailleurs qui peut répondre
» que les peres & meres laissent après
» eux des enfans qui leurs ressemblent
» & qui ayent les mêmes sentimens? »

Telles étoient les raisons qu'apportoit Coligni, pour combattre l'Edit de pacification; mais le plus grand nombre souhaitoit alors trop ardemment le repos & la tranquillité, pour écouter ce qui pouvoit y être contraire. Coligni se vit donc obligé de se rendre à l'avis commun. L'Edit fut envoyé au Parlement où il fut enrégistré; la Chambre des Comptes & la Cour des Aides firent de même, & peu après il fut reçu dans toutes les Cours Souveraines du Royaume.

Comme l'Edit portoit que les Villes prises par les Huguenots seroient remises en l'obéissance du Roi, & que d'ailleurs on ne pourroit plus faire

1563. l'exercice de la Religion réformée dans les Eglises des Catholiques, les Protestans avant de rendre Orléans, célébrerent publiquement leur Cêne dans la grande Eglise de Sainte-Croix le 28 de Mars, il partirent ensuite & furent suivis par les troupes Allemandes, que le Prince de Porcien fut chargé de conduire hors du Royaume.

Le Prince de Condé présente Coligni à la Reine.

A l'égard de Coligni, sa paix fut bientôt faite avec la Reine; Condé le présenta à cette Princesse qui lui fit tout l'accuëil possible, & dans les différens entretiens qu'ils eurent ensemble sur les affaires de l'Etat, ils en conférerent avec autant d'ouverture & de franchise, que s'il n'y avoit jamais eu entr'eux le moindre sujet de division.

Après la publication de l'Edit & la reddition d'Orléans, la Cour se rendit à Saint Germain-en-Laye & de-là à Paris. Coligni resta encore quelque tems à Orléans, d'où il alla ensuite avec son frere d'Andelot prendre quelque repos dans sa belle terre de Châtillon-sur-Loin. D'ailleurs il ne se soucioit pas de paroître si-tôt à la Cour; les esprits y étoient encore

trop échauffés au sujet de l'assassinat 1563.
du Duc de Guise, dont on l'accusoit toujours malgré les défenses qu'il avoit produites pour se justifier. Ses réponses n'avoient point paru démonstratives, & il y eut des personnes, même parmi ses amis, qui l'ayant toujours cru incapable d'un crime de cette espéce, commencerent à former des soupçons, après la lecture de son Mémoire. *Cet Amiral*, dit Varillas dans sa Préface de l'histoire de Charles IX, *se défendit si mal dans son apologie sur la mort de François Duc de Guise, que les amis qu'il avoit conservés jusques-là entre les Catholiques, parce qu'ils ne le croyoient pas capable d'une action si noire, en prirent occasion de soupçonner qu'il l'avoit commise, & de l'abandonner ensuite, sur la maniere foible dont il avoit travaillé à sa propre justification, sans y être contraint, puisqu'il étoit en guerre ouverte avec ceux qui avoient fait le procès à Poltrot.*

Coligni publie une nouvelle apologie.

Coligni ne pensoit pas de même sur son Mémoire; il prétendoit que c'étoit une piéce de conviction; cependant comme il lui revenoit toujours que les bruits publiques ne lui étoient point favorables, il profita du loisir

1563. dont il jouïssoit à Châtillon pour travailler à une seconde apologie ; il la publia dans le mois de Mai, avec une préface dans laquelle on voit l'idée qu'il avoit de son premier ouvrage. Il prétend que cette Piéce *devoit bien contenter ceux qui sont de bon esprit & jugement pour la décharge dudit Seigneur Amiral ; pour le moins, qu'elle a non-seulement satisfait à tous les gens de bien & de vertu qui ont eu auparavant bonne connoissance de sa vie passée, de ses actions, & déportemens, & même combien il a toujours été véritable, &c.* Cependant il avertit ensuite, qu'ayant été informé des calomnies dont on vouloit le noircir en conséquence de l'aveu qu'il avoit fait dans ses réponses d'avoir donné de l'argent à Poltrot ; il a cru devoir exposer au public dans quelles circonstances, & pourquoi il avoit fait délivrer cet argent. C'est ce qu'il entreprit de traiter dans ce nouveau Mémoire, qui paroît mieux raisonné que le premier, & qui n'eut cependant pas plus de succès, parce que dans la chaleur où l'on étoit alors, chacun se livroit à ses préventions.

Ceux qui n'étoient pas portés à penser

penser favorablement de l'Amiral, furent encore confirmés dans leurs dispositions par les menées des Guises; ils ne cessoient d'accuser Coligni, & convertissoient en preuves tout ce qu'ils pouvoient trouver avoir trait à leur objet. On en parloit hautement chez le Roi même; & lorsque le Prince de Condé vint à Saint Germain, il fut étonné d'entendre que les conversations ne rouloient communément que sur les griefs dont on chargeoit l'Amiral. 1563.

Coligni projette de venir à la Cour.

Coligni impatienté de tout ce qui se passoit, voulut enfin faire voir qu'il n'appréhendoit pas beaucoup les mouvemens de ses ennemis, il projetta de partir pour la Cour & de venir auprès du Roi pour y occuper le rang qui lui étoit dû, comme à l'un des principaux Officiers de la Couronne. Il en écrivit à la Reine qui approuva d'abord son dessein; mais la brigue se fortifiant de jour en jour, le Prince de Condé qui étoit témoin de tout ce manége, en conféra avec la Reine & lui fit voir de quelle conséquence il étoit que Coligni ne vînt point à la Cour. La Reine fut de son avis, & le Prince en conséquence partit de S.

1563. Germain, pour aller en parler lui-même avec l'Amiral & le prier d'attendre des conjonctures plus favorables pour se présenter.

Le Pr. de Condé l'en détourne.

Coligni étoit près d'arriver à la Cour, lorsque le Prince partit pour l'en détourner, Condé le rencontra à Essone près de Fontainebleau, où il lui fit un ample détail de la situation des affaires; il lui représenta qu'indépendamment des bruits désavantageux que les Guises affectoient de favoriser, il y avoit de plus quelque conspiration contre lui, & qu'enfin les choses étoient devenuës si serieuses, que la Reine elle-même, qui venoit d'en être informée, ne se croyoit pas assez forte pour le préserver du danger, s'il osoit l'affronter. L'Amiral se rendit aux remontrances du Prince, & après avoir quelque tems conferé avec lui, il s'en retourna à Châtillon. Condé repartit pour la Cour, & amena avec lui d'Andelot à Saint Germain.

Quelques jours après le Prince remarquant avec quelle fureur la faction des Guises s'attachoit à déchirer l'Amiral, il prit hautement son parti, & protesta qu'il traiteroit comme son

ennemi personnel, quiconque oseroit 1563.
ou attaquer ce Seigneur, ou répandre de mauvais bruits sur son compte. Cette démarche fit beaucoup d'éclat, car ce fut en plein Conseil que Condé déclara ses dispositions à l'égard de l'Amiral; & afin qu'on ne pût point en imposer au Public, en supposant qu'il auroit dit bien des choses qu'il n'auroit pas dites en effet. Ce Prince avoit mis par écrit ce qu'il vouloit dire en présence de la Cour; & après qu'il en eut fait la lecture, il le déposa entre les mains de la Reine à laquelle il étoit adressé. Voici comme il s'y exprimoit:

Déclaration du Pr. de Condé en faveur de l'Amiral.

« Madame, j'ai été parler à Mr. » l'Admiral, & fait venir ici M. d'Andelot, pour en la présence du Roy » dire à Vostre Majesté que M. l'Admiral m'a asseuré, & je le croy, que » tout ce qui a esté, ou pourroit estre » ajousté, présumé, & mis en avant » contre lui sur le fait de la mort de » M. de Guyse, outre ce qu'il a confessé & fait imprimer, est faux: » qu'ayant été calomnieusement chargé par la déposition subornée de » deffunt Merey, contre lui, combien » que de droit il n'y fut obligé, étant

1563. » question d'un fait d'hostilité ; il a
» requis Votre Majesté ledit Merey
» être gardé prisonnier, jusqu'à ce
» qu'il put être confrontré avec lui, &
» proteste de sa sincérité, à faute de
» ce faire ; à quoy n'ayant été satisfait
» par l'importunité de ses ennemis cui-
» dans rendre obscure la lumiere de
» son innocence, il estime que la pro-
» testation par lui faite, lui doit servir
» envers toutes personnes de bon ju-
» gement, de suffisant témoignage,
» Arrest & Déclaration de son inno-
» cence ; parquoy il déclare qu'il a
» satisfait à sa conscience devant Dieu
» & à son devoir envers les hommes.

» Et quant à nous, c'est-à-dire, à
» moi, & à tous ceux qui ont porté
» les armes sous moy ; nous disons,
» puisque les armes ont été déclarées
» avoir été portées pour le service du
» Roy, que le fait de l'homicide mis
» en avant contre ledit Sieur Admiral,
» advenu en tems & fait d'hostilité,
» n'est justiciable, ne subjet à estre pur-
» gé par voye de Justice : car autre-
» ment ce seroit directement contre-
» venir à l'Edit de Paix & nous frustrer
» du bien d'icelui, au regard des cho-
» ses advenuës & des armes prinses

» d'une part & d'autres ; & depuis 1563.
» l'Edit de la Paix, Mr. l'Admiral
» s'offre de ſuyvir la voye de Juſtice
» par-devant Juges toutes fois non
» ſuſpects ; à la charge que ſes adver-
» ſaires auſſi, ou tenans cauſe d'eux,
» ſeront tenus ſuyvir pareilles voyes,
» pour le cas à eux impoſé chacun ſe-
» lon l'ordre du tems & gravité du
» crime. De ce, Madame, je vous fais
» très-humble requeſte, tant de la part
» de Mr. l'Admiral que de la mienne :
» déclairant que s'il y a perſonne qui
» entreprene de s'addreſſer à luy de fait
» ou de paroles, ou par autre voye
» que la ſuſdite, je lui ferai congnoiſ-
» tre que je m'en reſſentirai, tout ain-
» ſi que s'il étoit fait & addreſſé à ma
» perſonne propre, eſtant ſon amy,
» & luy oncle de ma femme de la-
» quelle j'ay pluſieurs enfans ; & en
» outre eſtant un grand Chevalier
» très-néceſſaire pour le ſervice du
» Roi : & d'autant que l'inimitié de la
» Maiſon de Guyſe à celle de Chaſtil-
» lon eſt notoire, je vous ſupplie ne
» permettre que le nom & force du
» Roy, ou couverture de la Religion
» ſoit emprunté pour favorizer aux
» querelles particulieres des uns ou

1563. » des autres ; & si ceux de la Maison » de Guyse en prétendent quelqu'une, » qu'ils la déclairent, & l'on congnoistra de quel costé sera le bon droit & » la force pour se maintenir. »

Le Maréchal de Montmorenci prend le parti de Coligni.

Ce Prince ajouta encore bien des choses en faveur de Coligni ; & lorsqu'il eut cessé de parler, le Maréchal de Montmorenci prit la parole, & dit, que puisque dans l'affaire dont il étoit question, il ne se trouvoit rien contre le service du Roi ni contre la Religion, l'intention du Connétable son pere étoit de soutenir ses neveux comme ses propres enfans, & d'employer en leur faveur tout ce qu'il avoit de crédit & de pouvoir ; qu'à son égard il étoit dans les mêmes dispositions, & qu'ainsi il protestoit tant en son nom qu'en celui de son pere & de toute sa famille, qu'il seroit toujours prêt à servir Coligni contre tous ceux qui voudroient l'attaquer.

D'Andelot parle au Conseil au nom de son frere.

D'Andelot parla ensuite & adressant la parole à la Reine, il lui dit que l'Amiral son frere avoit été sensiblement touché des conjonctures qui l'avoient empêché de se présenter à la Cour ; qu'il s'étoit flatté qu'il lui auroit été permis d'assurer leurs Majestés

de ses respects & de sa fidélité, & que d'ailleurs il auroit souhaité qu'on eût entendu dans cette auguste Compagnie, ceux qui voudroient en quelque façon le charger de la mort du Duc de Guise, & qu'on auroit jugé par ses réponses si les accusations étoient bien fondées. D'Andelot ajouta que puisqu'actuellement les Guises demandoient justice, son frere la demandoit aussi; & qu'aussi-tôt que la Cour se seroit déclarée à ce sujet, il feroit ses diligences pour informer des actions du feu Duc de Guise, & qu'*il espéroit*, ce sont ses propres termes, *par bonnes & justes preuves, faire apparoître des choses pour lesquelles, il y en avoit qui n'auroient plaisirs d'avoir été cause d'un tel remuement de mesnage*. 1563.

La Cour voyant par la disposition des esprits qu'il y avoit tout à appréhender pour la tranquillité de l'Etat, crut devoir y remédier en imposant silence aux deux parties; il y eut donc alors un Arrêt du Conseil, par lequel il fut très-expressément défendu, tant à ceux de la Maison de Guise que de Châtillon, de rien dire ni entreprendre les uns contre les autres, sous

Le Roi impose silence aux Guises & aux Colignis.

1563. peine d'être déclarés désobéissans à Sa Majesté. Le même Arrêt leur défendoit aussi de faire aucune démarche, même par la voye de la justice, jusqu'à ce que le Roi eut fait sçavoir ses ordres. Ces défenses furent aussi-tôt notifiées à Coligni, qui témoigna son obéissance en restant tranquille dans sa terre de Châtillon, où il passa quelques mois.

Le Roi redemande à la Reine d'Angleterre la restitution du Havre.

Cette grande affaire ayant été ainsi suspenduë, la Cour pensa à recouvrer le Havre, Place importante qui étoit entre les mains d'Elizabeth, Reine d'Angleterre. Cette Princesse ayant déclaré elle-même par un écrit public qu'elle ne s'étoit saisie de cette Place que pour la conserver au Roi : on la lui fit redemander, lorsque les troubles furent finis. Elizabeth parut peu disposée à rien accorder ; elle allégua pour prétexte de son refus qu'elle joüissoit de cette Ville à la place de Calais, qui selon le traité de Cateau-Cambresis, devoit lui être rendu au bout de huit ans ; & que la France ne l'ayant point satisfait à cet égard, elle retiendroit le Havre jusqu'à ce qu'on lui eût rendu justice.

La Reine la refuse.

On s'attendoit bien à un refus de sa

part; & comme il étoit fondé en raison, il fallut imaginer un moyen plausible pour déclarer la guerre : on le trouva dans l'énoncé même du traité de Cateau-Cambresis, dont une des conditions étoit que les deux Nations demeureroient en paix pendant le tems prescrit. On regarda en France comme une infraction du traité les secours que l'Angleterre avoit donnés aux Religionnaires, & en conséquence la guerre fut déclarée, & l'on disposa tout pour le siége du Havre. 1563.

On lui déclare la guerre.

Le Roi va en Normandie.

La Reine voulut que le Roi fut lui-même de cette expédition; elle partit avec lui pour la Normandie, & emmena aussi avec elle Henri Duc d'Anjou, son second fils : tous les Seigneurs se rendirent en même tems vers le Havre, & le Prince de Condé ne fit pas de difficulté d'aller servir contre la Reine d'Angleterre, malgré les obligations que le parti Huguenot avoit à cette Princesse. Coligni & d'Andelot furent plus réservés, ils se tinrent tranquillement dans leurs terres pendant tout le tems de cette expédition; ils prévoyoient sans doute qu'ils seroient obligés quelque jour d'implorer encore le secours des Anglois.

1563. Prise du Havre. On commença le siége du Havre le vingtiéme de Juillet, & la Place capitula le vingt-huit du même mois, & deux jours après elle fut entiérement évacuée. Au retour de ce siége, le Roi se rendit à Roüen, où il fut reçu avec toutes les démonstrations de la joye la plus parfaite. La Reine-mere qui par la mort du Maréchal de Saint-André & du Duc de Guise, se voyoit délivrée de deux puissans rivaux qui avoient toujours gêné son autorité, pensa alors à se la conserver toute entiere, en ôtant toute espérance de gouverner à ceux qui pouvoient encore y prétendre. Le Prince de Condé fondé sur sa naissance & sur les promesses de la Reine, demandoit à être déclaré Lieutenant Général du Royaume. Le Connétable de son côté par sa Charge & par l'ancienneté de ses services, prétendoit aussi avoir part aux affaires; la Reine prit donc le parti de se débarrasser de leurs poursuites en faisant déclarer le Roi Majeur.

Le Roi va à Roüen.

Ce Prince entroit alors dans sa quatorziéme année, tems auquel selon l'Edit de Charles V les Rois sortent de tutelle, & prennent en main le Gouvernement de leur état. Il y avoit à ce sujet un acte solemnel qui se paſ-

ſoit ordinairement au Parlement de Paris. Cependant comme la Reine ſouhaitoit que cette cérémonie ſe fît au plutôt, le Chancelier de l'Hôpital qui avoit d'ailleurs quelque mécontentement du Parlement de Paris, repreſenta à cette Princeſſe qu'elle pouvoit prendre celui de Roüen pour cette ſolemnité, parce qu'il n'y avoit aucune loi qui donnât ce droit à un Parlement plutôt qu'à un autre. 1563.

Le Roi ſe rendit donc au Parlement le 17e. du mois d'Août avec la Reine, le Duc d'Orléans, les Princes du Sang & les Seigneurs de la Cour. Après les diſcours & les cérémonies uſitées en pareille occaſion, le Roi fut déclaré Majeur, & la Reine à l'inſtant remit entre ſes mains le timon du gouvernement; mais ce Prince l'aſſura auſſi-tôt que l'adminiſtration des affaires ſeroit plus que jamais en ſon pouvoir, & il y parut bien par la ſuite.

Le Roi eſt déclaré Majeur.

De Roüen la Cour partit pour Dieppe, d'où elle prit enſuite le chemin de Paris, où le Roi avoit indiqué le jour auquel il devoit venir au Parlement pour y tenir ſon Lit-de-Juſtice; mais ce projet fut entiérement dérangé par un accident qui arriva ſur la

Départ de la Cour pour ſe rendre à Paris.

1563. route. La Reine qui voyageoit à cheval selon l'usage de ce tems-là, courut risque de la vie par une chute qu'elle fit de dessus sa haquenée, en partant de Gaillon pour aller à Vernon : cette Princesse peu allarmée de cet accident, dit que ce n'étoit rien & voulut continuer sa route, mais le mal devint plus serieux qu'elle ne pensoit, & il fallut s'arrêter à Meulan où on la saigna d'abord ; on fut même obligé ensuite de lui faire quelques incisions à la tête, & en peu de tems elle se vit en danger. Ce contre-tems dérangea le voyage, & la Cour resta à Meulan jusqu'à la parfaite guérison de cette Princesse.

Un accident arrivé à la Reine arrête la Cour à Meulan.

La Maison de Guise qui s'étoit attenduë au Lit de-Justice qui devoit se tenir à Paris, s'étoit préparée à donner un grand spectacle en y venant en corps demander justice de l'assassinat du Duc de Guise. Les Princes Lorrains s'étoient occupés pendant le mois d'Août & une partie du mois de Septembre à rassembler leurs parens & leurs amis, pour donner plus d'appareil à la Requête qu'ils vouloient présenter. Cependant malgré leurs sollicitations, ils ne purent ramasser qu'un

Nouveaux mouvemens des Lorrains au sujet de l'assassinat du Duc de Guise.

assez petit nombre de Seigneurs. La 1565.
plûpart regardoient la mort du Duc de Guise comme suffisamment vangée par le cruel supplice de Poltrot, & ils ne croyoient pas qu'il fût prudent de chercher encore à exciter de nouveaux mouvemens par des perquisitions, qui à la fin ne pouvoient qu'être aussi infructueuses qu'importunes.

La nouvelle de la blessure de la Reine, intrigua beaucoup la Maison de Guise, surtout lorsqu'on apprit qu'elle couroit risque de la vie. Toutes les démarches alloient par sa mort devenir inutiles, & d'ailleurs le Prince de Condé étant alors en situation de s'emparer de la personne du Roi, il y avoit lieu d'appréhender que les troubles ne vinssent à renaître, & que les Princes Protestans d'Allemagne qui ne manqueroient pas d'y prendre part, ne rendissent les Huguenots plus formidables que jamais.

Les Guises se rassurerent, lorsqu'ils apprirent que la Reine étoit hors d'affaire, & leur monde se trouvant rassemblé, ils délibérerent de ne point attendre le retour du Roi. Outre l'envie extrême qu'ils avoient de susciter au plutôt de l'embarras à Coligni, ils

1563. ſe trouvoient d'ailleurs dans l'obligation de ne plus uſer de remiſe, parce que quelques Seigneurs de leur Maiſon, qui étoient venus exprès à Paris, commençoient à s'y ennuyer. Le Prince de Vaudemont entr'autres étoit de ce nombre, il n'avoit conſenti de ſe rendre à Paris que par les inſtances importunes qu'on lui avoit faites pour l'y déterminer, & il menaçoit de s'en retourner, ſi l'on ne finiſſoit pas bientôt.

Les Princes Lorrains viennent trouver le Roi à Meulan.

Les Princes Lorrains prirent donc le parti d'aller à Meulan *(a)*. Ce fut là qu'ils parurent en préſence du Roi avec un appareil extrêmement lugubre, Antoine de Bourbon mere du feu

(*a*) Cette ſcéne lugubre donnée par les Guiſes, ne ſe paſſa donc point à Paris, comme l'aſſurent M. de Thou & Mézerai, & après eux le Pere Daniel qui fait accourir au Louvre une foule de Pariſiens pour être témoins de ce ſpectacle, & pour demander à grands cris que l'on vengeât la mort du zélé protecteur de la Religion. On voit par différens Actes originaux, que tout cela ſe paſſa à Meulan : il ſuffit pour le prouver de lire la réponſe qui fut jointe à la Requête ; elle eſt énoncée en ces termes : *Le Roi a permis & permet aux Supplians, pourſuivre en Juſtice pour le fait mentionné en la préſente Requête, par-devant les Juges des Pairs de France,*

Duc de Guise, marchoit à la tête de la famille, & après elle Anne d'Este, veuve de ce Prince, revêtuës l'une & l'autre de robes de deüil : elles étoient suivies des enfans du Duc & des femmes de leur suite, qui avoient le visage couvert & qui faisoient tout retentir de leurs gémissemens : cette marche étoit fermée par un certain nombre de parens les plus proches. 1563.

*Lieutenans Généraux de Sa Majesté, où la connoissance de ladite Cause appartient. Fait au Conseil privé dudit Seigneur, tenu à Nullain * le XXVI*[e]*. jour de Septembre, l'an mil cinq cens soixante-trois. Signé, de l'Aubespine.* Il est aisé de faire voir que dans cette Piéce *Nullain* est une faute, & qu'il faut y substituer *Meulan ;* parce qu'il est certain que ce fut-là que le Roi passa tout le mois de Septembre à cause de la maladie de la Reine. Ce fut de cet endroit que Sa Majesté en informa le Cardinal de Lorraine, & ce Prélat écrivant à l'Evêque de Rennes au mois d'Octobre, s'exprime en ces termes : *Je reçus hyer Lettres du Roy dattées à Meulant, le 22*[e]*. du passé ;* & lorsque le Roi voulut faire enrégistrer au Parlement son Edit touchant le port des armes, ce fut à Meulan que le Premier Président vint en conférer avec le Roi ; & enfin les Lettres de créance données aux Sieurs de Lansac, Charni & d'Oyssel, députés au Parlement pour y faire entendre les volontés du Roy, sont dattées de Meulan le

* *Mém. de Condé Tom. IV. p. 668.*

1563. Requête présenté au Roi par les Guises.

Dès qu'ils furent en présence du Roi, ils se jetterent tous à genoux & demanderent justice contre les auteurs de l'assassinat du Duc, & ils présenterent en conséquence une Requête, dans laquelle ils avoient employé les motifs les plus pressans pour obtenir ce qu'ils souhaitoient. Le Roi les écouta avec beaucoup de bonté, & il leur dit que c'étoit bien son intention de ne pas laisser impuni un si grand crime, & qu'en tems & lieu il leur rendroit justice. Le même jour la Requête fut répondu par écrit, & il fut permis aux Supplians de se pourvoir en Justice.

Difficultés pour juger le differend entre les Guises & Coligni.

Quoique l'Amiral de Coligni n'eut pas été nommément désigné dans la Requête des Guises, on voyoit bien que c'étoit à lui qu'ils en vouloient : aussi le Cardinal de Châtillon qui étoit à la Cour, déclara au nom de son frere qu'il étoit prêt de subir le

dernier jour de Septembre 1563. Il est donc certain que la Requête des Guises ayant été présenté dans le mois de Septembre, ce fait ne s'est point passé à Paris, mais à Meulan où l'indisposition de la Reine arrêta la Cour pendant tout ce mois. *Voyez les Mémoires de Condé, tome IV. pag. 591 & 668. Et tom. V. pag. 23 & 24.*

jugement ; mais il fit voir en même 1563.
tems qu'il étoit important pour lui & pour tous ceux de sa Maison, que la connoissance de cette affaire fut interdite au Parlement, que ce Seigneur avoit déja plusieurs fois recusé dans ses réponses. Le Cardinal requit donc en plein Conseil, que la connoissance de toutes les causes de sa Maison, tant civiles que criminelles, soit en demandant ou en défendant, fut ôtée à cette Cour. Sa Requête ayant été mise en délibération dans le Conseil, il fut décidé que toutes les causes concernant les Colignis, seroient évoquées à la personne du Roi & renvoyées au grand Conseil.

L'animosité avec laquelle les Guises agissoient à l'égard de Coligni, déplut alors à bien du monde : d'ailleurs l'affectation avec laquelle ils rassembloient leurs amis, faisant appréhender qu'ils ne se fissent justice eux-mêmes, un grand nombre de Gentilshommes allerent à Châtillon, & offrirent leurs épées à Coligni en cas qu'on osât lui faire quelqu'insulte : il eut la prudence d'en renvoyer une partie, en leur faisant entendre que toutes ces précautions déplairoient sûrement

Un grand nombre de Gentils-hommes prend le parti de Coligni.

1563. à la Cour ; parce que de telles assemblées sembloient toujours menacer tôt ou tard la tranquillité publique. Dès que le Roi fut de retour à Paris, Coligni prit aussi-tôt ses mesures pour faire des remontrances à Sa Majesté, sur ce que les Guises paroissant publiquement armés & avec un cortége nombreux, contrevenoient aux Edits qui avoient été publiés contre le port des armes.

Le Roi défend toute voye de fait aux Guises & aux Colignis.

Le Roi eut égard à ces représentations, & renouvella les défenses qu'il avoit déja faites aux Maisons de Guise & de Châtillon de rien entreprendre l'une contre l'autre ; & il ordonna de plus que les uns & les autres ne pourroient paroître en public avec plus de monde que celui qu'ils avoient ordinairement. Ces ordres furent d'abord également bien reçus par les deux parties, & les Guises parurent s'y soumettre d'autant plus volontiers, que les nouvelles qu'ils avoient apprises du grand nombre de Gentilshommes qui s'étoient venus offrir à Coligni, leur firent impression : ils n'imaginoient pas que ce Seigneur eut conservé tant de considération parmi la Noblesse, & ils connurent alors que leurs forces

n'étoient pas suffisantes pour l'attaquer avec quelque espérance de succès. 1563.

Mouvemens des Guises pour empêcher Coligni de paroître à la Cour.

Cependant ils ne purent pas prendre sur eux de rester long-tems tranquilles, & ils ne tarderent pas à faire de nouveaux mouvemens, à l'occasion d'une visite qu'ils sçurent que l'Amiral projettoit de rendre au Roi, dans un voyage que Sa Majesté devoit faire à Fontainebleau, Maison royale peu éloignée de Châtillon. Le Roi avant de s'y rendre, alla voir les maisons du Connétable, & il séjourna ensuite quelque tems à Nanteüil & à Monceaux. Pendant ce tems-là les Guises firent joüer différens ressorts, pour empêcher Coligni de venir à la Cour. Ils eurent soin de faire dire à la Reine que le Sr. d'Aumale alloit se rendre à Fontainebleau avec mille ou douze cens chevaux, & qu'un grand nombre de leurs amis devoient venir s'y joindre, parce qu'il étoit important pour la Maison de Guise de se précautionner contre Coligni, qui en venant à la Cour, ne manqueroit pas de chercher à y exciter du trouble.

Le projet des Guises en faisant courir ces bruits, étoit d'intimider la Reine

1563. & de l'engager à mander au plutôt à l'Amiral de ne point se présenter : en effet, cette Princesse voyant qu'on étoit menacé de nouveaux désordres, envoya au plûtôt au-devant de Coligni qui étoit déja en chemin ; mais ce fut en vain qu'on le pressa de la part de la Reine de ne point paroître à la Cour ; il continua sa route & envoya cependant avant lui une personne de confiance, pour faire à cette Princesse de respectueuses remontrances sur le deshonneur qui réjailliroit sur lui & sur sa maison, s'il lui étoit interdit pour la seconde fois de paroître en présence du Roi ; & il fit en même tems représenter qu'il étoit pour lui de la derniere conséquence, de sçavoir du Roi même quelles étoient les raisons pour lesquelles on s'intéressoit si fort à son éloignement.

Coligni se présente au Roi à Chailly.

La résolution de Coligni & la disposition des Guises, furent cause que le Roi ne resta qu'un jour à Fontainebleau, Sa Majesté en partit dès le lendemain, & alla dîner à Chailly à deux lieuës de-là. Coligni s'y rendit aussi, & eut une longue audience du Roi & de la Reine. Il dit à Leurs Majestés

qu'il les ſupplioit de trouver bon qu'il fut plus aſſidu à la Cour qu'il ne l'avoit été depuis long-tems, que ſon deſſein étoit d'y remplir les fonctions de ſa Charge, & d'y occuper le rang qu'il avoit l'honneur d'y tenir, & que d'ailleurs il croyoit que ſa préſence étoit abſolument néceſſaire, pour être plus à portée de détruire les bruits déſavantageux qu'on affectoit de répandre. 1563.

Coligni s'étendit ici fort au long ſur le compte des Guiſes, & prétendit démontrer la fauſſeté des accuſations qu'ils avoient intentées contre lui. Il rappella ce qu'il en avoit dit dans ſes Mémoires, & inſiſta en particulier ſur la demande qu'il avoit formée, qu'on gardât Poltrot afin qu'il pût lui être confronté : c'étoit en effet ce qu'il y avoit de plus fort en ſa faveur ; il ajouta que quant à la juſtice que demandoient les Guiſes, ils ne pouvoient pas ſe plaindre qu'on ne la leur eût point renduë. Poltrot avoit été condamné au même ſupplice qu'on auroit pu décerner contre un ſcélérat qui auroit aſſaſſiné ſon Roi ; d'ailleurs la pompe funébre & vraiment royale qu'on avoit obſervée aux obſeques du

Il ſe juſtifie contre les accuſations de ſes ennemis.

1563. Duc de Guiſe, devoit en quelque façon ſatisfaire la vanité de cette Maiſon. Coligni fit remarquer en paſſant, qu'il s'en falloit bien qu'on eût obſervé autant de cérémonies pour les funérailles du feu Roi François II, qui avoient été extrêmement négligées, & dont les Guiſes avoient abandonné le ſoin à d'autres pour aller ſacrifier à la fortune.

Il rappella enſuite l'Edit de pacification, & fit voir que c'étoit le violer que de chercher à exciter des troubles, en renouvellant des accuſations tant de fois & ſi ſolidement détruites. Il finit par montrer combien la conduite de ſes ennemis étoit déraiſonnable. *En effet*, diſoit-il, *tandis que dans les querelles ordinaires, on cherche communément toutes ſortes de moyens pour amener ſon adverſaire devant le Juge; les Guiſes au contraire mettent tout en uſage pour tâcher de m'éloigner de la Cour, & ſemblent n'avoir d'autre but que de me calomnier en mon abſence, afin de me faire condamner ſans qu'il me ſoit permis de me faire entendre & de produire mon moyen de défenſe.*

Coligni obtient la per- Le Roi & la Reine reçurent aſſez favorablement les remontrances de

Coligni, & il y parut par la permiſ- 1563.
ſion qu'il eut de reſter auprès de Leurs
Majeſtés. La Cour étant partie pour
ſe rendre à Paris, il s'y rendit auſſi, &
dès le lendemain de l'arrivée du Roi,
il ſe préſenta au Louvre & y fit bonne
contenance, malgré l'appareil formidable avec lequel les Guiſes affectoient de ſe montrer. Il eſt vrai que l'accueil qui lui fut fait de la part d'une grande partie de la Nobleſſe dût lui inſpirer beaucoup d'aſſurance. *Faut confeſſer*, dit l'Auteur dont je tire mon recit, *qu'il y entra avec auſſi grand honneur & notable compagnie de Seigneurs & Gentilshommes, dont aucuns volontairement le ſuivoient, les autres étoient ſortis au-devant lui, que Seigneur qui y ſoit arrivé depuis vingt ans.* C'eſt aſſurément beaucoup dire, ſurtout ſi l'on fait réfléxion au cortége qui accompagnoit ordinairement le Connétable & le feu Duc de Guiſe dans les tems de faveur.

Permission de reſter à la Cour.

Réception qu'on lui fait à la Cour.

Les Princes Lorrains furent ſi étonnés de cette réception, qu'ils ne purent être plus long-tems témoins de la gloire de Coligni; ils quitterent tous le Louvre, & allerent ſe retirer à l'Hôtel de Guiſe: pour couvrir la

1563. honte de cette retraite, leurs amis firent courir le bruit que c'étoit par amour pour la paix, que les Guises avoient quitté la Cour, où ils ne pourroient pas supporter la vûë de l'assassin de leur frere, sans faire éclater leur ressentiment, ce qui ne manqueroit pas d'exciter de nouveaux troubles dans le Royaume; ces discours ne s'accordoient cependant pas avec la protestation que fit Madame de Guise avant de partir du Louvre. Cette Princesse assura en présence de la Reine & de plusieurs Seigneurs, qu'elle ne prétendoit pas se porter partie contre l'Amiral.

Les Guises quittent le Louvre & se retirent à leur Hôtel.

La retraite des Guises fit un mauvais effet dans le monde; le Public tint à ce sujet des discours peu avantageux pour ces Princes, & ils reconnurent eux-mêmes bientôt la faute qu'ils avoient faite, en abandonnant, pour ainsi dire, le champ de bataille à leur ennemi. Ils résolurent de la réparer au plutôt en se remontrant à la Cour.

Ils reviennent loger au Louvre.

On les vit donc arriver cinq ou six jours après, mais il n'y eut que le Cardinal de Guise, Madame de Guise & le Duc de Nemours, qui vinrent reprendre leurs logemens au Louvre, les autres

resterent

resterent à leur Hôtel. La présence 1563.
des premiers réveilla les esprits, & le bruit se répandit assez publiquement, qu'on alloit renouveller les accusations contre Coligni. On disoit même que les Lorrains avoient fait venir à la Cour plusieurs Gentilshommes, qui étoient en état de suivre le procès contre l'Amiral & de déposer contre lui; mais les Guises furent trompés dans leurs espérances. Ces mêmes Gentilshommes sur les poursuites desquels ils faisoient tant de fond, vinrent de leur propre mouvement trouver la Reine, pour l'assurer que jamais ils n'avoient eu l'intention de rien avancer contre Coligni, qu'ils ne sçavoient rien de ce qu'on lui reprochoit, & qu'ainsi ils demandoient qu'on n'ajoutât aucune créance à ce qu'on avoit avancé sur leur compte.

Cette démarche déconcerta les Lorrains, qui étoient d'ailleurs assez embarrassés à cause de la déclaration que Madame de Guise avoit faite, de ne point se porter partie dans le procès contre l'Amiral. Après différentes consultations faites à ce sujet, il fut décidé que la protestation de cette Dame ne devoit point avoir lieu dans

1563. les circonstances où l'on se trouvoit, & que dans le dessein où l'on étoit de suivre toujours le procès contre Coligni, elle devoit se mettre à la tête des poursuites.

Nouvelles Requêtes contre Coligni.

Madame de Guise reprenant la qualité de Partie, présenta Requête au Parlement contre l'Amiral, & demanda que l'on procédât aux informations; mais pour toute réponse, la Cour allégua l'évocation que Sa Majesté lui avoit fait signifier. Il fallut donc retourner au Roi, & présenter encore une nouvelle Requête, par laquelle la Duchesse supplioit Sa Majesté de permettre que le procès de l'assassinat de son mari, fut examiné selon les formes ordinaires de la justice, & en conséquence d'annuller l'évocation qui avoit été faite de cette affaire au grand Conseil: *En considération*, dit-elle à la fin de sa Requête, *qu'il ne seroit rien plus inique que de bailler à un accusé de tel crime, Juges par lui demandés & poursuivis.*

Coligni fait des remontrances au Roi sur les Requêtes des Guises.

L'Amiral de son côté demanda au Roi qu'il n'eut aucun égard aux poursuites de la Duchesse de Guise; il fit voir à ce Prince que jamais Arrêt d'évocation n'avoit été accordé dans des

circonstances où elles fussent aussi né- 1563.
cessaires ; que tous les Parlemens du Royaume ayant pris parti dans les querelles de religion, ce seroient autant d'ennemis déclarés contre lui qui profiteroient de tout pour le perdre ; que d'ailleurs, ces différentes Cours étant entrées dans la ligue du Duc de Guise, il lui seroit impossible d'attaquer la mémoire de ce Prince, comme il avoit dessein de le faire en l'accusant, & en prouvant qu'il avoit pris les armes sans l'aveu de Sa Majesté & sans délibération du Conseil, & que d'ailleurs il avoit fait bien des choses au préjudice du Roi & du repos de son Royaume ; qu'ainsi étant également certain de n'obtenir dans ces Cours aucune justice pour lui & encore moins contre le Duc de Guise, il ne pouvoit que réitérer ses très-humbles demandes, pour que son Arrêt d'évocation eût entiérement son effet.

Ces différentes sollicitations mirent la Cour dans un grand embarras. On ne vouloit favoriser aucun des deux partis ; cependant il falloit les contenir l'un & l'autre, & il y avoit lieu de craindre que les esprits venant à s'aigrir, les Guises & les Colignis, qui

1563. avoient toujours une nombreuse suite de Gentilshommes, n'eussent bientôt une querelle très-serieuse si l'on n'y remédioit. On leur avoit déja ordonné aux uns & autres de ne se présenter à la Cour qu'avec leur compagnie ordinaire; mais chacun interprêtant cet ordre à sa fantaisie, il se trouvoit que cette *compagnie ordinaire* formoit un monde considérable. Le Roi prit donc le parti de régler les choses de façon qu'il n'y eut plus d'équivoque, & il leur défendit de paroître à la Cour & même dans la Ville, avec plus de quarante Gentilshommes pour toute compagnie: au reste, par rapport aux Requêtes, on n'y répondit rien, les choses resterent donc dans le même état qu'auparavant, & c'étoit ce que souhaitoit Coligni.

Le Roi défend aux Guises & aux Colignis d'avoir plus de quarante Gentilshommes à leur suite.

Il arriva dans ce même tems, c'est-à-dire, vers la fin du mois de Novembre, un accident qui pensa occasionner un grand désordre. Jacques Prevot Sieur de Charry, brave Officier qui s'étoit attaché aux Guises dans les derniers tems, & qui alors étoit au service de la Reine, fut tué sur le Pont-Saint-Michel le 30 de Novembre, par Chatelier-Portaut, Gentil-

Un Gentilhomme de Coligni tuë un Officier attaché aux Guises.

homme dévoüé aux Colignis, lequel voulut, dit-on, vanger par ce moyen la mort de son frere, que Charri avoit tué au siége de la Mirande quelques années auparavant; il y en eut qui prétendirent que cet événement étoit une suite de la haine que d'Andelot avoit conçu pour Charri *(a)*; d'autres enfin & les Guises surtout, publierent que ce fait n'étoit arrivé, qu'à cause de l'attachement que Charri avoit pour leur Maison, & ils accuserent les Colignis & l'Amiral en particulier d'en être les auteurs. 1563.

On soupçonne les Colignis d'être auteurs de ce meurtre.

Comme on sçavoit la considération que la Reine avoit pour Charri, on vint à l'instant lui annoncer l'accident qui étoit arrivé à cet Officier, & l'on ne manqua pas d'en charger les Colignis: Ces deux freres étoient alors auprès de la Reine, & se promenoient avec elle dans la salle haute du Louvre. Cette Princesse parut très-touchée de cette nouvelle, & elle dit à l'instant aux Colignis qu'ils étoient violemment soupçonnés d'avoir quelque part à ce meurtre.

(*a*) On verra dans la Vie de d'Andelot, qu'elle étoit l'occasion de sa haine contre Charri.

1563. D'Andelot parut un peu ému de ce reproche, mais l'Amiral sans se déconcerter nia le fait, & fit même voir que loin d'avoir cherché à se défaire de Charri, il s'étoit employé depuis quelques jours pour empêcher que les Sieurs de Caumont tirassent vengeance d'une espéce d'insulte qu'ils avoient reçu de cet Officier, & qu'il leur avoit même représenté qu'une telle entreprise dans les circonstances actuelles, pouvoit faire un tort infini à la Religion réformée, dont les Caumonts faisoient profession.

La Reine parut se contenter de ces raisons, & d'ailleurs l'appréhension qu'elle avoit de renouveller les anciennes querelles, l'empêcha de pousser plus loin sa curiosité. Les Guises n'agirent pas de même ; toujours animés de vengeance contre les Colignis, ils répandirent par tout que c'étoit par leur ordre qu'on avoit cherché querelle à Charri, & que ce brave Officier n'avoit été assassiné qu'à cause de l'attachement qu'on lui connoissoit pour le Duc de Guise. Ce nouveau grief fut pour eux une occasion de renouveller leurs démarches contre l'Amiral. Ils s'adresserent d'a-

bord au Prévôt des Marchands & aux Echevins, & voulurent les engager à porter leurs plaintes en Cour contre les Colignis, & à demander que du moins les armes qu'on avoit ôtées aux Bourgeois leur fussent renduës, pour les mettre en état de se défendre contre des séditieux, qui exerçoient impunément au milieu même de la Ville les violences les plus outrées. 1563.

Embarras de la Cour pour juger le différend des Guises & des Colignis.

Ces sollicitations ne firent aucun effet ; la crainte que l'on eut de se replonger dans de nouvelles broüilleries, empêcha le Conseil de Ville de rien déterminer à cet égard. Les Princes Lorrains abandonnerent donc le fait particulier du meurtre de Charri, pour reprendre leurs poursuites sur la compétence du Tribunal qui devoit connoître de l'assassinat du Duc de Guise. Cette affaire devenoit de jour en jour plus difficile à terminer. L'Amiral, comme j'ai dit, recusoit tous les Parlemens, & avoit obtenu des Lettres d'évocation, qui leur ôtoit la connoissance des affaires qui pouvoient le regarder. La Duchesse de Guise de son côté, ne vouloit point du Grand Conseil, auquel le Roi avoit

renvoyé les Parties. A l'égard du Conseil privé du Roi, Coligni en recusoit une partie & la Duchesse une autre; de sorte qu'excepté le Roi & la Reine, il ne se trouvoit plus personne pour juger ce procès.

1564. On crut trouver un tempéramment, en proposant aux Parties de recevoir pour Juges, une Cour de Parlement à leur choix, à laquelle se joindroit le Grand Conseil; mais ni les uns ni les autres ne purent convenir sur ce point. Enfin la Duchesse de Guise présenta le quatriéme de Janvier une nouvelle Requête au Roi & à la Reine, par laquelle elle concluoit à ce qu'il plût à Leurs Majestés de se charger de juger seules cette affaire, en déclarant néanmoins qu'elle persistoit dans les autres demandes formées dans toutes ses Requêtes précédentes.

La Reine, fatiguée de toutes ces sollicitations, profita de cette derniere supplique pour engager le Roi à suspendre cette affaire, en s'en réservant la connoissance pour la terminer quand il le jugeroit à propos. Il y eut en conséquence un Arrêt, qui portoit que « le Roi se voyant seul avec la Rei» ne sa mere, pour décider d'une affaire

Arrêt au sujet du différend des Guises & des Colignis.

» qui eſt de tel poids & importance, 1564.
» qui requiert l'avis & ſage conſeil
» d'un Prince plus expérimenté & de
» plus grand âge que le ſien; voulant
» auſſi obvier aux inconvéniens que
» la pourſuite de ladite affaire, faite
» en tant ſi mal à propos, pourroit
» apporter à la tranquillité de ſon
» Royaume, a de ſon propre mouve-
» ment déclaré qu'il retient à lui & à
» ſa perſonne la connoiſſance dudit
» procès, lequel de ſa pleine puiſſan-
» ce & autorité royale, & pour plu-
» ſieurs grandes & pertinentes raiſons,
» il tient en état, ſuſpens & ſurſéance
» pour tems & terme de trois ans pro-
» chains venans, ou autre tems qu'il
» plaira à Sa Majeſté, ſelon que ſes
» affaires le pourront porter, pendant
» lequel il a défendu aux Parties d'en
» faire aucune pourſuite & à tous Ju-
» ges d'en prendre connoiſſance au-
» cune; réiterant & renouvellant aux
» Parties les deffenſes cy-devant fai-
» tes, de n'attenter ni entreprendre
» l'une à l'encontre de l'autre, aucune
» choſe par voye de fait, ni ſe tra-
» vailler directement ou indirecte-
» ment durant ledit tems, ſous peine
» d'encourir l'indignation de Sa Ma-

1564. » jeſté, & être punis comme contempteurs de ſes Edits & Ordonnances. »

Cet Arrêt fut prononcé aux Parties le 5. de Janvier : la veille (c'eſt-à-dire, le jour même que la Ducheſſe de Guiſe avoit préſentée ſa derniere Requête.) Meſſieurs d'Aumale, de Guiſe & le Marquis d'Elbœuf, vinrent au Louvre dans le tems qu'on y tenoit le Conſeil. On ne les y avoit point vus depuis qu'ils s'étoient retirés à leur Hôtel, peu après l'arrivée de Coligni. Il n'y avoit eu, comme on a vu ci-deſſus, que le Cardinal de Guiſe, Madame de Guiſe & le Duc de Nemours, qui fuſſent revenus loger au Louvre, en conſéquence des mauvais bruits que leur retraite avoit occaſionnés dans le monde. Les autres s'étoient toujours tenus conſtamment éloignés de la Cour ; ils avoient cependant parlé quatre ou cinq fois au Roi & à la Reine pendant cet intervalle ; mais ils avoient choiſi pour cela des circonſtances où ils ſçavoient que l'Amiral ſeroit abſent, par exemple lorſque Leurs Majeſtés avoient été à Vêpres ou à la Meſſe dans différens endroits hors du Louvre, ce qui arrivoit aſſez ſouvent.

Le dessein des Guises dans cette visite, étoit de prendre congé du Roi & de la Reine avant de partir pour Joinville, où ils alloient tous se rendre pour y recevoir le Cardinal de Lorraine, qui étoit près d'arriver de Trente, où il avoit assisté à la conclusion du Concile qui s'y étoit tenu. On trouva beaucoup à redire à la façon dont ils se présenterent au Louvre; malgré les défenses que la Cour avoit fait signifier aux uns & aux autres, de ne paroître nulle part en armes ni avec un cortége trop nombreux: ils vinrent chez le Roi avec un appareil étonnant de Gentilhommes, à la tête desquels on voyoit même des Seigneurs de la haute Noblesse, tels étoient le Comte de Sancerre, Capitaine de cent Gentilshommes de la Maison du Roi, & le Comte de Brissac Colonel des vieilles bandes de Piémont: peut-être croyoient-ils que tout cet extérieur en imposeroit à la Cour & leur procureroit un Arrêt plus favorable que celui qui fut rendu le même jour; peut-être aussi imaginoient-ils que le Roi, en les voyant partir, ordonneroit en même tems aux Colignis de se retirer chez eux; mais ils furent trom-

1564.

Les Guises vont recevoir le Cardinal de Lorraine à son retour du Concile.

1564. pés à tous égards dans leur attente. L'Arrêt tel que je l'ai rapporté, leur fut signifié le lendemain avant leur départ, & les Colignis eurent toute liberté de paroître à la Cour.

Peu de succès des démarches du Cardinal de Lorraine contre Coligni.

Il nè tint pas au Cardinal de Lorraine que les bruits ne se réveillassent à son arrivée. Ce Prélat, loin d'être rebuté par le peu de succès que les démarches des Princes de sa Maison avoient eu contre Coligni, imagina que sa présence changeroit la face des affaires, & que ses sollicitations feroient prendre un parti qui leur seroit favorable; mais il ne tarda pas à s'appercevoir qu'il étoit inutile de rien tenter de nouveau contre Coligni, & il vit le Roi & la Reine absolument déterminés à ne rien entendre davantage sur ce différend.

Il ne fût pas plus heureux dans les mouvemens qu'il se donna pour faire publier en France le Concile de Trente, comme le Pape s'y étoit attendu: on lui fit faire des réfléxions sur le danger qu'il y auroit d'exciter une révolte de la part des Huguenots, si l'on donnoit la moindre atteinte à l'Edit de pacification; d'ailleurs, on voit par une Lettre que la Reine écri-

vit dans ce tems-là à l'Evêque de Rennes, qu'on ne pouvoit admettre les Décrets du Concile, tels que le Cardinal de Lorraine les avoit remis entre les mains du Roi. *Il s'est trouvé*, dit-elle, *des choses si contraires à l'autorité du Roi, & préjudiciables aux libertés & privilèges de l'Eglise Gallicane, qu'il a été avisé & résolu que la chose se surseoiroit à encore quelque tems.* 1564.

Ce Cardinal fut en quelque façon dédommagé par l'avantage qu'il remporta sur le Chancelier de l'Hôpital, au sujet d'un Edit qui portoit que les Religionnaires habitans des Villes, où l'exercice du protestantisme n'étoit point permis, pourroient cependant y appeller quand ils le souhaiteroient, des Ministres pour instruire leurs enfans dans la Religion réformée. Il y eut des plaintes à ce sujet de la part des Catholiques, & elles furent d'autant plus vives, que le Parlement de Dijon, auquel on avoit envoyé cet Edit pour l'homologuer, le refusa & chargea même des Députés pour venir au Conseil présenter une Requête: personne ne voulut parler de cette Requête de peur de déplaire au Chancelier; mais le Cardinal de Lorraine ne demanda pas mieux que d'en faire

Différend du Card. de Lorraine avec le Chancelier.

1564. le rapport. Ce Prélat fut fort étonné & en même tems charmé d'apprendre que l'Edit qui avoit occasionné la Requête, n'avoit point été passé au Conseil. Le Chancelier l'avoit dressé lui-même, & s'étoit contenté de le faire signer au Roi sans le communiquer à personne. Le Cardinal mit tout en rumeur à cette occasion; il prit le Chancelier à partie, & fit tant de bruit que le Magistrat dans la chaleur de la querelle s'échapa à lui dire: *Monsieur, êtes vous déja venu pour nous troubler? Je ne suis pas venu pour vous troubler*, repliqua le Cardinal en colere, *mais pour empêcher que vous ne troubliez, comme vous avez fait par le passé, belistre que vous estes.* Il parla encore long-tems avec autant de chaleur, & enfin il fit si bien, que l'Edit fut révoqué & qu'il fut fait défense au Chancelier d'en sceller aucun sans l'aveu & le consentement du Conseil.

Le Card. de Lorraine se declare pour l'Edit de pacification.

Le Cardinal auroit bien souhaité pouvoir porter le même coup à l'Edit de pacification; mais ce fin politique voyant que les conjonctures ne permettoient pas de rien entreprendre, il fut le premier à conseiller au Roi de le faire observer & de faire punir

ceux qui oseroient le violer. Coligni 1564.
& ses partisans s'étoient attendus à toute autre chose de sa part, & il y avoit même beaucoup de Catholiques sensés qui avoient appréhendé son retour, sur la connoissance qu'ils avoient de son caractére remuant : mais excepté l'altercation qu'il eut avec le Chancelier, tout se passa assez bien ; & ce qu'il y eut encore de plus heureux pour les Protestans, c'est que dans le Conseil où l'acceptation des Décrets du Concile fut proposée, il y eut une délibération particuliere, qui portoit que les Evêques iroient dans leurs Diocèses pour y faire leur devoir. Le Cardinal s'y soumit, & il partit peu après pour se rendre à Rheims, où il passa presque le reste de l'année.

Le Card. de Loraine se retire à Rheims.

Son départ fit plaisir non-seulement aux Huguenots, mais aux Catholiques même qui aimoient la paix. On fut aussi fort aise de voir les Colignis prendre le parti de visiter souvent leurs terres. On avoit lieu d'espérer que l'absence des Chefs rendroit les particuliers moins entreprenans, & que Paris joüiroit enfin, du moins pour quelque tems, d'un repos & d'une tranquillité, que l'hérésie d'une

1564. part & le zéle outré de religion d'une autre, avoient fait disparoître depuis plusieurs années.

L'éloignement du Cardinal de Lorraine & des Colignis, fit encore plus de plaisir à la Cour que partout ailleurs; il étoit alors d'autant plus nécessaire qu'ils ne résidassent point à Paris, qu'il auroit été difficile de contenir les esprits, s'il se fut élevé quelque tumulte. La Reine avoit résolu de conduire le Roi dans les différentes Provinces de son Royaume, & d'aller même passer quelque tems à la cour de Lorraine; de sorte qu'il étoit heureux pour elle, de prévoir que pendant l'absence du Souverain, il ne se passeroit rien de contraire aux arrangemens qu'on avoit eu tant de peine à prendre pour établir la paix dans la Capitale.

La Reine projette de faire voyager le Roi dans les Provinces de son Royaume.

Il y avoit déja du tems que la Reine méditoit le voyage qu'elle avoit résolu de faire faire au Roi; mais comme il y avoit encore quelques affaires à terminer avant de pouvoir s'éloigner, il fallut attendre que tout fut amené au point où elle le souhaitoit; cependant la Cour ne revint point à Paris, & depuis la fin de Janvier jusqu'au

mois d'Avril, le Roi sembla se prépa- 1564.
rer à son grand voyage, par les différens séjours qu'il fit successivement à Saint Maur-des-Fossez, à Saint Germain-en-Laye, à Monceaux, à Fontainebleau & dans d'autres endroits peu éloignés, où l'on travailla continuellement à mettre tout en état du côté de la Capitale, afin de n'avoir ensuite à régler que les affaires particulieres des Provinces où le Roi devoit se rendre.

On voit par une Lettre que ce Monarque écrivit de Fontainebleau au Maréchal de Montmorenci, Gouverneur de Paris, combien il étoit sensible à ce qu'on lui avoit appris de la tranquillité qui paroissoit s'établir dans son Royaume : *Mon Cousin*, lui dit-il, *je vous prie que suivant la Charge, que vous & tous les autres Gouverneurs .... avez de moi, vous vous donniez tel soing de faire vivre tous mes subgectz en une mutuelle amitié, union & concorde ; que le repoz que j'ay estably en mon Royaume & qui s'y va fortiffiant & augmentant de jour à aultre, ne puisse estre interrompu de qui ce soyt, estant bien résolu, où la chose le requerroyt, d'employer jusques à ma propre vye pour*

1564. *le faire si inviolablement conserver, qu'il n'y aura celluy de mes subjectz qui ne vive en seureté, soubz la protection de moy, qui leur suis, par la grace de Dieu, constitué & ordonné Roy pour leur conservation.*

Les Ambassadeurs de l'Empire, d'Espagne & de Savoye sollicitent contre les Protestans.

Il sembloit que les Princes voisins ne vissent qu'avec peine les mesures qu'on prenoit pour tout pacifier dans le Royaume ; ils voulurent tenter avant le voyage du Roi, de faire encore un effort pour animer ce Prince contre les Huguenots. On vit arriver à Fontainebleau le Nonce du Pape, & les Ambassadeurs de l'Empereur, du Roi d'Espagne & du Duc de Savoye, qui proposerent de la part de leurs Maîtres différens articles, concernant la Religion. On s'apperçut aisément que les Guises ne se trouvant pas alors assez forts, pour faire par eux-mêmes des mouvemens dans le Royaume, avoient tâché d'y engager les Puissances étrangeres, par le moyen desquelles ils espéroient joindre l'affaire générale de la Religion, à la querelle particuliere qu'ils avoient avec les Colignis.

Les Ambassadeurs, après avoir demandé au Roi qu'il fit publier dans

ses Etats, les Canons & les Décrets 1564.
du Concile de Trente, & qu'il y empêchât le progrès de l'héréſie, parlerent de l'Edit de pacification, qu'il ſupplierent ce Prince de vouloir bien ſupprimer; ils le conjurerent enſuite de faire punir ſevérement, ceux qui avoient pris les armes contre lui & qui avoient introduit des troupes étrangeres dans le Royaume, & ils inſiſterent en particulier ſur la recherche qu'il étoit important de faire au ſujet de l'aſſaſſinat du Duc de Guiſe, & ſur la punition de ceux qui en étoient les auteurs. On voit par les articles de leurs inſtructions, que les Ambaſſadeurs étoient chargés de déſigner les Colignis, auſſi clairement qu'ils le pourroient faire ſans les nommer, car le cinquiéme article porte en termes formels: *Que de ſa part, comme Roi, il tienne la main à Juſtice .... & qu'en faiſant cela, il fera la punition du meurtre ſi proditoirement fait à la perſonne du feu Sieur de Guiſe, par ceux qui lui ſont notoirement cogneus.* Ils offrirent en conſéquence aux noms de leurs Maîtres, tous les ſecours & les ſervices néceſſaires, ſi le Roi vouloit les ſatisfaire

1564. ſur les articles qu'ils lui propoſoient de leur part.

Réponſe du Roi.

Le Roi répondit à de ſi belles offres, par des remercimens & de belles paroles; il chargea les Ambaſſadeurs d'aſſurer leurs Maîtres qu'il perſévereroit conſtamment dans la Religion Catholique, & qu'il feroit exactement obſerver la juſtice dans ſon Royaume; qu'à l'égard du reſte, il feroit mettre ſes réponſes par écrit, afin qu'elles leur fuſſent communiquées. Cette audience ſe tint le 12 de Février; & comme les Ambaſſadeurs faiſoient tous les jours de nouvelles inſtances auprès du Roi, il leur dit dans l'audience qu'il leur donna le 27 du même mois, qu'il avoit jugé à propos, avant de répondre à leurs demandes, d'aſſembler les Princes du Sang, & les principaux de ſon Conſeil d'Etat pour les conſulter.

La Reine élude les propoſitions des Ambaſſadeurs.

Ces mêmes Ambaſſadeurs ſollicitèrent auſſi la Reine très-vivement pour la faire entrer dans leurs deſſeins; mais cette Princeſſe perſuadée que leurs demandes étoient une ſuite des mouvemens des Guiſes, ne chercha qu'à éluder adroitement leurs propoſitions; elle traîna ainſi cette affaire

en longueur, & ils ne remporterent que des réponses très-ambiguës. 1564.

Cette Princesse fit bien voir peu après, que loin de vouloir porter le moindre coup à l'Edit de pacification, elle étoit au contraire disposée à donner à cet égard toute sorte de satisfaction aux Huguenots, même sur des points qui sembloient alors devoir lui faire le plus de peine, surtout dans les circonstances où la Cour se trouvoit : le trésor étoit épuisé, l'argent étoit fort rare ; on voit dans toutes les Lettres que la Reine & les Ministres écrivoient à M. de Gonnor l'embarras où l'on étoit pour acquitter les dettes de l'Etat ; cependant malgré cette disette, la Reine pour mieux assurer la paix & tranquilliser les Huguenots, se donna tous les mouvemens imaginables pour faire payer les troupes étrangeres, que le Prince de Condé & Coligni avoient appellées à leur secours contre les Guises ; & en effet, il falloit bien satisfaire à cette dette qui étoit devenuë une obligation de l'Etat, depuis que le Roi étoit convenu par son Edit que les Chefs Protestans n'avoient pris les armes que pour son service.

1564. Comme il avoit été impossible de donner de l'argent aux Réitres en les renvoyant, Coligni avoit pris au nom du Roi des arrangemens avec le Maréchal de Hesse leur Commandant, & lui avoit fait accepter pour caution du payement, de riches Négocians de Strasbourg. Le Maréchal avoit paru s'en contenter d'abord, mais peu après il écrivit à la Reine à ce sujet & prétendit qu'on lui avoit fait espérer qu'on lui donneroit bientôt de l'argent ou que du moins on céderoit la Ville de Strasbourg, pour assurance de ce qui lui étoit dû.

Les troupes Allemandes qui avoient servi contre le Roi, sont payées aux dépens de ce Prince.

La Reine envoya aussi-tôt vers Coligni, pour lui demander des éclaircissemens, & en même tems pour le prier de la conseiller de façon qu'elle pût se tirer d'affaire, sans donner ni argent, ni la caution qu'on demandoit. Coligni envoya à la Reine une ample instruction, en conséquence de laquelle cette Princesse écrivit au Prince de Porcien, pour terminer cette contestation avec le Maréchal de Hesse.

La Lettre de la Reine au Maréchal, étoit datée de Saint Germain-en-Laye le quatriéme de Mars: peu après cette

Princesse retourna à Fontainebleau, & ce fut de-là que la Cour se prépara enfin tout de bon à partir pour visiter les différentes Provinces, où l'on comptoit que la présence de Sa Majesté contiendroit les peuples, & affermiroit la paix que l'on avoit tâché d'établir par l'Edit de pacification. 1564.

On est ménacé de mouvemens dans le Royaume.

Cet Edit avoit déplu à beaucoup de Catholiques, & surtout à ceux du parti des Guises, qui ne cherchoient que les occasions d'exciter des mouvemens, ou contre les Protestans en général, ou du moins contre Coligni. Paris sembloit assez tranquille, mais il n'en étoit pas de même de certaines Provinces, où le feu paroissoit vouloir se rallumer. On venoit même d'être informé que quelques Catholiques s'étoient jettés sur les Huguenots dans le tems de leurs prêches, & les avoient cruellement maltraités; ceux-ci avoient pris leur revanche avec la derniere fureur, & les uns & les autres importunerent ensuite la Cour par des Mémoires (*a*) dans lesquels

(*a*) Parmi les Mémoires qui furent envoyées alors à la Cour, il y en eut un extrêmement singulier, par la façon militaire & laconique, dont l'Auteur s'énonçoit: on

1564. chacun tournant habilement les choses à son avantage, on ne sçavoit plus enfin à qui pouvoit s'en rapporter. Les Guises d'un côté & les Colignis d'un autre, appuyoient chacun leur parti; & quoique les Chefs de faction ne fussent point à la Cour, ils trouvoient toujours moyen de protéger

ne sera point étonné du ton brusque qui y régne, quand on sçaura qu'il étoit de la composition du fameux Montluc ami des Guises, & déslà ennemi déclaré des Colignis & des Protestans. Comme ce grand Capitaine traitoit les Huguenots avec la derniere cruauté: ceux-ci pour se vanger, entreprirent de le décrier auprès du Roi, & donnerent différens Mémoires, dans lesquels on l'accusoit même d'avoir conspiré contre l'Etat. Montluc y répondit lui-même, & l'on va voir par sa façon de se défendre qu'il entendoit beaucoup mieux, comme il le dit lui-même, *à joüer des coûteaux qu'à haranguer ou à écrire* Son Mémoire étoit intitulé: *Responce que faict le Sr. de Montluc aux poinctz dont l'on l'a accusé devers le Roy très-Chrestien.* Il s'y exprime ainsi.

« Tous ceulx qu'ont dict que j'ay parlé, » dict ou escript aulcune chose contre l'hon- » neur du Roy & de la Royne ou de Mes- » sieurs les Princes du Sang, *ont menty*.

» Ceulx qu'ont dict ou escript que j'ay in- » telligence avecq le Roy d'Espaigne, ou » aultre Prince que ce soit, pour lui bailler » la Guyenne, ou bien faire chose qui soit

leurs

leurs partisans. Les esprits s'échauffoient ainsi à vûë d'œil, surtout depuis que le Cardinal de Lorraine étoit de retour en France. Jean de Morvilliers, Evêque d'Orléans, écrivant de la Cour à son neveu l'Evêque de Rennes, paroissoit prévoir une révolution prochaine : *Quant à nos nouvelles*, lui disoit-il, *il semble que les humeurs se ressuscitent avec le printems.* 1564

Ce fut donc pour travailler à rasseoir ces humeurs qui commençoient à fermenter, que la Cour se détermina à partir. Cependant on ne voyagea d'abord que lentement, parce que la Reine, qui avoit ses raisons pour se mettre en marche, en avoit aussi pour

» contre le service du Roy mon Maistre, & » que Messieurs les Cardinal d'Armignac, » de Terride, de Gondrin, de Mirepoix, » de Negrepelise & moy, avons faict ligue » ensemble & sommes résoluz de rendre le- » dict pays de Guyenne, entre les mains du » Roy d'Espaigne, *ont menty.*

» Ceulx qu'ont dict aussi, que l'un de mes » enfans a esté en Espaigne pour quelque » occasion que ce soit, & que Monsieur le » Cardinal d'Armignac & moy, avons esté à » Grenade pour conférer aucune chose avecq » ung Seigneur d'Espaigne, *ont menty.*

» Semblablement tous ceulx qu'ont dict, » que je ferois observer & garder en Guyen-

1564. la retarder. Je rendrai compte au commencement du Volume suivant des différens motifs que cette Princesse pouvoit avoir, & je parlerai en même tems de ceux qu'on lui attribuoit; ensuite je rapporterai sommairement tout ce qui se passa dans ce voyage, surtout par rapport aux Religionnaires. Ce récit, qui paroîtroit ne regarder que l'histoire générale du Protestanisme, est cependant indispensable dans la Vie de Coligni, parce que tout ce qui concernoit alors la Religion réformée, avoit particuliérement trait à ce Seigneur, qui étoit vraiment l'ame de ce parti.

» ne, les ordonnances & constitutions faictes » au dernier Concile contre le vouloir & in» tention du Roy, *ont pareillement menty*.

» Ceulx qu'ont aussi dit que j'avois escript » au Séneschal de Quercy, ne à aultre per» sonne, qu'il feit procès-verbal & informa» tions, & que par icelle il rendît culpables » les habitans de Montaubaig, pour avoir » occasion de les aller saccager & extermi» ner, *ont menty*. »

Réservant toutesfois en tout ce que dessus, Messeigneurs les Princes du Sang, & ceulx que je doibs réserver. Faict à Agen, soubz le seing & séel de mes armes, le ve. jour de Mars 1563. (ancien stile) *De Montluc.*

Fin du Tome XIV.



TABLE DES MATIERES

Contenues dans ce Volume.

A

C

G

I.

M

P

Q

R

Fin de la Table des Matieres.

